Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12516 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 26 AVRIL 1985

Le syndrome vietnamien

La Chambre des représentants, à majorité démocrate, a définitivement clos pour cette année la longue bataille pour l'aide américaine aux « contras », l'opposition armée au régime sandiniste de Managua. En rejetant par 303 voix contre 123 toute assistance des Etats-Unis, la Chambre met ainsi un terme à trois ans de campagne de l'administration Reagan contre le Nicaragua et provoque le premier échec majeur du président dans sa politique en Amérique centrale. Même au Sénat, où les républicains ont la majorité, l'adoption du plan n'avait été rendue possible que par la promesse du chef de l'Etat de ne pas utiliser les fonds pour l'achat d'armements mais pour des vivres et des médicaments.

M. Reagan avait tenté jusqu'au dernier moment de convaincre la Chambre des représentants du bien-fondé de ses projets. Il avait multiplié les concessions pour essayer d'obtenir un vote favorable. Un texte, présenté par la minorité républicaine sur l'octroi de 14 millions de dollars en aide humanitaire aux rebelles, et tenu par la Maison Blanche, avait aussi été repoussé de justesse par 215 voix contre 213. Le seul plan adopté, proposé par l'opposition démocrate, prévoit l'attribution de 10 millions de dollars aux réfugiés nicaraguayens et de 4 millions pour l'application d'un éventuel plan de paix en Amérique centrale.

Dans ce cas, il s'agit d'interdire toute aide militaire ou paramilitaire aux « contras » non seulement en 1985-1986 mais pendant les années suivantes. Le syndrome du Vietnam n'a toujours pas disparu. Il est manifeste que la majorité des parlementaires américains et l'opinion continuent de refuser tout ce qui pourrait conduire les Etats-Unis à un engagement militaire où que ce soit dans le monde, même dans cette « arrière-cour » que constitue pour le pays, selon la formule consacrée, l'isthme centro-américain. D'autant plus que la démocratie gagne du terrain en Amérique latine. La victoire récente à l'élection présidentielle d'un libéral comme M. Duarte conforte l'opposition à M. Reagan dans l'idée qu'une aide accrue aux rebelles aurait un effet désastreux sur la politique américaine dans la région au moment même où Cuba semble tenter certaines ouvertures envers les Etats-Unis.

M. Reagan s'est déclaré « profondément déçu » par « ce genre d'action qui nuit à la sécurité nationale et aux objectifs de politique étrangère ». Quant aux dirigeants nicaraguayens, ils ont accueilli la nouvelle avec satisfaction mais sans triomphalisme. Le ton du communiqué officiel publié à Managua est modéré et montre une volonté de ne pas s'appesantir sur ce vote pour s'intéresser plutôt à l'avenir.

Si le président américain a d'ores et déjà manifesté son intention de présenter pour la prochaine année budgétaire une demande d'aide d'un montant deux fois supérieur à celle d'aujourd'hui, il ne dit pas si son intention est toujours d'« évincer » du pouvoir les sandinistes ou seulement d'obliger le gouvernement de Managua à une libéralisation du régime. Dans ce domaine, le texte voté par la Chambre des représentants en faveur des réfugiés sandinistes, qui doit encore être adopté au Sénat pour avoir force de loi, pourrait dans sa deuxième partie (consacrée à un plan de paix) relancer les activités du groupe de Contadora, qui compte le Mexique, le Venezuela, le Panama et la Colombie.

(Lire nos informations page 6.)

LE SOMMET DES PAYS DE L'EST

Le pacte de Varsovie reconduit pour vingt ans

Les dirigeants des pays membres du pacte de Varsovie se réunissent dans la capitale polonaise – où un important dispositif de sécurité a été mis en place – en vue d'entériner la reconduction pour vingt ans du traité politique et militaire signé le 14 mai 1955.

L'arrivée des délégations – et notamment celle de M. Gorbatchev – était prévue ce jeudi 25 avril dans l'après-midi. C'est la première visite d'un dirigeant suprême du Kremlin à Varsovie depuis la grande crise polonaise de 1980.

Une si longue absence

Varsovie, la Varsovie officielle, n'avait pas été à pareille fête depuis bien longtemps. Le dernier numéro un soviétique qui lui ait fait l'honneur d'une visite était Leonid Brejnev, au printemps 1980 – quelques mois avant le grand ébranlement de l'été. Et encore n'était-ce que pour une réunion de routine du pacte et surtout pour une étrange et fameuse rencontre avec M. Valéry Giscard d'Estaing. Si l'on oublie cet épisode dont la Pologne ne fut que le lieu et M. Gierek, le premier secrétaire d'alors, l'organisateur complaisant, il faut remonter à 1975 pour retrouver une véritable visite officielle d'un dirigeant suprême du Kremlin en Pologne : le même Leonid Brejnev, venu pour un congrès du parti, et que ce séjour avait mis particulièrement en verve. Alors que retentissaient dans la salle du congrès les accents de l'*Internationale*, il s'était mis, devant tous les autres dirigeants du bloc, à battre plaisamment la mesure, fort satisfait apparemment de mimer son propre rôle d'un chef d'orchestre qui fait marcher son petit monde à la baguette.

C'était, en 1975, la fin de la période rose de M. Gierek, du temps où le pays croyait pouvoir s'embourgeoiser tranquillement à coups de crédits occidentaux. C'était le début des désillusions. Cinq ans plus tard, l'économie avait déjà plongé, et aujourd'hui, après que la Pologne a, en l'espace de quelques incroyables années, connu tout et son contraire, elle se retrouve encore plus bas. Mais l'important est ailleurs. Si M. Gorbatchev peut venir à Varsovie, c'est parce qu'à nouveau l'essentiel, c'est-à-dire les apparences, sont sauves.

Pour le reste, le choix de Varsovie pour cette réunion des dirigeants du camp soviétique n'est que logique et naturel.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 3.)

CONSEIL DES MINISTRES EXTRAORDINAIRE

Le référendum en Nouvelle-Calédonie reporté au-delà des législatives

Le conseil des ministres s'est réuni en séance extraordinaire, jeudi 25 avril, à 11 heures, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand, pour arrêter ses décisions sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Le premier ministre, M. Laurent Fabius, devait en rendre compte en début d'après-midi. Le scrutin d'autodétermination aura lieu « au plus tard le 31 décembre 1987 ». Entre-temps, le gouvernement mettra en œuvre un « statut de transition ».

Le gouvernement ne reprend donc pas à son compte le calendrier initialement proposé par le délégué du gouvernement dans le territoire, M. Edgard Pisani, qui prévoyait d'organiser la consultation avant les élections législatives.

Il réaffirme que l'indépendance-association demeure, à son avis, la meilleure solution politique, mais le référendum est reporté après les échéances électorales du printemps 1986. Cette consultation aura lieu *« au plus tard le 31 décembre 1987 »*. En revanche le gouvernement entend aller très vite dans la mise en œuvre d'un statut de *« transition »* qui viendra se substituer au statut de septembre 1984. Dans un souci de rééquilibrage politique, un projet de loi rapidement soumis au Parlement proposera de découper la Nouvelle-Calédonie en quatre régions dont les territoires coïncideront avec les quatre circonscriptions qui forment actuellement la base électorale du territoire. Dans chacune de ces régions sera instituée une assemblée élue au suffrage universel et à la proportionnelle, ce qui permettra aux indépendantistes canaques de partager le pouvoir territorial avec la communauté caldoche, majoritaire à Nouméa, et sur une partie de la côte ouest de la Grande Terre.

Les délégués de ces assemblées régionales constitueront la nouvelle assemblée territoriale qui sera dénommée *« congrès »*. Sur ce point particulier comme sur certains autres, on soulignait jeudi matin, dans l'entourage de M. Fabius, que ce projet s'inspire du plan présenté par le président de l'actuel gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR. Les quatre assemblées régionales seraient élues, suivant le nouveau calendrier, dès le mois d'août prochain. M. Pisani est confirmé dans ses fonctions de haut-commissaire de la République dans le territoire.

A l'hôtel Matignon on affirmait, jeudi matin, que les décisions du gouvernement s'inspirent d'une volonté de *« sortir du climat passionnel entretenu à la fois en Nouvelle-Calédonie et en métropole »*.

Retour à la case départ

L'objectif de MM. Mitterrand et Fabius n'a officiellement pas changé : il s'agit d'accélérer le processus d'autodétermination. Deux solutions se trouvaient en concurrence : la voie courte, très aléatoire, qui avait la préférence de M. Edgard Pisani, et une voie plus longue, non moins aléatoire, conçue apparemment comme solution de repli par le délégué du gouvernement.

La première consistait à hâter l'instant de vérité en organisant le scrutin d'autodétermination le plus tôt possible, en tout cas avant les élections législatives, suivant le schéma retenu le 7 janvier, avec l'aval de M. Mitterrand, par M. Pisani lors de la présentation de son plan d'indépendance-association. Les Calédoniens se seraient vu proposer, au plus tard en janvier 1986, une alternative : l'indépendance-association ou un nouveau régime d'autonomie à définir à bref délai. Pour peu que ce scrutin se soit déroulé dans le respect des règles démocratiques et que personne ne l'ait boycotté, le chef de l'Etat pouvait espérer en gérer personnellement le résultat, quel qu'il soit, à condition d'observer la plus stricte neutralité au moment de la consultation. Quitte à oublier ses prises de position antérieures et à désavouer le délégué du gouvernement, dont l'engagement a fortement irrité la communauté caldoche et a fourni aux représentants locaux de l'opposition un prétexte pour refuser toute concertation.

Victoire indépendantiste ou non, le chef de l'Etat aurait dû assumer, dans ce schéma, le maintien d'une force armée d'interposition entre les deux communautés pour éviter, au lendemain du scrutin, les éventuelles réactions de mécontentement, d'un côté ou de l'autre. De retour de sa visite éclair dans le territoire, M. Mitterrand expliquait, le 20 janvier, qu'il valait mieux organiser cette consultation le plus tôt possible, du moins dès que les convergences apparaîtraient localement assez fortes pour que le résultat du vote ne provoque pas un affrontement général.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 10.)

LE BRÉSIL DANS L'ATTENTE DES RÉFORMES

José Sarney, président de gauche ?

De notre correspondant
CHARLES VANHECKE

Brasilia. – *« José Sarney ? Il va gouverner plus à gauche que ne l'aurait fait Tancredo Neves. »* Le ministre qui fait cette confidence appartient à l'aile progressiste du gouvernement. Il était du même bord que le président défunt. Il ressent comme une cruauté du destin la perte de Tancredo Neves et n'accepte pas de gaieté de cœur son remplaçant. Pourtant, il n'hésite pas à prédire que le gouvernement Sarney sera celui des réformes. La plupart des hommes politiques et des observateurs font le même pronostic.

Apparemment, il s'agit là d'un paradoxe : M. José Sarney a été, jusqu'à l'an dernier, le président du PDS (Parti démocratique et social), la formation des militaires. Il est l'un des représentants de la droite libérale au sein de l'Alliance démocratique, la coalition gouvernementale. Cette droite est elle-même une émanation du patronat. Comment, dans ces conditions, peut-il gouverner à gauche ? Au prix de quels renoncements ? *« Il y sera contraint »*, répondent nos interlocuteurs, *en raison même de ses origines et de la façon dont il est arrivé au pouvoir. »*

L'agonie et la mort de Tancredo Neves ont jeté dans la rue des millions de Brésiliens désespérés et révélé à quel point la transition démocratique symbolisait l'aspiration au changement.

Les observateurs interprètent les immenses cortèges de ces derniers jours comme une manifestation aussi importante, sinon plus, que les défilés massifs de l'an dernier en faveur des *« directes »* (l'élection du président au suffrage direct). Ce pays qui a exprimé sa douleur, disent-ils en substance, pensait avoir trouvé en Tancredo Neves l'homme capable d'améliorer son sort. Aucun chef d'Etat ne pourrait, sans risques de troubles très graves, renier les engagements qui ont été pris au nom de la justice sociale et de la démocratie. *« La bourgeoisie elle-même est convaincue qu'il faut faire des réformes*, explique un éditorialiste de la capitale. *Elle sait que la situation n'est plus tenable. Elle l'apprend toujours à ses frais en affrontant la violence des rues. »*

M. Sarney peut d'autant moins décevoir l'opinion publique qu'il arrive à la présidence en situation de faiblesse, ce qui n'était pas le cas de Tancredo Neves à la veille de prendre ses fonctions. *« Il succède à un homme qui était devenu un mythe*, explique-t-on à Brasilia. *Il n'a pas la légitimité que Tancredo avait gagnée dans la rue et qui s'était amplifiée avec sa maladie. Il n'a pas de parti, puisqu'il est un transfuge du régime militaire. Il n'a pas non plus de gouvernement, puisque ce n'est pas lui qui a choisi les ministres qui sont aujourd'hui en place. »*

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Équité

Le Saint-Père se garde à droite, le Saint-Père se garde à gauche.

Parmi les vingt-huit nominations de cardinaux décidées par Jean-Paul II, trois au moins ont une signification très politique : l'archevêque de Managua, qui n'a pas les faveurs du régime sandiniste ; celui de Santiago-du-Chili, qui ne passe pas pour un soutien de Pinochet, et l'archevêque de Wroclaw, qui n'est pas un ami de Jaruzelski.

Au total, à l'échelle de la planète, voilà une série de nominations qui paraît inspirée par un réel souci de justice distributive. Dans cette volée équitable de coups de crosse, il y en a pour tous les totalitarismes.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

صورة من الأصل

débats

Mentalités

« Tout coule », disait Héraclite. A une vitesse incroyable, qui bouscule les schémas intellectuels du fait d'une emprise trop forte de l'économie, constate Régis Meney. C'est la pénétration en force du modèle américain dans notre pays qui frappe surtout Jean-Claude Eslin.

Une France anglo-saxonne ?

Chance ou menace du modèle d'individualisme calviniste ?

par JEAN-CLAUDE ESLIN (*)

LONGTEMPS les Français ont résisté à l'influence du mode de vie et de pensée américain.

Depuis quelques années, les défenses craquent. Les deux influences structurant la psyché française, celle de l'Eglise catholique et celle de la Révolution française, ont été violemment remises en question. Elles perdent leur emprise sur l'esprit des enfants. Souvent opposées, elles s'accordaient sur l'idée que la vérité est unitaire et doit être transmise sur un mode plutôt magistral. L'Université, même devenue gauchiste, fonctionnait sur le modèle d'une vérité qui vient d'en haut et se transmet depuis les grands maîtres intellectuels jusqu'aux classes enfantines. Et avec le côté Eglise s'efface aussi le côté contre-Eglise, le PC... Tout ce qu'on pouvait accepter en France, c'est une dualité des valeurs, rarement une pluralité.

Profitant de la place vide, le modèle américain pénètre en force. Les jeunes Français parlent mieux l'anglais, ils écoutent la chanson américaine, ils acceptent le self-service, le hamburger... Les titres des films américains ne sont plus traduits : *Stronger than paradise*, *Love streams*, et font rêver américain. Surtout, le jeune Français devient, comme l'Américain, un individu qui définit seul son rapport de vérité, avance seul, non assisté. Ce qui pénètre dans notre culture depuis quelques années, c'est, pour parler avec les termes de Max Weber, *« l'ascétisme dans le monde »* selon lequel l'individu, qui dans le catholicisme n'est finalement pas tellement contraint et, en dépit du cliché, pas tellement surveillé, se met lui-même l'épée dans les reins, se fait lui-même l'objet de son effort, se donne des objectifs, des échéances, bref s'oblige à vivre dans le monde et à y réussir, sur un autre mode que celui de la jouissance, sans compter sur le soutien des autres (la famille, le Parti, l'Eglise). *I am a poor lonesome cow-boy*...

Ce qui masque l'emprise de cet ascétisme individuel, c'est l'apparence d'une libération sexuelle qui, à bien regarder, relève beaucoup plus du puritanisme ou de ce qu'il en reste dans la société américaine (son côté si volontaire, si fonctionnel, si soucieux d'efficacité) que de la liberté latine. En réalité, la revendication de la réussite sexuelle est elle-même comprise dans le cadre de la rationalité individuelle et de l'ascèse dans le monde, elle dissipe rapidement toutes les fumées du romantisme, et les femmes, pierres d'angle de l'ancienne culture, sont au premier rang de cette nouvelle anthropologie.

C'est une question de savoir jusqu'à quel point l'adoption en France d'un tel modèle d'individualisme d'origine calviniste, constamment refusé depuis quatre siècles, est une chance ou une menace. Il semble bien que les Français trouvent ces années-ci une liberté de pensée qu'ils ignoraient depuis le seizième siècle, une liberté de conception dans la confrontation, selon un modèle plural, qui en principe est favorable à la recherche et à l'imagination. Ils apprennent à vivre en tension, alors qu'ils avaient l'habitude de vivre en équilibre, selon un modèle d'humanisme harmonieux, voire organique. C'est toute la personnalité qui est en nouvelle élaboration.

Est-il possible qu'en quelques années un nouveau modèle se substitue à l'ancien ? La vacance de ce qu'on pourrait appeler la vieille matrice socio-religieuse catholique, qui dans le passé n'a jamais manqué de donner le jour à des formes nouvelles, doit-elle se poursuivre ? S'il en va ainsi, l'éthique américaine, l'éthique protestante, qui domine encore le pays le plus puissant du monde, fût-ce sous la forme la plus sécularisée qu'on voudra, ne s'imposera-t-elle pas en France et ne réélaborera-t-elle pas notre psychisme selon des figures tout à fait insoupçonnables ?

(*) Professeur à l'EAP (Ecole européenne des affaires), collaborateur de la revue *Esprit*.

Météopolitique à moyen terme

L'idéologie au placard. C'est la faute à l'économie qui produit trop de concepts consommables

par RÉGIS MENEY (*)

EN mai 68 éclate la revendication du droit de vivre en pauvres. Au début des années 70, ces pulsions ingénues vont se vulgariser. C'est l'écume des beaux jours du joli mois de mai. Une chèvre et puis quelques moutons (de Panurge) : Dieu qu'elle était belle, la dèche... en Ardèche.

La crise du pétrole a été un révélateur : tout ça, c'était des idées de riches ! On s'était offert le luxe de prôner pauvreté, farniente et amour tous azimuts parce que l'abondance allait de soi. La société vue comme un self ou un hyper, sans la caissière. Eh bien, non ! Etre pauvres en esprit, ça n'est donné qu'aux riches.

Panique : et si on venait à manquer ? Sous le charme attardé de mai, on ne se soucia d'abord que du salut des denrées *pures* : l'air ?... l'eau ?... De gaucho, on vira écolo.

Et puis, si : une denrée vint à manquer, vers 1975 : le travail. Entre-temps, le soixante-huitard (ennemi juré de la consommation) avait pris goût à la volonté de puissance en solitaire (gros cube), à la fraîcheur de vivre conditionnée en rouges bidons (Coca-Cola), à la liberté à roulettes tiers-mondistes (trial et autres 4 × 4), aux maxi-pieds musicaux pointure 45 watts (chaîne hi-fi), etc.

On s'éclate à crédit. Les banques vont bien, merci.

Les cérébraux, ras le bol

Car si le puritanisme accumulateur fait éclore le capitalisme, il finit un jour par l'entraver. Doute : et si c'était le capitalisme qui avait « fait » mai 68 pour que mai 68 lui « fasse » de nouveaux marchés ? L'œuf ou la poule ? Drame œdipien. Un des deux devait mourir, le capitalisme se porta comme un charme. Mai 68 l'a fait trembler ? En réalité, il a fait sauter le dernier verrou, celui des mœurs, qui lui bloquait la ruée-déferlement vers de nouvelles frontières. Loisirs, plaisirs, gadgets flatteurs dans le sens du poil. La génération d'avant était bien trop coincée dans sa tête pour apprécier tout ça. Mai 68, c'est la victoire du ventre sur la tête.

Désormais, le bonheur était sensuel et en vente au drugstore. Toutes ces gâteries, par la grâce de la publicité, étaient parées de plumages intouchables : liberté, culture et convivialité. Et voilà qu'avec le chômage on allait les perdre. Le coupable ? La société, puisque Dieu était mort. Il fallait la casser : punk ! punk !

La gauche, elle, avait ses exorcismes pour gérer ses chasses gardées. Elles avaient nom : liberté, culture et convivialité. Le temps qu'ils parviennent jusqu'à l'électeur de base, nous étions en mai 81. Il avait fallu une grosse décennie quand même. Et la gauche au pouvoir se mit en tête de faire ce qu'elle avait annoncé : catastrophe !

Trouille verte en conseil des ministres. Mais maintenant, au moins, pas de blagues, hein ! On sait à quoi on se cramponne. Les acquis matériels. Et tourne le manège, à 180°. Inversion des valeurs, toute ! Ce qui se porte bien aujourd'hui, outre la cravate et les cheveux courts ? Une mentalité de gens qui *veulent s'en tirer*. A nouveau, on se marie. Pour les gamins, vive l'école (libre) de papa ! Pour le féminisme, c'est le retour d'âge. Retour de la responsabilité, de l'initiative personnelle. Et bonjour le profit. Naguère, la bête noire, c'était le patron exploiteur-pollueur. Aujourd'hui, c'est le fonctionnaire. Les syndicats éternuent. On idolâtre B. Tapie, Séguéla et Thierry Sabine. Même le jogging (jadis un plaisir) sert désormais à punir le corps, on dirait.

Ainsi, on serait rendu à la case départ ? Comme à la Libération : une mentalité de *reconstruction* ? On se retroussait les manches, alors. On avait écrasé la bête nazie. On était sûrs de son bon droit. Les lendemains seraient purs et triomphants. On fit donc des enfants.

Des enfants promis à toutes les chances. Pensez donc, avec le PROGRÈS ! On leur avait inculqué (sans douceur) des valeurs. Au nom desquelles ils jugeront leurs parents, ces enfants ouatés-là, vingt ans plus tard. Verdict : inconscients, jésuites et/ou schizophrènes. Depuis 1960, c'est le *feeling*. Les idées, on se méfie. Ça mène au stalag. Au goulag. Les cérébraux, ras le bol ! Perception et communication doivent être immédiates, physiques et démagogiques. Oh ! pardon : démocratiques. Toutes les parties du corps vont y passer. Et ça marche encore mieux — quel hasard ! — avec tous les bidules qu'on peut vous fourguer. Enclenchez le turbo. Merci Monsieur Plus.

« T'es ringard, coco »

L'oreille d'abord. La pop non stop, c'est les yéyés qui l'ont branchée. Salut les crétins ! Mais, justement, tout est là : incantations débiles en *yaourt* angloïde.

Après, on s'est envoyés en l'air dans des rêves à seringues. Ça flippe !.. A qui le tour ? L'œil ? Ça marche ! Et voilà la tornade vidéo : magnétoscopes et télés à gogo (à gogos). Ça clippe !.. Et le corps tout entier, au diable l'avarice ! Raz de marée porno-érotique, danse tonique, massages intimistes et relaxation à bubulles.

A l'heure où nous mettons sous presse, donc, l'idéologie est au placard, la pensée au rancart, c'est trop ringard. Plus de message, de thèse ou d'antithèse. Foutaises ! Et bonjour la conversation. Super-dément, les points de suspension. Le roman nouveau, j'te raconte pas.

Avant 68, on croulait sous l'éthique. Vingt ans plus tard, c'est l'esthétique. Avant, on risquait le *totalitarisme* lénifiant. Aujourd'hui, un fascisme atomisé. On est gagnant.

La politique de rigueur a séparé la paille et le grain : communistes trop bêtes pour évoluer, socialistes trop malins pour ne pas retourner leur veste. On sent la fin de la crise. Déjà, les riches s'enrichissent. Le capitalisme a dégraissé la machine et resserré les boulons. Une fois de plus, on baigne dans le pétrole. C'est le sac et le ressac de l'économie : reflux, surplus, luxe et superflux !

Un détail (tel un œillet au revers) pour compléter la panoplie *new look* : des idées de dénuement qui reviendront en force. Bientôt en vogue, les nouveaux nouveaux-pauvres. Ah ! cracher dans la soupe !

Inscrivez : *Théorème des idées de saison* : « Elles varient en raison inverse de la richesse des nations. »

Travaux pratiques : pour quand, tout ça ? En 1986, la droite prend le contrôle du Parlement et le premier ministre sort de ses rangs. Le PC sort ses crocs : un vieux dentier ! La prospérité peut s'affirmer, la droite va reperdre la bataille idéologique, et les fantasmes paupéroïdes se confirmer. Aux prochaines présidentielles, Mitterrand ressort ses discours de 81, 78, voire 71. Il fait miroiter un premier ministre de gauche. Il est réélu dans un fauteuil.

L'histoire ne bégaye pas. Elle radote. C'est la faute à l'économie d'abondance qui produit des idées consommables. Qu'elle fait valser au rythme de ses phases-accordéon. Vite, toujours plus. Choc du futur. Ce n'est pas la girouette qui tourne. C'est le vent. Ça grince. Faudra-t-il faire passer le mandat présidentiel à vingt-quatre mois ?

(*) Professeur agrégé d'anglais.

COURRIER DES LECTEURS

A propos d'Enver Hodja

A la suite du portrait d'Enver Hodja par Bernard Féron (*le Monde* du 12 avril), nous voudrions préciser un aspect de la démarche du dirigeant albanais qui paraît avoir prêté à confusion. (...)

Ce sont les deux superpuissances que Deng appelait *« premier monde »*, le « second » étant formé des autres pays impérialistes (France, Grande-Bretagne, Japon, etc.). Sa théorie n'était donc pas une simple tactique (l'impérialisme contre le social-impérialisme), mais bien, sous couvert de tactique, une perversion de la vision du monde marxiste, par l'introduction, comme l'indique Enver Hodja dès son rapport au VIIe congrès du PTA (novembre 1976), de concepts *« non scientifiques »* : « tiers-monde » sans conflits de classes entre les Pahlevi, les Mobutu ou les Pinochet et les peuples d'Iran, du Zaïre ou du Chili ; « second monde » à la fois impérialiste et non impérialiste (...).

IDA ZAJDEL et MARC ASCIONE,
enseignants,
membres de l'Association des amitiés franco-albanaises (AAFA).

∴

Il était de mon devoir de vous écrire cette lettre après avoir lu dans le journal *le Monde* les articles publiés ces derniers jours à l'occasion du décès du dirigeant du peuple albanais, Enver Hodja.

(...) Assurément, vos journalistes ont le droit d'avoir leur opinion sur l'ordre social d'un pays, sur les idées qu'il défend et sa politique. Toutefois, il me semble qu'il est indigne d'offenser un peuple à des moments de deuil et de douleur, comme cela arrive dans les articles de votre journal. Le peuple albanais a une longue histoire semée d'embûches, c'est pourquoi il sait fort bien pour quelle raison il éprouve de la douleur, comment il la manifeste et pour qui il doit être en deuil. Le nom d'Enver Hodja est indéfectiblement lié aux fondements, à l'histoire et à l'édification de la nouvelle Albanie. Voilà ce qui détermine les dimensions de sa figure et, conséquemment, l'ampleur du deuil.

Nous avons trouvé étrange, mes confrères et moi, que le journal *le Monde* (...) ait inséré à cette occasion la déclaration d'un criminel comme le fils de l'ex-roi Zog, de ce fantasme ridicule qui veut instaurer à nouveau la monarchie en Albanie, cette monarchie que votre France a renversée deux siècles auparavant, ce dont elle est à juste titre fière. Seuls les gens mal intentionnés peuvent désirer faire faire marche arrière à l'histoire de l'Albanie.

ISMAIL KADARE
(Tirana).

Nouveaux impôts ou économies ?

Votre journal a consacré, dans son numéro daté du 6 avril, un intéressant article « Comment loger les nouveaux députés ». Malheureusement, vous avez supposé le problème résolu en omettant de répondre à la question « Comment payer les nouveaux députés ? » Devra-t-on créer de nouveaux impôts ? Ou devra-t-on gager les nouvelles dépenses sur des économies, et lesquelles ? Autant de questions auxquelles il faudrait s'intéresser, sauf à considérer que les questions de financement se résorbent comme par enchantement.

CLAUDE LACHAUX
(Paris).

LU

« L'HISTORIEN EN CET INSTANT » de Pierre Chaunu

Un radeau à la dérive

PIERRE CHAUNU, historien des grands espaces des temps modernes, a fait beaucoup pour imposer en France une « histoire du temps présent ». Avant d'autres, il a compris que le présent n'est que du passé en gésine et de l'avenir en transit. Les historiens, fils d'Hérodote, ont donc vocation légitime à maîtriser le spectacle de l'instant, pour peu qu'ils aient relu Bergson. A preuve, cet « éditorial » torrentiel, sur plus de trois cents pages, qui détaille « suivant l'humeur » un instant social, un « grain vrai » du temps que la conscience saisit dans la continuité d'un devenir.

D'entrée, une certitude, épinglée douloureusement parmi des sondages publiés dans l'excellent recueil de Jacques Sutter sur *la Vie religieuse des Français à travers les sondages d'opinion, 1944-1976* (éd. du CNRS) : entre 1965 et 1969, années du malheur, sur notre radeau occidental à la dérive, la majorité qui croyait depuis quarante mille ans que la mort n'était pas le néant est devenue minorité désespérée. Dès lors, à quoi bon risquer, créer, procréer ? Il se trouve que Pierre Chaunu soi-même eut l'intuition de ce péché capital, précisément en 1964-1965, après un détour fructueux par l'épuisement vital des civilisations amérindiennes au seizième siècle. Le voici donc désigné pour sonner le glas à très larges volées. Ces trois cent soixante-deux pages redisent les quatre mille cinq cents autres qui les ont précédées depuis quelques années.

Car tout est lié, tonne Chaunu. Asthénie d'espérance, « panne d'être », refus de gagner la vie sous le regard de la mort ont entraîné la chute de la fécondité en Occident, nourrissent la crise, tuent le désir d'entreprendre et pourrissent l'âme. Le livre tangue, barré rageusement, dénonçant pêle-mêle les responsables de la catastrophe selon Chaunu, des néo-clercs à cols roulés de Vatican II et du barthisme qui ont refusé l'apologétique, aux experts de l'ONU maniaques de l'infanticide ou aux socialistes mous de l'Etat-Providence qui *« s'accrochent au pouvoir »*.

Cette intuition d'une formidable erreur de *tempo* dans nos sociétés dès avant la crise, ce goût de la vie, si attentif à tous les tressaillements culturels, le protègent encore, *in extremis*, des errances monotones. Cet homme de foi qui campe à droite, ce réactionnaire de progrès qui encense Raymond Aron et Paul VI, refuse tout net le racisme (p. 275), désigne quelques plaies secrètes du tiers-monde, et son goût pour la liberté l'a préservé des tentations de la Terreur blanche. Jusqu'à l'outrance, il nous réapprend au moins à vomir les tièdes.

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ Hachette, 362 p., 120 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

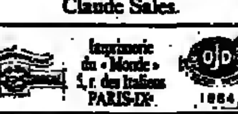
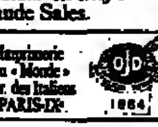
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8,00 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

DIPLOMATIE

LA RECONDUCTION DU PACTE DE VARSOVIE

Une superstructure qui coiffe bien d'autres instruments d'intégration

Signé le 14 mai 1955, le pacte de Varsovie est entré en vigueur le 5 juin de la même année et groupe toujours les mêmes principaux signataires : URSS, Pologne, RDA, Tchécoslovaquie, Roumanie et Bulgarie. Seule l'Albanie, après sa brouille avec Moscou, a suspendu toutes ses activités au sein du pacte en 1962 et l'a dénoncé formellement en 1968, après l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Officiellement, le pacte de Varsovie, précise la dernière édition de l'Encyclopédie militaire soviétique, est *« ouvert à d'autres Etats, indépendamment de leur régime politique et social »*. En fait, Moscou a toujours été réticent à l'idée d'y introduire de nouveaux membres, même parmi les candidats potentiels de la « communauté socialiste ». C'est ainsi que Cuba et le Vietnam n'en font toujours pas partie, ils ont droit seulement à retrouver les autres membres de la famille dans l'organisation économique du bloc, le Conseil d'assistance économique mutuelle, ou COMECON.

Pourtant, les engagements auxquels souscrit un membre du pacte sont moins contraignants que ce que démontrent les apparences comme les réalités. L'article 4 du traité est très similaire à l'article correspondant du pacte atlantique, puisque, s'il engage un Etat membre à fournir à la victime d'une agression une *« assistance immédiate »*, cette aide sera assurée *« par tous les moyens qu'il jugera nécessaires, y compris l'emploi de la force armée »*. Autrement dit, l'URSS reste seul juge de ce qu'elle doit faire, tout comme les Etats-Unis le sont vis-à-vis de leurs alliés au sein du pacte atlantique.

Conçu à l'origine comme une simple réponse de propagande aux décisions qui venaient alors d'être prises à l'Ouest sur le réarmement de l'Allemagne occidentale et son intégration dans l'OTAN, le pacte de Varsovie n'a pris quelque consistance que dans les années suivantes, de nouveaux organismes venant s'ajouter à la liste de ses rouages. L'organe suprême est le comité politique consultatif, qui regroupe en général une fois par an les chefs de parti et de gouvernement des six pays membres. Viennent ensuite un comité des ministres des affaires étrangères, appuyé par un secrétariat qui coordonne les activités diplomatiques, ainsi qu'un comité des ministres de la défense.

L'organisation proprement militaire est loin d'être connue dans le détail. Elle consiste essentiellement en un commandement des forces armées unifiées du pacte, confié depuis toujours à un officier soviétique (actuellement le maréchal Koulikov), lequel, appuyé sur un conseil militaire et un état-major — également dirigé par un soviétique — commande les troupes affectées par chaque pays à l'organisation intégrée.

Ces troupes intégrées ne représentent qu'une partie des effectifs nationaux en temps de paix. Mais il est clair que, à la moindre crise, l'ensemble des armées des pays membres passeraient sous le commandement du pacte, lequel n'est en fait qu'un appendice de l'état-major général soviétique : il est significatif que, depuis la nomination du maréchal Ogarkov à la tête de cet état-major en 1977, le commandant du pacte, comme lui premier vice-ministre de la défense de l'URSS, cède le pas dans l'ordre des priorités hiérarchiques à son collègue de l'état-major.

Des liens de toutes sortes

De toute manière, l'intensité des liens de toutes sortes imposés par Moscou depuis les lendemains de la guerre à tous les pays du bloc soviétique sur le plan des structures politiques, militaires, policières et dans le domaine des fabrications d'armements (toutes étroitement standardisées selon les normes soviétiques) fait du pacte de Varsovie une superstructure dont la disparition, à la différence du pacte atlantique, n'entraînerait guère de modifications profondes du système existant.

Les seuls pactes d'assistance bilatérale conclus par Staline en 1947 et 1948 pourraient aisément prendre le relais, même pour assurer ce qui est devenu une fonction essentielle du dispositif militaire à l'Est : le maintien des régimes en place contre les éventuels soulèvements de la population. C'est ainsi que la répression des émeutes de Berlin en 1953 par l'armée rouge est antérieure au pacte de Varsovie, que l'intervention en Hongrie a été conduite après l'entrée en vigueur du pacte, mais par l'URSS seule, enfin que l'invasion de la Tchécoslovaquie a été l'œuvre de quatre *« pays membres du pacte de Varsovie »*, mais pas de l'organisation elle-même, dans la mesure où la Roumanie refusait de s'y associer.

MICHEL TATU.

Une si longue absence

(Suite de la première page.)

C'est là qu'a été signé, le 14 mai 1955, le pacte — et déjà à l'époque, le cadre de cette cérémonie était tout à fait logique, la Pologne étant, parmi les alliés européens de l'URSS, le pays de loin le plus important par sa population, son territoire et sa situation de plaque tournante obligée de tout le dispositif militaire du bloc.

Réhabilitation

Là encore, quelle belle occasion pour les Varsoviens de songer, avec leur habituelle philosophie douce-amère, à toute l'eau qui a coulé depuis sous les ponts (délabrés) de la Vistule. En 1955, Staline était mort mais le stalinisme pas vraiment. La presse saluait en termes dithyrambiques ce beau traité signé *« avec des stylos en or massif »* et qui sanctionnait *« l'échec des impérialistes vaniteux »* (les Occidentaux) quelque six jours après avoir annoncé la troisième *baisse* des prix en dix-huit mois.

A l'époque, le ministre « polonais » de la défense était encore un Russe, le maréchal Rokossowsky, qui siégeait au bureau politique à Varsovie et rendait compte directement à Moscou. Mais, à l'inverse, le régime était encore relativement « récent », 53 % seulement du corps des officiers appartenaient au parti. Nombre d'entre eux allaient même, l'année suivante, engager des préparatifs pour une éventuelle résistance aux troupes soviétiques convergeant sur Varsovie, au moment où Khrouchtchev débarquait impromptu dans la capitale polonaise, avant de se laisser convaincre par Gomulka de ne pas commettre l'irréparable.

Aujourd'hui, plus de 85 % des officiers sont membres du parti, et surtout, nul n'ignore que c'est l'armée, ou du moins son chef, le général Jaruzelski, qui peut se vanter d'avoir sauvé le parti, une nuit de décembre 1981, et dispensé par là-même l'URSS de se lancer dans une opération scabreuse.

Aujourd'hui, les appelés polonais sont tenus de prêter un serment qui est, en fait, un acte d'allégeance à l'URSS : pour avoir refusé de le faire — mais non d'accomplir ses autres obligations militaires — un jeune universitaire, Marek Adamkiewicz, purge une peine de deux ans et demi de prison — ce qui fut récemment, pour quelques représentants connus de l'opposition, l'occasion d'une de ces grèves de la faim de protestation, qui se multiplient désormais.

Comme il était prévisible, la cérémonie de Varsovie a été préparée, dès le mois d'avril, par un déferlement exceptionnel, dans la presse, de déclarations d'amitiés et d'éloges de l'URSS — d'autant moins surprenants qu'ils coïncidaient avec les anniversaires classiques en cette période (celui de Lénine, celui du traité d'alliance avec Moscou). Un rituel amélioré, donc, mais malheureusement accompagné d'un geste tout simplement indécent dans le contexte psychologique polonais : l'érection, en catimini, au cimetière principal de Varsovie, d'un monument aux quelques milliers d'officiers polonais exécutés à Katyn au début de la guerre, mais avec une inscription les décrivant comme des *« victimes du fascisme hitlérien »*.

On ne trouve pourtant plus un historien sérieux dans le monde, et certainement pas un seul Polonais, pour nier que le massacre a été commis en 1940 par le NKVD.

L'affaire est ancienne, mais toujours aussi sensible, et ce n'est pas comme cela qu'on pourra cicatriser cette blessure. A moins qu'il ne s'agisse, là aussi, d'en finir démonstrativement avec une époque, celle de Solidarité, qui fut, entre autres, celle d'un immense désir de réhabiliter l'histoire « vraie » de ce pays.

C'est pourtant une autre réhabilitation — celle des dirigeants polonais actuels — que consacre le sommet de Varsovie. On est bien loin des critiques indignées formulées il y a peu d'années dans les pays voisins, des mises en garde officielles adressées par Moscou en 1981 à une équipe où figurait pourtant déjà en très bonne place le général Jaruzelski. Le ton est aujourd'hui au soutien chaleureux, en fait à la reconnaissance. Ce qui n'empêche nullement la vigilance, des invites occasionnelles à plus de vigueur dans la remise en ordre.

Les *Izvestia* s'inquiétaient au début de ce mois du *« réel et terrible danger »* que constitue *« l'influence croissante de l'Eglise en Pologne »*, dénonçaient la prolifération de lieux du culte transformés en *« centres de propagande »* antigouvernementale. La presse polonaise elle-même n'est pas en reste (on l'a même vue s'attaquer dernièrement, chose exceptionnelle, au pape) ; dimanche dernier, à quelques jours du sommet, elle a reproché avec virulence au clergé de répandre l'image d'une Pologne « enchaînée », soumise à l'occupation soviétique.

Agaceries roumaines

La réunion de Varsovie a été précédée, du 8 au 13 avril d'une visite du ministre soviétique de la défense, le maréchal Sokolov, accompagné des commandants des forces terrestres et de l'aviation soviétiques, et du commandant adjoint pour la marine. Le maréchal Sokolov et le général Jaruzelski ont exprimé leur volonté commune de *« continuer à renforcer l'organisation du pacte de Varsovie »*, mais cette déclaration de routine ne semble pas annoncer de modification sensible des termes de l'alliance. On se contentera, comme l'a révélé, le premier, le dirigeant est-allemand Erich Honecker, de reconduire pour vingt ans un traité qui présente l'avantage de donner un cadre institutionnel à une situation de fait.

Sur le fond, la reconduction du traité par tous ses signataires, Albanie exceptée, n'avait jamais fait le moindre doute. Mais les questions de forme, et surtout de durée, ont permis au dirigeant roumain, M. Ceausescu, de se livrer aux « agaceries » qu'il affectionne.

A coup de confidences savamment répandues en diverses capitales d'Europe de l'Est, les Roumains avaient tenu à faire savoir que Bucarest souhaitait limiter à cinq ans, ou à la rigueur dix, la prorogation du traité. Un certain flou avait pu être maintenu autour de cette question, d'autant plus facilement qu'une réunion au sommet du pacte, prévue pour le mois de janvier dernier à Sofia, avait été annulée, en raison de la maladie de Constantin Tchernenko.

La mort de l'éphémère secrétaire général permit une bien rapide mise au point. Le jour même de ses obsèques, son successeur, M. Gorbatchev, réunissait les dirigeants du pacte, évidemment tous présents à Moscou, et un accord immédiat et unanime était trouvé sur les modalités de reconduction du traité. Fin de la parenthèse ouverte par les maladies successives du Kremlin, fin aussi des états d'âme de M. Ceausescu : tout rentrait dans l'ordre. Le numéro un roumain, que les graves difficultés économiques de son pays dissuadent d'ailleurs d'incartades trop marquées, devrait désormais se contenter de cultiver la différence à un niveau plus modeste, par exemple en invitant, comme il l'a fait au début de ce mois, le chef d'état-major de l'armée américaine, le général Vessey, à se rendre à Bucarest.

Nuances

Ce retour à la normale ne signifie pas forcément que seront gommées les différences, les nuances de comportement qui séparent les alliés dans leur manière de s'acquitter de leurs obligations militaires. Rien ne dit que les Roumains accepteront à nouveau de participer, autrement qu'au niveau des officiers d'état-major, aux manœuvres du pacte de Varsovie et d'accueillir ce type d'exercices sur leur territoire (les derniers remontent à 1962). Rien ne dit non plus que les divers partenaires de l'URSS ne manifesteront pas discrètement, comme ils l'ont déjà fait, semble-t-il, leurs réticences sur un sujet essentiel — et recouvert d'un épais mystère : la part qui revient à chacun d'eux pour régler l'énorme facture des dépenses militaires du pacte. Même parmi les partenaires considérés comme solides, certaines inflexions — politiques celles-là — sont perceptibles.

Ainsi le vice-ministre hongrois de la défense, M. Istvan Roska, interrogé sur les relations au sein du pacte, a souligné, dans un entretien publié récemment par un quotidien de Budapest, *Nepszava*, que le traité liait des *« Etats indépendants et souverains qui respectent le principe de non-ingérence dans leurs affaires intérieures »*. Une affirmation certes étonnante, si l'on pense à l'intervention de 1968 en Tchécoslovaquie, mais néanmoins remarquable, d'autant que ces propos ont été repris à Berlin-Est par l'organe du parti, *Neues Deutschland* (de même qu'un an plus tôt la presse est-allemande avait publié des prises de position de responsables hongrois insistant sur l'autonomie de la politique étrangère de chaque pays du bloc, au moment même où ces déclarations suscitaient l'ire des Tchécoslovaques).

Cela dit, il y a les mots, et il y a certaines réalités incontournables. Ainsi la princesse Margaret, invitée à Budapest pour célébrer l'amitié historique des peuples britannique et hongrois, a pu tout dernièrement apprécier les charmes un peu ambigus de ladite « souveraineté ». En promenade dans les environs du lac Balaton, rapporte un envoyé spécial du *Times*, elle s'est retrouvée en plein milieu d'une zone de manœuvres des troupes soviétiques stationnées en Hongrie, entourée de chars, survolée par des hélicoptères. Et son escorte de policiers hongrois a eu bien du mal à convaincre les Soviétiques de la laisser poursuivre son chemin. Fort heureusement, la représentante de la famille royale, et avec elle les principes de la souveraineté hongroise, furent finalement respectés.

JAN KRAUZE.

M. Honecker, chef de l'Etat est-allemand, a été reçu par le pape

M. Erich Honecker, chef du Parti communiste et de l'Etat est-allemand, a été reçu le mercredi 24 avril au Vatican par Jean-Paul II. L'audience, privée, a duré une demi-heure. Une telle réunion est la première de ce type depuis la création de la RDA en 1949. Bien que rien n'ait filtré de cet entretien de la part des services du Vatican, on pense généralement à Rome que Berlin-Est souhaiterait la nomination de trois évêques, ce qui reviendrait à une reconnaissance par le Saint-Siège des frontières de la République communiste allemande. Le Vatican s'est, jusqu'à présent, contenté de nommer des vicaires apostoliques, et continue d'avoir une administration religieuse unique pour l'ancienne capitale allemande, alors que la RDA souhaiterait la création d'une entité séparée pour l'Est.

Environ 1,5 million d'habitants de la RDA (sur 17 millions) sont catholiques. M. Honecker a déclaré, pour sa part, que ces entretiens avaient porté sur la paix et la lutte contre la faim et le sous-développement.

M. Honecker a eu, le même jour, un second entretien avec M. Bettino Craxi, président du conseil italien. Il a, au terme de cette visite de deux jours dans la capitale italienne, exprimé *« sa satisfaction »* : c'est la première fois, en effet, qu'un chef d'Etat est-allemand se rend dans un pays membre de la CEE et de l'OTAN.

L'un des éléments les plus substantiels du bilan de cette visite est la détermination affirmée des deux interlocuteurs à poursuivre leur dialogue, notamment en faveur du désarmement.

M. Honecker, avant son retour à Berlin, a rencontré M. Alessandro Natta, secrétaire général du Parti communiste italien. — *(AFP, Reuter.)*

LA PRÉPARATION DU SOMMET DES PAYS INDUSTRIALISÉS

La rencontre de Bonn s'annonce plus favorable que les précédentes
estime M. Delors à Washington

Washington *(AFP)*. — M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, actuellement en voyage officiel aux Etats-Unis, a tenu mercredi 24 avril une conférence de presse dans la capitale américaine. Il a qualifié de *« très positifs »* les entretiens qu'il venait d'achever avec le président Reagan et les principaux responsables de Washington. Selon lui, *« les Américains comprennent mieux aujourd'hui pourquoi les Européens mettent l'accent sur la nécessité d'une amélioration du fonctionnement du système monétaire international »*.

Le sommet des sept pays les plus industrialisés (1), qui se tiendra à Bonn du 2 au 4 mai prochain, s'annonce *« dans une atmosphère plus favorable »* que celui de Williamsburg en 1983 et celui de Londres en 1984, a d'autre part estimé M. Delors. Ces perspectives plus favorables sont dues, selon lui, à *« une prise de conscience de l'importance du problème de l'endettement des pays en développement, de la nécessité d'une meilleure coopération commerciale entre le Japon et les Etats-Unis, et des efforts à réaliser en Europe pour rattraper la croissance américaine »*.

M. Delors a toutefois écarté la possibilité que les participants au sommet de Bonn décident, comme le souhaitent les Américains, d'une date pour le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales sous l'égide du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). *« Le sommet de Bonn n'est pas une réunion de prise de décision. Nous devons, d'autre part, obtenir l'accord des pays en développement »*, a indiqué à ce sujet le président de la Commission européenne. M. Reagan souhaite obtenir l'accord de ses partenaires pour engager ces nouvelles négociations commerciales dès le début de 1986, a-t-on confirmé mercredi à la Maison Blanche.

M. Delors a estimé, d'autre part, que le sommet de Bonn *« devrait pouvoir envoyer un signal très positif »* au reste du monde, concernant *« la capacité des sept plus grands pays industrialisés de s'entendre pour favoriser la croissance du commerce mondial »*. Il a notamment qualifié de *« très encourageantes »* les discussions qu'il a eues à Washington avec M. Baker, secrétaire américain au Trésor, sur la possibilité d'études concernant une réforme du fonctionnement du système monétaire international.

(1) Allemagne fédérale, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon.

LA RÉUNION DU CONSEIL INTERACTION A PARIS

Le concile des Trente

Que peuvent faire d'anciens chefs de gouvernement, déchargés des soucis immédiats de la gestion et des servitudes électorales, mais point las de débattre des affaires du monde ni résignés à ne plus rien pouvoir pour les améliorer ? Trente d'entre eux ont trouvé ensemble une réponse ; fonder le Conseil interaction (1), mis sur pied en 1983 et qui, outre différentes séances restreintes de travail dans le courant de l'année, se réunit en sessions plénières annuelles. Après Vienne en 1983 et l'île de Brioni (Yougoslavie) en 1984, c'est au tour de Paris d'accueillir, du jeudi 25 au samedi 27 avril, le concile de ces trente « sages », sous la présidence de M. Kurt Waldheim, et celle, honoraire, de l'ancien premier ministre japonais, M. Takedo Fukuda.

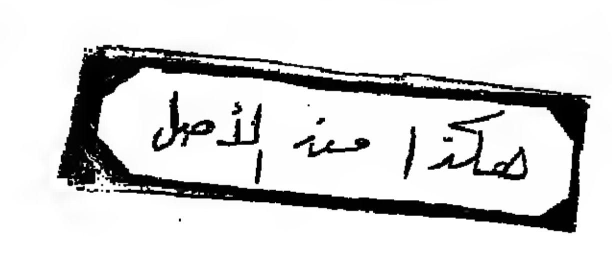
Les trente membres du Conseil interaction ont été choisis en fonction de leur représentativité à la fois géographique et politique. M. Chaban-Delmas y voisine ainsi avec l'ancien chancelier Schmidt, l'ancien premier ministre britannique James Callaghan ou celui du Canada, Pierre Elliott Trudeau, mais aussi avec d'anciens collègues européens de l'Ouest et de l'Est, du tiers-monde, ou encore l'ancien chef du gouvernement australien, M. Malcom Fraser.

N'y a-t-il pas quelque paradoxe, pour un ancien secrétaire général des Nations unies, à présider ce genre de réunion ? Ne faudrait-il pas y voir l'aveu que l'ONU ne remplit pas totalement sa mission ? *« Le travail considérable accompli dans le cadre des Nations unies n'exclut aucunement les rencontres personnelles*, répond M. Waldheim. *De toute façon, on ne fera jamais trop pour développer la connaissance et la compréhension mutuelles. Mais, en tant qu' « anciens », nous avons une liberté de manœuvre et de ton nouvelle, et des relations que nous comptons bien mettre à profit pour faire avancer des propositions précises. »*

Le Conseil interaction s'intéresse à la fois aux relations Est-Ouest et au dialogue Nord-Sud. C'est dire qu'*a priori* peu de domaines de l'actualité diplomatique, militaire et économique échappent à sa compétence... Parmi les rapports attendus lors de cette session parisienne : celui de M. Chaban-Delmas. L'apôtre de la coexistence pacifique en Aquitaine fera part à ses collègues de son analyse sur la réduction des armements dans le monde.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Conseil interaction, 1, United Nations Plazza, New-York NY 10017. Ou : Canofagasse, 5 1010-Vienne.



هكذا من الأصل

EUROPE

RFA

LEUR CARBURANT PRÉSENTANT DES RISQUES

L'implantation des Pershing-II est suspendue

De notre correspondant

Bonn. – Le déploiement des missiles Pershing-II américains en Allemagne fédérale restera suspendu en attendant leur modification, pour éviter le renouvellement de l'accident qui s'était produit le 11 janvier dernier sur la base nméricaine d'Heilbronn. Trois soldats américains avaient été tués, et seize autres brûlés, an cours du montage d'un missile dont le carburant s'était brutalement enflammé.

Ces mesures, qui ne remettent pas en cause le principe du déploiement, ont été révélées mercredi 24 avril, à Bonn par les membres de la commission de la défense du Bundestag, informés officiellement des résultats de l'enquête menée aux Etats-Unis pour déterminer les causes de l'accident. Une résolution des membres sociaux-démocrates de la commission de la défense, exigeant le gel formel du déploiement, a été repoussée par la majorité, bien que le représentant du parti libéral, le député Feldmann, se soit lui-même inquiété de la fiabilité du système.

D'après les experts, l'accident est à imputer à un phénomène d'électricité statique. Les recherches ont montré que le carburant utilisé pour les Pershing était sensible à des températures basses et à de faibles degrés d'humidité dans l'air, à des décharges d'électricité statique. Ces conditions étaient réunies lors de l'accident. Les tests ont fait apparaître un type de réaction qui était jusqu'à présent inconnu des spécialistes. Ceux-ci vont devoir modifier la formule du carburant avant toute remise en service des Persbing.

Les responsables américains et ouest-allemands ont réaffirmé qu'il n'y avait eu à aucun moment danger d'accident nucléaire, ni même d'irradiation, les têtes nucléaires étant stockées à part en temps de paix. Ces propos rassurants ne suffiront pas à convaincre de la crédibilité d'un système qui depuis ses tout premiers tests, a toujours fait preuve d'une grande fragilité.

Les responsables ne semblent pas cependant avoir grand-chose à redouter. Le temps des grandes manifestations pacifistes de l'automne 1983 contre le déploiement des Pershing-II est révolu. Même si le mouvement pacifiste a démontré une nouvelle fois à Pâques que la question restait sensible, il n'a plus la force, aujourd'hui, de déclencher une mobilisation susceptible de gêner à nouveau le gouvernement de Bonn.

HENRI DE BRESSON.

Belgique

Les huit parlementaires écologistes arrêtés ont été libérés

De notre correspondant

Bruxelles. – Les buit parlementaires écologistes emprisonnés le 22 avril pour avoir pénétré de façon illicite dans la base de Florennes, où sont entreposés des missiles de croisière (*le Monde* du 25 avril), ont été remis en liberté le mercredi 24 à la suite d'une intervention énergique du Parlement belge.

La Cbambre comme le Sénat nvaient requis la « *suspension de détention* » jusqu'à la fin de la session parlementaire. Cette décision, toutefois, ne préjuge pas la suite des poursuites à l'égard de parlementaires arrêtés en flagrant délit et privés ainsi de leur immunité.

Le cas du dépnté européen, qui figurait parmi les buit parlementaires arrêtés, M. François Roelants du Vivier, a été résolu avec la même diligence : M. Pflimlin, président de l'Assemblée de Strasbourg, était intervenu auprès du ministre belge des affaires étrangères, M. Leo Tindemans.

A sa sortie de la prison de Lantin, dans la périphérie de Liège, l'un des députés écologistes, M. Olivier Deleuze, a protesté contre le fait que les représentants de sa tendance n'aient pas obtenu l'autorisation de visiter la base de Florennes, alors que ce privilège a été offert aux membres de la commission de défense de la Chambre. Comme on leur avait ainsi « *fermé la porte* », les députés et sénateurs écologistes nvaient résolu d'entrer sur la base de Florennes en passant « *par la fenêtre* ».

J. W.

Pologne

DIX JOURS APRÈS SON ARRESTATION

Un Suisse est accusé d'avoir aidé un éditeur clandestin, lui aussi arrêté

Dix jours après l'arrestation à Varsovie d'un enseignant suisse, M. Clive Loetscher, les autorités polonaises ont fait savoir mardi 23 avril que l'intéressé était accusé d'avoir « *aidé dans ses activités illégales* » un militant clandestin de Solidarité, Czeslaw Bielecki – responsable d'une des principales maisons d'édition clandestine – CDN (*le Monde* du 17 mars).

M. Bielecki a lui-même été arrêté le 13 avril, selon ses amis, et les deux arrestations semblent étroitemem liées – ce qui pourrait expliquer le silence longtemps maintenu par les autorités sur ces deux affaires. L'ambassade de Suisse à Varsovie elle-même n'a été informée de la détention de M. Loetscher que quatre jours après son interpellation, et le consul de Suisse n'a pas été antorisé à lui rendre visite à la prison de Varsovie avant le mercredi 24 avril. Quant à l'arrestation de M. Bielecki, elle s'est déroulée de manière particulièrement brutale, selon le récit qu'en donne le dernier numéro de l'hebdomadaire clandestin *Tygodnik Mazowsze* : l'éditeur indépendant, – qui vivait dans la clandestinité depuis le coup de force de décembre 1981 – a été arrêté en pleine rue par une vingtaine de policiers, en compagnie d'une amie, Mme Maria Twardowska. Selon des témoignages rapportés par l'hebdomadaire, on l'a entendu, alors qu'il avait le visage recouvert d'un torchon maculé de sang et recevait des coups de matraque, « *crier son nom, son pseudonyme de militant clandestin et son appartenance à Solidarité* ». Ce n'est pas la première fois que les militants arrêtés dans des lieux publics crient pour alerter les passants, afin d'éviter que leur « chute » ne reste ignorée de leurs proches.

D'antre part, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), dont le siège est à Bruxelles, n reçu une lettre de M. Lech Walesa dans laquelle le président de Solidarité dénonce « *les pressions de toutes sortes, y compris le chantage et la corruption* », exercés, selon lui, en Pologne pour contraindre les travailleurs à adhérer aux nouveaux syndicats mis en place par les nutorités. « *Je peux personnellement témoigner*, écrit M. Walesa, *de l'existence d'un document adressé à la direction de ma propre entreprise* [les chantiers navals de Gdansk] *lui donnant instruction de faire adhérer, avant la fin du mois, 50 % de tout le personnel au nouveau syndicat gouvernemental.* » – (AP, AFP.)

La célébration en France du 70e anniversaire du génocide des Arméniens de Turquie

Deux manifestations à Paris

La communauté d'origine arménienne de France, la plus importante d'Europe occidentale avec ses quelque 300 000 représentants a célébré le mercredi 24 nvril le soixante-dixième anniversaire du génocide de 1915 en Turquie, qui avait commencé par l'arrestation d'intellectuels à Constantinople et s'était poursuivi par des massacres et une déportation massive de population, provoquant la mort de plusieurs centaines de milliers de personnes.

En particulier, deux manifestations, partant de l'Etoile, ont en lieu à Paris en fin d'après-midi, l'une se dirigeant vers le consulat, et l'nutre vers l'ambassade de Turquie. Elles ont réuni plus de 3 000 personnes.

A Lyon, le nouveau cardinal, l'archevêque Mgr Decourtray, a concélébré un office avec les représentants de l'Eglise arménienne apostolique à la primatiale Saint-Jean. « *Les chiffres du génocide sont effrayants dans leur froideur impitayable*, a déclaré le prélat. *La justice requiert une réparation. Et comment les modalités de cette réparation pourraient-elles être envisagées si les faits ne sont pas reconnus ? La République fédérale d'Allemagne vient de donner au monde un grand exemple en sanctionnant ceux qui nient l'existence d'exactions nazies contre les juifs. La justice requiert que le peuple arménien, malgré la terrible amputation humaine et territoriale qu'il a subi en 1915, vive et retrouve sa place dans le concert des nations et des civilisations.* »

Une conférence de presse a été organisée à Paris par le mouvement Dachnak (Fédération révolutionnaire arménienne, qui revendique l'étiquette « *socialiste* »). Ses organisateurs ont indiqué avoir de « *fortes présomptions* » que le gouvenement turc est « *sinon l'exécuteur du moins l'inspirateur* » des attentats et enlèvements perpétrés ces derniers mois contre certains de leurs dirigeants à Beyrouth – le plus récent le 23 avril.

Il a été fait état, de façon plus générale, de vives pressions exercées par la Turquie sur les autres gouvernements européens, et d'abord sur celui de Paris, en vue d'infléchir toute attitude favorable à la « *cause arménienne* ». Selon M. Henri Papazian, porte-parole du Dachnak, ces pressions ont partiellement abouti, puisque, à Paris au moins, des entraves ont été apportées à certaines des manifestations prévues pour la célébration de ce soixante-dixième anniversaire (la pose symbolique d'une première pierre d'un monument commémoratif n'a pas été autorisé place du Canada).

L'organisation de manifestations distinctes dans la capitale a été expliquée par le fait que l'ensemble de la communauté ne partage pas les vues du Dachnak sur la nécessité d'obtenir par-delà la reconnaissance par la Turquie du fait même du génocide de 1915 (1) celle du droit des Arméniens à une restitution de tous leurs territoires historiquement spoliés, d'abord par la Russie, puis par la Turquie.

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a fait parvenir au Dachnak un télégramme exprimant sa « *sympathie et sa solidarité* » à l'occasion du soixante-dixième anniversaire des massacres de 1915.

M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a déclaré que la France « *regrette l'interprétation donnée par le gouvernement turc des événements de 1915, mais ne saurait le tenir pour responsable d'actes commis il y a soixante-dix ans* ».

(1) Ankara a toujours nié la réalité du « génocide ». Il y aurait eu une déportation massive de population pour des raisons de sécurité militaire ; au cours de ce transfert, admet seulement la Turquie, des dizaines, voire des centaines de milliers d'Arméniens seraient décédés, de maladie pour l'essentiel.

A TRAVERS LE MONDE

Egypte

- NOUVELLE MINES EN MER ROUGE ? – Un cargo panaméen a coulé mardi 23 avril en mer Rouge, apparemment après avoir heurté une mine, a annoncé mercredi la Lloyd's à Londres. Le *Mariner II* a en effet sombré à la suite de l'explosion d'un « objet inconnu » contre la coque. L'équipage du cargo a été recueilli par un porte-conteneurs belge qui l'a débarqué à Djeddah. L'incident survient sept mois après la dernière d'une série d'explosions sous-marines signalées dans la région, à la suite desquelles avait été organisée en vain une opération internationale de dragage de mines. – (*Reuter.*)

Inde

- L'INDEMNISATION DES VICTIMES DE BHOPAL. – Le président de la compagnie américaine Union Carbide, M. Warren Anderson, a accusé, mercredi 24 avril, le gouvernement indien d'avoir « *rejeté sur-le-champ* » et sans fournir de motif, une offre financière de sa compagnie destinée à venir en aide aux victimes de la catastrophe de Bbopal. M. Anderson n'a toutefois pas précisé le montant de la somme offerte au gouvernement indien. Selon des informations non confirmées, elle pourrait s'élever à 200 millions de dollars. – (*AFP.*)

Portugal

- MANIFESTATION EN FAVEUR D'OTELO DE CARVALHO. – Plusieurs centaines de personnes ont, à l'occasion du onzième anniversaire de la « révolution aux œillets » veillé toute la nuit du 24 au 25 avril devant la prison militaire de Caxias, près de Lisbonne, pour manifester leur sympathie au lieutenant-colonel Otelo de Carvalho, qui y est emprisonné. Celui qui fut le « cerveau militaire » du « mouvement des capitaines » contre la dictature néo-salazariste de Marcelo Caetano est détenu depuis près d'un an pour sa participation alléguée au mouvement de guérilla urbaine FP 25. Parmi les manifestants figuraient de nombreux anciens prisonniers politiques qui avaient retrouvé la liberté le 24 avril 1974 à la faveur du soulèvement des forces armées. L'officier devrait être jugé très prochainement. Des manifestations officielles devraient avoir lieu ce jeudi pour commémorer la « révolution des œillets ». – (*Reuter.*)

Zambie

- NOMINATION DES NOUVEAUX PREMIER MINISTRE ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNIP. – MM. Grey Zulu, secrétaire d'Etat à la défense et à la sécurité, et Kebby Musokotwane, ministre de l'éducation et de la culture, ont été nommés respectivement secrétaire général du Parti unifié national de l'indépendance (UNIP) et premier ministre, par le président Kenneth Kaunda. Ils succèdent à MM. Humphrey Mulemba et Nalumino Mundia qui étaient tous deux en place depuis sept ans et qui doivent être nommés ambassadeurs. – (*AFP, Reuter.*)

PROCHE-ORIENT

Liban

AVEC UN MOIS D'AVANCE

L'armée israélienne a achevé la deuxième phase de son retrait mais garde le contrôle de Tyr

De notre correspondant

Jérusalem. – Le rideau se lève sur le dernier acte de la guerre d'Israël au Liban. En une demi-journée de printemps, fraîche et ensoleillée, l'armée de Jérusalem a abandonné, mercredi 24 avril, les précieuses positions stratégiques conquises, chèrement parfois, en juin 1982 : Jezzine, l'ouest de la Bekaa, le lac Karoun, le mont Barouk. En quelques heures, Tsahal a évacué 750 kilomètres carrés, soit 8 % du territoire libanais et pris congé sans cérémonie de quelque 60.000 habitants.

L'étape la plus délicate du redéploiement israélien, face aux lignes syriennes, dans la Bekaa, a été franchie sans heurt. La seconde phase du plan de retrait s'est donc achevée avec un mois d'avance sur le calendrier initial, et de manière symbolique le jour même où l'Etat hébreu honorait la mémoire de ses 13 000 soldats morts au combat, dont 648 tombés au pays du Cèdre.

Il est un peu plus de 4 heures, mercredi matin, quand la radio grésille sur le mont Barouk et donne l'ordre aux hommes de la 14e brigade de plier bagages. Ce sera vite fait. Car depuis plusieurs jours déjà, il ne reste plus aucun matériel sur cette crête à 2 000 mètres, d'où l'armée israélienne avait joui pendant près de trois ans d'une vue imprenable à la fois sur le Chouf, sur Beyrouth, sur les batteries de missiles syriennes, et jusqu'à Damas, distante de 40 kilomètres.

Le démontage des équipements lourds, notamment de la coûteuse station radar installée au sommet, avait commencé dans la neige début mars. Au fil des semaines, les excavatrices détruisirent les casemates, tandis qu'on transportait vers l'arrière la logistique propre à toute armée d'occupation : appareils de chauffage, réservoirs à eau, meubles. Mercredi, avant l'aube, les soldats sur le départ n'ont plus eu qu'à rouler leurs sacs de couchage et à plier les cartes d'état-major. Les dernières latrines, aspergées d'essence, sont incendiées. A 6 heures, les chars et les transports de troupes M-113 s'ébranlent vers le sud, « couverts » par les hélicoptères Cobra.

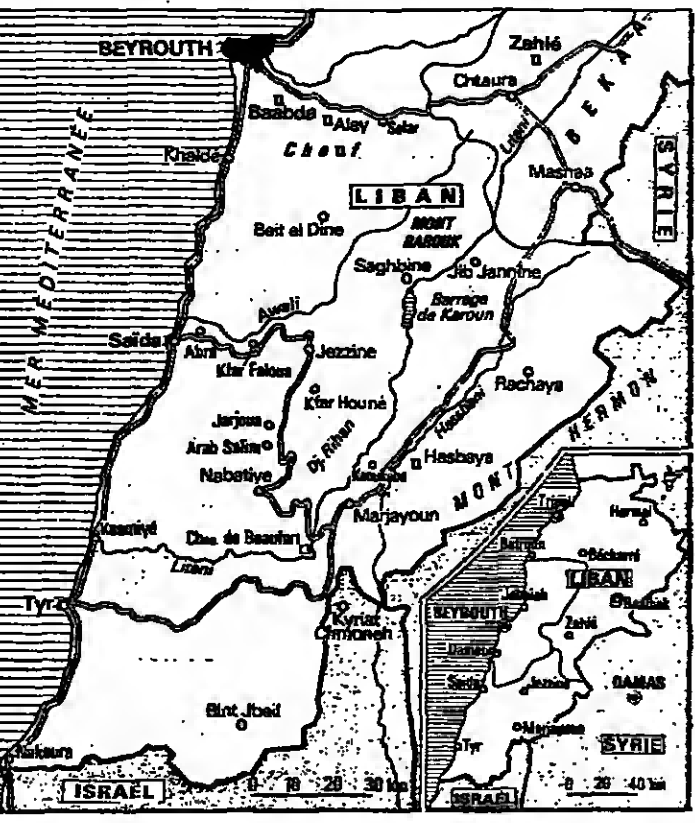
Les mêmes scènes se répètent dans tout le « *secteur nord-est* ». Ici et là, les soldats allument, pour marquer leur joie, des grenades fumigènes rouges ou vertes. Des rameaux d'olivier ornent les longs canons de 175. Comme ce fut le cas, il y a deux semaines, lors de l'évacuation du « triangle de Nabatieh », une pluie de tracts rédigés en arabe mettent en garde la population contre toute future complicité avec les ennemis d'Israël.

Renforcer les protections frontalières

A 11 heures pile, les convois s'immobilisent. Dans leurs camions, les chauffeurs écrasent leur klaxon pendant les « deux minutes du souvenir ». Au même instant, les sirènes retentissent dans toutes les villes d'Israël. Au groupe de journalistes venus à leur rencontre, les militaires expriment une satisfaction teintée d'amertume. A Kaoukaba, le sergent Amos, vingt-deux ans, originaire d'Holon, dit : « *J'étais parmi les premiers à rentrer au Liban le 6 juin 1982. Jamais je n'aurais cru devoir y rester trois ans.* »

Le soldat Amnon, trente-huit ans, réserviste, habite Nazareth : « *Cette guerre était une grosse erreur. Nous ne pouvions pas la gagner.* » Arie, vingt-huit ans, étudie à l'université hébraïque de Jérusalem : « *Heureusement*, dit-il, *aucun dirigeant ne pourra plus à l'avenir déclencher une guerre sans le consentement de la majorité des Israéliens.* » A Kfar-Anna, le colonel Zvika : « *Israël est fort quand son peuple croit à ce qu'il fait. Sur le mont Barouk et dans cette guerre, on n'y croyait plus.* »

Le retrait du « secteur nord-est » donna lieu mercredi à une demi-



surprise. En effet, contrairement à ce que la presse israélienne laissait entendre ces derniers jours, l'armée n'a pas évacué la région de Tyr. Elle le fera « *dans le cadre de la troisième phase de redéploiement* », a indiqué M. Yitzhak Rabin, ministre de la défense. Ceci est d'ailleurs conforme au scénario de repli initial adopté le 14 janvier par le cabinet d'union nationale.

Certains avaient pourtant cru que, dans sa hâte, Tsahal évacuerait la région de Tyr dès cette semaine. Sans doute l'armée a-t-elle envisagé cette option sans la retenir au bout du compte, préférant garder aussi longtemps que possible sous son contrôle le port de Tyr et le pont de Kasmiyé, qui enjambe la rivière Litani, à 3 kilomètres au nord de la ville. Cette région, où ne subsiste aucun équipement lourd, peut être évacuée à tout moment.

En attendant de se replier sur la frontière internationale, début juin au plus tard, l'armée continuera d'occuper une zone de 1 250 kilomètres carrés, soit environ 11 % du territoire libanais, où vivent quelque 235000 personnes, dont plus de la moitié (135000) sont chiites. Les autres communautés se répartissent ainsi : 40 000 Palestiniens, 35000 chrétiens, 15000 druzes, 10000 sunnites. La nouvelle ligne israélienne serpente à une distance de la frontière variant de 10 à 25 kilomètres. Elle longe le Litani, passe à l'est de Nabatieh, puis bifurque au sud de Kfar-Houné avant de rejoindre la frontière syrienne.

« *Nous allons maintenant attendre un certain temps avant de bouger à nouveau* », a annoncé M. Rabin. Israël profitera de ce répit de quelques semaines pour achever de renforcer les protections frontalières tout en épiant les moindres faits et gestes des Syriens. La sécurité des quelque 110000 Israéliens vivant le long de la frontière exige de moderniser à grands frais, sur une distance de 120 kilomètres, les postes d'observation et le système d'alerte électronique.

Dans l'immédiat, Israël paraît craindre des troubles à Jezzine. En quittant mercredi cette ville chrétienne de 15000 habitants, contrôlée par son alliée, l'Armée du Liban-Sud, Tsahal a laissé un sentiment d'inquiétude parmi la population qui, sur ses balcons, assistait à son départ. Le général Uri Orr, commandant de la région nord, a toutefois exclu que l'armée retourne à Jezzine pour y voler au secours des chrétiens. Israël a déclaré mercredi tenir le gouvernement libanais pour « *totalement responsable* » de ce qui arriverait dans les régions évacuées.

Le principal souci de l'Etat hébreu concerne naturellement l'armée syrienne qui, estime-t-on ici, dispose dans ce « ventre mou » qu'est la Bekaa, de quelque quarante mille hommes et mille cent chars. Comment réagira-t-elle au repli israélien ? Pour Jérusalem, l'« *écart géographique* » créé mercredi vise à « *réduire les risques de friction* » avec les forces syriennes. Les deux armées ne sont plus nez à nez dans la Bekaa. Pour combien de temps ?

Les troupes de Damas, estime-t-on généralement ici, vont reconquérir certaines des positions abandonnées à Israël en 1982. « *Les Syriens vont sans doute bouger un peu* », prédisait mercredi un officier interrogé sur le terrain. Outre une avancée vers le sud, l'armée de Damas pourrait aussi « ramper » vers le nord-ouest pour mieux contrôler la route de Beyrouth, qui échappe désormais à toute surveillance directe d'Israël. Mais on ne s'attend pas que Damas renforce ses effectifs dans la Bekaa. La Syrie préférera plutôt encourager ses nombreux obligés à poursuivre leurs harcèlements contre Tsahal.

Les dirigeants israéliens ont malgré tout rappelé Damas à la prudence. « *La Syrie cherchera à consolider son emprise sur le Liban*, a souligné M. Rabin, *mais elle sait jusqu'où elle peut aller. Israël ne restera pas passif si elle franchit certaines limites. Nous serons vigilants afin d'empêcher un bouleversement dans les régions évacuées. Nous sommes prêts à toute éventualité.* » Toutefois, selon le général Orr, « *Israël n'a pas vraiment fixé de ligne rouge aux Syriens* ».

D'un bout à l'autre, la journée de mercredi aura été riche en symboles. Dans la matinée, on apprenait le décès, à Haïfa, du juge Yitzhak Kahane, l'homme qui donna son nom, en février 1983, à l'accablant rapport sur les massacres de Sabra et de Chatila. Dans la soirée, on annonçait que le soldat Barouk Stern, vingt ans, avait succombé à ses blessures. Alors que la Journée du souvenir avait laissé la place à l'allégresse des cérémonies anniversaires de l'indépendance, il devenait le six cent quarante-huitième Israélien mort au Liban. La guerre continuait.

M. Karamé retire sa démission sous la pression de Damas

De notre correspondant

Beyrouth. – Les autorités syriennes ont imposé aux dirigeants des trois communautés musulmanes – sunnite, chiite et druze réunis à Damas un accord rétablissant une coopération concrétisée par le retrait de la démission des ministres sunnites. Au Sud, l'armée israélienne laisse dans la portion de territoire qu'elle vient d'évacuer une situation plus explosive que jamais : pour la première fois, en effet, l'armée du Liban-Sud du général Lahd, création d'Israël, ne s'est pas retirée dans son sillage, demeurant à Jezzine. Cela alors que, tout près de là, le retrait unilatéral des Forces libanaises (chrétiennes), qui ont rapatrié à Beyrouth 450 miliciens (240 seulement selon leurs adversaires) non originaires du Sud, n'a pas produit l'apaisement espéré. Après une relative accalmie de vingt-quatre heures, les médias des Forces libanaises annoncent que les villages chrétiens surplombant Saïda, dont les jeunes gens bien armés et équipés sont toujours à leurs positions de combat, ont été les cibles de bombardements et d'une incursion attribués aux Palestiniens.

En se retirant du Sud, les Forces libanaises y ont réglé leur problème, mais n'ont pas résolu celui du Sud en entier.

La première brigade de l'armée libanaise – celle que l'on appelle là « brigade syrienne » tant elle est sous la coupe de Damas – a timidement pris position dans la Bekaa-Ouest et dans la zone druze de Rachaya, mais, dans ce dernier secteur, avec une forte présence des miliciens du PSP de M. Walid Joumblatt.

Le sort de Jezzine de ses environs demeure flou. La 1re brigade est censée faire mouvement dans les vingt-quatre heures vers cette localité, mais pour l'instant c'est l'armée du Liban-Sud du général Lahad qui s'y trouve encore. Craignant que leur village ne devienne un champ de bataille, comme Saïda et sa banlieue, les habitants de Jezzine ont informé le général Lahad qu'ils ne voulaient pas de lui.

A Damas, il a fallu quatre réunions dirigées de main ferme par le vice-président syrien, M. Khaddam, et une intervention directe du président Assad pour aboutir à un compromis entre musulmans libanais, qui ne donne que très partiellement satisfaction aux sunnites. Ceux-ci se considèrent comme les victimes de l'opération menée par les chiites d'Amal et les druzes du PSP la semaine dernière, et qui était, à l'évidence, agréée par Damas.

Les sunnites ont dû se contenter du rétablissement de la 6e brigade de l'armée et des forces de sécurité intérieure dans leurs prérogatives à Beyrouth-Ouest, avec constitution d'un comité de sécurité présidé par le commandant de cette brigade, qu'ils récusent parce qu'elle est « *trop chiite* » à leurs yeux, obéissant aux ordres de M. Berri. De plus, la force commune Amal-PSP demeure comme « force d'appoint ». Autant dire que, sur le terrain, le pouvoir de la communauté sunnite demeure, après les assises de Damas, ce qu'il était devenu à la suite des événements de la semaine dernière : quasi nul.

Le premier ministre, M. Karamé, et le ministre de l'éducation, M. Hoss, les deux sunnites du gouvernement, n'en ont pas moins dû revenir sur leur démission.

LUCIEN GEORGE.

LA GUERRE DU GOLFE

Le président Saddam Hussein annonce la prochaine reprise des bombardements en Iran

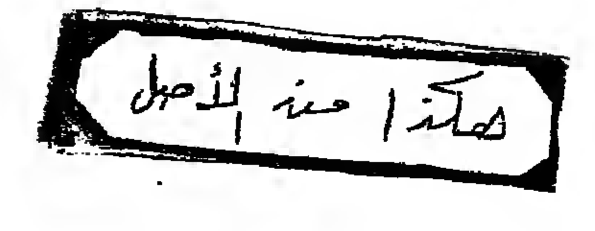
Le président irakien Saddam Hussein a annoncé, mercredi 24 avril, que l'Irak « *reprendra le bombardement d'objectifs sélectionnés en profondeur du territoire iranien quelques jours après la clôture de la conférence islamique populaire* », qui se tient actuellement à Bagdad.

S'adressant à la conférence, dont les travaux, ouverts lundi, devaient se terminer ce jeudi 25 avril, le chef de l'Etat irakien a précisé que l'arrêt des bombardements en Iran n'avait pas été décidé conformément à un accord préalable, mais « *en signe de respect* » pour la conférence, qui groupe des religieux et écrivains islamiques du monde entier. Les derniers raids irakiens en Iran datant du 11 avril, et la « guerre des villes » entre les deux pays connaissait depuis lors une accalmie.

De leur côté, les autorités iraniennes ont proposé mercredi une libération progressive des prisonniers de guerre détenus en Iran et en Irak, en commençant par les invalides, les jeunes et ceux capturés il y a plus de deux ans. Dans un communiqué diffusé par la radio, le ministère iranien des affaires étrangères formule cette proposition en insistant sur le fait que chacun des deux pays devrait libérer un nombre égal de prisonniers.

Téhéran avait jusqu'à présent refusé le principe d'une telle libération, en raison de l'écart entre le nombre des prisonniers – dix mille Iraniens environ en Irak, cinquante mille Irakiens en Iran, selon les estimations du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le ministère iranien demande en outre aux organisations internationales de l'aider à mettre en place un tel programme et annonce la libération « *unilatérale* » de quarante-sept invalides irakiens, la semaine prochaine, par l'entremise du Croissant-Rouge turc. – (*AFP.*)

● *Deux Japonais enlevés par des Kurdes.* – Deux ingénieurs des télécommunications de nationalité japonaise travaillant dans le nord de l'Irak ont été enlevés par des guérilleros kurdes, a annoncé la NEC Corporation, une firme électronique dont le siège est à Tokyo. Les deux ingénieurs, ont été enlevés sur leur lieu de travail dans le Kurdistan méridional près de la frontière entre l'Irak et la Turquie, le 7 avril. – (*AFP.*)



AMÉRIQUES

Pérou

Le président de la commission chargée du contrôle de l'élection présidentielle grièvement blessé dans un attentat

Lima. — Le président du Conseil national des élections, M. Domingo Garcia Rada, a été victime le mercredi 24 avril d'un attentat au cours duquel il a été atteint d'une balle en plein front. Les chirurgiens qui l'ont opéré décrivent son état comme « *très délicat* ». Sa voiture, interceptée par trois véhicules à proximité de son domicile, dans le quartier résidentiel de San-Isidro, a été attaquée au pistolet mitrailleur par cinq jeunes gens. Le chauffeur et un garde du corps ont été également grièvement blessés.

M. Garcia Rada, magistrat de soixante-quatre ans, venait de superviser l'élection présidentielle du dimanche 14 avril. Une élection « *absolument impartiale* », comme l'ont reconnu tous les hommes politiques, et qui allait permettre un transfert démocratique du pouvoir. Un événement pour le Pérou, où les bruits de bottes sont fréquents ; il faut remonter à presque un demi-siècle pour trouver une expérience comparable...

M. Garcia Rada avait joué un rôle identique et de manière également irréprochable lors des élections municipales de novembre 1980, puis de novembre 1983. Lors de la dernière consultation, M. Alan Garcia, leader de l'APRA, le parti populaire et centriste, avait, comme on sait, frôlé la majorité absolue. Son élection n'a cependant pu être proclamée dès ce premier tour.

En effet, une loi adoptée en février par la majorité parlementaire a modifié la Constitution, et, pour la première fois dans l'histoire du pays, les votes nuls et blancs sont pris en

De notre correspondante

considération. Dans ces conditions, environ 56 % des suffrages sont nécessaires à Alain Garcia pour l'emporter. M. Alfonso Barantes, dirigeant de la Gauche unie et qui est arrivé en seconde position, a bien envisagé de se désister pour « *assurer le triomphe de la démocratie* », mais la coalition marxiste n'a pas encore fait connaître sa décision finale.

Eviter un second tour ?

Tenant en compte cette situation, le président du Conseil national des élections se préparait mercredi à étudier une « sortie » légale qui permette d'éviter le deuxième tour. En effet, le Conseil national des élections a la possibilité de ne s'en tenir qu'à la Constitution elle-même, et d'ignorer la loi qui vient de la modifier... Ce serait une sortie « élégante » que préconisent aussi bien l'armée, les juristes, la droite, le centre, et même certains leaders de gauche.

Un second tour serait sans surprise, puisque M. Alan Garcia est assuré d'un triomphe écrasant (70 ou même 75 % des suffrages), mais il entraînerait une dépense de plus de 3 millions de dollars... (une fortune pour un pays en banqueroute) et d'inutiles frietinns entre deux candidats populaires qui présentent une solution de rechange après des décennies de pouvoir monopolisé par la droite.

L'attentat contre Domingo Garcia Rada a été vinlemment condamné par tous les partis politiques, qui voient dans ce geste « *un acte criminel et désespéré des guérilleros de Sentier lumineux, qui ne sont pas parvenus à entraver le déroulement des élections du 14 avril comme ils l'avaient annoncé* ».

Désespérés, les sendéristes ? Il semble bien effectivement qu'ils aient encaissé de durs revers ces derniers mois, non seulement dans leur bastion des Andes, à Ayacucho, où, depuis plusieurs mois, ils ont dû se replier devant la contre-attaque des groupes paramilitaires, mais aussi dans la capitale, où de nombreux cadres ont été faits prisonniers, alors qu'ils préparaient une réunion de leur comité central et le boycottage des élections. Là, il s'agirait d'une infiltration par les services de renseignement.

Ces revers sont d'antant plus cuisants que la campagne d'intimidation pour empêcher les paysans de voter — en confisquant des cartes d'électeurs, en les frappant du marteau et de la faucille, en barrant les routes, en n'hésitant pas à sectionner les phalanges des votants et même de deux enfants — a été un échec total. La participation au scrutin a atteint un niveau historique, et le nombre de votes nuls ou blancs n'a jamais été aussi infime, bien que les règles de la consultation aient été particulièrement complexes.

Le ministre de la guerre, le général Julian Julia, pense que « *la démocratie a marqué des points* », mais il ne faut pas, pour autant, être « *triomphaliste* ».

NICOLE BONNET.

Le Brésil dans l'attente des réformes

(Suite de la première page.)

La prévision d'un « gouvernement à gauche » s'appuie sur un autre argument. Bien que le système brésilien soit présidentiel, M. Sarney va devoir gouverner avec un Parlement qui sera en mesure d'exiger de lui un partage du pouvoir, conforme de surcroît à la logique démocratique des nouveaux dirigeants. Or, le parti dominant au Congrès est le PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien). « *Et la gauche, au sein de ce parti, n'est peut-être pas majoritaire, mais elle a une influence décisive* » estime Carlos Castello Branco, le chroniqueur politique du *Jornal do Brasil*.

Réfnrme agraire, relèvement des salaires les plus bas, reconnaissance du droit de grève, révision de la législation syndicale : telles sont les revendications immédiate, que M. Sarney devra affronter et satisfaire s'il en a les moyens et la volonté. Son premier test, il le passera avec les métallos de Sao-Paulo, qui vont sans doute reprendre la semaine prochaine la grève commencée il y a deux semaines et interrompue le lundi 22 avril après la mort de Tancredo Neves. Une grève qui est dirigée contre le patronat pauliste, mais qui met aussi à l'épreuve la capacité de négociation du gouvernement.

Exécuteur testamentaire

M. Sarney a déjà mis au point avec le ministre de la planificatinn, M. Joao Sayad, le programme d'urgence que les conseillers de Tancredo Neves avaient proposé avant l'élection du 15 janvier pour venir en aide aux chômeurs et aux affamés. Ce programme sera lancé dans les prochains jours. Il prévoit une extension des repas gratuits dans les écoles et une multiplication des travaux de construction civils pour absorber une partie des chômeurs.

Dans son premier message à la nation, dimanche dernier, M. Sarney a parlé le langage du changement. Il a repris à son compte les nbjectifs du président qui venait de mourir : moralité, austérité, réformes. Il a cité la réfnrme agraire que Tancredo Neves concevait comme une application de la législation existante — le statut de la terre édicté en 1964 par les militaires — mais jamais réalisée. Il a eu cette formule : « *Nul ne peut être heureux dans un pays où des millions de personnes n'ont pas droit au bonheur.* » Il s'est présenté sur tous les points comme l'exécuteur testamentaire de Tancredn Neves, prêt à respecter les engagements souscrits par le PMDB et le Front libéral, les deux piliers de l'Alliance démocratique.

« *Je serai plus grand que moi-même* », a-t-il promis. La dimension du personnage reste un point d'interrngation. Les uns le mesurent à l'aune de son clocher, cet Etat du Maranhan dont il a été le gouverneur de 1965 à 1970. Plutôt un bon gouverneur à ce qu'on dit. Les autres voient en lui un habile politique, un bon technicien de parti mais pas davantage. Personne ne parle de lui comme d'un hnmme d'Etat. Cultivé, écrivain et poète à ses heures, ayant même gagné l'habit d'« immortel » (dans une Académie de quarante membres, comme son modèle français), M. Sarney passe pour hésitant dans l'action. « *Il faut le pousser* », disent ceux qui le connaissent.

Bref, à moins d'être « *plus grand que lui-même* », il gagnera certainement à partager le pouvoir. Il a déjà annoncé qu'il ne gouvernerait pas par décrets-lois, ce qui est un premier pas dans ce sens. On s'attend qu'il confirme dans un premier temps les ministres choisis par Tancredo Neves.

La bataille des prochaines semaines se livrera autour du ministre des finances, M. Francisco Dornelles. La gauche du PMDB accuse cet ancien directeur des impôts de n'être qu'un technocrate prêt à sacrifier l'emploi et la croissance à l'assainissement des finances publiques et à un nouvel accord avec le FMI et les créanciers étrangers. Elle lui reproche aussi de s'opposer, par orthodoxie financière, aux réformes sociales nécessaires. M. Dornelles s'est défendn contre une telle accusation : « *Je suis convaincu*, a-t-il répliqué, *que l'Etat doit s'occuper de ce qui lui appartient en propre : la santé, l'hygiène publique, l'éducation, la sécurité, et qu'il doit renoncer à être un Etat entrepreneur.* »

De tels propos semblent indiquer que M. Dornelles est prêt à rejoindre, si on le lui demande, le camp des réformes. Il a déjà annoncé que la remise en ordre financière devait servir — comme le demande la gauche — à orienter le crédit vers les activités créatrices d'empois : l'agriculture et les secteurs tournés vers l'exportation.

Le PDS lui-même n'échappe pas au climat du jour : l'ancien parti croupinn des militaires fait aujourd'hui opposition à l'Alliance démocratique sur le thème des libertés. Il ne veut pas attendre la fnrmatinn de la Cnnstituante en 1986 pour inscrire dans la législation le rétablissement de l'élection directe du président de la République. Et il demande la suppression des pouvoirs exceptionnels accordés au chef de l'Etat en cas de menaces intérieures.

A ceux qui s'étonnent de cette opposition « sur la gauche », le porte-parole du PDS à la Chambre des députés, M. Prisco Vianna, répond : « *Avant, nous étions un parti sous tutelle. Aujourd'hui, nous vivons dans un régime constitutionnel et notre tâche est de le défendre et de le préserver.* »

CHARLES VANHECKE.

Chili

● *La CEE exprime sa « préoccupation ».* — La Communauté économique européenne a exprimé, mardi 23 avril, aux autorités chiliennes sa « *préoccupation* » pour « *la violence qui prévaut dans le pays* », notamment après l'enlèvement et l'assassinat, par des inconnus, de trois opposants en mars dernier. La démarche de la CEE a été effectuée quelques heures après la libération d'une jeune sociologue, Mme Carmen Andrea Hales, qui avait été enlevée et séquestrée, lundi à Santiago, par six inconnus. — *(AFP.)*

Honduras

● *Manœuvres américaines.* — Sept mille militaires américains participent aux manœuvres « Universal Trek 85 » visant officiellement à « *éprouver, de la façon la plus réaliste qui soit, l'efficacité des troupes américaines et honduriennes dans une situation de combat* ». L'exercice simule une invasion aérienne et maritime du Honduras et fait suite aux manœuvres « Big Pine 3 ». Depuis deux ans, les grands exercices militaires américains sont pratiquement ininterrompus dans ce pays. — *(AFP, Reuter.)*

Etats-Unis

Parfum de contestation et de cafouillage autour de la Maison Blanche

Washington. — La Chambre des représentants a confirmé, mercredi 24 avril, son opposition à toute forme d'aide à la guérilla antisandiniste, tandis que grandissait le malaise suscité par le projet de M. Reagan d'aller s'incliner, le 5 mai prochain, dans un cimetière militaire allemand où sont enterrés d'anciens SS.

Le parfum de contestation et de cafouillage qui flotte depuis une dizaine de jours autour de la Maison Blanche ne se dissipe donc pas, alors que s'ouvrent au Congrès de difficiles débats sur le budget — c'est-à-dire sur la réduction d'un déficit qui pourrait frôler l'an prochain les 230 milliards de dollars.

Voulant apparemment reprendre l'offensive, M. Reagan est apparu mercredi soir sur les écrans de télévision pour mobiliser l'opinion en faveur de l'adoption du compromis budgétaire qu'il a négocié avec les sénateurs de son propre parti. Ce plan prévoit de réduire le déficit de 51 milliards, en diminuant drastiquement les dépenses civiles et en li-

De notre correspondant

mitant à 3 %, après inflation, l'élargissement de l'enveloppe du Pentagone.

Au meilleur de sa forme, souriant, calme et persuasif, M. Reagan a utilisé pour plaider son dossier les arguments anti-étatiques et anti-bureaucratiques qui lui ont jusqu'à présent valu le succès. Il reste pourtant à voir si un président en exercice depuis plus de quatre ans peut encore jouer des dénonciations de l'*establishment* politique pour esquiver des responsabilités qui ne lui sont plus étrangères, et obtenir des élus des voix qui se déroberont précisément en raison des prochaines élections parlementaires de 1986.

M. Reagan est certainement applaudi quand il réaffirme qu'il s'opposera à toute augmentation d'impôts malgré le ralentissement de la croissance — auquel il n'a fait aucune allusion. Il reste aussi que les électeurs, les représentants et les sénateurs constatent que le seul budget préservé est celui du Pentagone et que l'austérité tend à la frugalité. En attendant le développement de cette bataille, le secrétaire général et le porte-parole de la Maison Blanche ont indiqué qu'il n'était pas question d'annuler la visite présidentielle au cimetière de Bitburg. Il semble néanmoins que M. Reagan pourrait ne pas déposer de gerbe à cette occasion, et cette possible entorse au rituel reflète l'hésitation croissante de l'entourage présidentiel.

Bénéficiaires de fuites concordantes, le *Washington Post* et le *New York Times* faisaient tous deux état, mercredi, de la détermination de plusieurs des collaborateurs de M. Reagan à obtenir que l'escale de Bitburg, qualifiée de « *désastre* », soit oubliée. M. McFarlane, le conseiller pour les affaires de sécurité nationale, aurait pour sa part écrit au chancelier Kohl pour le prier de trouver une solution de remplacement, et Mme Reagan serait dit-on sensible à cette nécessité.

Il est vrai que, toujours très confortable, le pourcentage d'Américains approuvant l'action de M. Reagan vient de tomber de 60 % en janvier dernier à 54 %, soit le plus bas niveau enregistré par les sondages du *Washington Post* depuis octobre 1983. Passagère ou durable, cette relative érosion de la popularité de M. Reagan n'est en tout cas pas étrangère à la fermeté avec laquelle la Chambre a ignoré l'appel qu'il lui avait encore lancé mercredi, et refusé tout crédit, même humanitaire, aux « contras ».

Pour l'année fiscale qui s'achève à la fin de l'été, les dossiers paraissent maintenant clos, mais la Maison Blanche a d'ores et déjà fait savoir qu'elle demanderait l'année prochaine 28 millions de dollars, et non plus 14, en faveur des « combattants de la liberté ».

BERNARD GUETTA.

SURVIVANT DU GHETTO DE VARSOVIE

M. Marek Edelman écrit au président Reagan

M. Marek Edelman — un des chefs et des très rares survivants de l'insurrection du ghetto de Varsovie en 1943 — a rendu publique une lettre adressée à M. Ronald Reagan où il fait part de la « grande peine » que lui inspire le projet de visite du président américain au cimetière de Bitburg. Ce geste, écrit M. Edelman, « *n'est pas un geste de réconciliation, mais un encouragement à toutes les forces cruelles qui veulent dominer le monde* ».

Depuis plusieurs jours la presse polonaise est remplie d'articles dénonçant le projet du président américain — mais la démarche de M. Edelman est d'une tout autre nature. Sympathisant déclaré de Solidarité — dont il fut un dirigeant actif, — ce cardiologue très respecté, qui réside à Lodz, n'a pas cessé de lutter contre tous les totalitarismes. Il rappelle dans sa lettre qu'il « *s'est personnellement retrouvé face aux SS, qui, au nom d'idées démentielles, ont anéanti des milliers d'innocents, vieillards, femmes et enfants, des nations entières* ». Et M. Edelman d'ajouter : « *Quarante ans plus tard, le monde n'est pas libéré, loin s'en faut, du totalitarisme, et on continue à massacrer des hommes pour des idées, des convictions ou des couleurs de peau.* »

La lutte contre la drogue

PREMIER SOMMET DE « PRÉSIDENTES » A LA MAISON BLANCHE

Washington (AP, UPI). — Mme Nancy Reagan a réuni, les mercredi 24 et jeudi 25 avril, un sommet des épouses de chefs d'Etat à la Maison Blanche et a demandé à ses dix-sept invitées de partager leurs expériences et de chercher une solution commune pour protéger les enfants contre la drogue. Dans cette assemblée figuraient des représentant de pays comme le Canada, la RFA, l'Equateur ou la Malaisie.

« *Nous sommes ici pour une raison, le bien-être de nos enfants. La présence de dix-sept épouses de président venues du monde entier dit clairement que les drogues sont une menace pour nos enfants, quel que soit l'endroit où ils vivent* », a déclaré Mme Reagan.

Pendant ce sommet, M. Carlton Turner, un membre du service de lutte antidrogue, a cité ce qu'il a nommé « *d'horribles* » statistiques concernant l'usage de la drogue chez les jeunes Américains âgés de 12 à 19 ans. Environ 2,7 millions d'entre eux consomment de la marijuana et presque 500 000 utilisent des hallucinogènes où de la cocaïne.

ASIE

Cambodge

L'offre de démission du prince Sihanouk est la conséquence des divergences entre membres de la coalition antivietnamienne

Le prince Sihanouk a confirmé, mercredi 24 avril depuis Pyongyang, qu'il avait, la semaine dernière, écrit au troisième responsable de la coalition khmère anti-vietnamienne, M. Khieu Samphan, pour lui offrir sa démission *(notre dernière édition du 24 avril)* pour la troisième fois depuis 1984. Il demandait, sinon, d'être autorisé à prendre un long congé-maladie.

« *J'ai des problèmes de santé*, dit-il, *et je désire passer ces quelques années qu'il me reste à vivre à terminer la rédaction de mes Mémoires sur les années 1971-1975 et 1978-1979. Tant que je resterai président du Kampuchéa démocratique, je ne pourrai, faute de temps, faire avancer la rédaction de mes Mémoires car je dois visiter beaucoup de pays, voir beaucoup de gouvernements, accorder trop d'audiences et d'interviews.* » « *Mais*, reconnaît-il, *les Khmers rouges s'opposent à ma démission.* »

Le prince manifeste ainsi, à un moment crucial, son mécontentement envers les pays qui soutiennent la coalition. Tout d'abord la Chine, dont on attend toujours la « *seconde leçon* » promise à grand fracas aux Vietnamiens alors qu'ils attaquaient les bases de la résistance khmère, et qui bloque toujours la proposition du prince d'établir des contacts entre les quatre factions cambodgiennes (les trois de la coalition et les Khmers pro-vietnamiens au pouvoir à Phnom-Penh). L'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est : Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande), ensuite, dont il semble mal apprécier les conseils pressants. Les Etats-Unis enfin, qu'il souhaiterait plus agissants.

L'attitude de M. Son Sann

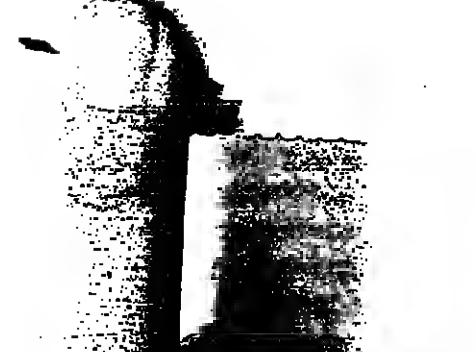
Le prince est aussi passablement énervé par l'attitude du premier ministre, M. Son Sann. Celui-ci, au cours d'une récente réunion du Comité militaire permanent (PERMICO), où se retrouvent les deux organisations de résistance nationaliste, aurait fait présenter une facture de 10 millions de dollars pour la restructuration et l'agrandissement des forces du FNLPK. Cette facture destinée aux Etats-Unis fait suite aux entretiens que M. Son Sann a eus récemment à Washington avec des personnalités de l'administration américaine, dont le secrétaire d'Etat M. Shultz.

Mais, fait-on remarquer dans les milieux de l'ASEAN, les Etats-Unis ont seulement promis de considérer la possibilité d'accorder une aide aux non-communistes (assistance qui se monterait à 5 millions de dollars, et qui doit encore être approuvée par le Congrès). De plus, elle sera partagée entre les deux mouvements nationalistes, et non pas les Khmers rouges.

Le prince, comme du reste certains officiels américains, s'est également étonné de la façon dont, lors de son séjour aux Etats-Unis, M. Son Sann a présenté la résistance nationaliste cambodgienne comme le seul fait du FNLPK, alors que, ces derniers mois, l'armée nationale sihanoukienne fait preuve de plus de vigueur et se montre plus active sur le terrain que ses partenaires de la coalition.

Plus profondément, il faut peut-être voir dans cette offre de démission une façon pour le prince d'exprimer sa frustration devant ce qu'il considère être la rigidité des parties en présence. Les offres faites par Phnom-Penh de le laisser rentrer au Cambodge à condition d'abandonner l'alliance avec les Khmers rouges ne le tentent pas particulièrement. Il sait que, dans le cadre de la Constitution de la République populaire du Kampuchéa (Constitution très semblable à celle du Vietnam socialiste), il ne pourrait au mieux jouer qu'un rôle des plus marginaux.

A Bandung où il assiste aux cérémonies marquant le trentième anniversaire de la conférence afro-asiatique, M. Son Sann a indiqué qu'il avait demandé au prince Sihanouk de revenir sur sa décision.



politique

LA RÉFORME ÉLECTORALE DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La demande de référendum de l'opposition est rejetée

Un ancien président de la République à la tribune de l'Assemblée nationale, l'événement est peu fréquent. Il confirme l'importance que la classe politique attache au changement du mode d'élection des députés, alors même que les électeurs ne paraissent guère passionnés. Constatation qui, à elle seule, réduit singulièrement tous les arguments avancés par l'opposition pour demander un référendum. Quoi qu'en disent ses porte-parole, il s'agit bien, pour eux, d'obtenir *« un vote de censure du président de la République »* puisqu'ils ont fait le nécessaire pour empêcher, à l'automne dernier, un référendum où il leur aurait été difficile d'appeler à voter « non ».

L'intervention de M. Giscard d'Estaing était attendue avec curiosité. Pourtant, ceux qui sont censés être ses « amis » les plus proches, puisque membres du même mouvement politique que lui, ne s'étaient pas déplacés en grand nombre pour l'écouter. Heureusement, ses alliés du RPR étaient là ! Les partisans de l'ancien chef de l'Etat n'ont certainement pas été déçus. Ceux qui n'avaient jamais entendu celui qui fut si longtemps ministre des finances défendre un de ses budgets dans l'hémicycle ont découvert un parlementaire de talent, même si se mêlent à la prestance du débatteur chevronné les ignorances du néophyte, qui lui font, par exemple, prendre le président de la commission des lois pour un ministre !

L'ancien chef de l'Etat a su trouver des arguments nouveaux dans un débat où tout semblait pourtant avoir été rabâché. Tous ne furent pas d'égale valeur. On ne peut reprocher aux socialistes d'aujourd'hui de n'être pas fidèles aux positions de leurs prédécesseurs de 1958 quand les héritiers du gaullisme demandent maintenant ce que de Gaulle avait alors refusé. Mais il est plus difficile de répliquer au député du Puy-de-Dôme quand il demande à la majorité : *« pourquoi avez-vous peur de soumettre aux citoyens un projet que vous croyez si juste ?*

La déception, *toutefois*, se mêlait à l'admiration. Non, M. Giscard d'Estaing n'a pas vraiment changé. Il aime étaler ses compétences, semblant en permanence s'adresser à moins intelligent que lui. C'est toujours désagréable pour les auditeurs, même si c'est vrai. Surtout d'un ancien chef de l'Etat, on pouvait espérer des arguments tirés de sa propre expérience. Il aurait pu ainsi souligner sa difficulté à gouverner quand, à partir de 1976, il ne disposait plus d'une majorité stable à l'Assemblée. Mais c'eût été mettre en cause le RPR...

Pour personne un ancien président de la République ne peut être un député comme les autres. Pas même pour M. Joxe, *qui*, pourtant, ne se laisse pas impressionner facilement. Le ministre de l'intérieur, habituellement si à l'aise à l'Assemblée, sembla pour une fois intimidé. Il en oublia quelques solides éléments de réponse. Pourquoi ne pas faire remarquer à M. Giscard d'Estaing qu'il avait étrangement passé sous silence sa proposition d'il y a à peine plus d'un an d'instituer un système électoral à la proportionnelle pour les départements les plus peuplés — un mécanisme dont le pouvoir a envisagé de s'inspirer, — ce qui aurait sérieusement gêné son promoteur ?

D'autant qu'il y voyait alors un pas vers cette démocratie moderne dont il dit maintenant qu'elle n'est pas compatible avec la proportionnelle.

C'est avec ses « tripes » que M. Joxe a répliqué à M. Giscard d'Estaing. Rien n'y fait. La séance de mercredi soir l'a encore confirmé : celui qui appelle tant de ses vœux une démocratie apaisée, qui ne fasse plus appel à l'irrationnel, ne peut empêcher que, dans ses rapports avec les électeurs, que dans ses relations avec la classe politique la passion l'emporte sur la raison.

THIERRY BRÉHIER.

M. Giscard d'Estaing : pourquoi avez-vous peur des citoyens ?

L'Assemblée nationale a commencé, mercredi 24 avril, en fin d'après-midi, la discussion du projet de loi simple modifiant le mode d'élection des députés. Dans le rapport qu'il présente au nom de la commission des lois, M. Gilbert Bonnemaison (PS, Seine-Saint-Denis) estime que *« ce n'est pas sans raison que les constituants de 1958 ont confié à une loi simple le soin de décider du mode de scrutin »*.

Analysant le projet des députés communistes du proportionnelle avec répartition des voix restantes sièges au niveau national, il affirme que si le mode de scrutin doit être *« juste »*, il doit aussi *« permettre l'émergence d'une majorité »*. Parlant du problème du l'extrême droite, il demande à M. Jacques Toubon, qui, la veille, avait dénoncé l'accroissement de l'insécurité : *« Comprendrez-vous jamais qu'en vous entendant tenter de ramasser des voix sur ce thème, l'électorat pense que, pour faire du lepénisme, autant choisir Le Pen ? »*

Répondant à ceux qui affirment que la proportionnelle supprime la menace de dissolution, M. Bonnemaison explique : *« Toute formation politique qui prendrait le risque de voter plusieurs fois la censure sans avoir les moyens de faire naître une autre majorité aurait une attitude suicidaire »*, car les électeurs ne le lui pardonneraient pas.

Défendant son projet, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, se livre à la critique maintenant bien connue du système majoritaire — *« Injustice, clientélisme, durcissement des antagonismes »*, — évoque *« le véritable scandale du découpage des circonscriptions fait en 1958 dans l'ombre des bureaux selon un recensement de 1954 »* et constate *« l'impossibilité pratique d'un redécoupage »*, pourtant promis dès 1973 par le premier ministre d'alors, M. Pierre Messmer.

Le ministre de l'intérieur précise que la création de quatre-vingt-six sièges de députés supplémentaires par la loi organique ne fait pas de celle-ci une loi organique *« relative au Sénat »*, ce qui donnerait aux sénateurs un droit de veto du seul fait que cela augmente le nombre de leurs électeurs. Il fait en effet remarquer qu'un simple décret créant des cantons accroît lui aussi le nombre des électeurs sénatoriaux.

Puis M. Jacques Toubon défend alors une exception d'irrecevabilité, car il juge le projet contraire à la Constitution, arguant que la représentation proportionnelle va *« déséquilibrer le fonctionnement des institutions »* en ne permettant pas que le gouvernement soit soutenu *« par une sorte d'équilibre entre la confiance présidentielle et la confiance parlementaire »*. Pour le secrétaire général du RPR, cette réforme ne peut être — comme, dit-il, l'a avoué M. Jospin — que le premier pas d'une révision constitutionnelle. Il affirme d'ailleurs que *« la querelle »* remonte *« aux fondements de la Ve République » : « Vous avez combattu les institutions que les Français ont adoptées et que nous avons soutenues. »*

Lui répondant, M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime) s'étonne que l'on puisse soulever l'inconstitutionnalité d'un mode de scrutin, alors que celui-ci ne figure pas dans la Constitution. Prenant de l'avance sur le débat, il fait aussi remarquer que l'adoption de la réforme par le Parlement permettra de la soumettre au contrôle du Conseil constitutionnel, alors que si elle était adoptée par référendum, comme le demande le RPR, cela ne serait pas possible étant donnée la jurisprudence du Conseil.

Après que M. Pierre Joxe eut fait remarquer que l'article 34 de la Constitution confiait à la loi, donc au Parlement, le soin de fixer le mode de scrutin des parlementaires, l'exception d'irrecevabilité est repoussée par 326 voix (PS-PC) contre 160 (RPR-UDF et la plupart des non-inscrits).

Motion référendaire

Le temps étant venu de débattre de la motion du RPR demandant que ce projet de loi soit soumis à référendum, l'Assemblée se livre à une curieuse cérémonie. Le règlement impose non seulement que cette demande soit signée par le dixième au moins des membres de l'Assemblée, mais aussi que la présence effective des signataires soit vérifiée avant qu'elle ne soit mise en discussion. M. Mermaz fait l'appel. M. Claude Labbé ? *« Présent ! »* ; Jacques Chirac ? *« Présent ! »*. Cinquante et une fois la question fut posée. Cinquante et une fois il y fut répondu d'une manière plus ou moins énergique.

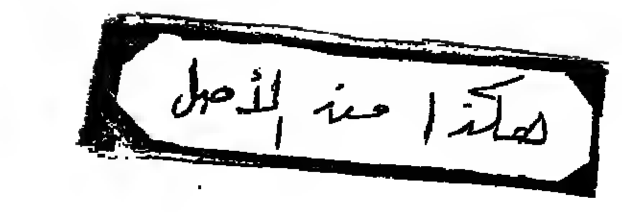
Cette procédure achevée, M. Michel Debré peut monter à la tribune : *« Tout justifie cette procédure solennelle, l'importance du texte »*, car *« la loi électorale est un pilier institutionnel »*. Avec la proportionnelle *« l'Assemblée va devenir une addition de minorités. Le gouvernement sera obligatoirement lié à une coalition combinée, parfois à titre provisoire, au lendemain des élections, et une petite minorité peut devenir l'arbitre (...). La tentation de l'irréalité toujours grande en démocratie prend une ampleur considérable puisque le lien est rompu entre le vote et le gouvernement. »* D'autre part, pour l'ancien premier ministre *« la loi électorale ne peut être détachée d'un ensemble qui est le régime de la Ve République (...). Une Assemblée sans majorité peut altérer sérieusement la liberté d'action de l'exécutif »*. Aussi, si la proportionnelle *« n'est pas rapidement abrogée, sa répétition fera passer la France du camp des démocraties solidement gouvernées au camp des démocraties aléatoires »*. Elle ne peut donc être que *« la première étape d'un changement profond »*, afin de *« revenir au régime des partis »*. Il faut donc, pour laver ce péché, avoir recours au référendum, *« élément de la légitimité de la République »*.

M. Jean-Pierre Michel, député de Haute-Saône, au nom des socialistes, développe une argumentation juridique tout à fait contraire : *« Nous ne voulons pas qu'une conception perverse du référendum s'installe ; il ne doit permettre ni le vote d'un texte de droit commun ni le plébiscite ou un vote de censure »*, car cela serait mettre en pratique une conception bonapartiste du droit constitutionnel. Cette demande n'est donc pour lui qu'une manœuvre politicienne. Puis, rappelant que l'été dernier, lors du débat sur l'école, l'opposition avait demandé un référendum contraire à la Constitution, puis refusé celui que proposait le président de la République, il déclare à la droite : *« Vous pratiquez le référendum comme d'autres dansent le tango. »*

Vint alors le tour de M. Valéry Giscard d'Estaing. Sans notes, il monte à la tribune du Palais-Bourbon pour la première fois depuis qu'il n'est plus ministre des finances. Le nouveau député du Puy-de-Dôme s'adresse à ses *« chers collègues »*. La qualité de l'écoute, les faveurs que lui accorde M. Mermaz, qui lui laisse doubler le temps de parole qui lui est théoriquement attribué, prouvent bien que l'ancien président de la République ne peut être un élu comme les autres.

Fidèle à son habitude, il divise son propos en deux parties, chacune subdivisée en quatre sous-parties. Il est contre le scrutin proportionnel, car il va installer l'*« instabilité politique »* ; la preuve : la dernière Assemblée élue selon ce mode de scrutin, celle du 2 janvier 1956, celle du Front républicain qui était *« proche de la gauche »*, comportait douze groupes et a renversé cinq gouvernements avant d'*« abdiquer son pouvoir constitutionnel entre les mains du gouvernement du général de Gaulle, grâce au ciel »*. Expliquant qu'il aurait aimé répondre aux arguments avancés la veille par le premier ministe *« s'il avait été présent »* pour les écouter, M. Giscard d'Estaing déclare que M. Fabius a fait preuve d'*« un certain cynisme tranquille »*, en expliquant que la stabilité est garantie par l'élection du président de la République au suffrage universel, car la majorité qui soutient le projet, *« c'est le cartel des « non » de 1962 »*, celui qui s'était opposé à cette réforme.

(Lire la suite page 8.)



POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE ET SUR LA COHABITATION

(Suite de la page 7.)

M. Giscard d'Estaing, qui met si souvent en avant ses attaches auvergnates, affirme alors que c'est le travail dans sa circonscription qui donne au député *« sa légitimité profonde »*. Il reproche aussi à la proportionnelle de ne pas permettre un renouvellement du personnel politique, rappelant que l'élection de 1956 n'avait permis l'arrivée au Palais-Bourbon que de 20 % de nouveaux élus, si l'on ne compte pas les poujadistes, alors qu'il y en avait eu 35 % en 1978.

Prenant l'exemple de nos voisins européens, l'ancien chef de l'Etat souligne aussi que ce sont *« les puissances moyennes »* qui utilisent la proportionnelle, alors que *« toutes les grandes puissances démocratiques modernes ont des systèmes majoritaires au comportant une composante majoritaire »*. Enfin, il accuse la proportionnelle de *« flatter les défauts politiques de la France au lieu d'utiliser ses qualités »*. S'adressant à M. Joxe, qu'il appelle *« monsieur le premier ministre par intérim »*, il lui déclare : *« Au lieu de mettre la France sur le toboggan de ses défauts, placez-la sur la trajectoire de ses qualités. »*

Justifiant la demande d'un référendum, le député du Puy-de-Dôme affirme que *« pas une seule association ne peut modifier le régime de désignation de ses dirigeants sans consulter son assemblée générale »*. Il ajoute que le premier ministre ne peut faire appel *« à la modernité »* et se référer à une tradition qui remonte au dix-neuvième siècle. A l'argument que l'introduction de la proportionnelle n'est que la traduction d'une promesse ancienne et réitérée, il réplique que le sujet *« n'a été abordé dans aucun grand débat de la campagne de 1981 »* et ne figure ni dans la déclaration d'investiture de M. Pierre Mauroy ni dans celle de M. Laurent Fabius.

M. Giscard d'Estaing rappelle que le 2 juin 1958, lors de la première lecture du projet de loi qui allait donner le pouvoir constituant au gouvernement du général de Gaulle, un amendement demandant que soit soumis à référendum le choix entre la représentation majoritaire et la représentation proportionnelle avait été voté par les députés socialistes d'alors. *« Pourquoi ne restez-vous pas fidèles à vous-mêmes »*, demande-t-il aux députés socialistes d'aujourd'hui, concluant : *« Si vous êtes profondément convaincus quand vous allez faire œuvre de justice, pourquoi ne posez-vous pas la question à vos compatriotes ? »* Et puisque *« vous avez un référendum rentré »* depuis juillet dernier, *« n'ayez pas peur de la justesse de votre cause »*.

Après que l'ancien président de la République eut regagné son banc, longuement applaudi par toute la droite, alors même qu'il y avait beaucoup plus de RPR que d'UDF présents dans l'hémicycle, M. Parfait Jans redit l'opposition des communistes à un référendum sur ce sujet, refusant toute démarche *« plébiscitaire »*.

M. JOXE : vous n'êtes pas la loi

M. Joxe répond à M. Giscard d'Estaing : *« Vous êtes un homme tourné vers le passé. »* Refusant toute responsabilité dans ce qui s'est passé en 1956, il prend à témoin les députés socialistes présents : *« M. Forni avait 15 ans, M. Boucheron en avait 8... » « Vous faites la leçon à tout le monde (...) Pourquoi donnez-vous des leçons de démocratie ? »*, demande-t-il avant de rappeler les conditions du vote des Français de l'étranger sous le septennat giscardien.

Brandissant *Deux français sur trois*, M. Joxe explique qu'après les versets d'Isaïe mis en exergue de cet ouvrage le prophète a écrit : *« Le peuple que j'ai formé pour moi et qui redira ma louange. »* La conclusion est simple : *« Vous portez le deuil perpétuel (...) Vous vous croyez autorisé (...) à propager le blâme et la louange, à dire la démocratie. Vous n'avez pas ce droit. Vous êtes un membre à vie du Conseil constitutionnel ; vous n'êtes ni la loi ni les prophètes. »*

De façon tout à fait exceptionnelle tous les députés, sauf bien entendu le président Mermaz, expriment un vote sur cette demande de référendum. Sont pour tous les RPR, tous les UDF, 9 sur 11 des non-inscrits ; soit 160 élus. Sont contre tous les socialistes, tous les communistes, M. Olivier Stirn (NI, Calvados), soit 329 élus ; M. Roch Pidjot (NI, Nouvelle-Calédonie) s'abstient volontairement ; la demande est donc repoussée.

C'est alors dans l'indifférence générale que M. Pascal Clément (UDF, Loire) défend une question préalable, jugeant qu'il n'y a pas lieu à délibérer, et que lui répond M. Claude Estier (PS, Paris). Elle est, elle aussi, repoussée. L'Assemblée va pouvoir commencer le jeudi 25 avril la discussion proprement dite de ce projet de loi.

TH. B.

DOUMERGUE AVANT LUI

Avant M. Giscard d'Estaing, un seul ancien président de la République fut élu au Parlement : M. Raymond Poincaré, qui entra au Sénat en janvier 1920. Devenu président du conseil du 19 février au 1er juin 1924, il eut bien entendu l'occasion de s'exprimer à la tribune de la Chambre des députés. Quelque dix ans plus tard, un autre ancien président de la République est appelé à prendre en charge la présidence du conseil : M. Paul Doumergue, au lendemain de l'émeute du 6 février 1934. Son gouvernement durera jusqu'en novembre ; neuf mois pendant lesquels il montera à plusieurs reprises à la tribune du Palais Bourbon.

Depuis, plus un seul ancien président de la République ne se trouva dans cette situation. Sauf le cas particulier du général de Gaulle en 1958, qui, à la Libération, avait rempli les fonctions de chef de l'Etat en tant que président du gouvernement provisoire de la République. M. Valéry Giscard d'Estaing est déjà intervenu à l'Assemblée nationale depuis son élection dans le Puy-de-Dôme, mais il l'avait fait depuis son banc, notamment à propos de la Nouvelle-Calédonie.

La tradition républicaine interdit en France l'accès du président de la République dans l'hémicycle des Assemblées parlementaires, et cela depuis que Louis-Napoléon Bonaparte avait abusé de cette possibilité à la fin de la IIe République. D'après la Constitution, le chef de l'Etat ne communique avec le Parlement que par *« des messages qu'il fait lire »*.

Le bureau exécutif du PS approuve la réforme électorale

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 24 avril, a rejeté la demande présentée par la commission exécutive fédérale (CEF) socialiste du Pas-de-Calais, d'une réunion conjointe du groupe parlementaire et du comité directeur pour déterminer une position du parti sur la réforme du mode de scrutin *(nos dernières éditions du 25 avril)*.

M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la Fédération socialiste du Pas-de-Calais, a réaffirmé les positions de ses amis hostiles à la proportionnelle départementale *(le Monde du 24 avril)*. MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et André Billardon, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale ont rappelé de leur côté que les députés socialistes, outre le fait qu'ils sont tenus à respecter la discipline de vote du groupe parlementaire, ne peuvent recevoir de mandat de la CEF de leur département, et ne dépendent que du comité directeur et du groupe.

M. Billardon a encore indiqué que, s'il n'y avait pas eu de vote formel du groupe socialiste de l'Assemblée sur les textes gouvernementaux, le cheminement suivi dans l'étude de ces textes par le groupe équivalait à un vote favorable. M. Jospin avait rappelé la veille devant les députés que, selon l'article 37 des statuts du PS, une réunion conjointe du groupe parlementaire et du comité directeur doit être demandée par l'une de ces deux instances. Il a remarqué mercredi qu'en tout état de cause, elle n'est pas possible dès lors que le débat parlementaire a commencé.

Le bureau exécutif a finalement adopté, à l'unanimité moins quatre abstentions (M. Percheron et les représentants rocardiens présents) un texte qui affirme que le Parti soutient le gouvernement et approuve ses projets de réforme électorale.

Une *« porte de sortie »* honorable pour les députés du Pas-de-Calais et leur premier secrétaire a-t-elle vraiment été trouvée ? Plusieurs membres du bureau exécutif estimaient, mercredi après-midi, qu'on allait vers l'apaisement. M. Percheron lui-même a rappelé l'attachement de sa fédération à la discipline de Parti. Mais un député du Pas-de-Calais lançait, mercredi dans les couloirs du Palais-Bourbon : *« On ne peut pas demander d'être raisonnable à des gens qu'on emmène à la guillotine ! »*

J.-L. A.

La préparation du congrès du PS soumise à deux logiques contradictoires

A six mois de sa tenue, le congrès du PS, qui doit avoir lieu à Toulouse, se présente déjà comme tiraillé entre deux logiques contradictoires : l'une de dispersion, l'autre de rassemblement.

S'il apparaît possible, sinon de gagner, tout au moins de « limiter les dégâts » aux législatives de 1986, les socialistes devraient essayer de taire leurs divergences afin de donner une image de cohésion. Dans ces conditions, la vapeur qui est en train de monter à l'intérieur du parti devrait revenir à une pression plus faible.

L'hypothèse « centrifuge » correspondrait, au contraire, à une évolution politique défavorable, qui ne laisse aucune chance à la gauche en 1986. Si les simulations électorales continuent de donner obstinément la majorité absolue des sièges de députés au RPR et à l'UDF, un certain nombre de dirigeants socialistes préféreraient vraisemblablement « tomber à gauche », et se préparer à rebondir, plutôt que de se prêter à des manœuvres « politiciennes » désespérées, de type troisième force.

Il est significatif, à cet égard, que M. Pierre Mauroy ait déclaré à ses amis *(le Monde du 25 avril)*, à propos d'éventuelles alliances centristes : *« Je préférerais le groupuscule plutôt que ces alliances. »*

Compte tenu de leurs prises de position respectives, on peut supposer que M. Jean Poperen, numéro deux du PS, le CERES, voire M. Michel Rocard, sont dans des dispositions d'esprit voisines.

Le choix entre ces deux logiques est difficile, car il est étroitement lié à l'évolution de la conjoncture politique. En outre, personne n'a intérêt à se découvrir prématurément, notamment sur la question des alliances.

J.-L. A.

La deuxième phase de l'OPA barriste

« Le problème de Raymond Barre n'est plus qu'il n'ait pas de parti, puisqu'il a des partisans. » Cette demi-boutade de M. Pascal Clément, député UDF de la Loire, qui appartient au Contrat libéral (tendance barriste reconnue au sein du PR), traduit ce que, avec plus ou moins de réticences, les responsables de l'UDF constatent : l'ancien premier ministre a réussi son OPA sur leur formation.

Cette emprise barriste sur l'Union pour la démocratie française n'était pas, sur le fond, susceptible de les étonner. La nouveauté vient plutôt du caractère public de leur prise de position. Surtout, cette évolution des *« réputés barristes »* en *« barristes déclarés »* s'est produite à partir des propos intransigeants tenus par le député du Rhône, tant sur son refus de la cohabitation avec l'actuel président de la République que sur le « Tabel » qu'il délivrerait à ceux qui, partageant ses convictions et ses analyses le lui demanderaient.

M. Barre, qui reçoit régulièrement des parlementaires, avait recommandé, le 27 mars dernier (*le Monde* du 6 avril), à ses hôtes de se battre sous leurs propres couleurs. Le message confirmé au « Club de la presse » d'Europe 1, le 14 avril, a été bien reçu : en témoignent les initiatives des députés UDF ou apparentés et d'élus non-inscrits des régions de Poitou-Charentes, Pays de la Loire et d'Alsace, prises après celles des députés de Rhône-Alpes.

MM. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, et Bernard Stasi, député de la Marne, n'entendent pas *« précipiter »* l'allégeance de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. Raison de calendrier d'une part ; M. Barre doit participer à une rencontre-débat vendredi 26 avril à Charleville-Mézières ; raison d'opportunité d'autre part. Pour M. Soisson, il s'agit de *« s'efforcer de calmer le jeu »* et de *« donner au soutien renouvelé* [les choix barristes de MM. Stasi et Soisson sont connus] *une forme un peu différente »*. Autrement dit, les « barristes » ne cherchent pas tant à ajouter *« un tir à la rafale de coups »* de ces derniers jours qu'à *« organiser la deuxième phase du mouvement »*.

Cette deuxième phase doit prendre en compte les « réseaux » qui, à travers les départements, se sont constitués sous des formes diverses (club, association, regroupement). Les partisans du député du Rhône en attendent *« l'expression d'une certaine modernité de la vie politique »*, et pas seulement l'expression de leur chef de file.

M. Barre, comme il l'a fait au cours d'un déjeuner avec des parlementaires, mercredi 24 avril, entend poursuivre et développer sa campagne d'explication sur le double thème de sa lecture de la Constitution et de son analyse de la situation économique. Ses positions dans ces deux domaines aboutissent à une même conclusion : l'alternance doit être véritable, c'est-à-dire non seulement à l'Assemblée nationale, mais aussi à l'Elysée. M. Barre a été également amené à préciser que son refus de voter la confiance à un gouvernement de cohabitation (vote qu'un gouvernement n'est pas obligé, selon les textes, de solliciter) ne signifiait pas qu'il prendrait l'initiative d'une motion de censure. Toutefois, l'ancien premier ministre a précisé qu'il voterait à titre personnel la censure contre un gouvernement émanant de l'actuel président de la République.

Cinq ans pour le redressement

Quant à la situation économique, il faut selon lui cinq années pour mener l'action nécessaire au redressement.

Tout cela implique que les résultats des élections législatives constituent *« un désaveu tel que le président de la République n'ait pas d'autre solution que de partir »*. En cela, les barristes considèrent que la priorité pour M. Barre est bien de gagner les législatives, même si son objectif réel est l'élection présidentielle.

Le fossé de la cohabitation est-il si grand avec le RPR ? Pour ceux qui partagent les convictions de M. Barre, le parti de M. Jacques Chirac va très vite éprouver quelques difficultés à faire accepter à des gaullistes une lecture non gaulliste de la Constitution, qui peut aboutir à un discrédit de la fonction présidentielle et à un partage du pouvoir. Les mêmes reprennent les arguments plus tactiques développés par M. Jean Foyer.

Pour la préparation des listes, les responsables de l'UDF repoussent l'éventualité de listes barristes opposées à des listes UDF, voire à des listes d'union UDF-RPR. Il semble même que dans la région Rhône-Alpes les situations des départements comme la Savoie ou l'Ardèche, voire l'Isère, devraient encourager la constitution de listes uniques.

Si M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, observe que l'*« élément positif »* de la démarche de M. Barre est de donner *« un coup de sang neuf à l'UDF »*, M. François Léotard juge, dans *Paris Match*, que *« tout soutien sélectif apparaît incompréhensible »*. Le secrétaire général du PR formule l'espoir que M. Barre *« soutiendra la totalité des candidats de l'UDF comme l'UDF l'a jadis soutenu »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. Foyer (RPR) souhaite que toute l'opposition se rallie à la thèse de M. Barre

M. Jean Foyer, député RPR de Maine-et-Loire, ancien garde des sceaux, souhaite, dans une déclaration à *l'Evénement du jeudi*, que le RPR *« rejoigne »* M. Raymond Barre dans son refus de cohabiter. Il rappelle qu'il a été *« chronologiquement le premier à soutenir que la cohabitation était impossible »*. M. Foyer a toutefois tenu à préciser : *« Je continue à souhaiter que cette doctrine devienne celle de l'opposition tout entière sans que cela signifie un seul instant que j'aie l'intention de me séparer de mes amis. »*

En revanche, mercredi 24 avril, au cours d'un dîner-débat du club Notre présence, que préside M. Léo Hamon, M. Philippe Seguin, député RPR des Vosges, a estimé que *« la cohabitation peut être vécue sans grandes difficultés parce que chacun des partenaires sait qu'il a finalement un juge suprême, le peuple. Celui qui bloquera le système sera sanctionné par le peuple. »*

M. Seguin a ajouté : *« La cohabitation n'est pas la combinaison des partis. Il ne s'agit pas d'accepter l'alliance avec d'autres partis que ceux qui constituent aujourd'hui l'opposition. »*

Fidèle et indépendant

Seul jusqu'à présent M. Pierre Bas, député RPR du sixième arrondissement de Paris, avait pris nettement position en faveur de M. Raymond Barre dans la controverse sur la cohabitation. M. Jean Foyer le fait à son tour, mais avec plus de subtilité et en se gardant bien de rompre avec le RPR. Il n'a en effet pas dit qu'il se séparerait de ce dernier s'il ne s'alignait pas sur l'attitude de M. Barre. M. Foyer est en effet un juriste trop averti et un « politique » trop expérimenté pour abattre toutes ses cartes dès l'ouverture d'un procès. C'est aussi, paradoxalement, un homme fidèle et indépendant. Fidèle au gaullisme, cet agrégé de droit privé est entré dans un gouvernement du général de Gaulle dès 1959 à l'appel de M. Michel Debré. Député de Maine-et-Loire depuis 1958, d'abord comme suppléant puis comme titulaire, et réélu constamment depuis lors, M. Foyer a toujours appartenu au parti gaulliste, où il a été nommé en 1984 président du « comité juridique consultatif ».

Mais c'est aussi un homme indépendant. En 1981, il a soutenu la candidature à l'élection présidentielle de M. Michel Debré, alors que M. Chirac était le candidat officiel du RPR. A l'Assemblée nationale, il a souvent pris des positions personnelles différentes de la ligne choisie par son parti. Il en fut notamment ainsi pour la peine de mort, dont il est partisan. Il s'est forgé une réputation de défenseur des thèses intégristes. N'est-il pas un catholique pratiquant, parlant couramment le latin et chantant le grégorien. Cela n'empêche pas que ses qualités de juriste subtil et toujours argumenté – qu'il a notamment exercées comme président de la commission des lois – lui vaillent estime, respect ou crainte. M. Chirac lui-même ne doit-il pas lui remettre prochainement son épée de membre de l'Académie des sciences morales et politiques, où il a été élu l'année dernière ?

ANDRÉ PASSERON.





Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi matin 24 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● L'ENREGISTREMENT DES GRANDS PROCÈS

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté on conseil des ministres un projet de loi relatif à l'enregistrement des audiences des juridictions.

L'objet de ce texte est d'autoriser l'euregistrement audiovisuel ou sonore des procès devant les juridictins de l'ordre judiciaire ou administratif lorsqu'ils présentent un intérêt pour la constitution d'archives historiques de la justice.

C'est le chef de la juridiction concernée qui, d'office ou à la demande du ministère public ou de l'une des parties au procès, décidera s'il y a lieu ou non d'autoriser l'enregistrement.

Une «commission consultative des archives ondiovisuelles» sera constituée. Composée de personnalités de formations très diverses, elle aura pour mission de donner son avis sur le caractère historique des procès. Elle devra être consultée par le chef de juridiction avant que celui-ci prenne sa décision.

Pour ne pas porter préjudice aux parties en présence, la reproduction et la diffusion de l'enregistrement seront interdites au cours des vingt années qui suivent la clôture du procès. Sa consultation pendant cette période sera toutefois autorisée à des fins historiques ou scientifiques.

Au cours des trente années suivantes, la consultation sera libre et la reproduction et la diffusion pourront être autorisées.

Au-delà da cinquante ans, la reproduction et la diffusion deviendront libres.

● DISPOSITIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

Les principales mesures retenues s'orientent autour de trois axes :

1) **Le développement du capital risque et des fonds propres des entreprises** : les sociétés qui se spécialiseront dans l'intervention en fonds propres auprès des petites et moyennes entreprises bénéficieront d'un statut de «transparence» fiscale.

Par ailleurs, le droit d'apport de 1 % en cas d'augmentation de capital sera supprimé.

2) **La modernisation du marché financier** : il s'agit de faciliter le développement en France des marchés à terme de taux d'intérêt et des opérations à terme sur les bons du TRésor. Ces mesures permettront aux intervenants sur le marché financier de se protéger contre les variations de taux d'intérêt. Corrélativement, les règles fiscales seront odaptées pour tenir compte du développement des emprunts à coupons uniques ou similaires.

3) **La sécurité des transactions** : les mesures retenues précisent le régime juridique des paiements effectués par carte et tendent à faciliter le recouvrement des chèques sans provision.

● RÉFORME DU CODE DE LA MUTUALITÉ

Mme le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant réforme du code de la mutualité, conformément aux orientations arrêtées par le conseil des ministres du 14 novembre 1984.

La mutualité, qui regroupe vingt-cinq millions de Français et représente un volume d'opérations supérieur à 20 milliards de francs, est un secteur essentiel de l'économie sociale. Dotée de textes mieux adaptés aux réalités actuelles, elle disposera d'un cadre juridique qui devrait favoriser son développement et ses initiatives dans le domaine de l'innovation sociale.

● ÉCONOMIE SOCIALE

Le secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à certaines activités d'économie sociale qui permet :

– d'assoupir le fonctionnement des sociétés coopératives ouvrières de production ;

– de faciliter la constitution des unions d'économie sociale entre des partenaires de l'économie sociale (associations, mutuelles, coopératives) et des partenaires extérieurs, afin de contribuer à la mise en place de projets de développement local ;

– d'étendre les dispositions préférentielles du code des marchés publics aux entreprises comparables des Etats membres de la Communauté économique européenne ;

– d'autoriser les sociétés d'intérêt collectif agricole (SICA) à maintenir on capital variable lorsqu'elles sont constituées sous la forme de sociétés anonymes coopératives ;

● ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Le secrétaire d'Etat chargé des universités a présenté au conseil des ministres un projet de décret qui définit les nouvelles règles de classement des personnes nommées dans les différents corps d'enseignants-chercheurs.

Les dispositions de ce texte permettront de prendre en compte des services accomplis avant leur intégration dans ces corps, soit en qualité d'agent non titulaire, notamment d'enseignant associé, soit dans des organismes privés.

Ces nouvelles règles faciliteront la nomination dans les corps de l'enseignement supérieur de personnes oyant acquis, à l'extérieur de l'université, des expériences utiles à cette dernière.

● BANQUE MONDIALE ET FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Le ministre de l'économie, des finances et du budget o rendu compte au conseil des ministres des réunions du comité intérimaire du conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international et du comité de développement qui se sont tenues à Washington du 16 au 19 avril 1985.

La France a demandé que des mesures concrètes d'amélioration du système monétaire international fassent l'objet d'un premier examen lors de la prochaine réunion du comité intérimaire.

En ce qui concerne le traitement de la dette des pays en voie de développement, un consensus s'est fait jour pour mieux adapter la durée des rééchelonnements des dettes aux difficultés des pays débiteurs.

Les ministres sont convenus de la nécessité d'accroître les interventions de la Banque mondiale en faveur des pays en développement et ils ont décidé d'engager sans tarder une discussion sur l'augmentation du capital de l'institution.

Eo matière commerciale, la France a souligné la nécessité d'une préparation minutieuse avant toute décision concernant la date d'ouverture de nouvelles négociations commerciales multilatérales. Elle a rappelé que celles-ci ne pourraient se concevoir sans la participation active des pays en développement. Elle o réaffirmé que les négociations commerciales et monétaires devraient progresser parallèlement.

● OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

La France dispose désormais d'une législation moderne et cohérente en matière de protection de l'environnement. Mme le ministre de l'environnement a présenté au conseil des ministres une communication sur la consultation et l'information du public dans les opérations d'aménagement.

1) **Enquêtes publiques.** – Avec la publication au *Journal officiel* de ce jour des textes, qui entreront en vigueur le 1er octobre 1985, pris en application de la loi du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, la France dispose désormais d'un ensemble législatif et réglementaire cohérent dans ce domaine.

La nouvelle réglementation :

– substitue une procédure unique oux quarante procédures qui existaient auparavant ;

– concerne tous les projets susceptibles d'affecter l'environnement quel qu'en soit le domaine (urbanisme, exploitation du sol et du sous-sol, équipements publics de toute nature, installations classées, équipements ruraux, etc.) ; le nombre de ces projets s'élève à plus de 10 000 chaque année ;

– renforce les garanties accordées aux citoyens : elle prévoit un rôle plus actif des commissaires-enquêteurs et une large information du public sur la base de dossiers clairs ; elle permettra d'associer davantage la population aux décisions.

2) **Etudes d'impact.** – Les études d'impact, qui incitent le maître d'ouvrage d'un projet à évaluer ses conséquences sur l'environnement et à prévoir, si nécessaire, les mesures qui en corrigent les effets négatifs, sont l'une des pièces essentielles des dossiers d'enquêtes publiques.

● LA FRANCE TECHNOLOGIQUE

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme a présenté au conseil des ministres une communication relative à la promotion touristique de la France technologique.

Il s'agit de favoriser, à partir des formes habituelles du tourisme (circuits organisés, séjours de vacances ou tourisme individuel de passage), les occasions de découvrir le patrimoine industriel, artisanal et agricole de la France à travers la visite d'entreprises en activité, de laboratoires de recherche, de grandes réalisations techniques, de musées techniques et scientifiques, de foires, de salons ou de congrès.

Nominations individuelles

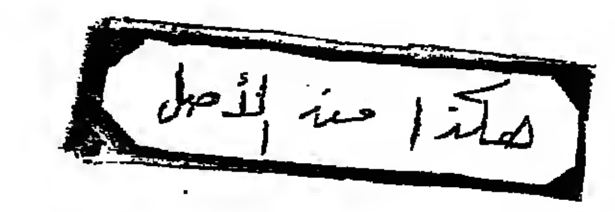
Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre, M. Yves Robineau, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté.

[M. Yves Robineau était, depuis 1983, délégué adjoint à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté. Né le 29 avril 1949 à Sens (Yonne), il est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis le 1er novembre 1979, M. Robineau est membre de la commission de proposition, en vue d'une refonte du droit de la consommation, et de la Cour supérieure d'arbitrage.]

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget, M. René Geronimus est nommé président du conseil d'administration de la Société générale alsacienne de banque, et M. Benoît Jolivet, administrateur civil, est nommé directeur des assurances.

Sur proposition du ministre de la défense, diverses mesures d'ordre individuel relatives à la promotion, à la nomination, à l'affectation et à la situation administrative d'officiers généraux de l'armement, da l'armée de terre, du service de santé des armées et du service des essences des armées ont été adoptées.



POLITIQUE

LES DÉCISIONS DU GOUVERNEMENT SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Retour à la case départ

(Suite de la première page.)

Bien que depuis la mort de son « chef de guerre », Eloi Machoro, le Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS) étale les faiblesses de son organisation militante, et que son président, M. Jean-Marie Tjibaou, affirme lui-même ne pas avoir les moyens de soutenir une épreuve de force, MM. Mitterrand et Fabius paraissent avoir renoncé à cette option. Pourquoi ? Par peur, assurément, de ranimer la tension dans le territoire. Sans doute aussi parce que le rétablissement progressif de l'ordre sur le terrain, au prix de plusieurs morts et de plusieurs dizaines d'emprisonnements, donne l'impression – peut-être trompeuse – que la situation ne présente plus le même degré d'urgence. Enfin, par crainte des éventuelles retombées négatives dans la vie politique intérieure à quelques mois des élections législatives. M. Pisani estimait que l'enjeu méritait que le pouvoir prît le risque d'un échec électoral en Nouvelle-Calédonie. MM. Mitterrand et Fabius ont exprimé un avis contraire et la reconduction de M. Pisani dans les fonctions traduit une bonne aprt de délicatese à son endroit.

Une variante

L'autre solution, qui a prévalu, cache mal la tentation de l'attentisme. Les partisans de l'ajournement du scrutin d'autodétermination au lendemain des élections législatives assurent que ce nouveau délai pourra permettre de réaliser entre les deux principales communautés ce consensus minimal que M. Pisani n'est pas encore parvenu à obtenir. Pour qu'un tel miracle se réalise, il faudrait que la droite accepte de coopérer, ce qui est loin d'être assuré.

Par quelle alchimie mystérieuse la communauté caldoche se montrerait-elle, au lendemain du *scrutin* de 1986, *mieux* disposée à l'égard du projet d'indépendance-association surtout si la majorité change à l'Assemblée nationale ?. Comment imaginer que les indépendantistes canaques accepteraient à la fin de 1986 ou en 1987 de se voir imposer les règles électorales qu'ils combattent violemment depuis le 18 novembre dernier ? D'autant que c'est la droite qui risque de se trouver en charge du problème.

Même si le président de la République s'engageait solennellement sur l'organisation du référendum avant la fin de son septennat, quelles garanties aurait-il de pouvoir tenir cet engagement si la gauche perdait les élections législatives dans un an ? En outre, ce report expose le pouvoir au reproche d'effectuer un nouveau recul analogue à la marche arrière opérée l'été dernier dans la « guerre » scolaire.



En attendant, le *« projet de transition »*, procède d'une louable volonté de rééquilibrage politique. Le découpage du territoire en quatre régions dirigées chacune par une assemblée dotée de réels pouvoirs consacrerait l'emprise des indépendantistes canaques sur les îles Loyauté et les deux tiers de la Grande Terre. La nouvelle Assemblée territoriale, où siégeraient les délégués des quatre assemblées régionales, serait composée dans sa majorité de Mélanésiens. Quelques habiletés pourraient même favoriser la *prise de l'exécutif local par* M. Tjibaou, comme cela avait été le cas, il y a trois ans, grâce au savoir-faire de M. Christian Nucci. Ce nouveau système institutionnel combinerait d'une part le retour à un régime d'administration directe, d'autre *part, une synthèse du statut* du 6 septembre 1984 conçu par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges lemoine et du contre-projet du président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR.

Le *statut de septembre* 1984, dont l'application a été mise entre parenthèses, prévoyait la division de la Nouvelle-Calédonie en six « pays » pourvu chacun d'un « conseil de pays » au rôle purement consultatif. Dans sa première version, le contre-plan de M. Ukeiwé suggérait la création de *« trois* ou *quatre régions »* dirigées chacune par une assemblée élue au suffrage universel. Le projet gouvernemental pourrait donc, en théorie, constituer une base de compromis.

Mais le contentieux entre le pouvoir central et le pouvoir territorial issu du scrutin du 18 novembre est devenu tel que la perspective de cette *nouvelle réforme statutaire* est déjà interprétée par la communauté caldoche – et les états-majors parisiens qui la soutiennent – comme une atteinte délibérée à la légitimité de la représentation territoriale actuelle, puisque la mise en place de ce nouveau système impliquerait la dissolution de l'assemblée élue il y a six mois.

Au bout de compte, cette seconde solution se traduirait simplement par l'application d'une variante du statut de septembre 1984, initialement conçu pour jeter les bases d'une législature transitoire visant à préparer le scrutin d'autodétermination pour 1989. Mais ce retour à la case départ ne présente pas, pour le pouvoir, moins d'inconvénients que la fuite en avant. Le choix du gouvernement s'apparente à un nouveau pari, aussi aléatoire que les précédents.

ALAIN ROLLAT.

« Nous nous opposerons avec la dernière énergie à l'administration directe »

déclare M. Dick Ukeiwé (RPR)

La situation en Nouvelle-Calédonie a été évoquée à deux reprises, à l'Assemblée nationale, mercredi après-midi 24 avril, au cours *de la séance réservée aux questions* au gouvernement. En réponse à M. Jean-Marie Daillet, député UDF de la Manche, qui avait affirmé que l'installation d'une base stratégique à Nouméa exposerait la France *« à de graves ennuis et à de graves dépenses »*, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a répondu : *« La vérité, c'est qu'on parle d'une position stratégique mais que les infrastructures de cette base* n'existent *pas parce que les gouvernements qui nous ont précédés ne les ont jamais établies ! »*

M. Michel Debré, député RPR de la Réunion, ancien premier ministre, a souligné, pour sa part, que le renforcement des installations militaires locales constitue *« une bonne initiative »*, mais *« à condition que ce soit le prélude non à une rupture mais à une claire autodétermination »*. C'est le premier ministre qui lui a répondu. M. Laurent Fabius a affirmé que le projet en question est *« tout à fait opportun »* et il a précisé que le Parlement sera *« informé »* des dispositions retenues par le gouvernement. *« J'apprécie vos propos, leur tonalité*, a toutefois conclu M. Fabius, *Vous avez fait preuve de beaucoup de certitude : l'histoire montre aussi qu'on se trompe, parfois, avec beaucoup de certitude ! »*

A Nouméa, dans l'attente des décisions du pouvoir exécutif le président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, déclarait, *mercredi, dans une allocution télévisée* : *« Nous nous opposerons avec la dernière énergie à l'administration directe de la Nouvelle-Calédonie par l'Etat. »*

Evoquant l'éventualité de la prochaine dissolution de l'assemblée territoriale, élue en novembre dernier, le chef de l'exécutif local ajoutait : *« Ce serait un véritable coup de force contre la démocratie et la liberté, l'aveu d'une complicité ouverte* [du pouvoir] *avec le FLNKS, directement responsable d'assassinats qui ont endeuillé le territoire. »*

Le chef du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, en visite sur le plateau du Larzac, se déclarait, presque au même moment, *« preneur de toute solution d'ouverture sur l'indépendance mais sans trop tarder »*. Interrogé sur la possibilité d'un report du scrutin d'autodétermination après les élections législatives, le président du FLNKS ajoutait : *« Ce serait un peu minable pour les socialistes de faire durer* ad vitam aeternam *ce dossier. » « Cependant*, soulignait-il, *dans la mesure où le président de la République prévoit un processus avec des verrous permettant d'engager définitivement l'ouverture sur l'indépendance, nous sommes preneurs. En tout état de cause, en 1988 ce serait trop tard. »*

La politique de M. Ukeiwé accentue les déséquilibres

Nouméa. – Depuis sa mise en place dans des conditions difficiles, il y a cinq mois, l'action de l'exécutif local s'est traduite par une importante modification de la fiscalité en faveur des revenus les plus élevés et par un aménagement du territoire dans le cadre du budget d'équipement.

De notre correspondant

L'une des premières mesures prises par la nouvelle majorité territoriale a consisté à réajuster le barème de l'imposition directe mis en place en 1982 par le précédent conseil de gouvernement, contrôlé par les indépendantistes. Le taux maximal d'imposition est passé de 60 % à 40 %. Seuls cent cinquante gros contribuables de Nouvelle-Calédonie sont concernés, mais ils constituent la classe dirigeante qui rassemble les secteurs de la mine, de l'importation et du négoce. A cela s'ajoutent un abattement forfaitaire de 30 % plafonné à 450 000 francs CFP (24 750 F) (1) et une diminution de 20 % de la contribution foncière. Pour compenser un manque à gagner de l'ordre de 750 millions de francs CFP pour l'impôt *sur le revenu et de 80 millions de* francs CFP pour la contribution foncière, le gouvernement a proposé de relever de 20,40 % la *taxe générale à l'importation* (TGI), qui, espère-t-on, permettra de dégager une plus-value de 250 millions (sur un budget de fonctionnement 1985 de 29,7 milliards de francs CFP).

Dans le tableau des ressources du projet de budget, mis au point par le ministère territorial des finances, ce train de mesures se traduit de la façon suivante ; globalement, les impôts directs baissent de 2,20 %, tandis que les impôts indirects augmentent de 15,50 % sur l'entrée des marchandises et la consommation courante, et s'accroissent de 41,60 % sur les exportations ; les revenus des Domaines baissent de *13,50 %, tandis que* le tabac et certains services augmentent, eux, de 20 %.

La désapprobation de l'opposi*tion locale s'est muée en hostilité* lorsque, le 30 janvier, ont été annoncées des mesures visant à améliorer le traitement des membres du gouvernement, ceux-là mêmes qui clamaient que les indépendantistes avaient anéanti l'économie calédonienne et que l'heure était aux restrictions. Par une rapide délibération de l'Assemblée territoriale, les ministres se sont vu accorder un complément d'indemnité de 150 000 F CFP par mois (8 250 F) auxquels s'ajoutent 130 000 F de frais de représentation mensuels (7 150 F), tandis que le président du gouvernement obtenait, lui, 230 000 F par mois *supplémentaires* (12 650 F), toutes ces sommes échappant à l'impôt.

Les dépenses importantes du gouvernement calédonien seront pour 1986 : il est prévu de construire l'an prochain un bâtiment pour le gouvernement (dont le coût est évalué à 250 millions de francs CFP) qui abritera les cent cinq personnes qui travaillent aux côtés de M. Ukeiwé, et un immeuble administratif (coût : 600 millions de francs CFP pour les autres fonctionnaires).

Prodigalité sélective

Parallèlement, *le* gouvernement a décidé de limiter les dépenses, qu'il trouve injustifiées. On réduit donc pêle-mêle les crédits pour la formation professionnelle et les bourses d'études... Parmi les victimes désignées figure aussi la culture canaque. On a immédiatement supprimé les subventions prévues pour le Festival des arts – il avait été annulé en novembre dernier en raison des troubles, – mais aussi celles *pour le* fonctionnement du Conseil des grands chefs coutumiers ainsi que des fonds prévus au budget 1985 pour l'évolution du patrimoine, qui n'ont finalement pas été votées. Quant aux bâtiments de l'Office culturel situé près de Nouméa, et dont M. Tjibaou est le président, *le* gouvernement a fait savoir aux *intéressés qu'il* comptait bien les récupérer dès le mois d'août prochain. On ne pouvait mieux faire pour braquer les Canaques. D'autant qu'au mois de février, le gouvernement a *décidé* de poursuivre son action dans le domaine fiscal. Lors de sa séance du 17 avril, *le* conseil des ministres a arrêté *« une série de mesures fiscales incitatives »* dont le but est *« d'encourager les Calédoniens à construire et à investir en 1985 »*. Beau programme pour relancer la construction : diminution de 5 % du *montant* de l'impôt sur le prix de revient des constructions, quel que soit l'usage, assortie d'une exemption de contribution foncière pendant *vingt ans, dans le cas des immeubles* destinés à la location, les contribuables pouvant même bénéficier d'une exonération de *l'impôt sur le prix des loyers pendant* dix ans. Ces nouvelles mesures visent aussi à favoriser la création d'entreprises : le souscripteur d'actions, dans *une* société du secteur productif se verra diminuer son impôt de 50 % à 100 % suivant le type de prise de participation.

Il convient toutefois de noter que face à cette prodigalité en faveur de la bourgeoisie locale détentrice du pouvoir économique, le ministre des finances, M. Pierre Frogier, a décidé pour 1986 l'introduction du quotient familial dans le calcul de l'impôt afin de tenir plus équitablement compte des charges de chaque *foyer, en remplacement d'un* archaïque système d'abattement fixe. Dans le reste de l'économie, l'une des dernières réglementa*tions proposées par le conseil des* ministres concerne la libération des prix dans certains secteurs que l'on estime stimulés par la concurrence. Cette mesure, alliée au relèvement des taxes à l'importation, ne semble guère compatible avec les objectifs du gouvernement concernant l'inflation, qui devrait être ramenée, dit-on au ministère des finances, de 7,2 % à 6 % pour l'année 1985.

« Ils vous donnent raison »

Le désir de partition du RPCR ne date pas des propositions de M. Ukeiwé sur le découpage logistique de la Nouvelle-Calédonie, mais bien de la préparation du budget d'équipement. *Car le trait le plus révélateur de la* politique menée par les anti-indépendantistes du RPCR concerne l'aménagement du territoire. Le budget d'équipement s'élève globalement à 3,7 milliards de francs CFP. Or l'agglomération de Nouméa, le sud du *territoire – très peu peuplé,* – l'ouest et le nord, absorbent 2,3 milliards, alors que la côte est, où prédominent les Canaques, se voit octroyer seulement 220 millions, et les îles Loyauté, contrôlées par le FLNKS, seulement 161 millions de francs CFP. Ces deux dernières régions rassemblent pourtant 30 % de la population du territoire et sont mélanésiennes à 86 %.

Pour la majorité territoriale, il s'agit de désenclaver la brousse, oui, mais en favorisant d'abord les fiefs du RPCR. Ainsi dans le renouvellement de la convention sur les lignes aériennes subventionnées qui lie le territoire à la *société Air Calédonie*, il a été demandé à la direction de la compagnie de rouvrir la desserte de Houailou, seulement fréquentée par deux passagers *par mois* à peine. En revanche, la desserte des îles Belep (à l'extrême nord de la Grande-Terre), archipel *presque indépendant* avant *la lettre*, est passée à un vol hebdomadaire au lieu de deux. En outre, la direction d'Air Calédonie s'est vu refuser certaines exonérations pour l'achat de nouveaux avions sous le prétexte que *« l'activité du trafic aérien ne pouvait être assimilée au trafic touristique. »*

Des critiques encore plus vives à l'encontre du gouvernement local ont été entendues lorsqu'il a été décidé de reporter le projet de construction d'un hôpital à Poindimi (côte est). Pour M. Pierre Maresca, ministre de la santé, le projet est surdimensionné par rapport aux besoins réels de la région, et il est d'un coût de fonctionnement trop élevé. *« C'est pourquoi*, précise le rapport de l'Assemblée territoriale, *il a été proposé de réduire ce projet à la création d'une antenne chirurgicale de première urgence. »* Cette décision a eu un impact désastreux sur la communauté mélanésienne. *Les habitants de la côte* est se sont sentis délaissés, qu'ils soient indépendantistes ou non, par l'abandon d'un projet qui aurait *sa raison d'être si le plan de* régionalisation du gouvernement était adopté, tient à préciser M. Maresca.

Les *problèmes* sur la santé publique constituent d'ailleurs l'un des contentieux les plus importants entre le gouvernement et l'administration. A l'argument sur l'abandon de la côte est en matière sanitaire, le ministre de la santé *oppose* l'insécurité qui règne dans cette région, qui s'est traduite, notamment, par l'expulsion des médecins de Hienghène. *« M. Pisani n'a jamais fait quoi que ce soit pour garantir la sécurité du personnel médical,* dit M. Maresca ; *pas un médecin, pas une infirmière n'a eu le droit de monter dans un hélicoptère, ce qui n'est pas le cas des leaders indépendantistes... »* Dans le budget d'aménagement 1985, le seul investissement sur la côte est qui *n'ait* pas concerné directement des tribus affiliées au RPCR a consisté, en tout et pour tout, en la réfection de l'appartement de l'assistante sociale de Ponérihouen.

Le gouvernement du territoire avance aussi l'argument de l'insécurité pour justifier le déséquilibre budgétaire au détriment de la côte est. *« Dans le cas des travaux publics,* dit un ministre, *on est bien obligé de transporter dans des régions plus calmes les investissements prévus pour respecter les engagements pris avec les entreprises. »*

Tout cela a fourni aux indépendantistes de nouveaux arguments politiques. *« Ils vous donnent raison »*, a même concédé M. Henri Wetta, conseiller territorial RPCR à son beau-frère, M. Jean-Marie Tjibaou. Pour le chef du FLNKS, il y a des points positifs dans cette expérience : *« Le boycottage économique dont nous gratifie le gouvernement territorial est bénéfique pour notre peuple.* (...) *Aujourd'hui, nous stockons de la force, de l'énergie. »* A propos de la pérennité du gouvernement de M. Ukeiwé, le *maire* de Hienghène conclut volontiers : *« On ne peut pas appeler cela un gouvernement qui favorise le développement du pays. Alors, plus vite il sera dissous, mieux cela vaudra pour tout le monde. »*

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(1) 1 F CFP = 0,055 F français.

LES IMMIGRÉS ET LE DROIT DE VOTE

Mme Dufoix : « La morale à mains nues »

Mme Georgina Dufoix, qui répondait mercredi après-midi 24 avril, au cours de la séance de l'Assemblée nationale consacrée aux questions au gouvernement, à M. Jacques Dominati, député UDF de Paris, a expliqué que par ses propos devant le soixantième congrès de la Ligue des droits de l'homme (*le Monde* du 22 avril) le président de la République a voulu *« mettre en garde contre la banalisation des discours de méfiance à l'égard des étrangers »*. Le porte-parole du gouvernement a indiqué qu'en écoutant l'intervention de M. Mitterrand, elle avait eu le *« sentiment fort de traverser l'un de ces moments rares en politique où la morale décide d'affronter à mains nues les facilités des discours adverses »*.

Le porte-parole du gouvernement a ajouté qu'évoquer la participation des étrangers aux élections locales, *« ce n'est pas accélérer l'histoire mais freiner sa dérive,* ce n'est pas *une provocation,* c'est *inviter les citoyens à une réflexion »*. Selon elle, il y a des domaines où, pour réussir, *« la collectivité doit avancer ensemble et d'un même pas. » « Une bonne politique de l'immigration,* a-t-elle ajouté, *ne porte ses fruits que si l'opinion la comprend. »* Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale considère que l'aboutissement d'une politique équilibrée peut se trouver dans *« l'accès des immigrés à la nationalité française »* mais pourrait être aussi *« leur participation à la démocratie locale, participation qui ne remettrait pas en cause la souveraineté nationale appartenant aux seuls nationaux »*. Confirmant l'organisation d'un débat sur l'immigration à l'Assemblée nationale en juin, Mme Dufoix a assuré qu'il est du devoir du gouvernement d'inviter la représentation nationale *« à prendre conscience des données exactes du problème »* afin d'adopter, avec l'accord de la nation, *« une solution conforme à l'idéal et à l'intérêt »* de cette dernière.

société

A LA COUR D'ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

Jean-Joseph Maria et le temps des soupçons

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. — On en avait terminé avec les prémices. Les jurés connaissaient maintenant le passé de tous ceux qu'ils avaient à juger. Lionel Collard, « l'homme à l'oreille coupée », leur avait à son tour raconté sa vie, celle d'un gosse de famille nombreuse misérable qui, à vingt ans, après avoir été aux frontières de la délinquance, devait trouver sa voie dans la légion étrangère, où il fut, lui, de 1970 à 1975, un authentique « para » engagé au Tchad avant de retrouver sans joie « *ce bordel de la vie civile* » auquel il pensa échapper en venant au SAC. Car lui aussi partageait, avec Maria et Finochietti, le même goût de « *l'ordre, la netteté, la propreté* ».

Lionel Collard avait été dépeint par les psychiatres comme « *un homme de sang-froid* ». Dans sa déposition d'accusé où il nie avoir été le patron d'un commando qui tua de façon délibérée, c'est assurément une qualité dangereuse. Ensuite, les enquêteurs étaient venus raconter ce qu'ils avaient découvert au matin du 19 juillet 1981 à la bastide d'Auriol. Ils avaient décrit par le menu leur enquête et ses cheminements, exposé le détail des aveux passés d'abord par Finochietti, puis par Poletti, Massoni et Campana, la mise en cause par ces trois derniers de Maria et de Collard. Toute l'horreur avait été dès lors restituée une fois de plus.

Sans désemparer, le président Brunat, qui mène son débat de main de maître, lança l'interpellation :

« *Alors, Maria ; à tout seigneur, tout honneur. Je commence par vous et je vous écoute.* »

Jean-Joseph Maria parut surpris, décontenancé, et, du coup, retrouva ses tics du premier jour.

« *Monsieur le président*, dit-il, *rien ne me regarde de ce qui s'est passé cette nuit-là. Je ne peux pas être plus explicite.* »

Pensait-il en avoir fini avec cette pétition de principe ? Il savait bien que non. Si l'on commençait par lui, c'était bien pour reprendre l'affaire depuis ses origines, afin de l'entendre parler de ce conflit qui, au sein du SAC, l'opposa à Jacques Massie, dès l'automne 1980 pour ne cesser ensuite de s'envenimer. Maria n'avait-il pas écrit pourtant un jour au juge d'instruction qu'il n'entendait pas « *faire de la figuration devant la cour d'assises* ».

En dépit de cette proclamation, il apparaissait déjà méfiant, plus disposé à la défensive qu'à l'attaque. Ce n'est qu'à force de questions qu'il livra, chichement, ses réponses. Il adhéra au Service d'action civique le 22 mai 1976, et l'on allait remarquer qu'il emploierait constamment et soigneusement cette dénomination, comme si elle lui paraissait plus noble que le sigle SAC, chargé aujourd'hui d'une connotation trop péjorative à ses yeux. Un ami rencontré dans un stand de tir l'avait présenté à Massie.

« *Monsieur le président, j'ai adhéré par conviction politique, pour défendre mes idées, voilà tout. Et je pense avoir servi toujours dans les limites de la légalité.*

« Anomalies »

Le voilà donc, simplement. Il est là « *lorsqu'on a besoin de gens pour les réunions électorales* ». Massie est son chef. Ils se rencontrent souvent, parlent politique et paraissent s'entendre sur tous les sujets qu'ils abordent. C'est donc Massie, le brigadier-chef de la police urbaine, qui demandera à Maria de bien vouloir assurer son intérim lorsque, nommé élève inspecteur, il sera obligé de quitter, pendant la semaine, Marseille pour suivre ses cours à l'école de Cannes-Ecluse, en Seine-et-Marne. On est en octobre 1980. Dans ses fonctions d'intérimaire, Maria va alors découvrir ce qu'il appelle des « *anomalies* ».

« *C'est vous qui les aviez découvertes ?*

— *Non, mais des gens m'en ont parlé.* »

Il refusa d'abord de s'en émouvoir « *parce qu'il y a toujours et partout des jaloux* ».

Mais, bientôt, il lui fallut se rendre à l'évidence. « *Jacques* (il ne désignera jamais Massie, aujourd'hui assassiné, autrement que par son prénom), *demandait des frais de participation pour des réunions alors que M. Debizet l'avait déjà remboursé.* »

Et c'est encore « Jacques » qui, de sa propre initiative, avait fait fixer le montant des cotisations à 50 francs alors qu'elles étaient, à Marseille comme ailleurs, de 10 francs et qu'il n'avait obtenu de Pierre Debizet que l'autorisation de les mettre au prix de 20 francs.

« *Vous lui aviez parlé de tout cela ?*

— *Oui, mais il m'avait dit que c'était pour la caisse noire. Il m'avait même proposé de partager avec lui d'éventuels bénéfices. J'ai compris là que nous n'avions pas du mouvement la même conception. Pour moi, il s'agissait de défendre les idées du général de Gaulle et pas de s'occuper de filatures, de renseignements ou de pistoges des gens de la CGT.* »

Le 22 décembre 1980, Maria « monte » à Paris. Pour se plaindre ? Non, mais pour « *mettre les choses au net avec M. Debizet, notre secrétaire général national et pour moi le seul arbitre* ».

Pierre Debizet écouta, mais jugea qu'on ne pouvait s'arrêter à ce qu'il estimait, après avoir entendu Maria, être des ragots.

« *Lui avez-vous parlé de la proposition faite par Massie aux Etablissements Lesieur de fournir des hommes du SAC moyennant 50 000 francs pour briser une grève, somme qu'il aurait empochée sans avoir jamais rien fourni.*

— *Je n'ai pas à juger de cela. Pour moi, ce n'était pas des choses à faire dans le cadre du service. Car j'avais la conviction qu'il y avait du vrai.*

— *Avez-vous parlé aussi à Debizet d'un autre projet de Massie, l'installation d'un système de surveillance électronique dans une entreprise moyennant 50 000 francs.*

— *Non. Lorsque j'ai vu que M. Debizet lui gardait sa confiance, je n'ai pas insisté.* »

Un jésuite pour un bateau

Pourtant, l'intègre Maria s'est bel et bien trouvé mêlé personnellement à une opération. Des ferrailleurs marseillais, les frères Alexandrian, ne parvenaient pas à obtenir aux Chantiers navals de La Seyne un emplacement pour démolir un bateau qu'ils avaient acheté, et dont les débris revendus pouvaient rapporter gros. Ils s'étaient adressés à Massie, qui les avait renvoyés à Maria.

« *Oui, Jacques m'avait dit qu'il y aurait une commission de 220 000 francs pour notre caisse noire.*

— *Et vous, l'homme intègre, vous n'avez pas bondi ?*

— *Je n'avais pas à bondir. C'était là de l'argent pour le Service.* »

Voilà donc Maria à la recherche de l'intervention qui permettra aux Alexandrian d'obtenir leur emplacement, et au SAC d'empocher les 220 000 francs. Il raconte :

« *Je connaissais un monsieur, un jésuite, le Père Colliard, qui avait énormément de relations, parmi lesquelles M. Simon-Lorière* (1). *C'est ainsi que tout a été réglé. Et, moi, de ma poche, j'ai alors payé une soutane au Père Colliard, qui est mort aujourd'hui, mais qui était un saint homme et devait partir à Lourdes en pèlerinage.* »

Jean-Joseph Maria ne voudrait pas que l'on puisse penser qu'il vivait lui aussi du SAC.

« *Attention, monsieur le président. Moi, je n'ai jamais vécu que de mon travail, que de mon entreprise.*

— *Vous consacriez quand même beaucoup de temps au mouvement.*

— *Oui, en période électorale et uniquement après mes heures de travail.* »

Cela dit, le conflit ne fut pas nourri seulement par les méthodes de gestion de Jacques Massie. « Jacques », au moment de la période préélectorale de 1981, s'était mis à flirter avec l'UDF locale.

« *Oui, monsieur le président, il avait pris des contacts avec M. Jean Roussel, qui, lui aussi, navigue à vue. Avant son départ, il m'avait même convié à déjeuner avec ce monsieur. Pour moi, ça ne présentait aucun intérêt. Mais il insistait. Il disait que ça pouvait nous rendre service, si l'élection présidentielle devenait difficile. Alors, je suis venu à ce repas, mais j'ai très vite eu l'impression d'être un gêneur. Massie et Roussel se tutoyaient. Devant moi, ils avaient des coups d'œil bizarres, des moments de silence singuliers. Alors, je suis parti, me sentant de trop.*

— *Vous lui reprochiez aussi, je crois, des fréquentations socialistes.*

— *Parfaitement, et je lui en avais fait part. On n'a pas à voir l'adversaire politique quand on se trouve à un certain niveau d'engagement.*

*Or Massie avait effectivement rencontré M*e *Michel Pezet, député socialiste, président du conseil régional Provence-Côte d'Azur.*

— *Ce n'était qu'en sa qualité d'avocat ?*

— *Pas seulement, monsieur le président.*

— *Vous lui reprochiez aussi de connaître, par ses beaux-parents, M. Louis Philibert, député socialiste, lui aussi, et président du conseil général des Bouches-du-Rhône. Ce n'était, pourtant, dû qu'au hasard de relations familiales.*

— *Oui, peut être ; mais, vous savez, il se gardait bien de leur dire, de l'autre côté, qu'il appartenait au SAC. Et puis, Massie avait aussi ses « voyous ».*

— *Oui, monsieur le président, il avait l'habitude de leur donner rendez-vous dans des bistrots.*

— *Mais vous y êtes bien venu, vous aussi, à ces rendez-vous ?*

— *Effectivement, mais, si j'ai payé la tournée, c'était pour pouvoir m'en aller, car, comme je leur ai dit, je n'avais rien à branler avec eux.* »

Voilà donc tout ce qui ne plaisait pas à Jean-Joseph Maria. Il reste à voir, car on est loin d'en avoir terminé sur ce chapitre capital, comment de réunions diverses en soupçons aggravés la situation continua de s'envenimer, au point que Jacques Massie, dans ses derniers mois à vivre, ait pu se sentir dans la position d'un homme traqué par ses anciens amis.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LE DÉBAT SUR LA PEINE DE MORT

M. Mitterrand saisit le Conseil constitutionnel

Le président du Conseil constitutionnel, M. Daniel Mayer, a informé par lettre, mercredi 24 avril, le président de l'Assemblée nationale que M. François Mitterrand avait officiellement demandé aux membres de ce conseil d'apprécier la conformité à la Constitution d'une disposition de la convention européenne des droits de l'homme qui rendrait plus difficile le rétablissement de la peine de mort.

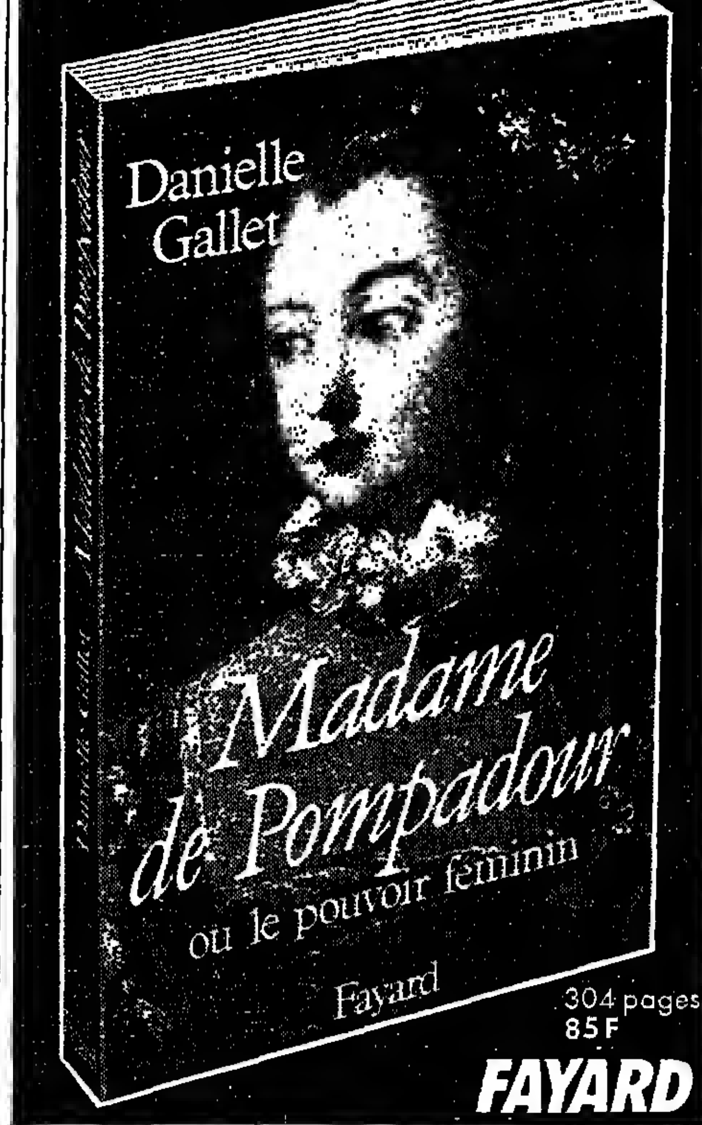
Le chef de l'Etat avait annoncé cette décision, samedi 20 avril, aux congressistes de la Ligue des droits de l'homme (*le Monde* du 23 avril). Le Conseil constitutionnel devra dire si le protocole numéro 6 additionnel à la convention des droits de l'homme, qui déclare la peine de mort « *abolie* », est compatible avec l'article 16 de la Constitution.

Cet article 16 permet en théorie au président de la République de rétablir lui-même la peine de mort en cas de crise. Ratifié par le Parlement, le protocole additionnel interdirait ce rétablissement avant le délai de cinq ans prévu à l'article 65 de la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

La décision de M. Mitterrand se fonde sur l'article 54 de la Constitution, qui précise que, « *si le Conseil constitutionnel, saisi par le président de la République, le premier ministre ou par le président de l'une ou l'autre assemblée, a déclaré qu'un engagement international comporte une clause contraire à la Constitution, l'autorisation de le ratifier ou de l'approuver ne peut intervenir qu'après la révision de la Constitution* ».

● *Sept ans de réclusion criminelle pour deux jeunes gens accusés de hold-up et de fusillade.* — La cour d'assises de l'Aube a condamné, le mercredi 24 avril, à sept ans de réclusion criminelle, les deux jeunes gens accusés d'un hold-up et de six fusillades dans la région de Troyes, notamment contre une permanence du PCF et un café arabe (*le Monde* du 24 avril). Les jurés sont allés au-delà de la peine de cinq ans de réclusion criminelle requise par l'avocat général, M. Hubert de Touzalin, contre Philippe Craeye, vingt et un ans, et Vincent Gillier, vingt-deux ans.

L'avocat général avait réfuté la thèse de la « manipulation » évoquée par les deux jeunes gens, et rejeté l'idée d'une quelconque filiation avec le PFN (Parti des forces nouvelles, extrême droite).



Les incidents de février 1983 à l'usine Citroën d'Aulnay

M. AKKA GHAZI EST CONDAMNÉ A SIX MOIS DE PRISON AVEC SURSIS

M. Akka Ghazi, dirigeant cégétiste à l'usine Citroën d'Aulnay devenu en septembre 1984 député au Parlement marocain, a été condamné, mercredi 24 avril, à dix mois d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Le secrétaire CGT avait comparu, le 27 février dernier, avec dix-sept de ses camarades pour répondre de « *coups et blessures volontaires, de port d'armes prohibées et d'entrave à la liberté du travail* » après les graves incidents survenus le 2 février 1983 dans le périmètre de l'usine d'Aulnay (*le Monde* du 1er mars).

Quinze des dix-sept ouvriers jugés en même temps que M. Ghazi ont été condamnés à des peines allant de cinq à dix mois d'emprisonnement avec sursis ; deux autres ont été relaxés.

● *Un forain tué par un policier dans la Nièvre.* — Un policier père de huit enfants, M. Michel Haydant, quarante-six ans, se sentant menacé au cours d'une altercation dans un bar de Nevers (Nièvre), a blessé mortellement, pendant la nuit du mardi 23 au mercredi 24 avril, un forain, lui même père de neuf enfants, M. Marcel Achard, trente-trois ans. L'alcootest, auquel a été soumis le policier — qui n'était pas en service — s'est révélé positif.

A LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS

Le soulagement de Massimo Sandrini

M. Massimo Sandrini, l'un des Italiens d'extrême gauche réclamés par son pays, a certainement poussé un soupir de soulagement, mercredi 24 avril, sur le banc de la chambre d'accusation de Paris, lorsque l'avocat général, M. Emile Robert, s'est prononcé contre son extradition. Cela ne veut pas dire qu'il est définitivement sorti d'affaire. Mais la même chambre a fait preuve récemment d'indulgence dans un cas semblable au sien et il n'est pas impossible, lorsqu'elle rendra son arrêt, le 15 mai, qu'elle épouse la thèse de M. Robert.

Fuyant la justice italienne, M. Sandrini est arrivé en France au cours de l'été 1984. Le parquet de Milan lui reproche d'avoir participé, le 14 juin 1977, dans cette ville, à une manifestation d'« autonomes » au cours de laquelle un policier avait été tué et deux autres blessés. Il avait alors dix-sept ans et était lycéen.

Les conditions dans lesquelles ce policier fut tué restent obscures. Des photos montrent M. Sandrini poursuivi par les forces de l'ordre. Mais il n'a pas d'arme à la main. Dans un premier temps, la justice italienne avait hésité à lui reprocher ce meurtre. Mais il fut finalement condamné puis remis en liberté après trois ans d'incarcération. Un peu plus tard, la justice italienne se ravisa, et il fut à nouveau condamné, par contumace cette fois.

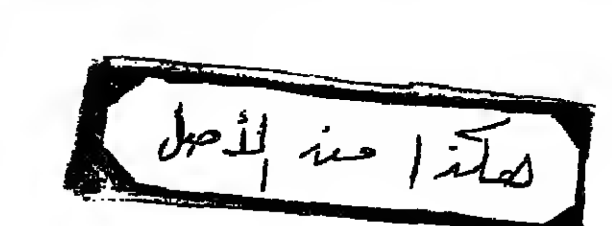
Devant M. Jean Pascal et ses deux assesseurs, MM. Louis Chatin et Maxime Florio, l'avocat général n'a fait qu'une allusion à ces péripéties. Ce qui justifie, à ses yeux, le refus d'extrader M. Sandrini, c'est que celui-ci est accusé par l'Italie de « *complicité morale* » dans ce meurtre, une notion discutable et qui, de toute façon, n'a pas d'équivalent en droit français. Or, affirment les textes, un individu ne peut être extradé que si les faits qui lui sont reprochés ont la même qualification dans les deux pays.

La chambre d'accusation de Paris, présidée par un autre magistrat il est vrai, a déjà eu à se prononcer sur un cas de complicité morale. L'Italien alors sur la sellette était M. Claudio Cirica à qui la justice de son pays reprochait l'assassinat à Venise, en juin 1981, d'un cadre de la Montedison. Déjà M. Robert s'était opposé à cette extradition, et il avait été suivi par ses collègues du siège.

Mercredi, l'avocat de M. Sandrini, Me Jean-Pierre Mignard, a développé la même argumentation que M. Robert. Il a, de plus, insisté sur le fait que la condamnation par contumace de son client est, en Italie, une condamnation définitive alors qu'en France un inculpé jugé en son absence a droit à être rejugé. Cette contumace à l'italienne, a-t-il souligné, a récemment été jugée illégale à Strasbourg par la Cour européenne des droits de l'homme. La France doit donc la considérer nulle et non avenue.

Si, le 15 mai, la chambre d'accusation s'oppose à l'extradition de M. Sandrini, son avis liera le gouvernement français. Si, au contraire, cet avis est favorable, le gouvernement aura le choix d'extrader ou non. A plusieurs reprises, M. François Mitterrand a déclaré qu'il n'hésiterait pas à renvoyer chez lui l'auteur et le complice avérés d'un crime de sang. Le flou des accusations portées contre M. Sandrini paraît le mettre à l'abri de cette mésaventure, si la chambre d'accusation se déclarait, malgré tout, favorable à son extradition.

BERTRAND LE GENDRE.



SOCIÉTÉ

APRÈS LA NOMINATION PAR JEAN-PAUL II DE VINGT-HUIT NOUVEAUX CARDINAUX

Le poids de l'Europe et de la tradition

L'annonce d'un consistoire pour le 25 mai, faite par Jean-Paul II le 24 avril (nos dernières éditions), était attendue depuis longtemps. Jamais, du reste, le pape n'a nommé autant de cardinaux en une seule fois pour atteindre le plénum fixé par Paul VI de cent vingt cardinaux-électeurs de moins de quatre-vingts ans (sur un Sacré-Collège qui compte désormais cent cinquante-deux membres). Mais, la composition de cette nouvelle promotion apporte peu de véritables surprises. En effet, la plupart des nominations concernent soit des postes à la curie occupés traditionnellement par un cardinal (préfet d'une congrégation ou président d'un secrétariat) soit des *sièges résidentiels cardinalices* (New-York, Boston, Québec, Munich, Madrid, Lyon, Florence, Bologne, Utrecht, Santiago-du-Chili, etc.).

Ce qui frappe en premier lieu, c'est la prépondérance de ressortissants européens. Sur les vingt-huit nominations, dix-sept concernent des Européens (*treize de l'Ouest*, dont *cinq Italiens*, deux Français, deux Allemands, et quatre de l'Est, dont deux Polonais). Pour le reste, il y a quatre Nord-Américains (deux aux Etats-Unis et deux Canadiens), trois Sud-Américains (dont un à la curie), deux Asiatiques (dont un à la curie) et deux Africains (dont un à la curie). On peut sans doute voir dans le choix de Jean-Paul II une volonté d'ancrer la direction de l'Eglise plus fermement dans ce qu'il considère toujours comme l'Occident chrétien.

Deuxième constatation : les nouveaux cardinaux sont pour la plupart favorables aux positions du *Saint-Siège* en matière d'éthique en général et de morale sexuelle, comme NN.SS Jérôme Hamer, gardien de l'orthodoxie doctrinale, Adrianus Simonis, le primat des Pays-Bas contesté par l'aile avancée de l'Eglise néerlandaise, John O'Connor, qui a soutenu à New-York les positions du président Reagan sur l'avortement. Toutefois, parmi les nouveaux promus, on note Mgr Vachon, qui a défendu la promotion de la femme dans l'Eglise au synode sur la famille, et Mgr Decourtray, qui a soutenu publiquement le renouveau catéchétique en France, face aux critiques romaines.

La nomination de l'archevêque de Managua, Mrg Miguel Obando Bravo, attire l'attention sur un troisième élément de ce consistoire : son inspiration politique. Plusieurs nouveaux membres du Sacré-Collège se sont distingués pour leur action politique. Mgr Obando Bravo ne cache pas son opposition au gouvernement nicaraguayen, et le choix de Jean-Paul II est significatif, puisque le siège de Managua n'est pas traditionnellement cardinalice, et le pape aurait pu choisir l'archevêque de San-Salvador, Mgr Arturo Rivera Damas, qui a fait une option politique plus « à gauche », dans la ligne de Mgr Romero. *Du côté de l'Europe de l'Est*, le choix de Jean-Paul II est également significatif, avec la nomination de Mgr Henryk Gulbinowicz, représentant de la « ligne dure » de l'épiscopat polonais contre le communisme, et celle de Mgr Myroslaw Lubachivsky, évêque ukrainien en exil et deuxième cardinal, avec Mgr Julijans Vaivods, de Riga, nommé au dernier consistoire, pour *l'Union soviétique*.

ALAIN WOODROW.

EUROPE DE L'OUEST

Mgr Luigi Dadaglio
[Né le 28 septembre 1914 à Sezzadio (Aqui), Mgr Luigi Dadaglio était nonce en Espagne sous le régime de Franco, où il fut apprécié pour son libéralisme, avant d'être ordonné archevêque en 1961, et secrétaire de la Congrégation pour les sacrements et le culte divin. Il est actuellement grand pénitencier au Vatican.]

Mgr Antonio Innocenti
[Né le 23 août 1915 à Poppi (Fiesole). Mgr Antonio Innocenti, ordonné archevêque en 1968, est nonce en Espagne depuis 1981, après avoir été secrétaire de la Congrégation pour les sacrements.]

Mgr Silvano Piovanelli
[Né le 21 février 1924 à Ronta di Mugello (Florence), Mgr Silvano Piovanelli est archevêque de Florence depuis 1983, après avoir été l'auxiliaire du cardinal Benelli.]

Mgr Giacomo Biffi
[Né le 13 juin 1928 à Milan, Mgr Giacomo Biffi est archevêque de Bologne depuis 1984, après avoir été auxiliaire de Milan depuis 1976.]

Mgr Pietro Pavan
[Né en 1903, Mgr Pietro Pavan, ancien recteur de l'université du Latran, était un ami personnel de Jean XXIII et le principal inspirateur des encycliques *Pacem in terris* et *Mater et Magistra*. Professeur de sociologie, il avait également participé aux travaux préparatoires de *Populorum progressio*. Ce spécialiste des problèmes sociaux – il a été secrétaire des semaines sociales d'Italie – a la réputation d'être un théologien modéré. A quatre-vingt-deux ans, il ne participera pas à un éventuel conclave.]

Mgr Augustin Mayer
[Né le 23 mai 1911 à Altoetting (Passau, Allemagne fédérale), Mgr Augustin Mayer, ordonné archevêque en 1972, fut nommé pro-préfet de la Congrégation romaine pour les sacrements et le culte divin en 1984. Il est bénédictin.]

Mgr Friedrich Wetter
[Né le 20 février 1928 à Landau (Speyer, Allemagne fédérale), Mgr Friedrich Wetter est archevêque de Munich et Freising depuis 1982.]

Mgr Angel Suquia Goicoechea
[Né le 2 octobre 1916 à Zaldivia (San Sebastian). Mgr Angel Goicoechea est archevêque de Madrid depuis 1983, après avoir été évêque de Malaga, où il était connu pour ses critiques du régime franquiste.]

Mgr Jérôme Hamer
[Né le 1er juin 1916 à Bruxelles, Mgr Jérôme Hamer, dominicain, fut nommé secrétaire de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office) en 1973, après des études à Louvain, Fribourg, Rome et le Saulchoir (France), où il fut recteur. Ordonné archevêque en 1975, puis pro-préfet de la Congrégation pour les religieux et les instituts séculiers en 1984, Mgr Hamer, grand défenseur de l'orthodoxie doctrinale, a joué un rôle important dans les procès intentés par l'ex-Saint-Office à Hans Küng et Edouard Schillebeeckx.]

Mgr Adrianus Simonis
[Né le 26 novembre 1931 à Lisse (Rotterdam). Mgr Adrianus Simonis est archevêque d'Utrecht depuis 1983, après avoir été évêque de Rotterdam. Sa nomination à ces deux postes par Rome a été fortement contestée aux Pays-Bas, où il est considéré comme un évêque conservateur, chef de file de la fraction de l'Eglise néerlandaise soutenue par le Saint-Siège pour reprendre en main une Eglise locale jugée trop progressiste depuis le concile par Paul VI et Jean-Paul II. Symbole de la désunion des catholiques néerlandais, Mgr Simonis fut même récusé par son prédécesseur, le cardinal Willebrands, qui a déclaré que sa nomination comme primat des Pays-Bas serait accueillie *« avec douleur ».*]

Mgr Alfons Stickler
[Né le 23 août 1910 à Neunkirchen (Autriche), Mgr Alfons Stickler, nommé archevêque en 1983, est pro-bibliothécaire et pro-archiviste de l'Eglise.]

Mgr Decourtray : un intellectuel de terrain

Mgr Albert Decourtray est surtout connu du public français depuis qu'il est passé à la télévision le 18 mars, invité de *« L'heure de vérité »*, après avoir condamné à Lyon la montée de la xénophobie en France, avec une allusion transparente au Front national. Les téléspectateurs avaient découvert un homme affable, calme et souriant, qui répondait courtoisement aux questions les plus diverses des journalistes. Modéré par tempérament et classique dans sa doctrine, l'archevêque de Lyon avait séduit le public par sa spiritualité et son humanité.

A la fois intellectuel et *« homme de terrain »* comme il se qualifie lui-même, ce théologien et exégète de soixante-deux ans est issu d'une famille modeste de la région industrielle du Nord, mais il connaît aussi les milieux bourgeois pour avoir présidé la commission épiscopale pour les milieux indépendants. Il n'a pas renié ses origines pour autant, s'intéressant au monde du travail, se rendant dans les entreprises pour parler avec des grévistes et se prononçant à maintes reprises sur le chômage et les difficultés des travailleurs immigrés. Evêque des Minguettes, la banlieue ouvrière de Lyon, Mgr Decourtray a récemment déclaré que se taire sur la montée du racisme serait « une lâcheté ».

Archevêque également de la ville où est incarcéré Klaus Barbie, accusé de crimes contre l'humanité, Mgr Decourtray a lancé un appel pour *« garder au débat sa hauteur véritable pour l'homme et pour l'histoire, c'est-à-dire, au-dessus des règlements de comptes »*, et il s'est déclaré *« absolument contre la peine de mort »*, même dans le pire des cas...

Dernier trait de caractère du *nouveau cardinal* : ayant guéri d'un cancer des cordes vocales en 1980, il a enregistré sur une cassette pour les malades atteints de cancer ses réflexions spirituelles au cours de sa maladie. Convaincu qu'un évêque est avant tout un homme de la parole, il avait confié alors : *« Je préfère perdre la vie plutôt que la voix. »*

Commentant sa nouvelle « promotion » le 24 avril, le cardinal Decourtray a déclaré avec humour : *« Il y a des villes où des cardinaux ont été nommés à cause de leur personnalité*, et *cela rejaillit sur la ville. Puis il y a des cardinaux qui ont été nommés à cause des villes*, et *cela rejaillit sur leur personnalité. En ce qui me concerne, je bénéficie du prestige de la ville de Lyon ! »*

A. W.

EUROPE DE L'EST

Mgr Jozef Tomko
[Né le 11 mars 1924 à Udavaké (Slovaquie), *Mgr Jozef Tomko était secrétaire général du synode des évêques* depuis 1979. En l'élevant au cardinalat, Jean-Paul II l'a également nommé préfet de la *Congrégation pour l'évangélisation* des peuples (la « Propaganda Fide » chargée des missions), poste vacant depuis le décès de Mgr Dermot Ryan. Mgr Jan Schotte, évêque belge, jusqu'à présent vice-président de la commission « Justice et Paix », remplace Mgr Tomko comme secrétaire général du synode.]

Mgr Andrzej Deskur
[Né le 29 février 1924 à Sancygniow (Pologne). *Mgr Andrzej Deskur*, ordonné archevêque en 1980, était président de la commission pontificale pour les communications sociales jusqu'en 1984, *lorsqu'il a démissionné pour raisons de santé*. Ce Polonais est un ami personnel de Jean-Paul II.]

Mgr Henryk Gulbinowicz
[Né le 17 octobre 1928 à Szukiszki (Pologne), Mgr Henryk Gulbinowicz, archevêque de Wroclaw (ex-Breslau) *depuis 1976, représente le parti de la* fermeté dans l'Eglise polonaise face au régime communiste. A plusieurs reprises, il a plaidé pour *« ceux qui sont persécutés ou en prison ».*]

Mgr Myroslaw Ivan Lubachivsky
[Né le 24 juin 1914 à Dolyna (Ukraine), Mgr Myroslaw Lubachivsky a succédé au cardinal Jozef Slipyj comme archevêque de Lwow. Mgr Lubachivsky était archevêque des *Ukrainiens à Philadelphie (Etats-Unis)* jusqu'à la mort du cardinal Slipyj. Depuis, il vit à Rome.]

AMÉRIQUES

Mgr John O'Connor
[Né le 15 janvier 1920 à Philadelphie, Mgr John O'Connor était évêque de Scranton (Pennsylvanie) avant d'être nommé archevêque de New-York en 1984. Ancien aumônier militaire de la marine américaine, Mgr O'Connor est connu pour son conservatisme doctrinal et son opposition farouche à l'avortement. Lors de la dernière campagne électorale du président Reagan, Mgr O'Connor avait déclaré ne pas voir *« comment un catholique pourrait en bonne conscience voter pour un candidat qui soutient explicitement l'avortement ».*]

Mgr Bernard Law
[Né le 4 novembre 1931 à Torreon, Mgr Bernard Law était évêque de Springfield-Cape-Girardeau (Missouri), avant d'être nommé archevêque de Boston en 1984. Il est considéré comme doctrinalement conservateur.]

Mgr Louis-Albert Vachon
[Né le 4 février 1912 à Saint-Frédéric (Québec), Mgr Louis-Albert Vachon est archevêque de Québec depuis 1981. Il s'est fait remarquer au synode romain sur la famille par une intervention vigoureuse contre le sexisme, qui avait été préparée par des femmes].

Mgr Edouard Gagnon
[Né le 15 janvier 1918 à Port-Daniel (Québec), Mgr Edouard Gagnon est pro-président du conseil pontifical pour la famille depuis 1983.]

Mgr Miguel Obando Bravo
[Né le 2 février 1926 à La Libertad (Nicaragua), Mgr Miguel Obando Bravo est archevêque de Managua et primat du pays depuis 1970. Ayant demandé la démission du général Somoza en 1978, Mgr Obando Bravo s'est rapidement coupé du nouveau régime sandiniste pour en devenir son *critique le plus sévère et, pratiquement*, le chef de l'opposition politique.]

Mgr Juan Francisco Fresno Larrain
[Né le 26 juillet 1914 à Santiago-du-Chili, Mgr Juan Francisco Larrain est archevêque de cette ville depuis 1983. Homme modéré, qui s'efforçait de rapprocher gouvernement et opposition, Mgr Larrain a durci son attitude à l'égard du régime du général Pinochet *depuis l'assassinat du prêtre français* André Jarlan en 1984.]

Mgr Rosalio José Castillo Lara
[Né le 4 septembre 1922 à San-Casimiro (Venezuela), Mgr Castillo Lara, nommé archevêque en 1982, est pro-président de la commission pontificale pour l'interprétation du code de droit canonique.]

ASIE

Mgr Simon Lourdusamy
[Né le 5 février 1924 à Kalleri (Inde). Mgr Simon Lourdusamy, ancien archevêque de Bangalore, est, depuis 1971, secrétaire de la Congrégation romaine pour l'évangélisation des peuples et président des Œuvres pontificales missionnaires.]

Mgr Ricardo Vidal
[Né le 6 février 1931 à Mogpoc (Philippines), Mgr Ricardo Vidal est archevêque de Cebu depuis 1982.]

AFRIQUE

Mgr Francis Arinze
[Né le 1er novembre 1932 à Eziowelle (Nigéria). Mgr Francis Arinze, ancien archevêque d'Onitsha, est pro-président du secrétariat romain pour les non-chrétiens depuis 1984.]

Mgr Paul Tzadua
[Né le 25 août 1921 à Addifini (Asmara, Ethiopie), Mgr Paul Tzadua est archevêque d'Addis-Abeba depuis 1977.]

Les deux Français

Mgr Paul Poupard

[Né à Bouzillé (Maine-et-Loire) le 30 août 1930, Mgr Paul Poupard est diplômé de l'Ecole des hautes études après avoir obtenu des doctorats en théologie et en histoire. Ordonné prêtre en 1954, il est successivement professeur de lettres dans un collège privé d'Angers, aumônier d'étudiants en 1957, puis attaché, l'année suivante, au Centre national de la recherche scientifique. *Travaillant* à la *secrétairerie* d'Etat au Vatican de 1959 à 1971, il est nommé recteur de l'Institut catholique de Paris, puis évêque auxiliaire du cardinal François Marty en 1979. Nommé pro-président du secrétariat romain pour les non-croyants en 1980, Mgr Poupard est l'auteur de plusieurs ouvrages historiques, d'une initiation à la foi catholique, d'un guide du Vatican, et il a dirigé les travaux des spécialistes qui ont collaboré au *Dictionnaire des religions* (PUF) en 1984.]

Mgr Albert Decourtray

[Né à Wattignies (Nord) le 9 avril 1923, Mgr Albert Decourtray est ordonné prêtre à Lille en juin 1947. Etudiant à Rome de 1948 à 1951 à l'Université grégorienne et à l'Institut biblique pontifical, il en sort docteur en théologie et licencié ès-sciences bibliques.

Il est ensuite vicaire à Halluin en 1951, puis directeur du grand séminaire de Lille et chargé de la formation permanente du clergé. En 1966 il est archidiacre de Roubaix-Tourcoing, vicaire général du diocèse de Lille et chargé des aumôniers de l'enseignement public. En juin 1971, il est nommé évêque auxiliaire de Dijon, puis évêque de Dijon en avril 1974, et archevêque de Lyon en 1981. Il fait partie de nombreuses commissions de l'épiscopat français.]

ÉDUCATION

LE CONTROLE PAR LA POLICE DES RÉSULTATS UNIVERSITAIRES DES ÉTRANGERS EST CONTESTÉ

Un appel diffusé par l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes) et signé par une cinquantaine d'universitaires, dont MM. René Rémond, Laurent Schwartz et René Dumont, critique les mesures permettant aux préfectures de police d'exiger des étudiants étrangers des pièces *« justifiant la réalité des études poursuivies »*.

C'est en septembre dernier qu'une circulaire du ministère de l'intérieur a précisé que le renouvellement de la carte de séjour aux étudiants étrangers pouvait être subordonné à la présentation, par ces derniers, d'*« une attestation de l'établissement d'enseignement indiquant qu'il a participé aux examens auxquels les cours préparent »*. Les signataires de l'appel jugent ces mesures injustes et discriminatoires pour l'université, car : *« le contrôle de la réalité des études a toujours été, jusqu'à présent, le domaine exclusif des universitaires »*.

Selon les responsables de l'UNEF, quelques préfectures ont déjà exigé des étudiants étrangers des certificats de réussite à des examens. Ce syndicat ainsi que dix-huit associations d'étudiants étrangers demandent à être reçus par le ministère de l'intérieur, *« afin d'être entendus sur ces problèmes »*.

EN BREF

● *Trois « profs » en orbite.* – Après les sénateurs, dont un représentant, Jake Garn, a effectué la semaine dernière un vol à bord de la navette spatiale américaine, ce devrait être au tour de trois professeurs d'université d'embarquer sur le véhicule de la NASA. L'agence spatiale américaine vient, en effet, de rendre public le nom des candidats qu'elle a sélectionnés, à savoir : Mme Millie Hughes-Fulford, trente-neuf ans, professeur de biochimie, qui devrait monter à bord de la navette en février 1987 ; MM. Francis Gaffney, trente-sept ans, professeur de cardiologie, et Robert Phillips, cinquante-six ans, vétérinaire, spécialiste de la physiologie et de la nutrition, qui devraient en principe voler en mai 1986.

● *Le Canada étudie un satellite de la Paix.* – Le Canada vient de lancer une étude sur la possibilité de construire un système de surveillance spatiale qui serait apte à repérer les objets spatiaux *« dont le rôle est mal cerné »* et permettrait ainsi *« de déterminer s'ils peuvent être capables de commettre des actes hostiles »*. Un premier projet de satellite de ce type, Paxsat-A, pourrait être proposé au terme d'une étude menée par la firme canadienne Spar-Aerospace dont le président a indiqué que l'engin pourrait être utilisé par tous les pays qui en feraient la demande et respecteraient les objectifs du traité des Nations Unies de 1967 sur l'utilisation pacifique de l'espace.

● *Le cinquième homme au cœur artificiel est mort.* – Jack Burcham, le cinquième homme a avoir reçu un cœur artificiel, est décédé le 24 avril, au Humana Hospital Audubon de Louisville (Kentucky), ont annoncé les responsables de cet établissement.

● *Une caisse d'épargne dévalisée dans l'Orne par quatre malfaiteurs.* – Quatre malfaiteurs masqués ont vidé de leur contenu, pendant la nuit du mardi 23 au mercredi 24 avril, plus d'une centaine de coffres de particuliers de la caisse Ecureuil de Mortagne-au-Perche (Orne), après s'être fait ouvrir les chambres fortes par le directeur sous la menace de leurs armes.





Homsy Delafosse à la tête d'un très puissant réseau mondial d'agences créatives.

Aujourd'hui, une marque est souvent vendue mondialement. Pour que les sociétés puissent désormais compter sur une excellente qualité de communication partout où elles le souhaitent, Homsy Delafosse & Associés vient de prendre une initiative originale : la création d'un réseau d'agences de publicité indépendantes, ayant toutes une caractéristique commune : celle d'une spectaculaire réussite locale, liée à une créativité de très haut niveau.

Dans chaque pays, une agence très performante.

A l'inverse du processus appliqué jusqu'ici qui consistait, pour créer un réseau mondial, à faire essaimer une agence-mère en de multiples entités locales de philosophies parfois différentes, ce nouveau réseau rassemble les "agences championnes" de plus de 35 pays. Ce sont toutes des agences indépendantes, ayant réussi par leur seul mérite. Parmi les principales, en voici quelques unes :

ALLY & GARGANO (USA) :
Agence de l'Année en 1982. Une des agences les plus créatives des États-Unis. Très grosse progression due à l'acquisition de budgets tels que Polaroid, Saab, Bristol Meyers et National Distillers. Son chiffre d'affaires dépassera les 200 millions de dollars cette année.

GRANDFIELD RORK COLLINS (Grande-Bretagne) :
Une des plus fortes progressions de ces dernières années. L'agence a été créée en 1979. Elle emploie aujourd'hui plus de 325 personnes pour un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs. Elle doit son succès au travail réalisé pour ses clients tels que : Commodore, Johnson & Johnson, le Times, Royal Automobile Club, Spar, Tesco, Thorn EMI, Vinos de España et W.H. Smith.

ASSOCIATI GLOBE (Italie) :
Sans doute la progression la plus forte d'Italie. L'agence double son chiffre d'affaires tous les ans, grâce à des budgets tels que Corriere della Sera, Girard Perregaux, Roberta de Camerino, Givenchy, Ariston, etc.

EDEM ADVERTISING (Grèce) :
La plus importante agence indépendante de Grèce. Très forte progression. Parmi ses principaux budgets, il faut citer Ariston, Iglo, Unilever, Porsche et IBM.

SHOFIELD SHERBON BAKER (Australie) :
Une des plus importantes progressions de ce pays. Agence indépendante très créative, gérant des budgets tels que le Gouvernement australien, Reckitt & Coleman, l'Oréal et BP Australie.

Ce réseau international est également présent dans les principaux pays suivants : Japon, Allemagne Fédérale, Hong Kong, Moyen Orient, Canada, Mexique, Belgique, Suisse, Autriche, Hollande, Irlande, Indonésie, Singapour, Afrique du Sud, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Corée du Sud, Pakistan, Inde, etc.

Un chiffre d'affaires supérieur à 600 millions de dollars. Une marge brute supérieure à 90 millions de dollars.

Le réseau ainsi créé se place au premier rang des réseaux français à vocation internationale. Il fonctionne à partir d'une holding basée à Londres, dont le nom est GRCI, et qui pourrait être cotée en Bourse dès 1986.

Principales étapes du Groupe Homsy Delafosse & Associés.

1978 : Homsy Delafosse & Associés, dont les principaux budgets sont : Marie Brizard, Baccarat, Jacob Delafon, "33" Export, Camel, Crédit Commercial de France, Maisons Phénix, Panach', Tuborg, Bahlsen, etc.

1982 : Executive Club de France, lieu de rencontre du monde des affaires et de la politique.

1983 : Lancement de Decider's, conseil en image institutionnelle de l'entreprise et de ses dirigeants.

1984 : Association avec le Groupe ODIC (Olivier Dassault International Communication).

1984 : Création de Paradise, agence de publicité, filiale.

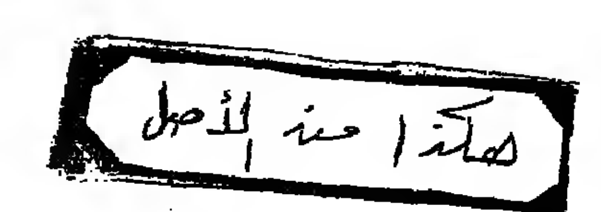
1985 : Constitution du réseau Homsy Delafosse International.

Homsy Delafosse International

FONDATEUR DU RÉSEAU GRCI

216, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris - Tél. : 544.38.67 - Télex : HOMFOS 201958 F.





هكذا منه الأصل

SPORTS

FOOTBALL

La Juventus de Turin en finale de la Coupe d'Europe

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Le miracle n'a pas eu lieu mercredi 24 avril au StadeE-Vélodrome de Bordeaux. Les Girondins n'ont pu contrebalancer que deux des trois buts concédés quinze jours plus tôt à la Juventus de Turin, qui disputera, donc, le 29 mai à Bruxelles, la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de football contre Liverpool.

Afin de perturber leurs adversaires, les Girondins avaient laissé sur la touche le Portugais Fernando Chalana pour constituer un milieu de terrain plus « musclé », avec Gernot Rohr et René Girard, chargés de neutraliser Michel Platini et le Polonais Zbigniew Boniek. Cette tactique s'est révélée payante puisqu'ils ouvraient le score par Dieter Muller dès la vingt-sixième minute.

Dès lors, l'affrontement était parfois féroce entre une équipe bordelaise survoltée par le soutien de 42 000 spectateurs et la Juventus, qui s'organisait pour défendre à tout prix l'accès de ses buts. Six avertissements de l'arbitre espagnol, M. Lamo Castilla, ne suffisaient pas pour calmer les esprits. Au contraire, le deuxième but, de Patrick Battiston, d'un tir de plus de 20 mètres (80e minute), allait provoquer un final hallucinant, digne des plus grandes heures de l'épopée des Verts au stade Geoffroy-Guichard. Thierry Tusseau, puis Jean Tigana, avaient tour à tour le troisième but au bout du pied, mais Luciano Bodini, le gardien italien, sauvait alors son équipe en évitant les prolongations.

Les Girondins de Bordeaux, qui n'ont pas réussi à accéder à la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, n'ont pourtant pas tout perdu : ils estiment à plus de 8 millions de francs le bénéfice de cette demi-finale.

Une entreprise de spectacles

Huit heures avant le coup d'envoi de Bordeaux-Juventus, quelques centaines de jeunes gens attendent déjà l'ouverture des portes du Stade-Vélodrome, manifestant leur optimisme sur l'issue du match à l'arrivée de Michel Drucker ou des journalistes d'Antenne 2 venus présenter leur journal de la mi-journée. Jean-Claude Darmon — le « monsieur publicité » du football et du rugby — plaisante avec le réalisateur Pierre Badel, puis il va faire un tour de piste pour régler les derniers problèmes de panneaux publicitaires. La télévision et la publicité font cette fois bon ménage.

Aux Girondins de Bordeaux, Jean-Claude Darmon est responsable du secteur commercial depuis l'arrivée à la présidence de Claude Bez. Une société commerciale, Girondins promotion, a été créée pour développer ce secteur, qui va de l'animation à la vente de gadgets en passant par la promotion et la publicité. Il rapporte au club quelque 20 % de son budget global.

Pour la venue de la Juventus, Jean-Claude Darmon s'est surpassé : il a permis de tripler la recette prévue aux guichets, qui avoisinait pourtant les 3 millions de francs. *« Il fallait faire de ce match de Coupe d'Europe une fête du football, mais aussi une fête économique pour le club »*, dit-il. La présence de la télévision et la perspective d'un indice d'écoute record ont fait fleurir les panneaux publicitaires autour de la pelouse. Une cinquantaine, à raison de 35 000 F à 75 000 F le panneau suivant son emplacement, soit près de 2,5 millions de francs de recette.

Plus que jamais les Girondins de Bordeaux répondaient mercredi soir à la vocation d'« entreprise de spectacle » définie par Claude Bez. Comme lors du match précédent contre les Soviétiques, Europe 1 assurait l'animation de la soirée. Six mille ballons avaient été distribués, de même que quarante mille briquets allumés par les spectateurs à la mi-temps pour créer une atmosphère féerique autour du terrain.

Avant et après le match, les Girondins de Bordeaux accueillaient aussi quelque sept cents VRP sous une tente de 2 000 m² dressée dans l'enceinte du stade. Pour 1 500 F par personne, de grosses sociétés pouvaient ainsi offrir à leurs invités une place pour le match, puis un dîner sous la tente en compagnie des joueurs. L'opération devait se solder par un bénéfice de 500 000 F pour le club malgré un investissement équivalent.

Cette fête était aussi pour la Chambre interprofessionnelle des vins de Bordeaux ou pour la chambre de commerce et d'industrie l'occasion de manifester leur soutien aux Girondins tout en exploitant l'impact du football.

Lors du match aller à Turin, la chambre de commerce et d'industrie avait délégué une vingtaine de chefs d'entreprises pour approfondir ou nouer des contacts avec leurs homologues transalpins. Près de trois mille ressortissants italiens résident, en effet, en Gironde, et les échanges commerciaux sont déjà importants. En 1983, les importations en provenance d'Italie s'étaient élevées à 920 millions de francs (pétrole raffiné, textile, bonneterie, chaussures, équipements industriels et matériaux de construction), tandis que les exportations (agriculture, papier et carton, matériel électronique et informatique, produits chimiques) représentaient 970 millions de francs.

Le vrai miracle

L'opération montée par la chambre de commerce et d'industrie était plus ambitieuse pour le match retour. *« L'attrait d'un tel événement*, explique M. Maxwell, le directeur de l'information, *nous a permis d'inviter une dizaine de grands chefs d'entreprise susceptibles d'être intéressés par la Gironde dans des secteurs porteurs pour notre économie, comme l'aéronautique, le spatial, l'électronique, les industries de la santé et l'agro-alimentaire. »*

Pour ces invités, le programme comprenait, bien sûr, la fête avec le match et le dîner avec les joueurs, mais aussi une réception à la mairie, la visite des usines Dassault et des rencontres avec d'autres industriels déjà implantés en Aquitaine (Ford, IBM, Aérospatiale, etc.), qui peuvent, selon M. Maxwell, témoigner *« des atouts et des attraits de cette région de gagneurs à l'image des Girondins ».*

« Pour avoir une grande équipe et faire une carrière européenne, il faut désormais de grandes entreprises qui versent des taxes professionnelles importantes à la mairie, explique M. Maxwell. *C'est notre façon de participer à l'effort. »*

Les Girondins de Bordeaux n'auraient sans doute pas été demi-finalistes de la Coupe d'Europe sans l'aide généreuse des collectivités locales depuis plusieurs années. Pour équilibrer un budget prévisionnel de 55 millions de francs, les Bordelais comptaient, cette saison encore, sur les 8 millions accordés par le conseil général et sur la subvention municipale de 6 millions, dont 2 destinés au remboursement des 12 millions de prêts consentis par la mairie en janvier 1984.

Il est vrai que les 15 millions de francs de bénéfices enregistrés lors des trois premiers tours de la Coupe d'Europe et les 8 millions escomptés en demi-finale permettront, cette année, aux Girondins de boucler largement leur budget, en dépassant probablement les 70 millions de recettes. C'est peut-être cela le vrai miracle de la Coupe d'Europe.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

*Bordeaux (Fr.) b. Juventus (It.) 2-0 (0-3) ; Liverpool (Ang.) b. *Panathinaïkos (Grè.) .... 1-0 (4-0).

Juventus et Liverpool joueront la finale le 29 mai à Bruxelles.

COUPE D'EUROPE DES VAINQUEURS DE COUPE

*Dynamo de Moscou (URSS) et Rapid de Vienne (Aut.), 1-1 (1-3) ; *Everton (Ang.) b. Bayern de Munich (RFA), 3-1 (0-0).

Rapid de Vienne et Everton joueront la finale le 15 mai à Rotterdam.

COUPE DE L'UEFA

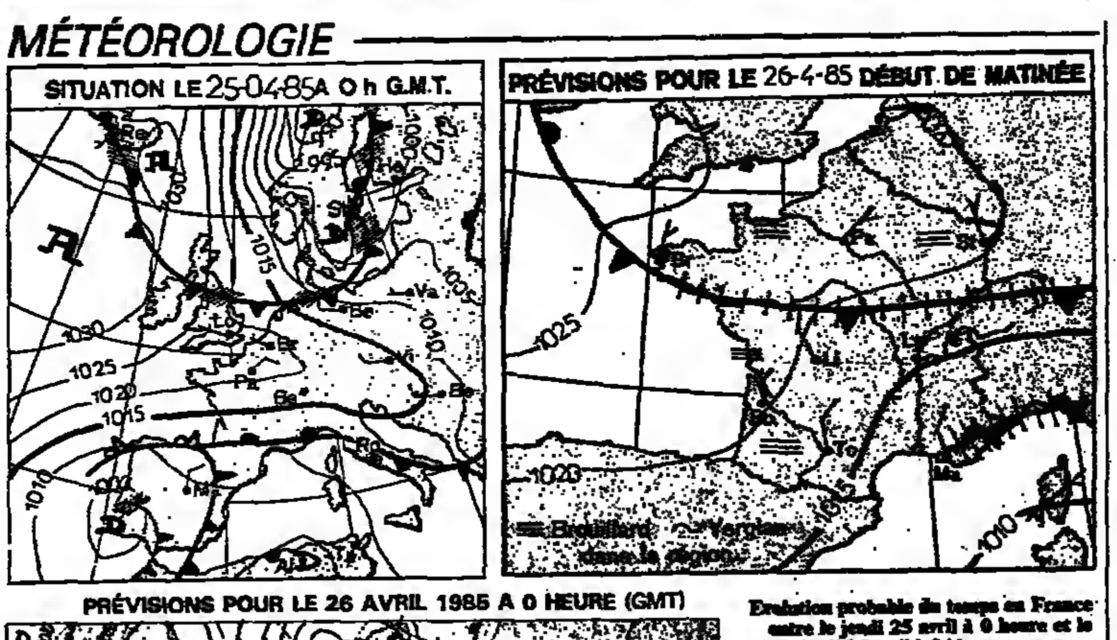
*Zeljeznicar (You.) b. Videoton (Hon.), 2-1 (1-3) ; *Real de Madrid (Esp.) b. Inter de Milan 3-0 (0-2).

Videoton et Real de Madrid joueront la finale (aller, le 7 mai ; retour le 21 mai.

Entre parenthèses, les résultats des matches aller.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 26 AVRIL 1985 A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 25 avril à 0 heure et le vendredi 26 avril à 24 heures.

Une perturbation peu active, en provenance de la mer du Nord, traversera vendredi les régions du Nord-Est ; près de la Méditerranée, l'air reste doux et légèrement instable.

Vendredi matin, un temps frais prédominera ; quelques faibles gelées seront observées sur les régions du Centre et de l'Est. Les nuages, abondants des côtes de la Manche aux régions du Nord-Est, seront accompagnés de faibles précipitations de la Lorraine aux Vosges.

Au cour de la journée, le temps sera peu nuageux (après dissipation de quelques bancs de brouillard formés sur l'Aquitaine) ; toutefois, les nuages seront abondants sur la Normandie, le Bassin parisien, et les régions du Nord et du Nord-Est.

Près de la Méditerranée, des nuages élevés voileront le soleil, mais le temps restera doux et agréable, avec un faible risque d'ondées orageuses en soirée sur la Corse.

Le vent soufflera faiblement ou modérément de secteur nord dominant ; il tournera au nord-ouest progressivement sur les régions situées au nord de la Loire.

Les températures, encore basses le matin dans l'intérieur, atteindront l'après-midi des valeurs voisines de 10 à 15 degrés sur la moitié nord du pays, 15 à 21 degrés plus au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le jeudi 25 avril, à 8 heures, de 1 019,7 millibars, soit 764,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 avril ; le second, le minimum dans la nuit du 24 au 25 avril) : Ajaccio, 18 et 8 degrés ; Biarritz, 18 et 11 ; Bordeaux, 15 et 5 ; Bourges, 13 et 3 ; Brest, 11 et 3 ; Caen, 10 et 0 ; Cherbourg, 8 et 3 ; Clermont-Ferrand, 13 et − 3 ; Dijon, 13 et 2 ; Grenoble-St-M.-H., 15 et 5 ; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 1 ; Lille, 11 et − 1 ; Lyon, 15 et 0 ; Marseille-Marignane, 19 et 10 ; Nancy, 11 et − 3 ; Nantes, 14 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 13 ; Paris-Montsouris, 14 et 4 ; Paris-Orly, 12 et 3 ; Pau, 15 et 9 ; Perpignan, 20 et 11 ; Rennes, 14 et 3 ; Strasbourg, 11 et − 2 ; Tours, 13 et 3 ; Toulouse, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 13 ; Amsterdam, 10 et 4 ; Athènes, 21 et 13 ; Berlin, 10 et 3 ; Bonn, 11 et − 2 ; Bruxelles, 10 et 2 ; Le Caire, 28 et 16 ; îles Canaries, 24 et 15 ; Copenhague, 7 et 1 ; Dakar, 22 et 17 ; Djerba, 26 et 18 ; Genève, 11 et 1 ; Istanbul, 20 et 10 ; Jérusalem, 30 et 11 ; Lisbonne, 14 et 9 ; Londres, 13 et 5 ; Luxembourg, 9 et − 2 ; Madrid, 12 et 7 ; Montréal, 18 et 2 ; Moscou, 21 et 10 ; Nairobi, 24 et 15 ; New-York, 12 et 9 ; Palma-de-Majorque, 21 et 12 ; Rio-de-Janeiro, 27 et 22 ; Rome, 20 et 9 ; Stockholm, 9 et − 2 ; Tozeur, 31 et 21 ; Tunis, 27 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 26/02/85)

Le numéro 665578 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 065578, 165578, 265578, 365578, 465578, 565578 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
605578	660578	665078	665508	665570	10 000,00 F
615578	661578	665178	665518	665571	
625578	662578	665278	665528	665572	
635578	663578	665378	665538	665573	
645578	664578	665478	665548	665574	
655578	666578	665678	665558	665575	
675578	667578	665778	665568	665576	
685578	668578	665878	665588	665577	
695578	669578	665978	665598	665579	

Tous les billets se terminant par	gagnent
5578	5 000,00 F
578	1 000,00 F
78	200,00 F
8	100,00 F

85 TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 24 AVRIL 1985 — 36e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	1	F. 100
	01	300
	61	300
	14 561	10 300
	49 881	10 100
2	62	200
	7 242	2 000
	14 342	10 000
3	123	500
	843	500
	953	500
	993	500
	10 373	10 000
	24 223	10 000
4	594	500
	714	500
	894	500
	45 914	10 000
5	635	500
	0 525	2 000
	3 145	2 000
	36 675	10 000
6	26	200
	176	500

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
6	486	F. 500
	0 776	2 000
	03 966	10 000
7	7	100
	337	600
	657	600
	85 347	10 100
8	228	500
	548	500
	688	500
	1 288	2 000
	1 688	2 000
9	389	500
	549	500
	509	500
	1 669	2 000
	265 069	1 000 000
	275 749	4 000 000
0	50	200
	200	500
	370	500
	1 570	2 000
	2 930	2 000
	5 090	2 000
	38 110	10 000

LOTO Nº 17 — TIRAGE DU MERCREDI 24 AVRIL 1985

9 20 21 37 45 48 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 29

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 1er MAI ET SAMEDI 4 MAI VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 TRANCHE E=MC² — TIRAGE DU MERCREDI 24 AVRIL 1985 — 35e

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 25 avril :

DES ARRÊTÉS

● Modifiant l'arrêté du 23 novembre 1981 fixant les conditions de l'exonération des taxes sur le chiffre d'affaires pour les exportations de marchandises effectuées par des voyageurs non résidents.

● Fixant la valeur marchande en dessous de laquelle les véhicules mis en fourrière et déclarés par expert hors d'état de circuler seront envoyés à la destruction.

UNE CIRCULAIRE

● Relative au programme expérimental de soutien aux entreprises intermédiaires.

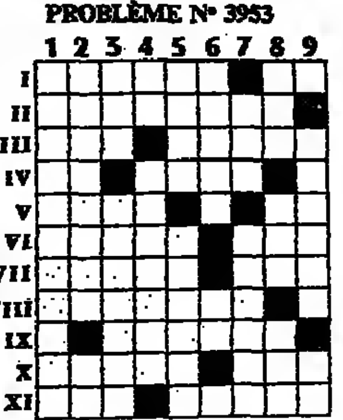
LOISIRS JEUNES

CHIFFONNIERS D'UN ÉTÉ. — Des camps internationaux de travail Emmaüs Jeunesse auront lieu, du 1er juin à la fin de septembre, dans la région de Niort (Deux-Sèvres) et à l'étranger (Allemagne, Danemark, Pays-Bas, Italie et Suisse). Ils sont ouverts aux jeunes qui désirent vivre une expérience de travail de chiffonnier et de vie communautaire.

★ Emmaüs Jeunesse, La Matauderie, 86240 Ligugé. Tél. : (49) 53-04-40.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3953



HORIZONTALEMENT

I. Ceux qui y font la cour pensent beaucoup à la belle. Élément de carré inscrit sur un rectangle. — II. On ne l'embrasse qu'une fois et jamais sans foi. — III. Indicatif de position. En mer comme sur terre, elles sont du domaine du merlan. — IV. Personnel. Curieux agent double. — V. Roi de Danemark et de Norvège. Personnel. — VI. Parmi tant d'autres, un seul est sympathique. Sur les armes du Royaume-Uni. — VII. Action qui ne sera jamais cotée. Suite de saillies. — VIII. Partie désunie du Royaume-Uni. — IX. En dit moins que ce qu'elle laisse entendre. — X. Nom moderne de l'antique Reate. Étendue dans la paysannerie. — XI. Emission sur les ondes et sur les vagues. Agents de transmission au service de la direction.

VERTICALEMENT

1. Aspirent à être maîtres du barreau. — 2. Engrange les produits de la fauche. Bien que pécheresse adultérine, c'est elle qui porta les cornes. — 3. Franchit la frontière en courant. Sacs à graines. — 4. Note. Passé évoquant un présent. — 5. Quand il faisait venir des lardons, c'était pour les faire revenir. Propriété ou nuisance selon le genre de fosses. — 6. Dont l'enveloppe blanche reste à affranchir. Note. — 7. Vieux français qui, de nos jours, s'utilise en franglais. Maître qui initia plus d'un Clerc. — 8. Bête. Puissance invisible. Repère géologique. — 9. Le plus célèbre est inconnu. Préposition.

Solution du problème nº 3952

Horizontalement

I. Héroïne. — II. Emu. Pro. — III. Mémoire. — IV. Irène. L.S.D. — V. Pan. Eau. — VI. Tu. Aspics. — VII. Édenté. — VIII. Rémouleur. — IX. Empeser. — X. Rare. Le. — XI. Bile. Dés.

Verticalement

1. Hémiptères (allusion à la cigale de la fable). — 2. Émeraude. — 3. Rumen. Emeri. — 4. On. Anormal. — 5. Idée. Stupre. — 6. Epelée. — 7. Épelai. Es. — 8. Suc. Uélé. — 9. Nord. Serres.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 26 AVRIL

« Hôtel île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé) ou Pont-Marie (Les Flâneries).

« La crypte archéologique », 15 h, entrée crypte, parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Hôtel de Bourrienne », 15 h, 58, rue d'Hauteville.

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Michèle Pohyer).

« La Castiglione et Napoléon III », 15 h, métro Opéra, devant Lancel.

« Victor Hugo à l'Arsenal », 15 h, 1, rue de Sully.

« Promenade à Montmartre », 14 h 30, métro Pigalle.

« Hôtels de Soubise et de Rohan », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois.

« La collection Walter Guillaume à l'Orangerie », 15 h, entrée musée place de la Concorde.

« Des Buttes-Chaumont à la Villette, 14 h 30, métro Danube.

« Le val de Gérard de Moret », 15 h 30, 131, rue de Vaugirard.

« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue de Lobau (G. Botteau).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, métro Pont-Marie (Marion Raguenau).

« *Mystérieuse Égypte au Louvre.* Vie quotidienne et symbolique des Pharaons, rituel et embaumement », 14 h 30, métro Louvre (Isabelle Hauller).

« Musée Cognac-Jay », 15 h, (Ghislaine Caneri).

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge, métro Cité (Mme Rojon).

CONFÉRENCES

217, bd Saint-Germain, 75007 Paris, 18 h, « Hommage à Roberto Arlt ».

35, rue de Sèvres, 75006 Paris, 18 h 30, rencontre autour d'un film « Après la répétition » (Bergmann).

11 bis, rue Keppler, 75116 Paris, 20 h 15, « L'itinéraire de l'âme après la mort ».

26, rue Bergère, 20 h, « Le travail du divin en l'homme ».

1, rue Victor-Cousin (Bachelard), 19 h 30, chaire Teilhard de Chardin.

Le Monde
DES LIVRES

Une promenade parisienne avec John Michael Coetzee

Le romancier sud-africain J. M. Coetzee est venu à Paris. Nous avons rencontré cet homme tranquille que certains considèrent comme l'écrivain le plus important de son pays. Les éditions du Seuil vont publier son dernier roman,* Michael K, sa vie, son temps, *honoré par le Booker Prize 1983.

LA légende nous avait présenté J. M. Coetzee sous les traits d'un homme seeret, réservé, mystérieux. N'allait-on pas jusqu'à affirmer qu'il refusait de dévoiler les prénoms qui se cachaient derrière les initiales J. M. ? Le John Michael Coetzee avec qui nous avons parlé pendant près de deux heures ne correspondait guère à cette image.

Certes, cet universitaire de quarante-cinq ans, qui enseigne la littérature et la linguistique à l'nniversité dn Cap, est nn homme pondéré. A chacune des qnestions qn'on lui pose, il répoud après nn temps de réflexion soutenu, le regard fixé sur un point invisible de l'horizon. Quand on sait la violence, la tension, dont sont empreints ses récits, le calme du personnage prend une dimension singulière.

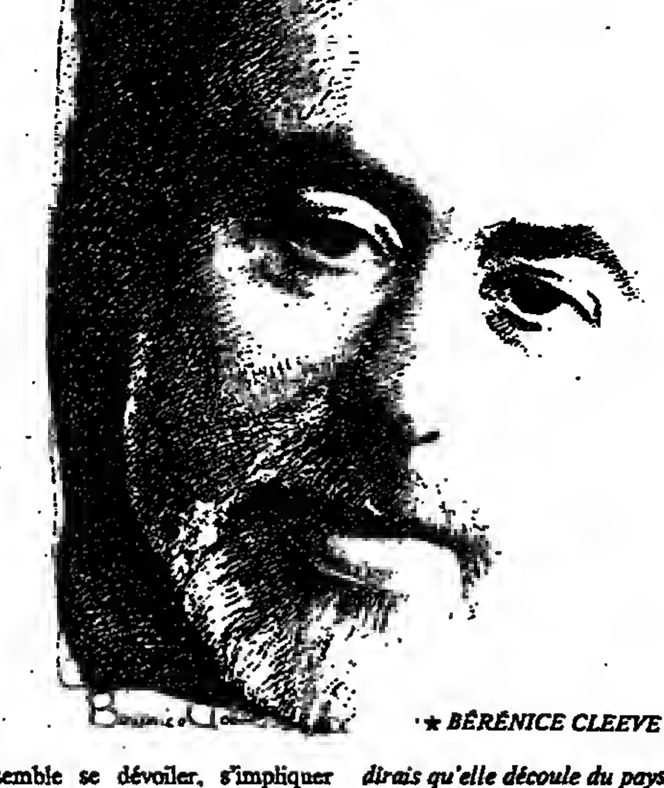
L'Afrique du Sud ? Il veut bien en parler. Mais il se montre prudent. *« Je vis au Cap. Pour le moment, je n'ai aucune envie d'aller m'installer ailleurs, et surtout pas à Johannesburg, une ville où règne un climat de violence et de tension insupportable. Il n'est pas facile de vivre en Afrique du Sud lorsqu'on est écrivain. Il y a un mur qui sépare le pouvoir et les intellectuels. Je n'ai jamais été censuré, mais mes deux derniers romans,* En attendant les barbares *et* Michael K, *qui avaient été publiés en Grande-Bretagne sont restés bloqués à la douane un certain temps. »*

Dans ce cas, ne serait-il pas souhaitable de se faire publier directement en Afrique du Sud ? *« Ce serait parfaitement possible. C'est d'ailleurs ce que j'ai fait pour mon premier livre,* Dusklands (1), *qui a été édité à Johannesburg par Ravan Press en 1974. Cela dit, le problème reste celui de la diffusion. Mais les choses sont en train de changer. Depuis une dizaine d'années les maisons d'édition se sont développées. L'autre phénomène, c'est l'apparition de nombreux auteurs noirs. Les ouvrages qu'ils publient traduisent le plus souvent leur engagement politique. Ces livres sont-ils bons ? Je n'ai pas à juger de leur valeur. Simplement, ces auteurs pensent comme la plupart de mes étudiants que la littérature doit changer le monde. »*

La guerre comme métaphore

Même s'il laisse deviner ses idées, il est évident que J. M. Coetzee ne souhaite pas s'engager sur le terrain glissant de la politique. Il s'irrite d'ailleurs de l'attitude d'une critique qui voudrait le confiner dans ce domaine : *« Je ne vois pas pourquoi on devrait automatiquement traduire ou essayer de traduire ma pensée en termes politiques. Il n'est pas nécessaire de connaître mes idées pour comprendre mes romans. »*

Il n'empêche. On est obligé de noter chez Coetzee, même s'il le nie, une certaine évolution. De *Dusklands,* livre qui regroupe deux nouvelles, dont l'une évoque la guerre au Vietnam (*« A l'époque,* précise Coetzee, *je vivais aux Etats-Unis. Cette guerre était quelque chose d'épouvantable. »*) à *Michael K,* son dernier récit, le romancier sud-africain


★ BÉRÉNICE CLEEVE

semble se dévoiler, s'impliquer davantage. *« Il est vrai que dans tous mes romans,* Au cœur de ce pays *excepté, il est question de guerre. Bien sûr, c'est une référence à la guerre civile qui déchire l'Afrique du Sud. Mais la guerre est également pour moi une métaphore historique. Vous savez, la violence n'existe pas que dans mon pays. On l'a vue à d'autres époques, on la voit chez d'autres peuples. La violence peut également se déchaîner au sein des familles. Ce n'est pas obligatoirement le lieu de son théâtre qui importe. Quant à voir une évolution dans mon propos, je n'y crois pas. »*

Il est un autre thème que l'on retrouve dans tous les romans de Coetzee, c'est celui de l'enfermement au sein duquel se débattent ses personnages. *« Cette image, je dirais qu'elle découle du paysage sud-africain. La terre est parfaitement plate. Il est difficile d'y établir des repères. »* Comment ne pas songer à William Faulkner ? *« Oui, le rapprochement est tout à fait justifié, d'autant que j'admire énormément cet écrivain. Pour en revenir au paysage, je dirais que lui aussi participe au modelage des mentalités. »*

Concernant la lecture de son œuvre, Coetzee ne se montrera guère plus prolixe. Il refuse énergiquement toutes les filiations que l'on voudrait lui prêter. Beckett ? *« Rien à voir. »* Kafka ? *« C'est un écrivain religieux. Pas moi. »* Au détour de la conversation, Coetzee citera cependant Flaubert, Wilson Harris, Claude Simon, sa compatriote Nadine Gordimer, *« une femme exceptionnelle »*. Et Brink ? *« C'est un homme très intelligent. Les intellectuels ne s'intéressent plus beaucoup à ce qu'il fait. Je me demande s'il n'écrit pas un peu vite. »*

J.M. Coetzee ne cherche visiblement pas à faire impression quand il parle. Chez lui, tout est dit, mais tout est nuance. Exactement comme dans ses livres. Son succès en Europe et aux Etats-Unis l'étonne un peu. *« Je ne m'attendais pas du tout à recevoir le Booker Prize en 1983 pour* Michael K. *Ce n'est pas un roman pour le grand public. Je ne saurais dire que ce prix m'a aidé à toucher de nouveaux lecteurs en Afrique du Sud. La critique, universitaire surtout, me soutient. Mais lorsque l'on retombe dans les clivages politiques, les gens de gauche m'accusent de prendre trop de distances par rapport à la réalité sud-africaine et ceux de droite de trop m'en inspirer. »*

La passion du rugby

Etonné, Coetzee l'est encore face à l'intérêt que lui manifestent les cinéastes. C'est ainsi qu'une équipe de producteurs américains (qui avaient participé à la mise sur pied de l'adaptation d'*Au-dessous du volcan* signée par John Huston) envisage de porter à l'écran *En attendant les barbares* (2). Lors de son passage à Paris, Coetzee a pu assister à la projection du film qu'a réalisé Marion Hänsel à partir d'une adaptation d'*Au cœur de ce pays* (2) (ce film devrait être projeté dans les salles françaises courant septembre). Dans les rôles principaux : Trevor Howard et, surtout, une étonnante Jane Birkin.

En guise de commentaire, Coetzee fait remarquer que *« l'écriture cinématographique est aussi difficile à maîtriser que l'écriture romanesque ».* Et il ajoute : *« J'ai mis deux ans à écrire* Michael K. *J'écris très lentement.* Au cœur de ce pays *m'avait aussi pris beaucoup de temps. Il est vrai que c'est un livre que j'ai écrit dans sa première version en utilisant les deux langues que je pratique couramment. Les dialogues étaient à l'origine en afrikaans et le reste du texte en anglais. J'ai dû unifier la langue pour pouvoir me faire publier en Angleterre. Mais Ravan Press doit prochainement éditer à Johannesburg la version originale bilingue. »*

Parvenu à la hauteur du pont Alexandre-III (Coetzee ayant souhaité que nous marchions durant tout notre entretien), le romancier sud-africain se retourne en souriant : *« Mais vous savez, il n'y a pas que l'écriture qui me passionne. Je m'intéresse aussi à beaucoup d'autres choses. »* Au rugby, par exemple ? *« Ah ! oui. J'ai vu presque tous les matches du Tournoi des cinq nations. La France méritait de l'emporter cette année. Vous ne croyez pas ? »*

BERNARD GÉNIÈS.

(1) A paraître au Seuil en 1985.

(2) *En attendant les barbares* et *Au cœur de ce pays* ont été publiés chez Maurice Nadeau/Papyrus.

Une invitation chez Mme de Tencin

Dans le salon d'Alexandrine, on rencontrait Fontenelle, Marivaux, Montesquieu... Charmeuse, intrigante et femme d'esprit, elle fut également romancière. L'un de ses récits –* Mémoires du comte de Comminge *– nous fait ressentir toutes les séductions du siècle.

LES siècles littéraires sont les provinces de nos rêveries. On s'y promène selon ses affinités. A mes yeux, l'époque de Voltaire est le pays le plus aimable, car on y parlait un français souverain. Les choses les plus ordinaires se disaient avec une élégance qui me ravit. Que l'on parlât de frivolités ou des affaires de la France, des grands tourments du cœur ou des petits riens de la saison, c'était toujours dans la prose la mieux conduite et la plus civile. Le souci de clarté s'y conjuguait avec les raffinements de l'analyse, les devoirs de la politesse avec les élans de la passion.

Prenez Mme de Tencin. Notre époque ne la connaît guère, et elle a tort, car Alexandrine est une charmeuse. Dans les *Mémoires du comte de Comminge,* l'un de ses récits que l'on vient de rééditer, voyez de quelle manière elle dépeint l'attente d'un amant qui va se trouver bientôt déçue : *« Cette incertitude qui m'avait semblé si cruelle me paraissait dans ce moment un bien que je craignais de perdre. »*

Le roman nous conte les amours malheureuses d'un jeune homme et d'une jeune fille dont les pères sont ennemis. Séparés par ce destin contraire, les deux jeunes gens ne trouveront plus le repos, et Mme de Tencin nous fera mesurer combien la passion se nourrit des obstacles qu'elle rencontre.

L'excès des sentiments nous est montré dans la prose la plus lisse et la mieux retenue, mais sous cette modération du style, sous les dehors, aussi, du mérite ou du sacrifice, une grande perversité se fait sentir lorsque les deux amants, pour finir, sont réunis dans le même cloître, la jeune femme s'étant déguisée en moine. Cette histoire qui se veut apparemment très morale s'achève d'une manière troublante et nous invite à méditer sur le bon usage du déguisement.

Ces temps de débauche et de fête

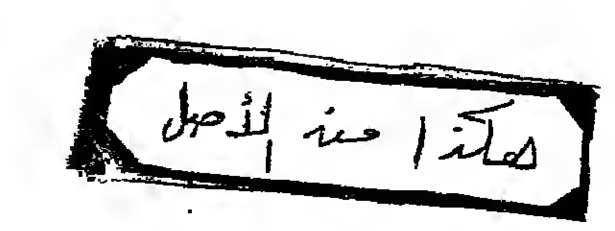
Mme de Tencin connut elle-même des amours agitées. Elle fut, notamment, la maîtresse de Philippe d'Orléans, sur lequel Jean Meyer, professeur d'histoire à la Sorbonne, vient de publier un livre de belle facture. Mais passer dans le lit de cet homme n'était pas une singularité, car il pratiquait le libertinage avec un appétit qui ne savait se modérer. Mme de Tencin n'était pas en reste. Elle eut des liaisons avec beaucoup d'autres, parmi lesquels Dubois, ministre de la Régence. Quoi de plus naturel dans ces temps de débauche et de fête ? Une fête qui *« porte en elle,* comme l'écrit Jean Meyer, *l'immense mélancolie des âges de transition ».*

Née en 1682, Claudine-Alexandrine de Tencin avait bien commencé sa vie en s'échappant du couvent où sa famille l'avait envoyée. Cela supposait du caractère, de l'ambition et le goût du bonheur. Alexandrine se jeta, avec voracité, dans la mondanité, l'intrigue, les jeux de la séduction. Elle allait tenir un salon, très recherché, rue Saint-Honoré.

Lorsqu'elle évoquerait ses hôtes, elle parlerait de sa *« ménagerie »,* comme nous l'apprend un livre sur les salons littéraires qui s'intitule, d'une façon très cavalière, *Ces bonnes femmes du dix-huitième.*

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 28.)



A LA VITRINE

Voyage au bout de l'enfer

DIFFICILE, voire impossible parfois, de parler ou d'aborder un livre sans être happé par l'envahissante *personnalité* de son auteur. Ainsi la Cité de la joie, ce bidonville de Calcutta dans lequel Dominique Lapierre nous invite à la suivre, apparaît-elle d'abord comme le témoignage de sa joie d'avoir trouvé ce sujet.

Dommage que l'auteur se soit montré un peu modeste face à son ouvrage alors qu'après avoir avalé d'un trait ces 500 pages passionnantes et poignantes, on a l'impression d'accomplir *une descente aux* enfers. Aussi n'hésitons pas à crier au chef-d'œuvre face à cette fresque du malheur qui, en *une succession* de tableaux, en *une* juxtaposition de destins, nous plonge dans un monde où la vie de tant d'hommes tient dans la seconde de survie présente. Chef-d'œuvre journalistique assurément que ce reportage en direct des entrailles d'une ville hors du commun, ici superbement décrite, qui suscite, certes, des saints comme Mère Teresa et aussi comme ce prêtre français, Paul Lambert, ou ce jeune médecin américain, Max Loeb, mais qui, surtout, suce le sang de ces centaines de milliers de crève-la-faim attirés *par la ville-mirage.*

Voyage en épouvante, *la Cité de la joie* prend souvent des allures de musée des horreurs ou *de cour des miracles, à la limite* du supportable pour des sensibilités occidentales. Mais il y a toujours la vie, cet instinct viscéral qui, dans cette ville inhumaine où les esclaves attelés aux rickshawa — véritables hommes-chevaux — se tuent à la tâche, pousse les autres à rêver : prendre un jour la place d'un mort ou troquer un bout de trottoir contre un taudis en dur...

Il y a aussi la beauté qui jaillit de l'immonde, les naissances, les mariages (qui vous endettent à vie) et les multiples fêtes *qui voient, l'espace d'un instant,* des princes sortir de la boue. Sans oublier ce fatalisme hindou qui vous fait supporter l'insupportable dans l'espoir de renaître et de connaître une vie meilleure.

Grouillement d'êtres humains, enchevêtrement de gourbis, fouillis de ruelles encombrées d'ordures, goulag, mouroir, marmite où tous les habitants mijotent ensemble, la Cité de la joie offre un saisissant raccourci de la société indienne et des ressorts qui gouvernent et animent ces millions d'Indiens encore enchaînés à la roue du destin comme Sisyphe à son rocher.

PATRICK FRANCÈS.

★ LA CITE DE LA JOIE, de Dominique Lapierre. Robert Laffont, 500 p., 95 F.

MÉMOIRES IMAGINAIRES

Le chemin de saint François Xavier

L'une des fresques de la voûte de l'église Saint-Ignace à Rome, expression achevée du jeu baroque sur les fausses perspectives, représente parmi *ses allégories* saint François Xavier ouvrant les voies de l'Orient. C'est au cheminement du saint vers cette *« extrémité du monde », sur les traces des grands* conquérants portugais, qui occupa les dix dernières années de sa vie (François Xavier mourut en Chine en 1552), que René de Ceccatty consacre l'essentiel de ce livre. *François Xavier fut* l'un *des grands* découvreurs de l'Orient : c'est en effet dans ses *Lettres* que l'on trouve les premières descriptions de ces îles alors *inconnues, le* Japon — ce Cipangu dont Marco Polo avait entendu parler en Chine et que plus tard Christophe Colomb chercha *vainement parmi les* îles de l'océan Indien.

Ayant dépouillé une abondante documentation, à commencer *par* la correspondance de saint François, des textes chrétiens en japonais et les récits de contemporains, René *de* Ceccatty s'est laissé porter par l'histoire d'une vie au point de la rêver, d'être celui dont il écrivait les Mémoires à travers une relation de voyage. Il l'a fait avec distance et sensibilité. Cette dernière qualité, qui affleure dans ses autres *livres* (par exemple *Jardins et Rues des capitales)* et ses traductions, s'est enrichie ici de sa propre expérience *des lieux qui* marquèrent la vie de saint François Xavier : Rome puis le Japon.

René de Ceccatty nous fait *découvrir un saint François attachant*, sensible, parfois écorché vif mais porté par sa foi et sa quête.

La biographie est souvent un genre un peu sec où le souci du détail gomme l'émotion, ce halo de fiction qui baigne toute vie. A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un saint. *« Un saint,* écrit l'auteur aux dernières lignes du livre, *ne laisse pas de sa vie le souvenir d'événements que l'on puisse enchaîner avec objectivité. Tout est fable et merveille. »* Le récit se confond ici avec la vérité d'une vie. — Ph. P.

★ L'EXTRÊMITÉ DU MONDE – RELATION DE SAINT FRANÇOIS XAVIER SUR SES VOYAGES ET SUR SA VIE. Denoël, 262 p., 92 F.

HISTOIRE

Crimes dans la cité des papes

Jacques Chiffoleau s'installe dans cet observatoire privilégié qu'est l'institution judiciaire pour faire surgir tout un monde de gueux, de *larrons, de prostituées* — monde qui offusquait Pétrarque et Catherine de Sienne quand ils évoquaient la *« nouvelle Babylone »* qu'était *Avignon à leurs yeux d'Italiens.* Dans la période de crise ou de mutation de cet *« automne du Moyen Age »,* la papauté développe *une administration perfectionnée,* qui a laissé aux historiens une riche documentation sur la quatorzième siècle.

La machine judiciaire a pour fonction d'imposer la paix selon les normes de l'Église et de l'Etat et elle réussit à faire parler, au besoin *par la force, ceux qui jusque-là se* taisaient. Élaborée au treizième siècle, elle s'est adaptée pour devenir un moyen de contrôle social au service d'un *État centralisé* : à la *fin* du quatorzième siècle, on est entré dans le règne de la « justice moderne ».

Prépondérante apparaît la violence dans la crise politique qui traverse *tout le siècle. Une violence* que la procédure des juges pontificaux individualise, alors que l'historien saisit son caractère collectif et *souvent protestataire,* dessine le cercle des vengeances entre groupes et montre l'engrenage des injures, des coups et du sang versé. En regard, le vol paraît moins important, comme les déviances sexuelles pourtant de plus en plus finement définies et réprimées pour promouvoir l'institution matrimoniale et apaiser un imaginaire hanté par l'homosexualité.

Cette hiérarchie des crimes révèle celle des valeurs que défend la justice : un nouvel ordre moral en cours d'élaboration au cœur même de la crise du quatorzième siècle. Un ordre que les juges, relayant dans une certaine mesure les clercs, imposent en étendant le règne universel de la loi. — M. S.

★ LES JUSTICES DU PAPE. DÉLINQUANCE ET ORIGINALITÉ DANS LA RÉGION D'AVIGNON AU QUATORZIÈME SIÈCLE, de Jacques Chiffoleau. Publications de la Sorbonne, 225 F.

VOYAGES

Le Caire aux yeux de menthe

Claude-Michel Cluny connaît parfaitement le cinéma arabe dont il fait un indispensable dictionnaire (voir *le Monde* du 24 mars 1979). Connaît-il aussi bien la capitale de ce cinéma, Le Caire ? Malgré les nombreux séjours qu'il y a effectués, on se met à en douter un peu *en voyant qu'il confond la rue Kasr-el-Nil* avec Kasr-el-Eini, qu'il fait venir des coptes de Nubie, qu'il attribue le thé à la menthe marocain *aux cafetiers cairotes,* etc.

Et puis toutes ces objections, ainsi que l'irritante manie de Cluny d'employer dans un texte littéraire le graphie glaciale des mots arabes empruntée aux orientalistes anglomanes, sont balayées par le balancement chaleureux du dialogue *entre une plume sensible et une ville* qui, malgré toutes ses plaies, veut passionnément être aimée et que Cluny sait aimer. « Le Caire aux yeux de *menthe » fait vite oublier le* thé à la menthe intrus.

Après tant de textes anciens ou récents sur la métropole nilotique, Cluny apporte encore suffisamment d'émotions neuves et d'histoires inédites pour, finalement, nous faire trouver trop courtes ces cent pages *qui restituent avec brio aussi bien le* passé britannique du Caire que sa profonde égyptianité. — J.P.-P.H.

★ LE CAIRE, de Claude-Michel Cluny. Ed. du Champ-Vallon, collection « Des Villes », 122 p., 76 F.

HUMOUR

Les « Invectives » de Claude Malet

Claude Malet *ne* respecte rien et manifeste une belle indépendance d'esprit dans *Invectives,* un curieux *petit volume qui n'est pas sans rappeler,* par son humour et sa mauvaise foi, la revue *Mépris* qu'animait, seul, Jacques Sternberg.

L'auteur, qui a donné à son ouvrage la forme d'un dictionnaire, aborde tous les sujets dans un agréable désordre de définitions à l'emporte-pièce. Bien sûr, il lui arrive aussi de rater sa cible et de verser dans le facilité et la vulgarité ; mais, dans l'ensemble, ce livre iconoclaste met de joyeuse humeur.

Claude Malet sait aussi glisser un peu de gravité sous sa plume. A « Vertige », il note : *« Affronte le regard des gens et tu sauras ce qu'est l'appel du vide »* ; et *« Excepté la mort, tout arrive trop tard »* est sa formulation du mot « Chronologie ». Cet écrivain, *qui fut* journaliste avant d'être veilleur de nuit, adresse souvent des paires de gifles à ses contemporains et, accessoirement, à lui-même. *« Ce que nous nommons fièrement notre personnalité,* écrit Claude Malet, *est-ce autre chose que la mise à jour de nos intolérances ? ».* — P. Dra.

★ INVECTIVES, de Claude Malet. Ed. du Roure (Neyzac, 43260 Saint-Julien-Chapteuil), 84 p., 45 F.

ROMANS

L'incroyable histoire de Christian Marbach

Sulitzer, Michel Tardieu et maintenant Christian Marbach... La fiction tente de plus en plus des hommes d'entreprise qui se sont dits que ce qu'ils voyaient vivre dans leur profession méritait bien qu'on « affabule » un peu.

Dans la vie, Christian Marbach préside aux destinées de la très sérieuse Anvar (Agence nationale de valorisation de la recherche). Il a *eu* l'occasion de rencontrer *des* innovateurs de tout poil, et l'idée lui est venue de tisser entre l'un d'eux et douze *personnages bloqués* par la neige dans un aéroport une histoire volontairement « incroyable », mais qui tient le lecteur en haleine de bout en bout.

Unité de temps, de lieu, d'action. Les acteurs au passé très divers se présentent, nouent entre eux des rapports variés et se rendent compte soudain d'un lien plus fort qu'ils n'avaient cru : ils ont tous connu un certain Laurent Millesère, sorte de Bernard Tapie aux aventures encore plus compliquées.

A partir de là, le roman passe à la vitesse supérieure. Christian Marbach se plaît à faire tournoyer son héros comme une marionnette fascinant tous ceux qu'il rencontre, frôlant les précipices, se rattrapant aux branches... pardon, aux ficelles d'une montgolfière dans une fantasmagorie assez époustouflante. L'auteur aime Jules Verne et le dit. La référence n'est pas usurpée. — P. D.

★ L'INNOVATEUR, de Christian Marbach. Robert Laffont, 274 p., 79 F.

La guerre aux enfants

Il y a deux façons de rapporter les faits historiques : le témoignage et le roman. Il y a deux façons de présenter l'horreur : sa description minutieuse ou le récit des actions de ceux qui s'y sont opposés. Roger Boussinot a choisi le roman.

Une jeune veuve de guerre, Mariette, et un homme au passé mystérieux, Armand, recueillent des enfants juifs pour leur éviter de devenir bétail jeté dans des camions dont nous savons l'itinéraire. Le romancier a fait parler un narrateur qui commente l'événement pour un journal et donne — *notes et incises* — des précisions qui rappellent constamment que l'invraisemblable est authentique, qu'il y eut des *hommes pour mener dans la guerre* une guerre *aux* enfants, et d'autres pour les sauver — en les cachant au haut de chênes de 40 mètres, par exemple.

Le style sans emphase, la parfaite connaissance des personnages — le portrait moral (si l'on peut dire) de Caxarnau, ancien instituteur attaché au commissariat aux questions juives, est des plus saisissants, — et des dialogues qui sonnent juste répondent bien à ce genre que l'auteur de *Vie et mort de Jean Chalosse* appelle « roman-vérité ». Un genre ambigu qui corrige la célèbre définition des Goncourt — ici le roman est de l'histoire qui a été, — et que seul, sans doute, un philosophe doublé d'un *journaliste pouvait réussir.* C'est le cas. — P.-R. L.

★ DES ENFANTS DANS LES ARBRES, de Roger Boussinot. Robert Laffont, 257 p., 72 F.

Une enfant nommée Solitude

Une enfant de douze ans, dont nous ne connaîtrons jamais le prénom, est joliment nommée Solitude par une famille qui s'est, bon gré mal gré, habituée à la voir se lover dans un placard pour y tuer le temps. La fillette, qui distingue à peine le sommeil de l'état de veille, émergera, un jour, de sa léthargie et consentira à écouter sa mère lui narrer les histoires et les querelles familiales.

Les Occasions du bout de la rue, le premier roman de Paule Ribe, ne peut laisser insensible, même si le texte aurait gagné à être élagué de quelques pages. La vie en province, avec ses lenteurs calculées, y est bien décrite. Les gens parlent peu, mais la médisance commence souvent *avec un regard appuyé.*

Vicente Moreno, un homme porté par sa haine, saura se rendre indispensable à cette famille. Il s'insinuera progressivement dans l'existence des uns et des autres pour mieux les manipuler et s'en amuser. Solitude balancera longtemps entre curiosité et indifférence avant de se dégager à nouveau des *« sordides contingences terrestres ».* L'enfant ne méprise pas le monde, *mais elle n'arrive pas* à se sentir concernée. Même Vicente la décevra, car là où elle avait cru déceler de la révolte, il n'y avait, en fait, que de l'apparence. Solitude, qui s'était rêvée aveugle, continuera à vivre en brouillant son ennui de larmes que les adultes percevront, à tort, comme l'expression d'un sentiment. — P. Dra.

★ LES OCCASIONS DU BOUT DE LA RUE, de Paule Ribe. Ramsay, 291 p., 85 F.

● EN POCHE

● « LE VENT DE LA NUIT », de Michel del Castillo, qui est désormais dans la collection « Points Romans » du Seuil, a obtenu le Prix des libraires en 1973 (il a été publié chez Julliard en 1972). Dans cette fresque du vingtième siècle finissant, Castillo a voulu peindre ce qui lui apparaît comme un monde en détresse, suggérant cependant, derrière les tâtonnements et les questions sans réponse, l'espérance. *« Un livre écrit sous le signe de la pitié. Non la pitié médiocre, mais la pitié universelle »,* expliquait dans *le Monde* Jean Sulivan.

● « L'HISTOIRE SANS FIN », best-seller mondial traduit dans vint-sept langues, sorti en Allemagne en 1979, est aujourd'hui dans le Livre de poche. Un jeune garçon, Bastien, découvre un livre ancien et entre dans une l'histoire fantastique, sans fin... un voyage initiatique dans la tradition romantique, un plaidoyer pour le droit à la fantaisie et au rêve, *« une fable d'une transparente évidence »,* écrivait Jean-Louis de Rambures dans *le Monde* du 16 mars 1984. Traduit de l'allemand par Dominique Autrand.

● LE TÉMOIGNAGE DE MAHMOUT MAKAL, *Un village anatolien, date de 1949. Il a paru en 1963 dans la collection* « Terre humaine » que dirige Jean Malaurie chez Plon. Selon son traducteur Guzine Dino, ce texte, qui paraît en Presses Pocket, ne doit pas être considéré comme *« dépassé »* mais doit être lu à la *lumière de l'évolution historique de la Turquie.*

● « L'ANTICLÉRICALISME EN FRANCE », de René Rémond, paraît aux éditions Complexe, dans une nouvelle édition, augmentée et mise à jour. Des chansons de Béranger aux caricatures du *Canard enchaîné,* de 1815 à nos jours, *René Rémond* explore la littérature anticléricale, cherche à mettre au jour ses thèmes constitutifs, son architecture, sa cohérence et sa continuité.

● DANS « LA RECHERCHE SUR LA GÉNÉTIQUE ET L'HÉRÉDITÉ » (Points Sciences), une quinzaine de spécialistes présentent le dernier état des connaissances et les perspectives futures dans la domaine de la génétique, l'un des plus actifs de la science contemporaine. Leurs articles sont réunis et présentés par Catherine Allais. On y touve notamment le point sur l'hérédité des maladies humaines, les structures de l'ADN, le génétique de la souris, etc.

● LE DOCTEUR T. BERRY BRAZELTON, pédiatre américain de réputation internationale, est connu en France depuis le début des années 70 avec la publication de *Votre bébé est unique au monde* (Albin Michel, 1971). *La Naissance d'une famille* (ou comment se tissent les liens) paru chez Stock, dans la collection de Laurence Pernoud en 1983, est repris en « Points actuels ». Au travers de cas concrets, T. Berry Brazelton, directeur de l'unité de développement de l'enfant à l'hôpital pour enfants de Boston, montre le rôle actif du nouveau-né dans la mise en place des liens familiaux. Traduit de l'américain par Christian Bouany.



DU LIBRAIRE

Une micro-comédie humaine

Comme d'habitude, Myriam Anissimov, avec ce sixième roman, s'amuse et nous amuse. Cette fois-ci, elle nous balade dans le marché Lafripe – une enclave du célèbre marché aux Puces, – dans ses stands sans toit, sa boue les jours de pluie et sa poussière l'été, sa clientèle hétéroclite de rockers, de bourgeois, de punks, ses voleurs à la tire ; plus exotiques encore, les coulisses où elle nous introduit, à l'aise comme si elle y était née.

Depuis des années, une sournoise bataille à coups de « briques » en dessous-de-table oppose la mairie, qui veut récupérer le terrain, le propriétaire de ce terrain et une certaine Mme Vochniac qui en possède les murs. A l'intérieur, une lutte non moins sournoise dresse les exploiteurs et les exploités les uns contre les autres, tous dans le même sac d'une honnêteté très relative, les « frankaouis », les juifs d'un peu partout, et leurs rivaux récents, « ratons », « crouillats » et autres « négros » : c'est le règne des palabres, magouilles, repalabres et surmagouilles dans un climat ouvertement raciste.

Un personnage haut en couleur (mais ils le sont tous plus ou moins) tente de court-circuiter toutes opérations, d'où qu'elles viennent. Dany Cibouisky, président de l'Amicale des marchands, *« la crapulerie attaché à lui telle une sangsue à la vase »*, manquera de peu d'y réussir, trucidé presque au but par un de ceux qu'il a roulés, mais ni vu ni connu, à malin malin et demi : il y a peu de chances pour qu'on mette jamais la main sur l'assassin.

L'intrigue n'est jamais ce qui préoccupe le plus Myriam Anissimov. Elle s'ébroue dans les particularités de langage, chipant comme pas une les accents, les tics de paroles, l'argot particulier de ceux qu'elle croque sur le papier comme à belles dents, avec une espèce de férocité joyeuse. A la lire se déroule sous nos yeux une micro-comédie humaine, cocasse et cruelle.

G. G.-A.

★ **LE BAL DES PUCES, de Myriam Anissimov, Julliard, 190 p., 65 F.**

Une vie d'artiste

A Gauvielle, Ramequin est une célébrité. De l'évêque à la sous-préfète, tous les notables assistent à ses vernissages, la presse locale le loue, et chacun se sent honoré de l'avoir croisé et salué. Jusqu'au jour où un critique d'art parisien révèle que Ramequin, premier dans son village, n'est même pas le dernier à Paris. Aussitôt, on crie à l'imposture ; il n'aura pas la Légion d'honneur promise, on ôte la plaque de la rue qui porte son nom.

Dans un style simple et élégant, Willy de Spens a fait de cette histoire un séduisant roman dans l'esprit de Marcel Aymé et au bon arrière-goût de pamphlet. Le snobisme provincial et parisien y est épinglé avec un humour qui n'oublie pas la cruauté des dénonciations salutaires. Les fausses valeurs dressées sur piédestal, l'encens au nez des médiocres, la renommée qui va mieux avec ceinture dorée, les notables qui pontifient autant qu'ils abêtissent... toute ressemblance avec des personnages existants ne saurait être fortuite. Non plus la triste fin du peintre, qui pourrait être écrivain, musicien, un artiste quoi ! On en voit de toutes les couleurs sur cette palette ! – P.-R. L.

★ **LA PALETTE TRAGIQUE, de Willy de Spens. L'Age d'homme, 155 p., 65 F.**

NOUVELLES

Les diableries de Giordia

Jeune pianiste compositeur, Pietro Dormiz remplace une concertiste célèbre. En se rendant au concert, il croise Maria Angela, une très jeune fille avec laquelle il a enterré sa vie de garçon – c'est du moins ce qu'elle prétend. Il n'a pas le temps de la contredire, court à son concert.

Quelque temps plus tard, un vieil antiquaire félicite Pietro de son mariage. Etonnement de Pietro. Et pourtant, une coupure de journal annonce bien son mariage avec Maria. Alors... La suite n'est évidemment pas à raconter. Un tableau mystérieux, l'impossible photo du mariage sous les yeux du « marié »... les situations folles se succèdent, et cette histoire qui eut lieu le 10 juillet 1963 nous emmène des tribunaux de l'Inquisition à un commissariat de quartier avec du sabbat, du sang, un coin de rue banal, un bûcher pour sorcière, le diable... le tout dans un déroutant mélange des années et des vies. Et c'est bien là, comme dans ses quatre autres nouvelles, que Giordia veut nous enfermer. Son fantastique joue sur deux registres, des temps suspendus qui s'imbriquent et la permanence de l'esprit malin – chacun des héros de ces aventures extraordinaires a un ancêtre qui scella un pacte avec Satan.

Le procédé et les ingrédients ne sont pas nouveaux. Sorcellerie ne saurait aller sans voix de l'au-delà, succubes et méchant dominicain allumant le fagot. La surprise inexistante, l'intérêt ne saurait venir que de l'agencement des situations et du ton de l'auteur. Pour l'agencement, Giordia s'y entend ; le suspense est habilement entretenu par l'entrelacs des événements et l'intrusion du mystère dans le quotidien. Pour le ton, il s'y entend aussi ; une once d'humour souligne les assassinats, incendies subits et autres manifestations paranormales qu'explique peut-être le millénaire commerce avec le diable.

P.-R. L.

★ **LE BOIS DE L'HOMME MORT, de Giordia, Ed. Sand, 220 p., 69 F.**

APHORISMES

La candeur de Jean Bastaire

Après le *Court traité d'innocence* (1), un recueil de pensées, Jean Bastaire publie *le Matin de l'éternité*, « *petit traité d'insurrection pascale* ». Contre la désinvolture et la dérision des temps actuels, il se dresse avec candeur et, en « *fils de Péguy* », interroge ses détresses ou ses grâces.

Il a distribué ces aphorismes en « quatre moments liturgiques », de la Nativité à la Résurrection, en passant par l'Epiphanie et la Croix. De la « source » à la « gloire », son parcours – des bribes de méditation – a l'allure du poème, un air d'offrande. – R. S.

★ **LE MATIN DE L'ÉTERNITÉ, de Jean Bastaire. Le Centurion, 90 p., 90 F.**

(1) Lethielleux, collection « Le sycomore », 1977.

Ont collaboré à cette rubrique : Pierre Drachline, Pierre Drosin, Gisette Gaitard-Auviste, Pierre-Robert Leclercq, Jean-Pierre Pérosset-Hegez, Philippe Pons, Josyane Savigneau, Raphaël Sorin et Michel Sot.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ROMANS

● ANNICK BERNARD : *la Machine à blessures.* – Inspirées d'un fait divers, les « révélations » d'Edith, jeune fille mystérieuse, mettent au jour les secrets troubles et les blessures de l'adolescente. Un rythme de roman policier. Une interrogation sans concession sur la vie de famille (Hachette, 212 p., 85 F).

● CATHERINE DELAPRÉE : *Des amours.* – Le premier roman d'une journaliste, actuellement correspondante *du Point, du Figaro* et du *Journal du Dimanche* en Californie où elle vit depuis douze ans. Une histoire d'amour, qui s'étiole et meurt dans une tristesse tendre, entre une journaliste française et un Allemand vivant en Italie, scandée par les événements de l'époque, du retour de de Gaulle en 1958 à mai 1968. (Jean Picollec, 218 p., 80 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

● SCOTT FITZGERALD : *Tendre est la nuit.* – La première version intégrale en français, dans une traduction nouvelle, de l'œuvre la plus célèbre – avec *Gatsby* – de l'auteur. Achevé en 1934, le roman avait dû attendre 1951 pour paraître en France, amputé, paraît-il, de 30 % ! Après les *Lettres à Zelda* chez Gallimard, la parution de nouvelles inédites chez Belfond, des rééditions chez Laffont, voilà le retour à Scott Fitzgerald. Traduit de l'américain par Jacques Tournier (Belfond, 384 p., 98 F).

● CHRISTA WOLF : *Cassandre.* – Troie est tombée. Cassandre, captive d'Agamemnon, n'a plus que quelques heures à vivre ; en attendant que les gardes viennent la chercher, elle recherche le sens de son destin face aux pouvoirs. Censuré lors de sa parution en RDA, le roman a connu un grand succès dans les deux Allemagnes. Traduit de l'allemand par Alain Lance. (Alinéa, 272 p., 98 F).

● AHARON APPELFELD : *le Temps des prodiges.* – Un intellectuel juif autrichien, écrivain réputé, devient soudain la cible d'une campagne de calomnies dans la presse qui dénonce *« l'œuvre putride et malfaisante »* de ce *« parasite s'abreuvant du sang de la saine Autriche »*. Un retour aux origines par un écrivain israélien né en 1932 en Bucovine, encore jamais publié en français. Traduit de l'hébreu par Arlette Pierrot (Belfond, collection « Voix juives », 226 p., 89 F).

● D.M. THOMAS : *Poupées russes.* – Qui plagie qui ? Où commencent et s'arrêtent fiction et réalité, fantasme et mémoire ? L'auteur de *l'Hôtel blanc* et *d'Ararat* pose le problème à l'occasion d'Olympiades d'improvisation poétique et narrative qu'il fait se tenir en Finlande. Traduit de l'anglais par Brice Matthieussent. (Presses de la Renaissance, 280 p., 98 F).

● CZESLAW MILOSZ : *la Terre d'Uro. – Méditation sur l'espace et la religion.* – *« Qui suis-je aujourd'hui, ici, au bout de toutes ces années, dans cet atelier de la « Pointe de l'Ours » sur le bord du Pacifique ? »*. – Le prix Nobel de littérature 1980, éternel Polonais exilé en Californie, entreprend le récit de ses aventures intérieures et évoque Gombrowicz, Swedenborg, Blake, Mickiewicz, Dostoïevski et surtout Oscar Vladislas, l'autre Milosz, son maître spirituel. Traduit du polonais par Zofia Bobowicz (Albin Michel, publié avec le concours du Centre national des lettres, 312 p., 120 F).

DOCUMENTS

● PIERRE MENDÈS FRANCE : *Œuvres complètes, tome 2 : Une Politique de l'économie, 1943-1954.* – La suite de la publication des archives de PMF, accompagnées de notices explicatives, rédigées par ses amis et collaborateurs, qui ont décidé la publication de ces documents *« afin que l'œuvre de Mendès France – articles, discours, notes, lettres, livres – reste disponible pour les générations actuelles et à venir »* (Gallimard, 630 p., 195 F).

● JEAN ROCHET : *Cinq ans à la tête de la DST, 1967-1972.* – Le récit d'un combat, d'une « mission impossible », celui de la DST, chargée du contre-espionnage en France, celle que mena pendant cinq ans son ancien directeur, le préfet Jean Rochet, dont les révélations au cours d'une émission de télévision le 27 janvier 1971 avaient fait grand bruit (Plon, 340 p., 80 F).

● ALAIN GILLETTE : *les Mormons, théocrates du désert.* – L'histoire d'une Église qui compte aujourd'hui cinq millions de fidèles et accélère son expansion à travers le monde, par un diplômé en philosophie et sciences politiques qui a longtemps habité l'Utah, cœur du pays des Mormons (Desclée de Brouwer, 205 p., 84 F).

HISTOIRE

● FREDERIC C. LANE : *Venise, une république maritime.* – L'histoire de Venise depuis sa lente émancipation de la domination byzantine jusqu'à la chute de la République et la perte de l'indépendance à la fin du dix-huitième siècle. Le livre de Frederic C. Lane, universitaire américain spécialiste international de la Renaissance italienne et des affaires maritimes, est passionnant, tout autant pour les lecteurs amoureux de Venise que pour les spécialistes à la recherche d'un ouvrage de référence, faisant autorité. Préfacé par Fernand Braudel (Flammarion, 660 p., 175 F).

● FRANÇOIS RENAULT et SERGE DAGET : *les Traites négrières en Afrique.* – L'une des premières synthèses sur les traites transsaharienne et orientale où les Arabes jouèrent un grand rôle, qu'il s'agisse du bassin du Nil ou des opérations effectuées en Ethiopie et sur les bords de l'océan Indien. Un phénomène si divers dans le temps et l'espace qu'il faut bien, disent les auteurs, universitaires, ayant tous deux enseigné à Abidjan, parler « des » traites négrières (Karthala, 235 p., 110 F).

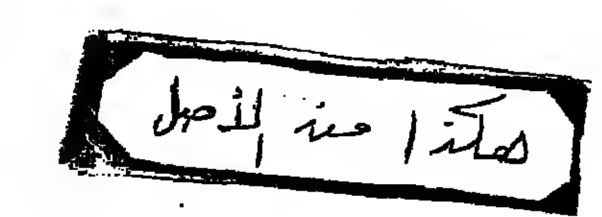
● JEAN MARKALE : *Lancelot et la chevalerie arthurienne.* – Une nouvelle tentative de rassembler les éléments du mythe de Lancelot, le plus célèbre des chevaliers de la Table ronde et de retrouver les racines de l'imaginaire collectif qu'il a nourri (Imago – 25, rue Beaurepaire, 75010 Paris, – diffusion Payot, 210 p., 105 F).

• EN BRÉF

● **« RÉCITS DE VIE ET INSTITUTIONS » est le thème d'un colloque organisé par le Centre de sémiotique textuelle de l'université Paris-X – Nanterre, les 26 et 27 avril. Des séances consacrées à l'Eglise, aux instances de consécration, au huis clos et à la marginalité, à la catharsis et aux cures permettront d'entendre notamment des communications de Michel de Certeau sur Thérèse d'Avila (le 26, à 9 h 30), de Danielle Deltel sur la biographie de Colette (14 h 30), de Philippe Lejeune sur les autobiographies de criminels au dix-neuvième siècle (le 27, à 9 h 30), de Geneviève Idt sur les pathographies, de Josette Pacaly sur les récits de cure (14 h 30). Aucune inscription préalable n'est demandée. Le colloque a lieu à l'université Paris-X – Nanterre, 200, avenue de la République, bâtiment G, 6e étage, 92000 Nanterre. (Rens. 725-92-34.)**

● **TOUT SUR LES PRÉNOMS. – L'éditeur Christine Bonneton, spécialisé dans les ouvrages d'art et d'humour populaires, lance une série de luxueux fascicules consacrés aux prénoms. Origines, parrains illustres, saints patrons, dictons, fêtes, caractéristiques dans l'iconographie : rien ne manque. Mise en page très sobre et illustrations abondantes. On en sort avec la conviction d'être unique au monde. Un ouvrage par prénom. Déjà parus : Anne, Antoine, Jean, Louis, Vincent, Michel, Pierre. Collection « Un prénom à découvrir », chaque livre, 130 p., 75 F.**

● **ENCORE ET TOUJOURS LE MAHGREB... – Seize spécialistes réunis par la *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* font défiler l'imaginaire français forgé en Afrique du Nord : la colonie, le désert, l'exil... On retiendra notamment un article de Denise Brahimi sur la « Vamp saharienne 1933 ». Le sociologue franco-marocain Paul Pascon et un groupe de chercheurs se sont, eux, attachés à nous restituer la vie d'un village judéo-berbère marocain d'où le dernier juif est parti en 1962. (Ouvrage collectif : *le Maghreb dans l'imaginaire français*, Edisud, 223 p. Paul Pascon : *la Maison d'Iligh et l'Histoire sociale du Tazerwalt*, Ed. Omar, 3, rue Ghazza, Rabat, Maroc. 223 p. illustrées.)**



هكذا منذ الأصل

LA VIE LITTÉRAIRE

Alfred Jarry sur le gril

Tels des arpenteurs, venus du monde entier, en 1981, plusieurs *« spécialistes »* ont rendu visite au *« Palais Jarry »*, provisoirement dressé, le temps d'un colloque (de Cerisy). Certains avaient bu le lait de la *Pataphysique* et, *en héritiers* de Noël Arnaud ou de Maurice Saillet, savent que chez Jarry, *tout*, y compris les *« productions potachiques »*, compte et doit être examiné.

Les communications d'Henri Bordillon et de Michel Arrivé, qui ouvrent ce festival érudit, montrent l'unité entre *l'homme, le personnage* et l'écrivain, et comment, depuis *Ontogénie*, écrit de jeunesse, Jarry développa un *« réseau complexe de relations métaphoriques, métonymiques, symboliques »*. Yves-Alain Favre, le zélateur de Suarès, a relu *les Minutes de sable mémorial*, en étudiant le décor, le bestiaire, *les figures du Clown et du* Mage, qui, dans ce recueil incompris, illustrent une *« poétique de la mort* et de *la nuit »*. François Caradec se penche sur le *« carrière »* de journaliste de Jarry (pour *la Revue blanche* ou *le Canard sauvage*). Paul Gayot, glossateur de Queneau, examine les *« problèmes »* de *Faustroll*, en partant à la recherche du manuscrit de cet ouvrage incomparable.

Pour une fois, un colloque apporte du neuf et, sous l'austérité *des propos*, la malice des participants y brille parfois. Jarry, objet de tant de malentendus, comme Raymond Roussel, redevient un *« homme de lettres »* (Compère), à la lettre. – R. S.

★ **JARRY, COLLOQUE DE CERISY, sous la direction d'Henri Bordillon. Belfond, 318 p., 95 F.**

Trois prix pour Nicolas Saudray

L'auteur, notamment, du *Maître des fontaines* (Denoël, 1978) et de *la Maison des prophètes* (Le Seuil, voir *le Monde* du 27 janvier 1984) qui avait déjà obtenu, pour ce dernier livre, le prix de l'Association des écrivains croyants et le prix Chrétienté d'Orient, décerné pour la première fois cette année, vient de recevoir le prix Méditerranée.

Cette distinction littéraire, également créée cette année par la ville de Perpignan, est attribuée par un jury composé surtout de membres de l'Académie française et de l'Académie Goncourt et présidé par Edgar Faure. Ce prix qui sera désormais décerné chaque année à un *ouvrage célébrant la « civilisation méditerranéenne »*, est accompagné de la somme de 30 000 francs.

On apprend d'autre part que *la Maison des prophètes va sortir en* anglais chez Doubleday à New-York et qu'il existe un projet de film français à partir de ce roman sur le *face-à-face islamo-chrétien* au Proche-Orient auquel s'intéresse aussi un cinéaste américain.

J.-P. P.-H.

La Vᵉ Foire du livre de Malte

La Vᵉ Foire internationale du livre de Malte s'est tenue du 18 au 22 avril à La Valette, capitale de la petite île qui tient le centre de la Méditerranée à égale distance de Gibraltar et d'Alexandrie, de Tunis et de Tripoli. *Une trentaine de* stands représentant une dizaine de pays et l'UNESCO exposaient un choix d'ouvrages imprimés et de télématique dans la superbe salle du centre méditerranéen de conférences installé dans ce qui fut l'hôpital de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean.

Foire-exposition visant à ouvrir la curiosité des Maltais pour les livres, dans un pays où manquent plutôt les librairies, cette manifestation témoignait surtout de l'intérêt porté par la Libye du colonel Kadhafi à ce *mini-pays* (300 km², trois cent mille habitants), catholiques à 98 %, indépendant depuis vingt ans, où l'on parle maltais, mais aussi beaucoup l'anglais *et* où l'arabe est enseigné obligatoirement dans les *écoles de l'Etat*. Un bon quart de la surface des stands était consacré à l'édition libyenne : Centre mondial pour l'étude du livre vert, Société de l'appel islamique, Centre libyen du Jihad, distribution de photos du colonel, etc.

Parmi les stands étrangers, on *remarquait* la présence de la Tchécoslovaquie, l'Egypte, l'Arabie saoudite, l'URSS, les deux Allemagnes, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis. La France – représentée par un stand collectif de l'OPEF (Office de promotion de l'édition française) en 1983 – *n'était* pas venue à Malte cette année.

En langue maltaise, une douzaine d'exposants présentaient un aperçu de l'édition scientifique, technique, universitaire et pratique réalisée dans l'île, la plus grande part étant dévolue à la religion et à la cuisine.

N.Z.

« L'Ecole des lettres » et la critique

La revue pédagogique *l'Ecole des lettres* se propose de mieux faire *connaître aux enseignants de français* du second cycle des auteurs et des œuvres encore ignorés par les manuels. Elle publie aussi des études sur les genres littéraires, les courants ou les thèmes. En fait, la plupart des sujets retenus (le nouvelle, le poème en prose, le baroque, le surréalisme, l'utopie, dandysme et décadence, etc.) intéressent un public beaucoup plus large que celui de l'enseignement.

Dans son dernier numéro, la revue traite de la critique littéraire. Après un rapide panorama des approches nouvelles du texte et une étude de l'ouvrage fondamental d'Auerbach, *Mimésis*, qui analyse les courants de la littérature occidentale de Homère aux grands écrivains contemporains, sont abordés les différents courants de la critique. Y figurent notamment le cou*rant thématique, marqué par* Bachelard, et les différentes critiques qui s'y rattachent, la psycho-critique, les analyses structurales des textes, etc. Sont commentés aussi trois écrits de l'auteur d'*En haine du roman*, Marthe Robert, ainsi que les rapports et les rencontres sur le terrain de la recherche littéraire entre les critiques et les historiens de l'école des « Annales ». – B. A.

★ **L'ÉCOLE DES LETTRES : LA CRITIQUE LITTÉRAIRE (11, rue de Sèvres, 75278 Paris Cedex 06). Prix : 30 F. Tous les autres numéros spéciaux : 20 F franco de port.**

Hugo et la Belgique

LES Belges ont souvent reproché à la France d'annexer à son profit les écrivains, artistes ou autres célébrités nés ici. Ils accusent aussi les Français de minimiser le rôle de la Belgique dans l'œuvre de nombreux écrivains français. Cette vexation est assez apparente en ce *qui* concerne *l'exil* de Victor Hugo, à propos duquel on évoque plus volontiers Jersey et Guernesey que Bruxelles, où il a *séjourné* plus *longtemps*. C'est ce que met en *évidence* une remarquable exposition à l'hôtel de ville de Bruxelles, *« Victor* Hugo, Bruxelles et la Belgique », due pour l'essentiel aux efforts de l'archiviste de la ville, M. Léon Zylbergeld, et de l'échevin des beaux-arts, M. R. Leclerq.

De tous les écrivains français qui visitèrent la capitale belge au dix-neuvième siècle, Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Stendhal, Alexandre Dumas, Rimbaud, Verlaine..., *« Victor Hugo fut, à coup sûr, celui qui s'y attarda le plus longuement,* indique le catalogue de l'exposition. *Entre 1837 et 1871, il y revint à de multiples reprises, notamment depuis décembre 1851, lorsque le coup d'Etat de Louis Bonaparte le contreignit à l'exil. »*

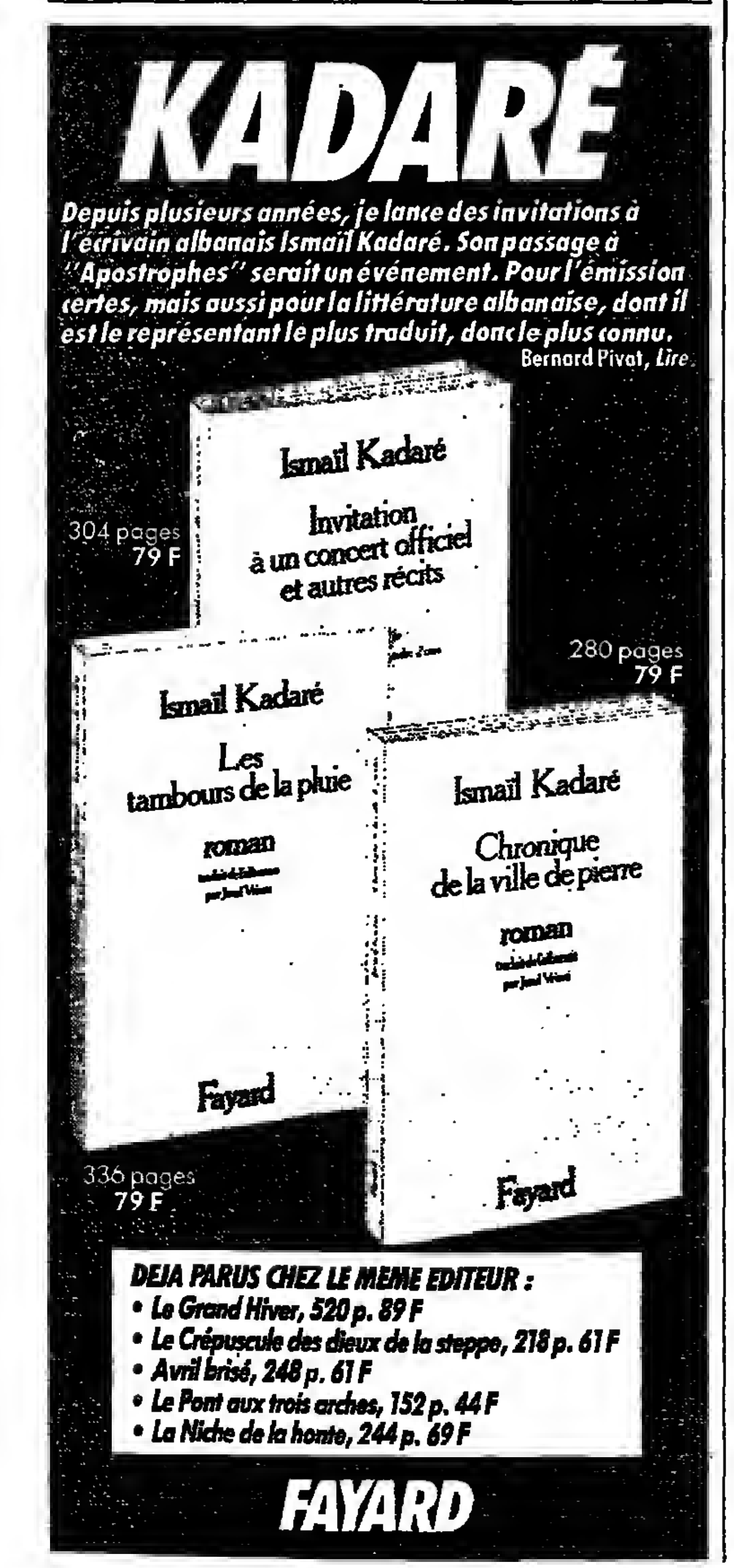
L'accueil que Victor Hugo trouva ici l'amena d'ailleurs à dire : *« Je suis tout ébloui de Bruxelles... »*, et quand, en 1852, après la publication de *Napoléon le petit*, il dut quitter la Belgique pour ne pas embarrasser le gouvernement, il écrivit dans une lettre au bourgmestre de Bruxelles – dont *l'original* figure à l'exposition : *« Vous avez été et vous êtes pour tous les proscrits français une sorte de personnification vivante de ce bon et loyal peuple belge si digne de sa liberté et qui saura la conserver comme il a su la conquérir. Grâce à la cordialité de la nation belge, nous avons retrouvé ici, nous, bannis, quelque chose de la patrie, et la Belgique a été pour nous presque une France. »*

L'exposition se propose donc de rappeler le *« réseau complexe de relations et d'amitiés entre Victor Hugo et les Belges »* grâce à des documents, des gravures, des caricatures et des photographies, dont l'une – jusqu'alors inédite – montre Victor Hugo avec son fils Charles et figure sur la couverture du catalogue. L'un des soucis de cette exposition est d'illustrer les *« dimensions incommensurables d'une œuvre monumentale éditée* et *diffusée durant près de vingt ans depuis Bruxelles »*. On y présente donc les éditions originales (parfois en fac-similé) des chefs-d'œuvre hugoliens publiés à Bruxelles entre 1851 et 1870, notam*ment les Contemplations* et *la Légende des siècles*.

Bien entendu, une place de choix est accordée aux exemplaires de *Napoléon le petit*, imprimé en fait à Bruxelles mais attribué par prudence à un libraire de Londres. Les Belges *sont fiers*, aussi, de ce qu'après son départ, en 1852, le poète n'ait pas du tout rompu ses attaches avec le pays qui lui avait donné asile. Jusqu'à son retour à Paris, en 1871, il ne cessa de reprendre le chemin de la Belgique.

En célébrant le centenaire de la mort du *« plus grand génie littéraire français du dix-neuvième siècle »*, les responsables de cette manifestation reconnaissent qu'ils ne nourrissent *« aucune prétention à l'exhaustivité »*. En revanche, ils espèrent démontrer que, *« en minimisant et en gommant la dimension authentiquement belge de la biographie du génial écrivain »*, la doctrine littéraire officielle déforme une *« réalité historique scrupuleusement assise sur des sources explicites et multiples »*.

JEAN WETZ.



● BANDES DESSINÉES

Civilisations à la dérive







● VOLATILE. – L'inspecteur Canardo, de Benoît Sokal, est un antihéros qui, peu à peu, transforme sa vie en destin. Ce canard veule, alcoolique, laid, intoxiqué, est à Donald ce que Lucifer est à un enfant de Marie. Son errance dans les steppes de l'Asie centrale et aux confins de l'Europe continue avec *les Noces de brume*, où se *mêlent* la cocasserie et le fantastique tragique. Le partenaire habituel des mésaventures canardesques, le repoussant et effrayant chat géant Raspoutine, devient une sorte d'allié – cela ne durera pas – *face* à l'irruption des humains. Celle-ci prend deux formes : la jeune Emily, femme belle et vampirisée qui tua sa mère en naissant, et des chasseurs *avinés, tronches hideuses* au service de la civilisation des « beaufs » locaux. Alliance conjoncturelle du héros et de son adversaire, sans cesse confrontés à l'obsession métaphysique du « pourquoi survivre ? ».

Le Canardo de Benoît Sokal perd, au fil des albums, en grotesque ce qu'il gagne en pathétique. Et si l'on rit encore parfois, c'est d'un rire jaune. Une superbe balade fantasmagorique, un dessin qui se bonifie, une histoire bien centrée, une figure féminine fascinante : Sokal, du solide ! (*Noces de brume*, de Benoît Sokal. Casterman, 48 p., 38,50 F.)

● DÉRIVE BEUR. – La Petite Ceinture est cette voie ferrée désaffectée qui entoure Paris et dont le promeneur solitaire croise parfois la circularité nostalgique et inutile. Naïma, fille d'immigrés algériens, y passe ses jours et ses nuits. Elle tourne sans cesse autour de Paris, ne se risquant que rarement à des incursions au cœur de la cité. C'est la voie ferrée de ses rêves impossibles, le chemin de ses fantasmes, la trajectoire d'un destin décentré, le soleil rêvé du Maghreb piégé dans les tunnels sordides, l'aspiration au voyage sur les rails rouillés de l'étrangeté.

Le personnage inventé par Pierre Christin et dessiné par Annie Goetzinger tourne sans cesse autour de nous, refusant l'intégration à la civilisation du dedans. Située à la marge littérale (en l'occurrence ferroviaire) du Paris de la cohabitation entre autochtones *et* immigrés, Naïma ne trouvera finalement son salut que dans un chemin de fuite, celui d'un hypothétique Trans Europ Express qui, passant *par là*, l'emmènera on ne sait où, vers un ailleurs improbable.

La vie est moche, mais la ville est belle sous les couleurs d'Annie Goetzinger. Une tendresse retenue dans un univers de béton vieilli et de ferrailles tordues. Le voyage de Naïma autour de la ville est une manière d'en décrire les pulsations, les manques et la gangrène. (*La Voyageuse de Petite Ceinture*, de *Pierre Christin* et *Annie Goetzinger*. *Dargaud*, 64 p., 56 F.)

● TOUT HERGÉ. – Les Éditions Rombaldi ont engagé un budget publicitaire d'environ 7 millions de francs pour le lancement de l'*Intégrale des œuvres d'Hergé*, en douze volumes. De quoi faire rêver tous les fanzineux de la planète.

Trois des douze volumes sont publiés, les autres suivront jusqu'à la fin de 1986 à raison d'un tous les deux mois. Compte tenu du prix (250 F le volume) et aussi de la saturation supposée du marché *par les millions* d'albums vendus par Casterman, l'entreprise, bien que prestigieuse, n'était-elle pas risquée ?

Les premiers *résultats montrent que* le public a suivi... Des aventures de Tintin regroupées dans de luxueux livres de trois cents pages, sur très beau papier, avec des couleurs superbes, des introductions dues à la plume de Benoît Peeters, le meilleur connaisseur du monde d'Hergé : telle est la recette de ce succès d'édition qui avait été préparé par d'autres, puisque le même éditeur a déjà vendu cent quinze mille « intégrales » d'*Astérix* et près de cent mille pour celle de *Lucky Luke*.

L'alliance de la bibliophilie et de la bédéphilie : une incontestable réussite pour Tintin statufié. Bon vent aussi à *Tout Franquin* (douze volumes), qui vient de démarrer. (*Intégrale des œuvres d'Hergé*. Rombaldi, douze volumes, 250 F le volume.)

● TRUC. – *Gotlib revient !* Le facétieux et efficace inventeur de la Rubrique-à-brac nous offre aujourd'hui un album de Trucs-en-vrac qui nous font regretter le temps béni où la France pouvait se plier en quatre à la lecture du *Pilote* de Goscinny. Mais foin du vague à l'âme : Gotlib vient à peine de passer la cinquantaine. S'il veut bien continuer à délirer de cette manière pendant quelques dizaines d'années, on ne demande pas mieux. (*Trucs-en-vrac*, de Gotlib. Dargaud, 80 p., 53 F.)

● GALÈRE. – *Qu'allait-il faire dans* cette galère, ce Gênois, Colombo, qui prétendait que la Terre était ronde et vous le prouverait ? Pour le dessinateur italien Francesco Tullio-Altan, *à qui l'on doit déjà de beaux* albums (*Ada dans la jungle*, 1982, et *Friz Malone*, 1983), rien n'est sacré et surtout pas la légende de Christophe Colomb.

Le découvreur est *laid*, repoussant, médiocre. Il vomit à chaque mauvaise vague. A l'aube, il traîne au lit avec son mousse favori, et les matelots n'ont que la ressource *de crier « Terre ! Terre ! »* pour le faire se lever.

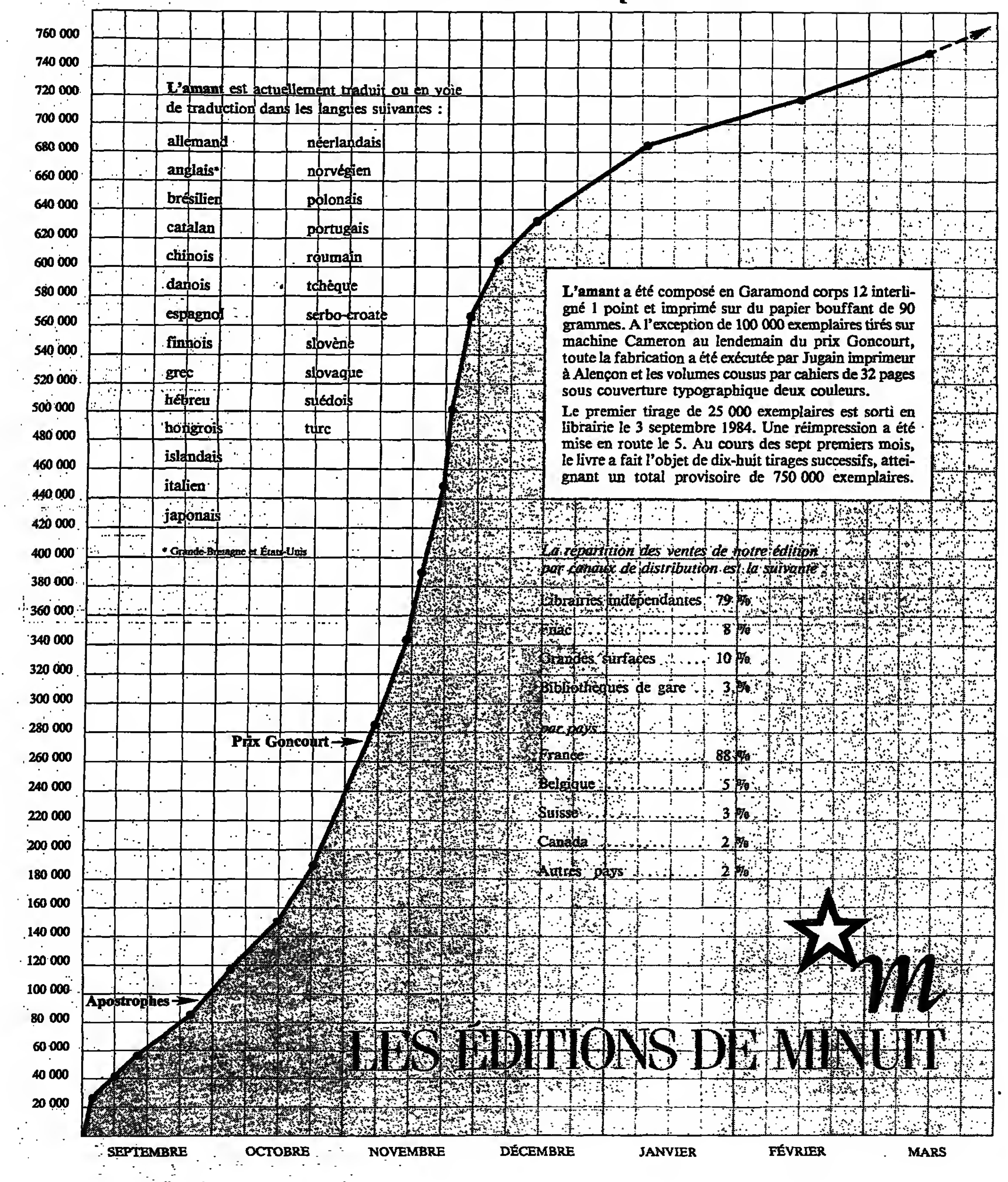
Les humains d'Altan sont déformés, affublés d'appendices nasaux tordus, excessifs, envahissants et flasques. Ces débris navigants s'offrent une traversée grotesque où la sottise est le péril principal. Leur retour des Indes résume la « civilisation » sordide qu'ils prétendent exporter. (*Colombo*, d'Altan. Casterman, 112 p., 64 F.)

BRUNO FRAPPAT.

MARGUERITE DURAS

L'AMANT

FICHE TECHNIQUE



هكذا من الأصل

● ROMANS

Sous le patronage de Conrad

Dans* la Nartelle, *roman de Frédéric Vitoux, les charmes de l'imaginaire s'opposent à la mauvaise farce du passé.

LA Nartelle clignote, comme un petit phare perdu dans le brouillard des enfances douleuses. L'enfance, dit Frédéric Vitoux, « *un faux paradis qu'on échange souvent contre de vrais enfers* ». Le vrai paradis, quand vraiment on arrête le temps, quand les contours des choses deviennent nets et les couleurs enfin chaleureuses, ne pas le chercher du côté de la mémoire, médiocre, docile, sans éclat, mais du côté de l'imaginaire.

En exergue de ce roman, une phrase de Jules Renard : « *Si je ne suis plus jeune, je voudrais bien savoir à quelle heure de quel jour ma jeunesse m'a quitté.* » On assiste au vieillissement imperceptible et radical du narrateur. Il est venu, en un involontaire pèlerinage, dédicacer le livre qu'il avait écrit sur le débarquement allié en Provence. Il tente d'éviter les souvenirs d'enfance qui l'attendent au tournant des collines des Maures, au domaine de la Nartelle...

Pauvre narrateur, il se débat. Le présent est sinistre, les pins, les arbousiers, la lumière de septembre n'en peuvent mais. Le passé se manifeste comme une mauvaise farce, ou un malentendu. Sous la forme de gens qu'il n'a pas envie de revoir, qui lui font peur, qui le font vieillir sans lui tirer même un sourire de tendresse : il y a le docteur Allègre, qui se voudrait complice, qui lui rappelle surtout les piqûres antitétaniques qu'il fallait subir en prime des mauvaises chutes. Il y a Guy Loiseau, l'ancien copain de lycée, l'éditeur, cynique et médiocre. Il y a Catherine Robert, son laboratoire pharmaceutique, son fils asthmatique. Trop réelle, trop quelconque, Catherine Robert incarne à merveille le passé qui n'a pas eu lieu, le présent qui n'a pas lieu d'être. *No future.*

Enfant timoré et obéissant, jamais le narrateur ne s'était risqué derrière le mur qui livre accès aux collines. Un mur d'accès à l'aventure. Là derrière, la fiction jette ses feux. Comme un film en technicolor, bien plus fort que toutes les réalités.

Au bourg du Revest, une bastide, encadrée par deux cyprès, abrite un roman d'amour arraché à son espace-temps. On y accède en renonçant à la pitoyable nostalgie de l'enfance. On débarque en 1877, on trouve un jeune émigré roumain, une belle actrice plus âgée que lui, hongroise et carliste, aventurière. Intrigues, guerres, trafics d'armes. L'inconnu, l'action, la vraie vie. Et puis ces deux-là, Émil et Paula de Gyarmathy. Tombés dans les bras l'un de l'autre parce que de mauvaises moules les avaient rendus malades. Dans la maison, la soirée est « *sans rides comme une mer sans vent* » : le bonheur.

La fiction, triomphante dans son arbitraire, gagne du terrain, domine l'autre récit. Qui de plus en plus fait office de voix off, de commentaire et contrepoint : il vaut bien mieux, cet amour qui explore un passé sans issue, que les heures glauques d'un présent sans arêtes.

Les deux récits, loin de se nuire, créent une perspective. Se théâtralisent mutuellement. Comme deux versions d'un même romantisme, deux mouvements d'un même morceau de musique. Des variations.

Au bourg du Revest, les événements prennent un tour terrible. Il y a grève et morts chez les ouvriers bouchonniers, la scarlatine fait rage, on y croit et on n'y croit pas, comme dans *Fragoletta,* le roman de Latouche qu'Emil a apporté avec lui.

Le roman de Frédéric Vitoux produit, comme il aime à le faire, une sensation de doute, un flottement, on appelle ça la rêverie. Mais cette fois-ci, il va plus loin, suscitant l'impression rare d'être face à une énigme, un morceau de récit opaque, qui résiste aux clés qu'on devine nombreuses.

Cela donne envie de s'asseoir sur des galets devant la mer et d'attendre le passage de quelques fantômes. Le Major Blunt, un livre de Fitzgerald, sous le bras, la belle Paula, et le mystérieux Émil, raide, maladroit, émouvant et pas si sympathique. L'oie Eugénie et un étranger, cité au moins quatre fois, Joseph Conrad soi-même, patron des aventures rêvées. Des escales sans espoir.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **LA NARTELLE, de Frédéric Vitoux. Le Seuil, « Fiction and Cie », 200 p., 75 F.**

La chaleur des mots

DORA n'aura plus d'enfants. Passé l'âge. Aujourd'hui, elle se dorlote et se blottit, écorchée parce qu'il faut faire le deuil de David. Dora a terminé une psychanalyse. Elle raconte son sevrage : apprendre à vivre sans lui, *l'analyste, réapprendre la réalité,* dirait-on. (Claude Delay est analyste, elle en parle bien). Besoin d'un lieu protecteur : le hammam. Des sensations exacerbées, la chaleur, les autres femmes, miroir de la haine de soi, et de l'amour aussi. Obsession des seins, des sexes, des sueurs.

Le roman de Claude Delay est un grand poème en prose où foisonnent les odeurs de pain, les senteurs d'eau, les douceurs d'un miel, les bruits de la pluie. Un rempart de mots sensuels et chauds contre le froid de l'âme.

L'histoire : Dora en butte à l'agressivité d'Eve, sa fille, qui se défend et sans doute se venge, on ne sait pas exactement de quoi. Dora, désormais seule, qui rencontre Gilles, vingt ans de moins qu'elle. Peintre. Et ils s'aiment. Ils partent pour le Mexique. *Dora n'a plus peur ni mal.* Et puis il faut rentrer : Eva a pris une overdose. Elle est dans le coma.

Avec de vrais bonheurs de mots, Claude Delay dit le galerie d'art de Dora, et ses *émotions à fleur de peau. Son sens* des lieux, et des formes. La romancière dit moins bien les relations qu'entretient son héroïne avec les uns et les autres. A vrai dire cela ne compte guère. On ne sait pas, referment le livre, qui sont Gilles, Eve et David. Simples comparses du monologue, d'une analyse pas réellement interrompue.

Le Hammam est un livre tendre et égoïste. Subtil et barbare. Un témoignage des douceurs, des douleurs, qui tissent certains destins de femmes aujourd'hui. Parce qu'il y a là du talent, on souhaiterait un peu moins de complaisance, cette facilité si souvent confondue avec la sincérité. – G. B.

★ **LE HAMMAM, de Claude Delay. Gallimard, 172 p., 69 F.**

La folie cachée d'un ouvrier modèle

Avec* le Spectateur, *Daniel Zimmermann poursuit son programme : donner les premiers rôles aux figurants de l'histoire, réhabiliter les « gens sans importance » dans un vaste cyle romanesque.

DANIEL ZIMMERMANN nourrit un projet ambitieux. Il annonce un cycle romanesque de dix-huit volumes, rien de moins, tout entier consacré aux *Banlieusards*. Six titres sont déjà publiés. Ce qu'il nomme ses « *chroniques légendaires de gens sans importance* » – ouvriers, employés ou intellectuels – repose sur des vies ordinaires, oubliées de l'histoire. Les personnages de Zimmermann s'aiment, travaillent, se révoltent ou s'inclinent, militent ou non, rêvent, dérivent et meurent dans la discrétion. Leurs menus faits d'armes ne durent que dans la mémoire éphémère des proches.

Cependant, ces acteurs à l'emploi modeste apportent un concours actif ou involontaire mais considérable à l'expression des *stars* de la scène sociale. Sans les utilités, pas de spectacle. Daniel Zimmermann renverse la situation : les héros – Staline ou Maurice, par exemple – servent de faire-valoir aux figurants qui occupent les planches. Les dieux ne doivent-ils pas leur existence à la passion des croyants ?

Chaque roman de Daniel Zimmermann forme une entité autonome bien que des personnages secondaires ou simplement entrevus dans un précédent récit puissent apparaître au centre du livre suivant.

Les métamorphoses du paysage banlieusard

Cette démarche toute balzacienne n'est pas vaine. Des destins qu'on croyait accomplis de manière irréfutable sont éclairés différemment et prennent une nouvelle signification. Ainsi, l'apparatchik Joseph Schlager, qui tenait la place principale des *Morts du lundi* (1), et le couple de jeunes ouvriers amoureux qui dominait *les Chats parallèles* (2) et *la Légende de Marc et de Jeanne* (3), traversent le dernier roman, *le Spectateur.*

Là encore, le paysage banlieusard joue un rôle important. Il traduit, en quelque sorte physiquement, l'évolution mentale des personnages. De la banlieue des années 30, encore campagnarde et fleurie de pavillons bichonnés, à celle d'aujourd'hui, urbanisée à outrance, un monde change de base. Des groupes de militants, porteurs d'une utopie émancipatrice et insensibles aux arguments de « l'ennemi de classe », se disloquent dans l'univers cloisonné des ensembles de béton. D'acteurs, ils deviennent des *spectateurs.*

L'enfant est le père de l'homme

A sa façon, le « héros » du *Spectateur* symbolise cette évolution, cette séparation. Mais Daniel Zimmermann ne se contente pas d'une geste sociale ; ses personnages sont aussi fortement caractérisés et, surtout, marqués par leur petite enfance, tant il est vrai que l'enfant est le père de l'homme. Un psychanalyste ferait son bonheur des romans de Daniel Zimmermann.

Ainsi *le Spectateur*, Serge Gautier, né en 1929 de parents ouvriers communistes modèles, a vécu, encore marmot, les rapports amoureux de ses géniteurs, jeux mystérieux et agréables, comme une exclusion. Il en vit une nouvelle lors de la naissance de sa sœur, et se gave, en espérant devenir « enceint » à son tour...

Servi par une imagination foisonnante, Serge Gautier charge un double invisible de besognes cruelles. Mais s'il s'autorise des transgressions en pensée, il adopte une attitude conforme de bon garçon. Certes, dans le pavillon de Sarcelles – symbole aujourd'hui d'un certain urbanisme, – les parents mènent une vie exemplaire ; lui, celle d'un ouvrier d'élite et d'un militant valeureux sans cesse chassé de ses places par la vindicte patronale ; elle, celle d'une épouse industrieuse qui pallie le manque d'argent par des travaux de couture.

Un fils de héros

Après la mort de son père dans un camp d'extermination, Serge endosse parfaitement l'emploi de soutien de famille, cultivant le jardin, économisant les biscuits « vitaminés » pour les colis de celui qu'on croit encore vivant, assumant pour sa sœur qui sera institutrice « *le rêve de toute famille ouvrière : fournir un enfant à la caste intellectuelle* ». Serge est aussi un élève méritant, il sera un digne fils de héros à la suite d'un cocasse malentendu, et un ouvrier régleur hors pair. Il se contente de ses rêves et rompt en douceur avec « le parti », comme on se dérobe.

Adulte, sa vie sentimentale est un désert. Il fréquente, pour l'hygiène, des prostituées et des épouses en proie à l'ennui des grands ensembles. Il ne sait qu'« *aimer en secret* » et se conduit comme s'il était « *tout le temps au théâtre* ».

Atteint d'un cancer, Serge mettra en scène dans son F 2 sa propre mort, ultime adieu au monde du simulacre.

Mais grâce aux vertus du style, la détresse de Daniel Zimmermann ne prend jamais une allure funèbre. Il évoque cette existence non assumée et cette folie cachée avec l'humour et le feint détachement des écorchés vifs. Son écriture nerveuse et incisive emporte le lecteur sur un flot de sarcasmes et l'abandonne à bout de souffle sur le sable où s'échouent les rêves de vraies vies.

BERNARD ALLIOT.

★ **LE SPECTATEUR, de Daniel Zimmermann. Mazarine, 192 p., 75 F.**

(1) Gallimard.

(2) Balland.

(3) Fayard, Nouveau Prix populiste 1984.



● PORTRAITS

Croquis d'une enfance vendéenne

***A soixante-dix-huit ans, Gabriel Delaunay, ancien préfet, ancien directeur de la Radio-télévision française, se souvient de son enfance vendéenne et rurale. Bien qu'issu du « marais bleu » – qui en 1793 choisit la République, – il a appelé son récit* le Petit Chouan.**

A quel avenir pouvait bien rêver un petit paysan du Marais poitevin, né en 1907 dans une famille de fermiers pauvres ? S'autorisait-il même à avoir des rêves d'avenir ? Pas réellement. La vie au jour le jour requérait toute l'énergie de chacun. Et le jeune Gabriel Delaunay, qui portait le même prénom que son frère aîné, mort à huit mois, un an à peine avant sa naissance, imaginait, à la rigueur, qu'on pût devenir curé ou instituteur, mais certainement pas préfet, directeur de la radio et de la télévision, grand officier de la Légion d'honneur, commandeur des Arts et Lettres... bref, tout ce qu'il allait être.

Dès que son père partit pour la guerre, Gabriel dut, à sept ans, faire les travaux des adultes : se lever à l'aube, traire les trois vaches avant d'aller à l'école, les nourrir, les soigner. Ces années, qu'il évoque dans *le Petit Chouan*, témoignent, dit-il, *« d'une époque totalement révolue, d'une société qui donnait à ses enfants une sorte de fanatisme du travail qui les a empêchés, plus tard, même s'ils le pouvaient, de se consacrer au loisir »*.

« J'ai tenu à l'authenticité de faits minuscules, précise Gabriel Delaunay, *à la restitution de détails, aux images d'une petite vie comme celle de mes parents. »* Sur le carnet de comptes que tenait le père, on suit la maladie du fils aîné : *« 1906 – 26 avril, une bouteille de sirop, 1 F ; 27 avril, consultation du Darmeur* (1), *2 F ; 1er mai, une bouteille de sirop, 1,60 F ; 4 mai, une bouteille de sirop, 1,60 F ; 6 mai, payé à Monsieur le curé pour frais d'enterrement, 18,50 F. »*

Le destin des Delaunay n'était ni pire ni meilleur que celui de leurs voisins : des existences vouées à l'anonymat et au labeur. Gabriel devait lui aussi être fermier et travailler à en mourir. Mais il y eut l'école, la lecture, et l'instituteur qui l'incita à passer le concours de l'école normale. Ce qui semblait un point d'arrivée – instituteur – n'était que la première étape du chemin. Le jeune garçon l'a compris très vite, au début des « années d'apprentissage », sur lesquelles se clôt *le Petit Chouan*.

« La grande misère des humbles est celle de leurs commencements »

« Je ne savais pas que lorsqu'on naît tout en bas de l'échelle, écrit-il, *on ne vous laisse pas facilement y monter. A la première tentative on vous tape sur les orteils, aux autres on vous scie les barreaux. Quand personne ne vous pousse, ne vous protège, il faut tout trouver en soi. On s'use, on s'épuise, on se vide. Quand on dépense trop de sa force pour démarrer, il arrive qu'il n'en reste plus assez pour continuer. La grande misère des humbles est celle de leurs commencements. »*

Le vieux monsieur élégant et courtois, qui se souvient aujourd'hui sans amertume, n'a pas eu assez d'une vie de succès pour effacer les humiliations. Après avoir passé le baccalauréat à vingt-cinq ans, appris le latin, Gabriel Delaunay a été collé une première fois à l'agrégation d'histoire pour trois quarts de point. *« Voyez-vous, c'était votre première année, on ne vous connaissait pas,* a expliqué le jury. *Et il y avait déjà un primaire sur la liste des admis. L'an prochain... »* Deux « primaires » reçus la même année à l'agrégation, au milieu des élèves des grandes écoles... la cote d'alerte aurait été dépassée.

A partir de là, les années adultes de Gabriel Delaunay, qu'il racontera peut-être dans un autre livre, n'ont été qu'une succession de réussites. Professeur agrégé en 1937, fondateur, le 8 octobre 1940, du premier groupe de résistance de Bordeaux, on le retrouve en 1944 président du Comité départemental de libération de la Gironde. Préfet à partir de 1945, il est détaché en 1957 comme directeur de la RTF et réintègre son corps en 1958, *« après le 13 mai »*. Après avoir été conseiller d'État et président du Centre national des lettres, il est aujourd'hui conseiller d'État honoraire. Parallèlement, depuis 1953, il a écrit une quinzaine d'ouvrages, essais et romans.

Il n'est pas question pour Gabriel Delaunay de prendre « une retraite bien méritée ». Il est désormais président de Radio 100, à Bordeaux, sur laquelle il est aussi éditorialiste, et il donne *« environ vingt-cinq chroniques par mois à* Sud-Ouest, Ouest-France et *à* la République des Pyrénées ».

Mais s'il est une activité pour laquelle Gabriel Delaunay se sentait *« peu de goût, c'était bien les Mémoires. Cela a été pénible le premier mois, je n'avais pas envie de me souvenir ; puis c'était agréable, presque grisant, de remonter le temps. J'avais besoin d'aller au pas des bœufs... »* Dans ce livre, moins de Mémoires que de croquis d'enfance, Gabriel Delaunay s'est gardé de la fausse nostalgie du « bon vieux temps » et des attendrissements superflus, mais il a su retrouver le rythme rural d'avant la machine, sa lenteur et ses duretés, désormais presque inimaginables.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Le guérisseur.

★ LE PETIT CHOUAN, de Gabriel Delaunay. Ed. ACE, collection « Terres d'enfance », 251 p., 70 F.

Terres d'enfance...

Le Petit Chouan est le septième volume de la collection « Terres d'enfance », que dirigent Dominique Balland et Patrick Renaudot aux éditions ACE (1). *« Nous souhaitons,* disent-ils, *constituer une sorte de géographie sentimentale, « obliger » des auteurs à se souvenir. Cette collection n'est pas pour autant une structure rigide. Chacun garde son style et sa manière de se rappeler.*

Il n'y a certes rien de commun entre la retenue de Gabriel Delaunay et la truculence de René Henoumont, auteur de *Café liégeois*. René Henoumont, journaliste et écrivain belge (best-seller en Belgique, il a publié plusieurs ouvrages en France, notamment l'an dernier *la Boîte à tartines* chez Robert Laffont), se souvient, lui, avec jubilation.

Après Clément Lépidis *(Des dimanches à Belleville)* ; Jean-Jacques Brochier *(Une enfance lyonnaise au temps du Maréchal)* ; Marcel Jullian *(Châteaurenard, mon soleil)* – *le Monde* du 24 août 1984) ; Jean Egen *(le Hans du Florival)* ; Jean Anglade *(Mes montagnes brûlées)* ; René Henoumont et Gabriel Delaunay, « Terres d'enfance » va enfin publier le récit d'une femme : Suzanne Prou.

(1) ACE, 13-15, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris.

La révolte orageuse de Marie Bashkirtseff

Colette Cosnier démaquille la jeune sainte, la grande mondaine et la petite coquette qui mourut phtisique à vingt-six ans.

SUR la Promenade des Anglais à Nice, dans la foule des promeneurs endimanchés, elle apparaissait, éclatante, dans ses lumineuses robes blanches immaculées. Elle avait à peine treize ans, mais on lui en donnait seize. Elle descendait d'une famille d'aristocrates russes. Elle hésitait entre une glorieuse carrière de cantatrice et une irrésistible ascension dans le monde de la peinture. Mais elle mourut, phtisique, à l'âge de vingt-quatre ans, laissant à la postérité le journal de sa brève existence.

Telle est l'image que nous gardons de Marie Bashkirtseff, enfant prodigue, adolescente érudite, beauté altière, peintre à la vocation entravée...

« Si ce livre n'est pas l'exacte, l'absolue, la stricte vérité, il n'a pas raison d'être », écrit Marie Bashkirtseff dans la préface à son *Journal*, en mai 1884, cinq mois avant sa mort, et d'ajouter : *« Je me crois trop admirable pour me censurer. »* La famille de la jeune femme découvrit avec stupéfaction ce journal trop authentique et ne put se résoudre à le publier dans son intégralité. Aussi les carnets de cette mondaine invétérée, narcissique et ambitieuse, nous sont-ils parvenus censurés, sinon falsifiés.

Colette Cosnier, lectrice fervente de ces écrits intimes, y découvre des contradictions, des incohérences qui l'incitent à partir en quête de la véritable Marie Bashkirtseff, dont les quatre-vingt-quatre cahiers dorment encore d'un sommeil agité à la Bibliothèque nationale. Le *Portrait sans retouches* de Colette Cosnier démystifie la légende qui a entouré Marie Bashkirtseff d'une auréole de sainteté naïve, pour mettre en lumière la passion fougueuse, la révolte orageuse, qui possédaient cette fleur de serre.

Marie Bashkirtseff est née le 24 novembre 1858 (et non le 11 novembre 1860 comme le prétendent toutes les éditions du *Journal*), sept mois après le mariage de ses parents... Après deux ans d'une union tumultueuse, la mère de Marie retourna vivre en Russie chez ses parents, les Babanine.

Une ombre plane sur ce nouveau cadre familial : l'oncle Georges, l'amateur de scandales, l'habitué des postes de police, le familier des prostituées, l'ivrogne sans vergogne, lisait des livres pornographiques à l'institutrice de Marie en présence de celle-ci, qui notait simplement dans son journal : *« J'écoutais ça et je comprenais. »* Nul doute que cet oncle Georges, chéri par toute la famille, exerça une terrible influence sur Marie qui éprouva toute sa vie une forte attirance pour les débauchés : *« Je n'aime pas les hommes bons, loyaux, réguliers, francs ; j'aime les mauvais sujets, les garnements. »*

Le duc de Hamilton, rencontré dans cette ville d'eau allemande en 1873, Emile d'Audiffret, le petit Niçois qui fréquentait les cocottes, le duc Clément Torlonia, le Napolitain Alexandre de Larderel – ce *« divin dépravé »*, – le député Paul de Cassagnac, furent les multiples incarnations du penchant de Marie pour les mauvais garçons.

Les conquêtes n'aboutissaient à rien, car ces messieurs se gardaient bien de proposer le mariage et Marie refusait de céder d'autant plus que dans ces pays étrangers (la France et l'Italie notamment), Mme Bashkirtseff, sa mère, n'était guère acceptée par l'aristocratie : une sordide affaire d'héritage en Russie secouait la réputation des



Babanine, déjà bien ébranlée par la conduite de Georges et par certaines rumeurs sur la moralité de Mme Bashkirtseff, qui n'était peut-être pas, elle non plus, la sainte vertueuse dépeinte dans le journal tronqué que nous connaissons.

Le corset imposé aux femmes n'était pas seulement vestimentaire, mais aussi social. Marie rêvait de costumes orientaux légers, amples et agréables, et se désolait de ne pouvoir faire craquer les coutures des convenances : *« Un homme fait tout et il se marie après, et on trouve la chose toute naturelle. Mais qu'une femme ose non seulement faire tout, mais un rien, et on la lapide. »*

Une jeune fille de vingt ans, qui ne possédait de féminin que son enveloppe, avait la douloureuse impression de s'être glissée dans une peau qui ne lui seyait pas : *« Homme, j'aurais conquis l'Europe. Jeune fille, je me dissipais en excès de langage* et *en niaiseries excentriques. »*

Quand elle entra, en 1877, à l'atelier Julian, sa légende de jeune bourgeoise coquette, innocente, marquait déjà Marie du sceau de la différence. Pourtant, elle fit une fulgurante percée. Dès 1880, un de ses tableaux, *la Question du divorce*, fut admis au Palais de l'industrie. Mais les préjugés la poursuivirent. On soupçonna Marie de signer des toiles – comme *Jean et Jacques* et *le Meeting* – exécutées par son ami Emile Bastien-Lepage, un peintre déjà célèbre : *« Ah mon Dieu !... faites que je devienne, moi, un astre véritable »*, s'écria-t-elle.

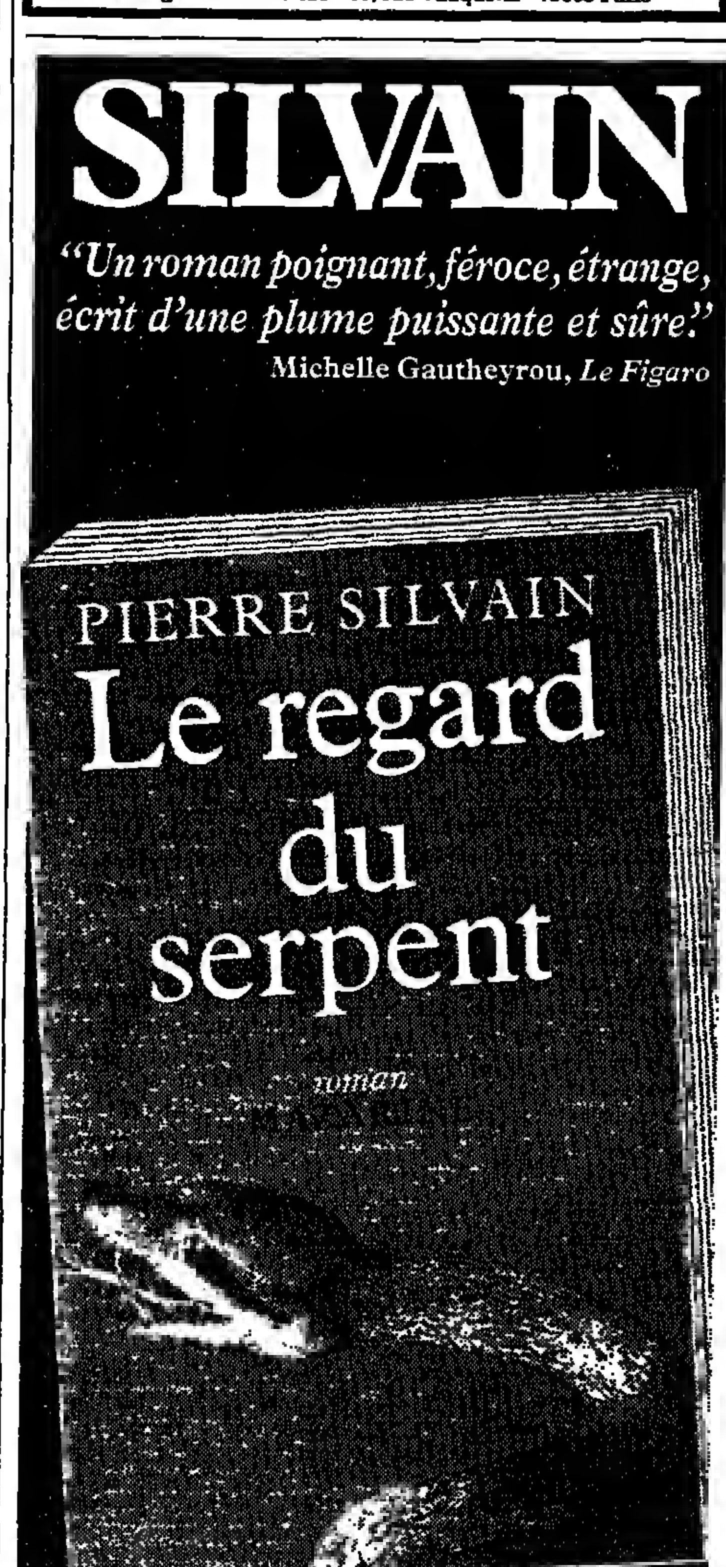
L'ombre d'un autre ennemi, sournois, tout-puissant, se profilait à l'horizon : la maladie que la jeune femme voulait ignorer se manifesta avec virulence : *« Je vais mourir comme j'ai vécu, salement. »* Mais Marie Bashkirtseff n'était pas femme à s'avouer vaincue. Son journal l'immortaliserait si elle le confiait à un écrivain.

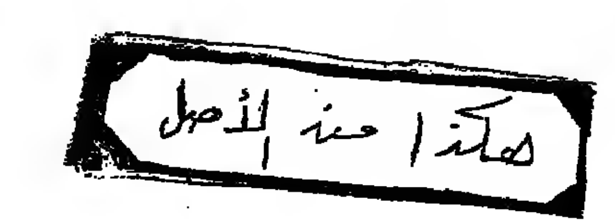
Elle sollicita Alexandre Dumas en lui fixant un rendez-vous au bal de l'Opéra, le mauvais lieu de l'époque. Le romancier conseilla à la jeune femme de se coucher tôt ce jour-là : *« Ça empêche les jeunes de vieillir et ça permet aux vieilles d'avoir l'air jeune »*, lui expliqua-t-il. Après cette humiliante rebuffade, Marie s'adressa à Maupassant ; il s'ensuivit treize lettres qui furent aussi censurées avant publication.

Le 31 octobre 1884, Marie Bashkirtseff mourut. Elle avait vingt-six ans. Son journal resta entre les mains de la famille. Les frustrations du désir, de l'ambition, de la volonté de puissance, se résument en cette phrase, prélude à la mort et finale d'une existence illuminée par la joie de vivre mais emprisonnée dans les limites de son époque, trop en retard par rapport à son esprit créateur : *« Nice, quinze ans... Audiffret, Rome, les folies de Naples, Larderel, la peinture, l'ambition, des espérances inouïes, et pour finir dans un cercueil, sans avoir rien eu, pas même l'amour. »*

ROLAND JACCARD.

★ MARIE BASHKIRTSEFF, UN PORTRAIT SANS RETOUCHES, de Colette Cosnier. Ed. Pierre Horay (Diffusion Flammarion), 356 p., 310 illustrations, 140 F.





● LETTRES ÉTRANGÈRES

Américains entre deux continents

Henry James (1843-1916) est à l'affiche. Dans les cinémas et dans les librairies. En effet, tandis que le film de James Ivory avec Vanessa Redgrave sort sur les écrans, Denoël vient de rééditer « les Bostoniennes » *(ce roman, publié en 1885, est une attaque féroce et ironique du féminisme que James estime dangereux pour l'Amérique). Soixante-dix ans après sa mort, le plus anglais des auteurs américains garde encore beaucoup de mystère, et c'est ainsi qu'outre des rééditions d'œuvres épuisées comme* « l'Image dans le tapis », *ce chef-d'œuvre jamesien, ou* « Roderick Hudson », *ce roman de jeunesse, on peut encore découvrir des nouvelles inédites qui sont de pures merveilles, telles ces* « Singulières Jeunes Filles ».

Une autre Américaine qui avait choisi de vivre en Europe et qui fut une grande amie de Henry James, Édith Wharton (1862-1937), mérite d'être enfin reconnue. Il faut lire son plus grand succès, Prix Pulitzer 1921, « le Temps de l'innocence ».

Les secrets de Henry James

DEUX nouveaux ensembles de nouvelles de Henry James mis en français, il ne faut pas bouder notre plaisir ! Lire les textes de Henry James est une opération lente et difficile : on ne pénètre dans ces ouvrages que par effraction. Le lectenr, ici, devient voyeur : il n'est pas convoqué, il viole un espace narratif qui ne le concerne d'aucune façon.

C'est uniquement parce que le lecteur commet une indiscrétion qu'il va banter le labyrinthe, s'égarer dans le dédale, se passionner pour des cruautés mondaines dont, autrement, il ne se soucierait nullement. Henry James édifie les pièges de la subtilité.

Mieux peut-être que les grands romans (1), les nouvelles de Henry James désignent cet univers particulier : un lieu clos, séparé, d'où le lecteur, entré sans y avoir été invité, ne peut plus s'enfuir. Il n'y a plus d'issue, noo plus qu'aucune porte de sortie.

Il reste l'impression singulière d'un secret. Et il est vrai que, autant dans les quatre nouvelles qui composent *la Revanche* que dans les trois récits qui forment *Singulières jeune filles*, le lecteur se persuade, à chaque fois, qu'un secret est au centre du texte. Un secret dont la clé lui est mystérieusement interdite.

Sept figures de femmes. Sept déchiffrements impossibles. Et si le lecteur s'acharne, que va-t-il découvrir ? Rien, sinon qu'il n'y a pas de secret ? Cette absence de mystère est le mystère tout entier. Ici se marque l'art souverain de Henry James : il multiplie les indices, il favorise magnifiquement les signes du secret. Otez l'art de l'écrivain, il ne reste rien que de futile. Encore faut-il convenir que le futile, en l'occurrence, donne au vécu son épaisseur et sa consistance.

Cbaque nonvelle de Henry James s'articule autour d'une scène capitale (doot le lieu est très exactement la mondanité). Mais cette scène capitale est déviée : elle ne s'aperçoit, et fragmentairement, que de biais.

On verra principalement dans les nouvelles de *la Revanche* à quel point la parole de James pactise avec le silence, est rongée par lui, n'émerge enfin que par les moyens de l'art. Cette démarche aboutit au triomphe du masque, qui en viendra à effacer le réel au profit d'nne cruauté insoutenable : celle de la morale ! Dès lors, le réel trouvera son lieu véritable dans la fêlure qui sépare le Nouveau Monde de l'Ancien, mais aussi dans le fabuleux champ clos de la guerre des sexes.

Le rapport de Henry James avec la sexualité demeure une énigme. Sa relation avec l'*univers* féminin a été singulièrement éclairée par la publication des écrits de sa sœur Alice : on l'a dit. En ce qui concerne les sept nouvelles actuellement proposées au lecteur, on notera qu'elles gravitent toutes autour de femmes qui n'ont de remarquable que d'avoir été révélées par l'art de Henry James. Le secret de tout cela est, à l'évidence, le secret de l'ère victorienne.

Henry James procède par un minotieux déplacement de la scène capitale. Du coup, tout ce qui se passe de réellement important se découvre au détour d'un dialogue ou dans le détail révélateur (pour qui sait lire) d'une descriptioo apparemment inntile ou superflue. Pour reprendre un titre fameux de Henry James, *l'Image dans le tapis* (2), chaque nouvelle et chaque roman de notre auteur sont un tapis soigneusement tissé, mais où se trouve glissée une image, qui en est la raison et le mobile. Sept visages de femmes – pour rêver...

HUBERT JUIN.

★ **LA REVANCHE, nouvelles de Henry James, traduites de l'anglais par Diane de Margerie et Humberto de Oliveira. Balland, 251 p., 89 F.**

★ **SINGULIÈRES JEUNES FILLES, nouvelles de Henry James, traduites par Philippe Blanchard. Ed. de L'Equinoxe, 281 p., 95 F.**

(1) Dans la collection « Bouquins », chez Robert Laffont, viennent de paraître en un seul volume : *Daisy Miller, les Ailes de la Colombe* et *les Ambassadeurs*.

(2) *L'Image dans le tapis, accompagné de quatre autres nouvelles, a été* réédité récemment par deux maisons différentes : L'Equinoxe et Pierre Horay. Par ailleurs, le roman *Roderick Hudson* a paru en Livre de Poche-Biblio.

Amour et establishment chez Edith Wharton



Portrait tiré de A Feast of Words
The Triumph of Edith Wharton
Oxford University Press, 1977.

L'ŒUVRE d'Edith Wharton progresse par points de rupture, par beurts, tant sociaux que psychologiques, mais la constante ambiguïté des personnages partagés qui animent l'action en assure l'unité. On ne saurait oublier, à son propos, ce que l'on se plaît à souligner cbez son ami Henry James : l'ambivalence d'une position entre deux cultures, l'une héritée, l'autre adoptée, l'américaine et l'européenne, ou plutôt tout ce qui s'y greffe à la fin du dix-neuvième siècle.

D'un côté, le matérialisme de l'*american way af life*, le goût du profil innocenté, le conformisme puritain, la générosité et l'ingénuité conquérantes ; de l'autre, l'idéalisme artiste, la référence aux cultures passées, un certain relâchement des mœurs, l'hostilité intellectuelle à l'égard du « bourgeois ». Lorsqu'elle publie *le Temps de l'innocence*, en 1920, Edith Wharton vit rue de Varenne, à Paris, où elle s'est installée avant la guerre. Séparée de son mari, un aristocrate bostonien neurasthénique, difficile et douloureux divorce, elle a perdu plusieurs amis, dont Henry James.

Dans un monde qui change très vite, elle se remémore ce « *temps perdu* » où, née dans une vieille famille très riche, elle appartenait au gratin new-yorkais de l'avant-siècle disparu au tournant du nouveau.

On ressent cette nostalgie d'un monde évanoui dans le *tempo* enveloppé qui rythme l'intrigue du *Temps de l'innocence*. Nous sommes dans le New-York des années 1870, époque où les riches équipages qni sillonnent la 5e Avenue – le « noble fanbonrg » de Manbattan – ne s'arrêtent jamais que devant la porte appropriée ; l'arrêt d'une voiture connue devant une porte non reconnue par la caste régnante est une fante. Quelques fautes du même acabit et les portes des gens qui comptent ont vite fait de se fermer au nez de l'imprudent se croyant libre de ses actes, de ses désirs et de ses fréquentations.

De ce milieu privilégié, le jeune et séduisant Newland Archer est le prototype. Il est bien né, dans une famille puissante, travaille chez un *homme* de loi pour la forme, est intelligent, cultivé, de bon goût, de bon ton. L'avenir est tout tracé pour cet excellent jeune homme ; il va épouser une fille du meilleur cru, May Welland, ravissante, pure, limpide, consciente de son rang et de ses devoirs – une Diane en satin blanc.

Mais voici que, retour d'Europe, débarque la cousine de May, la comtesse Ellen Olenska, ce qui met famille et relations en émoi. N'a-t-elle pas quitté son mari, odieux il est vrai, avec l'aide de son secrétaire ? Au reste, son éducation même laisse à désirer : qu'attendre d'une jeune fille à qui l'on a permis de porter une robe noire le soir de son premier bal ? On prend cependant le parti, dans l'intérêt de la famille et du mariage proche, de traiter Ellen avec tous les égards.

A partir de ces données, Edith Wharton va enclencher, avec une remarquable précision, le mécanisme d'une belle, d'uoe attachante histoire d'amour dans une veine inspirée de *l'Education sentimentale*, de Flaubert. Au contact de la belle Ellen, indépendante d'esprit, raffinée et imaginative, Newland comprend vite qu'il est un « enterré vivant » dans un monde aussi mesquin que figé ; il prend conscience du pharisaïsme de la société qui l'entoure. Un instant, une envie folle le prend de rompre ses fiançailles et de connaître avec Ellen un bonheur bien différent de celui qui l'attend : le bonheur d'une complicité totale.

De son côté, la comtesse aime Newland, mais ne saorait accepter de briser l'avenir de sa cousine ; « *par loyauté envers les autres et franchise à eux-mêmes* », l'un et l'autre vont taire leurs sentiments et chercber à se fuir en souhaitant se retrouver. Le clan s'occupera des intérêts d'Ellen, cherchant à l'empêcher de divorcer, l'encourageant à rejoindre son mari lorsqu'il essaie de la racheter à bon prix. « *C'était ainsi dans ce vieux New-York, où l'on donnait la mort sans effusion de sang ; le scandale y était plus à craindre que la maladie, la décence était la forme suprême du courage, tout éclat dénotait un manque d'éducation.* »

Elleo repartira en Europe où elle finira par divorcer. Newland se mariera, sacrifiant son véritable « moi » au bonheur sans histoire que lui procure May, « *divinité tutélaire de toutes les traditions qu'il avait révérées* ». Il sera un bon époux et un digne père de famille. Trente ans plus tard, Newland, devenu veuf, de passage à Paris, n'accompagnera pas son fils cbez Ellen, préférant chérir en secret un radieux souvenir, « *l'image de tout ce dont il avait été privé* ».

Une éducation sentimentale dans un village de Nouvelle-Angleterre

Cet admirable chant d'amour est intégré dans une satire sociale féroce mais cela n'exclnt pas un chatoiement, une délicatesse de tonche propres à faire briller les décors, les tournures des toilettes féminines, tous les agréments d'une vie de luxe et de raffinement. Edith Wharton était passionnée de décoration. Elle y consacra d'ailleurs un ouvrage. Les états d'âmes, les foucades de caractère de ses personnages, les analyses minutieuses de leurs comportements n'excluent jamais l'éclairage ambiant, le détail approprié qui souligne une atmosphère, la touche de couleur, le rapport des lignes et des volumes qui situent la scène et placent les protagonistes comme sur un échiquier. Miniaturiste des passions, Edith Wharton l'est aussi des décors.

Si *le Temps de l'innocence* est à rapprocher de *Chez les heureux du monde (1)*, pour l'évocation cruelle et précise d'un milieu social, *Été*, une autre réédition, fait écho à *Ethan Frome*. Loin de la sophistication new-yorkaise, nous pénétrons ici dans un coin perdn de Nouvelle-Angleterre, à North Dormer, « *pauvre village des montagnes, battu par les vents et brûlé par le soleil, abandonné des hommes, dédaigné par le chemin de fer, le trolley, le télégrophe et toutes les forces qui relient entre elles les agglomérations humaines !* »

La jeune Charity s'y ennuie, comme les autres jeunes filles du village. Pourtant, elle est différente : elle vient de « la Montagne », une communauté d'êtres primitifs qui vivent à l'écart des lois, sans école, sans église, sans autre règle que la satisfaction de leurs appétits.

Toute petite, Charity a été arrachée à un père ivrogne et à ce milieu dépravé par Mr Royall, nn avocat devenu son tuteur. Veuf, homme taciturne et secret, le tuteur a un jour ouvert les yeux sur cette enfant, devenue une ravissante jeune fille. Il rêve de l'épouser et fera, un soir, une tentative maladroite pour la séduire. Charity ne concevra plus qne du mépris pour lui et se réfugiera dans un silence hautain.

L'arrivée d'un jeune et bel architecte, Lucius Harney, va bouleverser cette vie en attente du bonheur. Lucius entreprend de dessiner les maisons anciennes de la région et Charity s'improvise son guide. Bientôt, elle devient sa maîtresse ; Lucius promet de l'épouser après avoir réglé quelques affaires qui le contraignent à s'éloigner un temps.

Elle ne tardera pas à apprendre que Lucius est fiancé à une autre et qu'elle est enceinte. Charity s'enfuit alors dans « la Montagne », où sa mère vient de mourir : c'est là que Mr Royal ira la chercher pour faire d'elle son épouse, sans rien ignorer de ce qu'elle vieot de vivre ; elle y consentira.

Sur ce thème, banal en soi, Edith Wharton s'est livrée, dans *Été*, à une minutieuse analyse de la complexité de l'âme féminine confrontée à ses rêves et à ses désirs. Elle révèle avec une savante maestria les atermoiements d'une femme soumise à l'épreuve d'aspirations confuses, d'un bonheur improvisé, d'un abandon inattendu. Elle montre, tour à tour, les effets de l'orgueil sur une âme solitaire, son ardeur à conquérir, son sens du sacrifice et du renoncement.

Aux remous de cette éducation sentimentale s'ajoutent, avec bonheur, des tableautins qui restituent admirablement l'atmosphère compassée, morose, le puritanisme de façade, les médisances et les forces troubles qui façonnent, au-delà de l'ennui et du comme-il-faut, un village américain à la fin du siècle dernier.

PIERRE KYRIA.

★ **LE TEMPS DE L'INNOCENCE, d'Edith Wharton, sans nom de traducteur, préface de Diane de Margerie. Flammarion, 288 p., 95 F.**

★ ***ÉTÉ*, d'Edith Wharton, sans nom de traducteur, Christian Bourgois, 10/18 « Domaine étranger », 288 p., 31 F.**

(1) Hachette P.O.L., « Bibliothèque anglaise ». Voir « le Monde des livres » du 15 mai 1981.

Rencontre

MURIEL SPARK est étonnante. Elle écrit de brefs romans implacables, glaçants, tout en ellipses savantes, qui produisent chez le lecteur un étrange sentiment de fascination secrètement réjouie. Elle met en scène la folie et la souffrance avec une violence feutrée, qui fait redécouvrir les charmes pervers de l'humour superlativement noir. Elle est inclassable, elle est effrayante, elle est merveilleusement élégante : elle est anglaise, bien sûr, même si elle vit en Italie.

Anglaise, c'est pour faire court. Pour évoquer toutes ces romancières fantasqnes et machiavéliques dont elle est, à sa façon, parente, Ivy Compton Burnett, Iris Murdoch, Beril Bainbridge. Car, en réalité, Mrs. Spark se définit d'abord comme écossaise : « *Je suis née à Edimbourg, et j'y ai été élevée. Mon père était Ecossais, ma mère Anglaise. Si je me sens surtout Ecossaise, c'est parce que je n'oublie jamais que le travail est une obligation : le puritanisme, vous savez.* »

Experte en ce grand art de converser

On l'imaginait déroutante, ambiguë, on la confondait avec ses romans. Elle est chaleureuse, gaie, experte en ce grand art de converser qui fait le charme de Jane Austen, et douée de la grâce souriante de ceux pour qui l'ironie est une discipline morale. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles elle a choisi de vivre en Italie. Mais, éducation oblige, l'esprit des lieux n'empêche pas Muriel Spark, à Rome ou en Toscane, de travailler tous les jours. Lecture, réponse aux lettres, roman.

« *Je ne pouvais plus travailler en Grande-Bretagne, j'étais trop sollicitée, je n'avais plus le temps.* » Confiante dans les vertus rassurantes d'une langue commune, Muriel Spark avait d'abord essayé les États-Unis : pour se rendre compte rapidement que ces cousins lointains étaient d'un exotisme radical. Et donc, l'Italie, ce qui ne fait jamais que renouer avec une tradition, Keats, Shelley, Byron... Les Britanniques sont un peuple de voyageurs. « *A vivre ainsi à l'étranger, on acquiert des habitudes mentales étrangères* », qui



● LETTRES ÉTRANGÈRES

avec Muriel Spark, la diabolique

***Muriel Spark est considérée comme une des grandes romancières anglaises. Elle est venue à Paris pour la sortie de deux de ses livres : l'un des années 60,* la Place du conducteur, *et le plus récent,* l'Unique Problème.**

affûtent le rapport à la langue natale, alors rajeunie et rendue plus élastique.

Muriel Spark a commencé à écrire dès l'enfance, et ses poèmes ont tout de suite été publiés dans des revues. Mais, la première fois – elle avait douze ans – qu'elle a pu ainsi gagner de l'argent, sa mère l'a donné aux *« petits pauvres »*. Ce qui avait alors suscité en elle un vif sentiment d'injustice et comme un doute sur la moralité de ces agréables ressources.

Muriel Spark attendra ensuite très longtemps avant de recommencer à écrire pour être publiée. Elle se mariera d'abord, élèvera son fils, travaillera pendant la guerre, comme Greene, pour le Foreign Office, à un genre de contre-espionnage, puis collaborera à une maison d'édition, et ce n'est qu'au bout de longues années qu'elle choisira de revenir à la littérature. Elle quitte son travail et écrit.

Convertie au catholicisme mais anticléricale

Si elle divorce et ne se remarie pas, c'est pour occuper l'essentiel de ses forces à son travail. Cette énergie-là, cette sincérité dérangeante, c'est peut-être à sa conversion qu'elle les doit partiellement. Elle devient catholique *« parce que,* dit-elle, *c'était la seule chose raisonnable à faire »*. Elle a été élevée religieusement, mais sans excès, dans le presbytérianisme. C'est ce qu'elle raconte dans *le Bel Age de miss Brodie.* Elle a toujours trouvé impossible de ne pas croire. Mais l'anglicanisme la déprimait. Avec le catholicisme, elle a trouvé un pôle, un axe, à partir duquel s'orienter. Elle précise : *« Je ne vais à l'église qu'après le sermon, je n'aime pas du tout les prêtres. »* Catholique résolument anticléricale, Muriel Spark, comme pour ses romans, raffole du paradoxe. Ce qu'elle a trouvé dans le catholicisme, c'est la compassion. Comme Greene, justement, qu'elle apprécie, mais dont elle s'éloigne en précisant : *« Lui, il doute beaucoup. »*

Variation sur le Livre de Job

Pour Muriel Spark, l'important, c'est cet amour, nourri de compréhension et de la possibilité de connaître les souffrances de l'autre. *« Tous les amours ont une part de compassion, à commencer par l'amour maternel, bien sûr. »* Cette souffrance, c'est elle qui est au centre de *la Place du conducteur*, et plus encore de *l'Unique Problème.* Quel étrange goût de la mort peut mener une comptable à se faire délibérément tuer par un obsédé sexuel ? Quelle vérité est donc la sienne ? Muriel Spark ne donne jamais de réponse. C'est la question qui importe.

Interrogation sur la souffrance que reprend la brillante, brutale variation sur le Livre de Job qu'est *l'Unique Problème.* Où un milliardaire à âme de bureaucrate se voit soudain tiré de sa tranquillité pour devenir le héros d'un fait divers politique, alors qu'il est sûr, comme Job, de sa complète innocence. Et, certes, il est innocent, mais il est coupable de ne pas savoir aimer.

Muriel Spark, pour qui la Bible est vraiment *« le livre des livres »*, est hantée par cette existence de la douleur. Pour elle, le Livre de Job ressemble étroitement à un interrogatoire de police, et si elle-même utilise régulièrement cette forme policière froide et limpide qu'on retrouve dans ces deux romans, c'est qu'elle aussi cherche davantage la raison de l'horreur dans le rayonnement sombre d'une mystérieuse absence que dans un mobile à strictement parler psychologique. Elle interroge ses personnages, mais n'en attend pas de réponse claire.

L'étrangeté saisissante de Muriel Spark tient beaucoup à cette saisie qu'elle opère, cruelle et précise, d'un monde fou, qui ignore sa folie. Pour elle, Job est stupide, qui ne commence à gémir que lorsqu'il est touché lui-même. La seule souffrance à combattre, c'est celle des autres, celle, notamment, qui naît de la misère politique ou sociale. Dostoïevski est grandiose, mais agaçant parce qu'il se complaît dans l'auto-torture.

Cette élégante dame anglaise surprend quand elle se dit anarchiste. Mais peut-être moins quand on l'entend rappeler, non sans fierté, que les femmes, en Ecosse, ont toujours eu des droits et que sa grand-mère défilait parmi les suffragettes, armée d'un grand parapluie – qu'elle possède toujours. Cela aide à se sentir revendicative et cela aussi a probablement aidé à cette étonnante floraison de romancières qu'on connaît actuellement.

« Il n'y a pas de mouvement en Grande-Bretagne, dit-elle. *Les écrivains se détestent bien trop, et en plus on déteste la théorie. Quand ils se rencontrent, c'est pour parler argent et contrat, essentiellement. Le seul groupe, c'était celui des* Angry Young Men, *et encore, il n'y en avait qu'un, de jeune homme en colère, c'était Kingsley Amis. Si, il y a quand même des écrivains dont je me sens proche, Iris Murdock, Angus Wilson, d'amitié, et, chez les plus anciens, Henry James, mais il m'agace aussi, et Forster, que j'aime beaucoup. Beckett, oui, j'apprécie ses pièces, mais ses romans, quel ennui, toutes ces longueurs ! Et j'ai été aussi très marquée à une époque par Robbe-Grillet ; c'est sensible particulièrement dans la* Place du conducteur. »

Muriel Spark est repartie pour l'Italie écrire, sur les cahiers d'écolier qu'elle commande depuis toujours à Edimbourg, son nom, le titre de son prochain roman, avant de faire taper la liste de ses personnages pour que tout soit clair et cohérent. Elle attaque à tâtons, sans notes préalables, et ne fait de recherches qu'après, sur des détails ; elle tient à cette exactitude. Plus tard, elle rencontrera les personnages qu'elle a inventés.

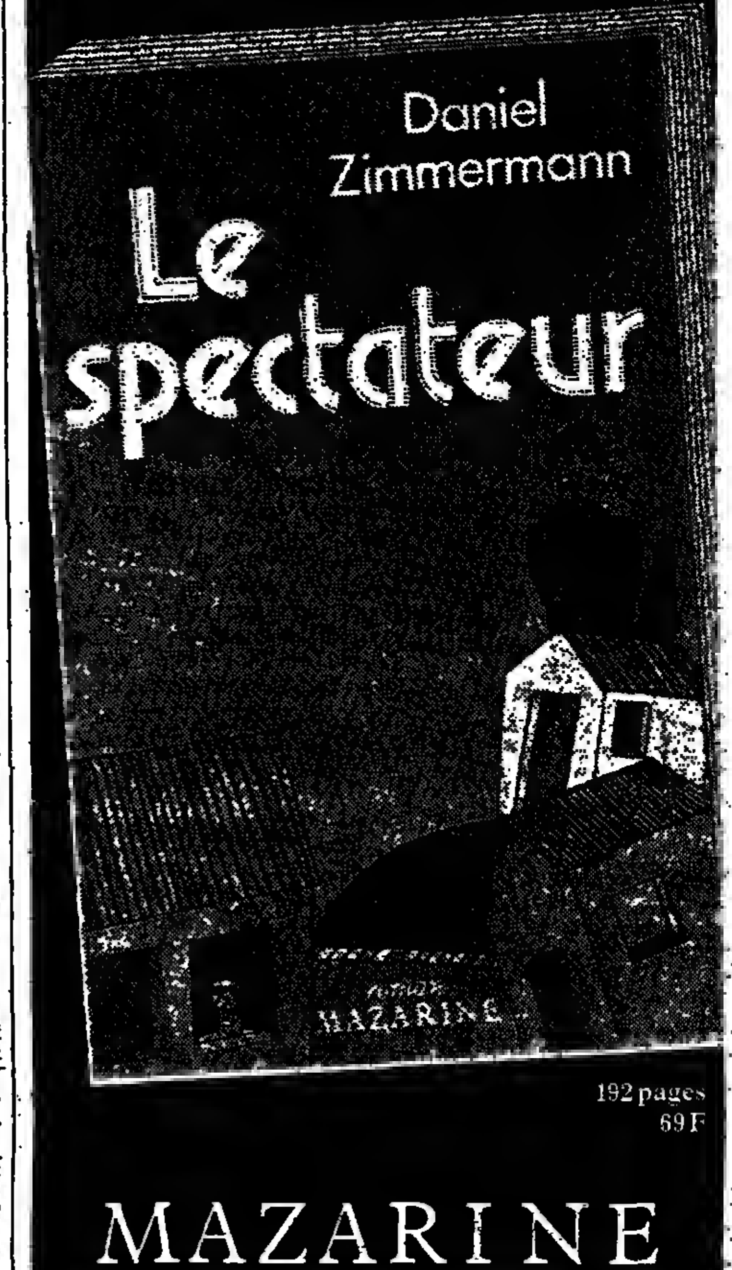
Une seule fois, elle a écrit d'une traite, sans rien vérifier : elle était sous l'exacte dictée d'un rêve, auquel elle n'a rien changé : c'était *l'Image publique.* Elle en sentait la nécessité. Tout comme elle sent en elle la nécessité de croire au paradis, quand bien même elle reconnaît ne pas pouvoir l'imaginer autrement que par la métaphore. *« Le Seigneur est notre berger... Mais,* ajoute-t-elle, *je suis incapable de dire si, au-dessus des verts pâturages, le ciel est bleu ou nuageux. »* C'est sans doute ainsi qu'elle sait si bien évoquer nos bizarres enfers.

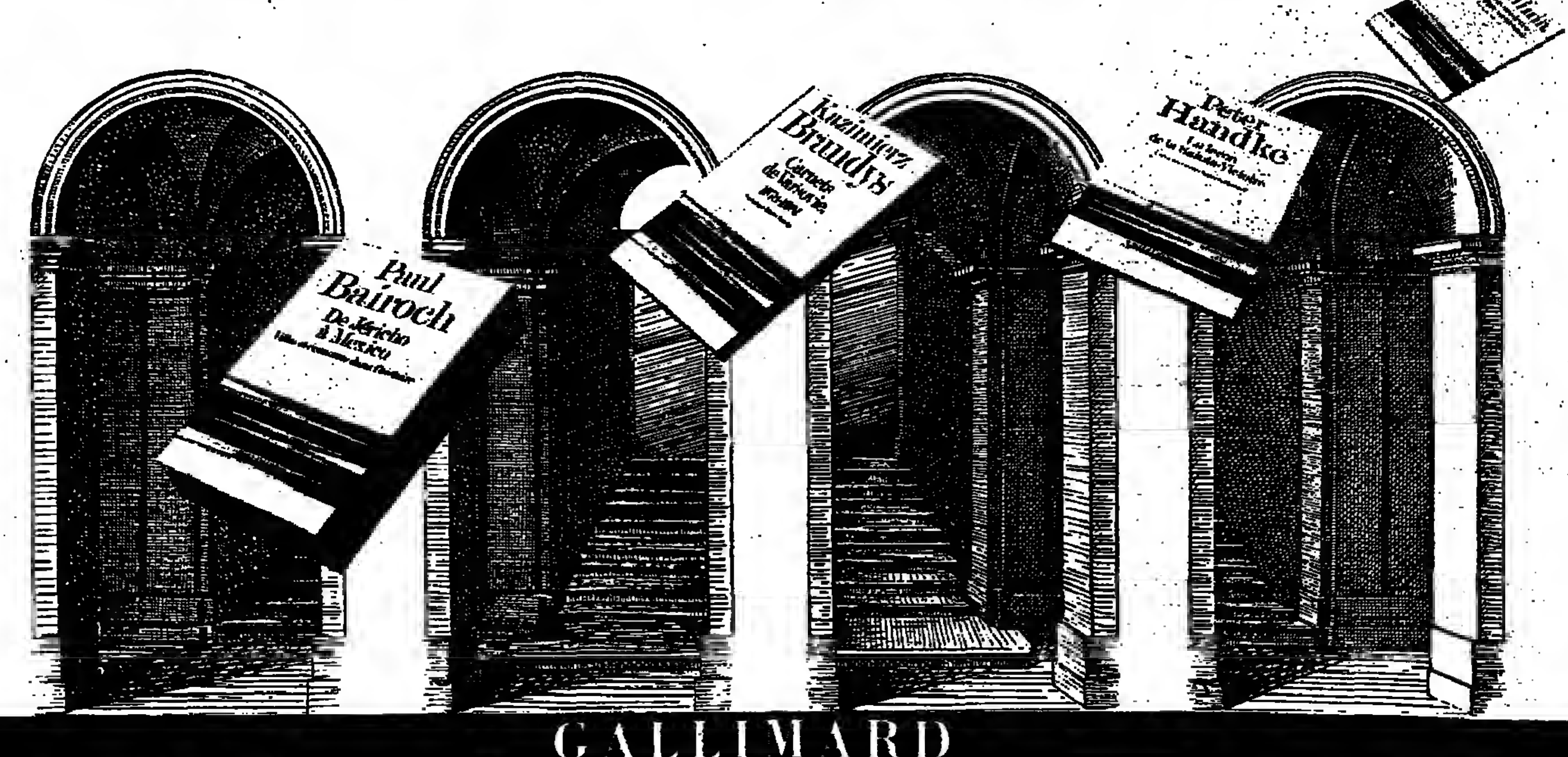
EVELYNE PIEILLER.

★ L'UNIQUE PROBLÈME, de Muriel Spark. Traduit de l'anglais par Léo Dilé. Fayard, 213 p., 65 F.

★ LA PLACE DU CONDUCTEUR, traduit par Alain Delahaye. Fayard, 132 p., 52 F.

★ Signalons que Robert Laffont republiera à la fin de l'année dans la collection « Pavillons » : *le Bel Age de Miss Brodie, Memento Mori* et *les Demoiselles de petite fortune.*





● ANTIQUITÉ

Le colosse Mommsen

La collection « Bouquins » réédite l'*Histoire romaine *d'un grand érudit allemand qui donnait au passé les charmes du romanesque.

EN 1849, l'historien allemand Theodor Mommsen, âgé de trente-deux ans, reçut la commande d'une histoire romaine. En trois volumes, publiés au rythme d'un par an de 1854 à 1856, il la mena rapidement des origines au triomphe de César. Puis, arrivé au seuil de l'Empire et de l'ère chrétienne, Mommsen s'interrompit et ce fut trente ans plus tard, en 1885, qu'il fit paraître, non pas la suite exacte de son récit, mais un tableau des *« provinces sous l'Empire »*.

C'est cet ensemble, composé de deux morceaux très différents par la longueur, par la conception, par le ton (fougue des premiers livres, ironie voltairienne du dernier), que la collection « Bouquins » réédite aujourd'hui en deux volumes commodes, reprenant intégralement la traduction de Charles Alexandre (un contemporain de l'auteur), et précédés d'une introduction de Claude Nicolet, familier de l'œuvre de Mommsen et grand historien de Rome.

Mais à quoi bon, demandera-t-on, remettre en circulation un travail aussi ancien, jamais abouti et à coup sûr périmé ? La réponse tient à la personnalité de Theodor Mommsen et à la place essentielle qu'il occupe dans la science moderne de l'Antiquité. Grâce à lui, l'archéologie, la numismatique, l'épigraphie, jusque-là maniées par les « antiquaires » au service presque exclusif des collectionneurs et des curieux, sont venues renouveler la tradition de l'histoire comme genre littéraire.

Le coup d'œil de l'aigle

La critique de tous les documents disponibles suppose de solides connaissances philologiques et juridiques : *« Celui qui sort de l'université avec une connaissance approfondie de la langue des Grecs, des Romains et des Allemands, ainsi que des institutions politiques de ces peuples, a reçu une formation d'historien. Qui ne les connaît pas n'a pas reçu cette formation. »* Cette exigence première et toujours valable, Mommsen y satisfaisait pleinement. Elle lui a permis de mener à bien, de 1843 à sa mort en 1903, une œuvre colossale : plus de mille cinq cents titres, des dizaines de milliers de pages et son nom en tête de toutes les grandes entreprises du siècle dans le domaine de l'histoire romaine.

Dans sa spécialité première, le droit, Mommsen a donné deux monuments : le *Droit public (Staatsrecht)* et le *Droit pénal (Strafrecht)*. C'est par cette discipline qu'il avait commencé son œuvre, et la mort le surprit alors qu'il travaillait au *Recueil du droit civil...*

Que d'érudition dans tout cela ! Mais raisonnée, intelligente. Une érudition rapide et sûre qui n'accumule pas les gloses inutiles sur les textes, qui va au plus court avec une exacte minutie. On en prend la mesure dans l'*Histoire romaine*, si bien informée, mais n'affichant nulle part le moindre pédantisme – à l'origine, elle fut publiée sans notes. Partout, c'est le coup d'œil de l'aigle, qu'il s'agisse de comparer un passage de la *Médée* d'Euripide à la traduction qu'en a donnée le poète tragique Ennius, ou de mesurer la pénétration de l'hellénisme en Asie Mineure.

Une poignée de hardis patriotes

Si, dans cette histoire, les controverses modernes ne viennent jamais freiner le récit et gêner la résurrection du passé, ce n'en est pas moins au lendemain de 1848 que Mommsen revit les campagnes d'Hannibal en Italie, et les défaites romaines de la Trébie, du lac Trasimène, de Cannes.

Le choc gigantesque entre Rome et Carthage lui remet en tête les guerres napoléoniennes, quarante ans plus tôt. Un Français serait tenté de comparer Hannibal à Napoléon. Le patriote allemand Mommsen, sans séparer l'œuvre d'Hannibal de celle de son père Hamilcar, les compare à celle des généraux prussiens, Scharnhorst, qui releva son pays écrasé et humilié après les défaites d'Iéna et d'Auerstedt (1806), Yorck et Blücher, qui jouèrent un rôle décisif de 1813 à 1815.

Derrière la lutte de Carthage pour sa survie se lit celle de la Prusse : *« Il avait suffi d'une poignée de hardis patriotes... »* Ici comme là, *« la faction de la paix »* s'oppose au *« parti patriotique »* (intellectuels et généraux).

Mais ces superpositions, qui passionnent le récit, ne tiennent pas l'auteur prisonnier. D'un coup, il rétablit la distance historique, biffe les exagérations de ses prédécesseurs, restitue la situation passée dans son caractère unique et – jusque-là – méconnu : au moment où les Romains s'écrient : *« Hannibal devant les portes ! »*, Mommsen remarque sèchement : *« En réalité, Rome ne courait aucun danger »*, – et il nous explique pourquoi. Refus des fausses dramatisations, des reconstitutions (Mommsen sait dire : *« Nous ne savons pas »*). mais sentiment aigu des urgences et des contraintes de l'action.

Cette histoire tendue, nerveuse, est aussi d'une grande clarté. L'auteur a l'art de la formule. Au lac Trasimène, *« il n'y eut point de combat, il n'y eut qu'une défaite »* ; après la reconquête romaine, Capoue, *« la seconde cité de l'Italie, se voit réduite à n'en être que le plus gros village »*. Spartacus, *« ce chef qui voulait être général d'armée »*, est contraint par ses bandes *« à rester capitaine de brigands »*.

Une impressionnante galerie de personnages

A côté des antithèses incisives, ici ou là une image poétique nous rappelle que le romantisme n'est pas loin : *« Les armées roulent et changent comme les dunes au bord de la mer »* ; *« une telle auréole* [de légendes], *après tout, convient à la figure de Mithridate, comme la couronne de nuages au pic sourcilleux. »* L'*Histoire romaine* de Mommsen peut encore se lire non seulement comme un livre d'histoire qui sonne souvent juste, mais comme une œuvre littéraire.



★ *Theodor Mommsen (Interfoto).*

Mommsen a créé des personnages. Il campe les ennemis de Rome avec un égal talent, mais une inégale véracité, en une impressionnante galerie. Le plus réussi est sans conteste Hannibal, *« le puissant lion de Libye »*, le plus convaincant aussi. Comment ne pas donner raison à l'historien lorsqu'il déclare *« ne rien trouver dans les récits de la vie* [d'Hannibal] *qui ne se justifie ou par la condition des temps ou par le droit des gens de son siècle »*. Ici s'exprime à juste titre le réalisme mommsenien *(« Alors point de milieu ; il fallait être le marteau ou l'enclume ! »)*.

Cependant, ces bonnes dispositions qui permettent à Mommsen de reconnaître en Carthage une *« colonne de la civilisation »* disparaissent lorsqu'il en vient à un autre très grand adversaire de Rome, Mithridate VI Eupator, roi du Pont. Certes, le portrait du souverain iranien en sultan ne manque ni d'allure ni de pertinence. Mais Mithridate *« n'est toujours pour nous qu'un pur Oriental : rude, plein de convoitises sensuelles, superstitieux, cruel, sans foi, sans scrupules »*.

A le voir lutter, *« on lui croirait un grand talent, que dis-je, un vrai génie »*, si Mommsen ne démasquait l'*« Asiatique »*, *« oscillant perpétuellement entre les convoitises ambitieuses et le sentiment de son infériorité relative »*. Il est vrai que le massacre, en un seul jour, de quatre-vingt mille résidents italiens en Asie Mineure, avec leurs femmes (qu'ils avaient souvent trouvées sur place) et leurs enfants, a de quoi glacer même un juriste soucieux de tenir compte des variations du droit des gens selon les siècles.

Mais en expliquant ces forfaits par le naturel *« oriental »* ou *« asiatique »*, Mommsen est bien loin de la lucidité de Gibbon soulignant que, si le Nord et le Sud ont une réalité géographique certaine, la distinction entre l'Est et l'Ouest n'a aucun caractère concret. Mommsen, qui a évité le piège de l'antisémitisme, donne cependant à l'idée de *« race »* et de *« haine raciale »* une importance parfois pénible pour le lecteur, et que des historiens français, Gaston Boissier en 1872, Camille Jullian en 1904, ont dénoncée avec raison.

Mommsen n'est donc rien moins que le cartographe de volcans éteints depuis deux mille ans. Les flots de lave de l'engagement politique le plus actuel sont là, dans son œuvre, prêts à s'épancher. Ils jaillissent dans les *Lettres* écrites aux Italiens pour les exhorter, en septembre 1870, à soutenir la cause de l'Allemagne contre celle de la France.

« Aucune estime pour le peuple allemand »

Mais le plus étonnant n'est-il pas de voir Mommsen déclarer, dans un codicille à son testament, rédigé en 1899, qu'*« il n'a aucune estime pour le peuple allemand »*, bon pour servir au pas cadencé et plein de *« fétichisme politique »* ? Son mépris des hommes ressemble étrangement à celui qu'il reprochait à son vieil ennemi Bismarck.

Mommsen, qui aurait voulu être un citoyen dans son pays, n'a pu être qu'un historien. Est-ce l'amertume qui lui a donné sa lucidité ? Ou plutôt, les contradictions de cet ardent nationaliste qui n'avait pas d'estime pour son propre peuple, de ce libéral admirateur de César (et de Sylla), de cet esprit de culture latine mais contempteur en même temps de la France et de l'Italie, ne lui ont-elles pas permis de mieux comprendre les complexités de l'histoire ?

Lui-même nous a défendu de chercher : *« Ce que j'ai été, ou ce que j'aurais dû être, ne regarde pas les gens »*. Quant à ses livres, *« on peut les lire, tant qu'ils dureront »*. Ils durent. Lisons-les.

PIERRE CHUVIN.

★ **HISTOIRE ROMAINE, de Théodor Mommsen, traduit de l'allemand par Charles Alexandre, introduction de Claude Nicolet. Robert Laffont, collection « Bouquins », 1 146 p. et 1 084 p., 110 F chaque volume.**

Les rumeurs de la plèbe

NON, la plèbe romaine ne réclamait pas seulement du pain et des jeux ! Et s'il est commode de taxer la multitude de « versatilité » ou de « grossièreté », il est plus difficile de comprendre les mobiles de ses fureurs paniques, de ses grandes colères qui expriment sans doute des revendications légitimes.

Dans un classique de l'anthropologie politique du monde romain, paru à Oxford en 1969, l'historien israélien Yavetz analyse les rapports entre la plèbe urbaine et les empereurs, tout en donnant une leçon de méthode. Apprenant à se méfier des « slogans » d'historiens, il n'oublie jamais que les textes romains ne témoignent pas pour la « masse », mais reflètent plutôt l'attitude des auteurs à l'égard de la plèbe. Pour tenter de renverser cette perspective, Yavetz étudie plusieurs aspects de la vie quotidienne : les manières de manger, d'habiter et de penser de la foule romaine, et l'opinion que celle-ci se faisait de ses « leaders ».

S'il est vrai que, pris individuellement, le citoyen romain a peu de poids politique, la rumeur du « petit peuple » peut devenir un fléau national. Et Tacite assurait que *« Néron fut renversé par des messages et des rumeurs plutôt que par les armes »*. Deux mille ans après, à propos du même Néron, les rumeurs d'historien courent toujours.

MAURICE OLENDER.

★ **LA PLÈBE ET LE PRINCE, FOULE ET VIE POLITIQUE SOUS LE HAUT-EMPIRE ROMAIN, de Zvi Yavetz, traduit de l'anglais par Maud Sissung, la Découverte, collection « Textes à l'appui », 252 p., 135 F.**

A la suite de Suétone

Dans un livre de sagesse et de passion, François Fontaine fait le portrait de Douze autres Césars.

FRANCHISSEZ dix-sept siècles, l'histoire romaine et la passion de l'Empire rêvent encore sous la plume de François Fontaine. Déjà, dans *Mourir à Sélinonte* (1), son précédent ouvrage, où il évoquait la fin de Trajan, cet écrivain diplomate faisait surgir deux noms d'un genre littéraire qui fut la gloire de Rome : Tacite et sa *« tentation du désenchantement aveugle »*, Suétone, l'auteur des *Douze Césars*, le spécialiste de l'*« assemblage d'anecdotes »*. Expression un peu dédaigneuse, mais le modèle reste assez fascinant pour que naisse cette suite de *Douze autres Césars*.

A vrai dire, cette suite avait été écrite par un certain Marius Maximus, haut fonctionnaire du troisième siècle, dont le récit perdu est attesté par des compilateurs ultérieurs. En se fondant sur diverses sources, François Fontaine a conçu le dessein de restituer une narration qui aurait le double mérite de la fidélité et de l'originalité. *« Tacite le justicier »* et *« Suétone le scandaleux »* n'avaient eu d'yeux que pour des *« princes fous »* ; Marius Maximus, alias François Fontaine, ne les néglige pas, mais se penche aussi sur le règne des « bons » empereurs.

De la mort de l'*« exécrable Domitien »*, en septembre 96, à sa propre mort, survenue en 229, sous le principat d'Alexandre Sévère, l'historien surplombe une période pour laquelle, dès le début, il propose une vision qui souligne la cohérence chaotique de l'histoire et du pouvoir : *« Une dynastie, celle des Flaviens, prenait fin dans l'abomination ; une autre que nous appelons celle des Antonins commençait dans la liesse. Pourtant la première s'était ouverte avec un homme sage, Vespasien, la seconde sera close par un fou, Commode. »*

L'historien n'est pas seulement un archiviste : il est aussi un *« spectateur engagé »*, selon l'expression de Raymond Aron. Il peut même être un acteur en même temps qu'un témoin : tel Marius Maximus, consul et moraliste. Dualité parfaitement rendue par François Fontaine.

« Manteau du philosophe » et « armure de l'Imperator »

Le ton est celui, retenu, des devanciers antiques : les horreurs parlent d'elles-mêmes, les intrigues monstrueuses s'agencent selon une logique inexorable. La figure de Commode prend un relief d'autant plus sanguinaire qu'il succède à Marc Aurèle, qui sut associer le *« manteau du philosophe »* et l'*« armure de l'Imperator »*. A l'opposé, Commode est plus soucieux de ses débauches que de ses devoirs d'Etat.

Rescapé d'un complot aux séquelles désastreuses, comme si un engrenage paranoïaque de tueries et de conjurations s'était dès lors enclenché, il devient la pierre de touche d'une féconde méditation : *« D'autres exemples de princes rendus fous par un pouvoir trop grand pour un esprit trop jeune ou trop borné m'ont amené à réfléchir sur les causes réelles des dérèglements des monarchies. Je dis que Marc Aurèle comme Vespasien avant lui et Septime Sévère après portent la responsabilité d'avoir exigé que leurs fils leur succédassent malgré leur débilité manifeste. »*

Caracalla, fils de Sévère, fera exécuter son frère dans les bras de leur mère (blessée en le protégeant), puis trente mille de ses partisans ; de 211 à 217, son règne n'est qu'une suite de persécutions mortelles jusqu'à ce qu'il tombe poignardé dans le dos, pendant que, descendu de cheval, il urinait au bord du chemin.

Une sorte de sereine bienveillance

L'étrange est que ce tissu d'infamies et d'atrocités soit relaté dans un registre où prédomine comme une sorte de sereine bienveillance. Cela tient à au moins deux causes. La première réside dans la présentation d'empereurs dont l'autorité rayonne de sagesse : Trajan, *« nature portée au bien et à la justice »*, général énergique et administrateur efficace ; Hadrien, son petit-neveu, bâtisseur cultivé dont le principat, *« magnifique voyage »* à travers les pays et les années, fut aussi celui d'*« une excellente gestion »* ; Antonin le Pieux, dont la devise pourrait être *aequanimitas*, égalité d'âme : *« ses derniers instants furent, comme sa vie, pleins de douceurs »*, son règne encourt le reproche *« d'avoir été trop tranquille dans un monde trop mouvementé, et excessivement civilisé au milieu d'un océan de barbarie »*.

Par cette finesse de l'appréciation, on touche à la seconde cause de l'effet produit tout au long d'un récit homogène et passionnément paisible. François Fontaine a campé un Marius Maximus très proche du modèle stoïcien dessiné dans les textes de Sénèque. Il participe aux affaires, mais se tient à l'écart des brigues et des clans. Il porte sur les réalités un jugement lucide, qui tire ses apaisantes maximes d'un accord avec la nécessité.

De la sorte, les écrits de Marius Maximus se caractérisent par un mélange de présence et de distance. Il finit par en émaner une beauté limpide, dont le dernier chapitre rend au mieux la tonalité harmonieuse et persuasive : *« J'en suis donc arrivé au point où mon récit rejoint le moment présent. »* Par la voix de l'écrivain contemporain, Tacite, Suétone, Marius Maximus continuent de nous parler d'une histoire qui reste ouverte.

SERGE KOSTER.

★ **DOUZE AUTRES CÉSARS, de François Fontaine. Julliard, 320 p., 75 F.**

(1) Julliard, 1984.

● ANTIQUITÉ

En Grèce et à Rome, « l'Invention de la politique »

Un essai de Moses I. Finley, sur « l'intermède » démocratique et républicain dans les sociétés antiques.

APRÈS des millénaires de despotisme (au Proche-Orient) et avant des siècles de monarchie, les cités grecques de l'âge préclassique et classique (VIe-IVe siècle avant J.-C.) et la Rome républicaine (Ve-IIe siècle) ont « inventé » et pratiqué la politique, au sens strict du terme : activité d'hommes libres formant un Etat, participant (inégalement) à la gestion des affaires communes, se dotant de lois et d'institutions appropriées, luttant ensemble pour leur survie ou pour leur indépendance. C'est à démonter les ressorts de cette activité que s'attache Moses I. Finley (1), en polémiquant sans cesse avec les modernes.

Sevré de documents, l'historien de l'Antiquité enchâsse pieusement les moindres témoignages et, pour mieux en tirer la quintessence, il adopte volontiers le point de vue de ses informateurs.

De là les deux critiques fondamentales de Finley. S'il se laisse docilement *« conduire par ses sources »*, l'historien reconstruit une cité en partie imaginaire, uniquement conforme au système de valeurs des notables, nos seules sources (ou presque) ; d'autre part, comme il découvre dans les mêmes textes à la fois l'éloge ou l'évocation du régime le meilleur et la condamnation des pratiques qui le déshonorent, l'historien est naturellement porté à traduire cette opposition en termes d'évolution.

Par exemple, si l'on admet que la mort de Périclès, en 429 avant J.-C., fut *« le signal de l'anarchie démocratique à Athènes » (2)*, on limitera l'essor du régime aux années 460-430 et l'on décrira ensuite une interminable décadence (mais comment croire que « l'anarchie » puisse se prolonger pendant un siècle, sans que le régime démocratique en paraisse ébranlé ?).

En réalité, comme le souligne justement Finley, la description du passage de la démocratie sage ou *« tempérée »* à la démocratie turbulente ou *« radicale »* représente seulement la traduction, historiquement sans valeur, d'une vision moralisante. Pour apprécier plus justement le fonctionnement des démocraties (Athènes) ou des oligarchies (Rome), il faut analyser les antagonismes sociaux déterminant les enjeux politiques. L'Etat, rappelle l'auteur à la suite d'Aristote, est *« le lieu où s'affrontent des intérêts en conflit »*.

★ *Dessin de Tim pour le livre de M. I. Finley.*

Ce qui donne précisément aux réflexions de Moses I. Finley leur originalité, c'est l'effort pour déchiffrer, entre l'idéal de la concorde civique et la réalité des inégalités sociales et juridiques, le sens des institutions et des débats politiques. Pourquoi la majorité des citoyens s'accommoda-t-elle, dans quelques cas, des hiérarchies existantes ? Pourquoi les rivalités pour le pouvoir et les bénéfices matériels aboutirent-ils, ailleurs, aux guerres civiles ?

Dans ces *« sociétés de face-à-face »* qu'étaient les communautés antiques, la tension était constante, la passivité ou l'apathie rare ou réduite. *« Tensions sociales »*, plus ou moins fortes, *« tension entre les dirigeants de l'élite et le peuple »*, mais aussi *« participation populaire »*, s'exprimant soit dans les débats d'assemblées, de clubs et de diverses associations, soit au minimum dans le choix des hommes et des politiques : tels sont donc les expressions et les thèmes qui reviennent sans cesse et qu'illustrent des exemples précis, interprétés de façon toujours très personnelle et pénétrante.

Comme il abonde en jugements tranchants, le livre de Finley suscitera, n'en doutons pas, de vifs débats. Notons seulement deux choix contestables et tentons brièvement d'en découvrir les raisons. Finley considère deux cités et deux seulement : Athènes (*« La Grèce – c'est-à-dire Athènes »*, lit-on page 107) et Rome. Etant donnée la perspective adoptée par l'auteur, l'étude conjointe d'Athènes et de Rome est-elle fondée et peut-elle être fructueuse ? Il arrive au lecteur d'en douter, puisqu'il constate, chemin faisant, que les points communs sont rares, les différences nombreuses et plus souvent de nature que de degré.

Le « fantôme » des cités hellénistiques

D'autre part, Finley écarte résolument ce qu'il appelle l'époque *« post-politique »*, disons les cités hellénistiques (après 330), où n'aurait plus régné qu'un *« fantôme de vie politique »*. Or, pour la plupart des cités, les années 330 ne marquent aucune coupure historique ; en outre, parmi les « enjeux » qui suscitaient la participation populaire, l'auteur accorde une place de choix à l'organisation judiciaire et au problème des dettes, c'est-à-dire à deux questions pour lesquelles les témoignages hellénistiques sont très nombreux (dans le recueil de D. Asheri, *Lois grecques sur le problème des dettes*, invoqué par Finley, plus de la moitié des exemples concernent les cités d'après 330).

Ainsi, en rapprochant constamment Athènes classique et Rome républicaine, soit deux cités qui se tournent le dos, et en négligeant les cités moyennes ou modestes, mieux connues à l'époque hellénistique, Moses I. Finley donne l'impression qu'à ses yeux l'activité politique n'a d'importance et d'intérêt que si elle est liée à une aventure historique exceptionnelle (laquelle, en renforçant le consensus, contribue sans doute à expliquer certaines énigmes comme l'acceptation par une partie de l'élite, à Athènes, des institutions démocratiques).

Transposons hardiment ! Une telle attitude, aujourd'hui, pourrait conduire l'historien de la vie politique en Occident à étudier la France ou l'Angleterre d'avant 1914 (Athènes), puis la « république impériale » des Etats-Unis (Rome), tout en négligeant les Etats secondaires, alliés ou dépendants. Devrait-on en conclure qu'il n'y a plus aujourd'hui, en France ou en Italie, qu'un *« fantôme de vie politique »* ?...

PHILIPPE GAUTHIER.

★ **L'INVENTION DE LA POLITIQUE, DÉMOCRATIE ET POLITIQUE EN GRÈCE ET DANS LA ROME RÉPUBLICAINE, de Moses I. Finley, traduit de l'anglais par Jeannie Carlier, préface de Pierre Vidal-Naquet. Flammarion, 219 p., 95 F.**

(1) Signalons que l'importante étude de M. I. Finley, « Démagogues athéniens », vient d'être reprise, avec d'autres, dans le recueil intitulé *Économie et société en Grèce ancienne*, traduit de l'anglais par J. Carlier. La Découverte, collection « Textes à l'appui », 321 p., 134 F.

(2) J'emprunte l'expression à l'ouvrage récent de Ch. Millon-Delsol : *Essai sur le pouvoir occidental*, qui offre un abondant florilège des lieux communs dénoncés par Finley, PUF, collection « Questions ».

Une interrogation sur la comédie humaine

SI le titre du nouveau livre de Moses I. Finley, *l'Invention de la politique*, n'est pas la traduction littérale de l'original, *Politics in the Ancient World*, il dit bien ce qui intéresse au premier chef ce grand historien de l'Antiquité, professeur à Cambridge : comprendre comment se créent les sociétés, comment les hommes inventent de nouveaux comportements politiques. *« Dans toutes les disciplines*, nous dit-il, *on commence par le commencement. Sauf en histoire. »* On peut décrire l'état d'une société, mais savoir comment se mettent en place des règles collectives demeure toujours un peu un mystère.

Pourquoi les Grecs et les Romains ont-ils été les premiers dans l'histoire de l'Occident – et peut-être de l'humanité – à concevoir une société reposant sur la participation des citoyens et l'institution du vote comme mode de décision ? Telle est la question que se pose ici Finley.

Question nullement académique, car pour Finley le retour au passé est toujours une façon de s'interroger sur le présent. Poursuivant une réflexion amorcée dans *Démocratie antique et démocratie moderne* (1), il s'interroge, à partir de l'exemple des sociétés antiques, sur l'usage qui est fait de la politique dans notre civilisation.

Pour Finley, on ne peut pas à la fois idéaliser le modèle hellénique, comme le fait une longue tradition humaniste, et vouloir limiter l'engagement politique des individus dans les sociétés modernes, gouvernées par des bureaucraties et des oligarchies de politiciens professionnels. Si dans les sociétés de masse les grandes décisions ne peuvent plus se prendre sur la place publique, nous sommes, nous aussi, confrontés à la nécessité d'inventer de nouveaux modes de participation à la vie de la cité.

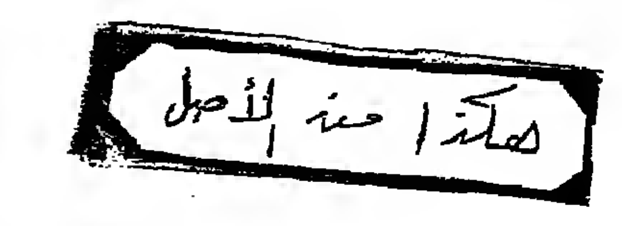
Sophocle et Shakespeare

Pour Finley, qui a travaillé dans les années 30 avec les philosophes de l'école de Francfort exilés à New-York, le regard que l'on jette sur le passé est inséparable des préoccupations contemporaines. *« On ne peut pas lire Sophocle comme si Shakespeare n'existait pas »*, dit-il, citant un critique britannique. L'histoire n'est pas une science exacte où le vrai et le faux seraient définitivement établis. C'est une interrogation ininterrompue sur la comédie humaine. Aussi chaque génération doit-elle réécrire l'histoire, avec sa propre expérience (2).

Si Finley se montre tellement sévère avec l'enseignement traditionnel, c'est pour sa prétention à dire ce qui s'est vraiment passé. *« J'espère ne pas donner l'impression que je suis un Athénien du cinquième siècle »*, déclare-t-il avec un sourire, car nul ne saura jamais ce qu'il y avait dans la tête des Anciens. Seules comptent les hypothèses, les questions sans réponse. L'histoire, pour lui, n'a d'autre vertu que d'aider celui qui s'y adonne à voir plus clair en lui-même.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Payot, 1976.
(2) Voir l'interview de Moses Finley dans le tome 3 « Idées contemporaines » des *Entretiens avec le monde* (La Découverte-le Monde).



● TÉMOIGNAGES

La famine : que peuvent dire les écrivains ?

La famine en Ethiopie devrait « empêcher de dormir même l'écrivain le plus attaché à sa tour d'ivoire », selon les mots de Michel Leiris.

Les malheurs de l'Afrique concernent-ils la littérature ? J.-M. G. Le Clézio, Jean Metellus, Jean-Noël Pancrazi et Tahar Ben Jelloun répondent.

J.-M. G. Le Clézio :

Rien ne peut être vraiment beau

C'EST un bien grand scandale que la famine qui anéantit enfants, adultes et vieillards en Ethiopie, cette famine qui apparaît avec régularité dans le monde pauvre, en Afrique, en Asie, au Brésil, alors que les pays d'Occident vivent dans l'abondance, dans le confort, jusqu'à la satiété parfois.

C'est un scandale aujourd'hui comme c'était un scandale hier, quand la famine était le principal associé des guerre coloniales, quand elle servait à conquérir les Navajos et les Comanches en Amérique, quand elle ouvrait les portes aux envahisseurs français en Indochine, ou aux Anglais en Inde. Ce qui me paraît le plus scandaleux, c'est que la faim qui tue en Ethiopie puisse être considérée comme un état extraordinaire, exceptionnel, une sorte de cataclysme naturel dont les hommes ne sont pas responsables.

La famine n'est pas un événement exceptionnel, survenant comme par une mauvaise magie. C'est un état durable, constant, quotidien, une malédiction ordinaire qui *prélève, chaque jour*, un nombre prévisible d'enfants, d'adultes, de vieillards, ce qu'on appelle en termes médicaux la malnutrition (liée à cet autre meurtre quotidien qu'est la déshydratation).

Mais qui se soucie en Occident de cette quotidienneté, de cette banalité de la souffrance ? L'Ethiopie, l'Inde, le Brésil, pays de légende, de mystères, réservoirs de rêves pour l'homme pressé de la civilisation industrielle... Qui pense à la misère quotidienne de ces nations, à cette faim qui ne cesse jamais tout à fait, même lorsque plus personne n'en parle ? Une fois l'émotion passée – l'obole donnée, – qui pense à la vie – à la survie, – jour après jour, quand le seul espoir est celui d'un peu de nourriture pour continuer de vivre jusqu'au lendemain ? La faim tue tous les jours, aux portes de notre monde rassasié, dans le Sertan, à la frontière du Guatemala, en Ouganda, au Sahel.

Que faire ? La réponse n'est pas facile, puisque tout geste individuel se perd dans l'énormité de ce scandale, de ce meurtre. La réponse est au niveau des nations, non des individus (politique, c'est-à-dire prise de conscience individuelle tout de même). C'est notre monde industriel qu'il faut réformer : détourner les fonds gaspillés pour l'armement, le prestige, la guerre commerciale, c'est-à-dire inventer une nouvelle conscience collective, abolir l'idée confortable de l'exception, de la catastrophe. On ne peut s'empêcher de penser au mieux-être qui viendrait d'une dîme prélevée sur le budget de l'armement ou de la course futile vers l'espace.

La destruction volontaire et aussi inconsciente, faite comme par distraction, je crois que c'est là le problème majeur de notre temps. Comme il y a mille ans, comme il y a quarante ans, la souffrance humaine n'a pas de prix. Rien ne peut être vraiment beau, tant qu'il y a ce meurtre.

Le spectacle de notre impuissance

LA famine dans les pays du Sahel ou en Ethiopie a un visage : celui d'un corps fissuré que la terre soustrait à notre regard. Corps d'enfant aux yeux immenses, vides, suspendus au ciel, abandonnés à la mort dans le silence.

Ces images passent et repassent avec le calme du lointain. Ce ne sont que des images. Entre le corps qui se couche dans la déchirure de la terre et nous, un écran.

L'image peut revenir tous les soirs. Elle n'empêchera rien. Elle a beau être accompagnée de chiffres, elle reste inscrite sur ce voile, certe muraille qui sépare et rassure. L'Ethiopie est loin, comme est loin une cité de transit de la périphérie parisienne.

Le discours sur la famine, comme d'ailleurs le discours antiraciste, quelle que soit leur force de conviction, n'aboutissent pas. Certes, ils mobilisent encore, souvent les mêmes personnes, mais ils sont rongés par la banalisation. Il va falloir chercher et trouver de nouvelles formes d'action, acculer l'imagination à de nouvelles idées créatrices, élaborer un langage neuf et surtout arriver à décoller l'image de l'écran et lui donner asile dans notre vie jusqu'à ce qu'elle nous habite autrement que sous la forme du remords et de la mauvaise conscience.

C'est peut-être aujourd'hui que la parole du poète est nécessaire, parce que « *la poésie est la parole de la parole* » *(Joë Bousquet)*, et qu'elle est de la même étoffe que la vérité. Cette parole est le chemin à tracer pour que ces lieux où le soleil distille la mort, en nombre et en diversité, n'offrent plus le spectacle de notre propre impuissance.

TAHAR BEN JELLOUN.

Jean Metellus :

Réveiller les somnambules

LA faim en Ethiopie, au Brésil, au Sahel, en Inde, en Haïti, cette faim noire, brune et blanche, aphone et bigarrée, qui aimante le tiers-monde, cette faim enfouie dans les entrailles, derrière les paupières, qui se mêle au sommeil des enfants pour les livrer à la mort, qui leur interdit les plages où vont se bronzer les touristes, cette faim concentrée dans les pays sous-développés porte la marque d'une alliance borgne et contre nature : celle des puissants et de l'avidité, du trop-plein du pouvoir et de l'argent, de la force et de la surabondance.

Placés au-dessus de toute légalité, les principaux détenteurs des leviers du monde, subjugués par leur prestige, vivent dans la *félicité déréglée des anges déchus*, créant ainsi sur la planète les conditions d'un nouvel ordre esclavagiste, tout en semant ici et là les germes d'une révolte inouïe : c'est avec la force de l'ouragan que se soulèveront les hommes aujourd'hui épuisés par la faim pour interdire de banaliser la mort, pour entrer, enfin, dans l'histoire et pour connaître la joie.

Liés ensemble par l'adversité quotidienne qui les déstabilise en basculant leurs enfants à peine nés dans les affres de la maladie et en livrant leurs aînés à l'analphabétisme et à la mort, les affamés d'aujourd'hui, dans le silence et une apparente résignation, tissent des jours et des nuits pourpres ; ils éclaireront le monde et forceront les nantis à répartir dans un espace plus humain l'or de leurs sueurs.

La voix du poète s'enflamme, s'allume ou se courrouce et se refuse à dorloter un monde aveugle dans son comportement, égoïste dans ses besoins, infatué de son savoir. Les figures intolérables du dénuement et de la mort constituent une mise en accusation directe d'un système pris dans la fatalité de ses excès : croissance et profit vertigineux pour les uns, étranglement et dépendance pour les autres.

L'écrivain doit surprendre par une interrogation sans cesse renouvelée les ruses de ce monde saturé d'abus, de débordements. Son rôle est de mettre en œuvre une rigueur de style, une agressive lucidité pour détecter, ausculter et rétablir dans sa totalité une réalité que les médias présentent sous forme de segments découpés selon les besoins de la cause.



★ BÉRÉNICE CLEEVE.

Dans un monde pléthorique où sont tapis malheurs et calamités sous les espèces de la faim, l'écrivain ne peut exercer son métier de façon authentique qu'en dressant le bilan de l'action des hommes de son temps. Il doit donc veiller avec une obstination énergique sur l'humanité impuissante entre les mains de tortionnaires implacables et inconscients. Où *qu'il porte son regard*, aussi bien sur les pays pauvres que sur les pays riches, le problème des limitations humaines doit être l'aiguillon de son écriture, car des malheurs fondent sur l'oreiller de la prospérité de l'ancien monde et abîment les espoirs du tiers-monde.

Cette situation intime à l'écrivain de réveiller les somnambules pour les entretenir du bâillonnement des uns, de la dépossession des autres et de la mort d'une *majorité par* la collusion de l'esprit de lucre et de puissance.

L'asservissement effroyable des hommes revêt partout les formes de la rareté, de la pénurie, de la stérilisation, comme si le monde était un champ opératoire où grouillent trop d'êtres vivants susceptibles de contaminer, et de pulluler au cours d'une intervention chirurgicale aseptique. Ne pouvant éduquer les femmes des pays pauvres ni leur imposer une limitation concertée des naissances, les maîtres du monde, avec un cynisme sans précédent, laissent à la faim le soin de résoudre un problème incontournable.

Un tel état de fait menace directement notre activité d'écrivain, car il est impossible d'écrire encerclé de cadavres. Face à la désespérance humaine, le rôle de l'écrivain est de parler sans tergiverser, de subordonner tous ses sens à la cause de la vérité, à celle des hommes qui ne peuvent s'exprimer ; peut-être pourra-t-il éviter les métamorphoses catastrophiques de la déraison et faire jaillir la lumière crue du concret sur la dérision des grands. A cette condition surgira l'espoir chaleureux de voir s'étendre des espaces sans chaînes, sans cachots, sans famine. Ainsi nous aurons apporté quelques gouttes d'eau à ces terres claires et chaudes où le soleil altère et brûle au lieu d'éclairer et de réchauffer, où tout se fane dans la stupéfaction des corps calcinés et le désarroi des sens.

⁂

[Né à Jacmel (Haïti) en 1937, Jean Metellus a publié des romans, dont Une eau forte *(Gallimard, 1983), et des recueils de poèmes, dont* Au pipirite chantant *(Lettres Nouvelles/Maurice Nadeau, 1978)].*

Jean-Noël Pancrazi :

Des chagrins usés

JE ne parviens pas à regarder les images qui arrivent de là-bas, aujourd'hui. Je me souviens seulement : je les voyais fuir de plaine en plaine, de fossé en fossé, l'ombre de la faim, sans jamais – tant leur noblesse était grande – rendre la main ni implorer de secours.

Ils se contentaient de marcher à hauteur de ciel, aveugles à leur propre dénuement, ne se soutenant que du simple instinct commun d'avancer malgré tout, jusqu'à ce que la terre d'Éthiopie, si lasse elle-même d'être figée et lourde de misère, se retire sous leurs pas, les contraignant à s'étendre au bord des routes, en ramenant les plis de leurs toge contre leur visage. Les plaies pâles de leurs yeux les rendaient pareils aux lépreux qui allaient déjà mourir, dans leurs robes *couleur de sang séché*, au fond des ravins de Dessie. Là où reposent aujourd'hui les femmes innombrables, si belles jadis, et qui soudain très vieilles – leur cœur épuisé de privations infiniment traîné en elles – ne peuvent plus redresser les mains pour toucher la tête de leurs enfants qu'elles ont laissé glisser sur le sol, à côté d'elles.

Ils ne croisent plus leurs membres dont les os s'effritent, leurs articulations devenues des nœuds de la terre déserte, où ils s'enfouissent peu à peu, sans pleurer (ne se souvenant pas de leurs larmes quand ils s'approchaient, à Bahar-Dar, des plats inachevés sur les tables des voyageurs. Par dignité, ils attendaient la pleine obscurité pour recueillir les dernières miettes tombées, avant de s'éloigner, tels de petits seigneurs douloureux qui se battraient toujours pour n'être pas vaincus par la faim).

Sur les hauts plateaux sombres, les foules harassées de réfugiés s'imaginent peut-être – pour trouver la force de durer un peu – *réunies comme avant, à la fin* des fêtes de Wollega où, après avoir bu du fo tej, des nuits entières, ils oubliaient tous la saison où ils étaient et la contrée à laquelle ils appartenaient. L'un d'eux était chargé de rester à l'écart, sans boire, pour leur rappeler leur nom et le chemin de leur village : il ne dira plus rien, on emporte son corps, enveloppé de linges, pour le brûler.

Autour des feux qui s'abaissent, leur existence n'est plus qu'un très lent sommeil, traversé par les reflets du sucre mouillé de camphre qu'on porte à leurs lèvres pour les aider à respirer encore. A peine entendent-ils l'écho des pas des hommes dévoués qui se penchent vers eux et tâtonnent sur leurs veines invisibles afin de ranimer leur souffle éteint. Quand on leur parle, ce ne sont pour eux que traces d'une parole humaine qui leur est devenue étrangère.

Après les immenses détresses d'il y a dix ans – l'extrémité de la misère déjà, et les champs dévastés par la guerre, – je croyais que le malheur avait cessé d'errer et fait une halte, là-bas, derrière les montagnes d'Ethiopie, laissant revenir la fête de la lune quand, selon la coutume, la hyène s'approchait, sous les remparts d'Harrar, de la cuve de miel et de lait, et y buvait, annonçant ainsi une ère de paix. Les nomades porteraient à nouveau des blocs de sel au long des routes, et les marchands amèneraient de Dangla des poteries emplies de qât. Si jamais les disettes réapparaissaient, tous pourraient marcher jusqu'aux monastères, au nord du pays, où *leur soif* serait calmée, où s'ouvriraient devant eux des greniers de blé.

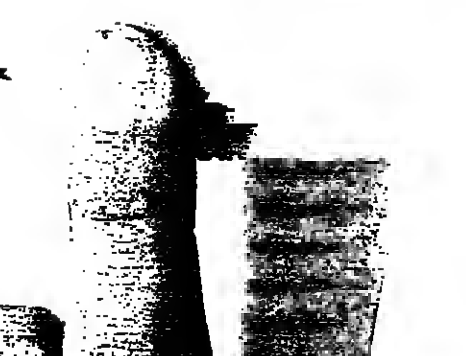
Mais les lumières des plus hauts cloîtres se sont éteintes et, dans le silence des plaines noires, il n'y a que le frôlement d'un fleuve de visages morts. Parmi eux glissent les silhouettes de ceux que j'ai aimés *et* dont les yeux, voilés de détresse, ne me reconnaissent plus. Sur leurs traits qui achèvent de se décomposer, ne subsiste qu'une dernière expression de reproche las : de les avoir abandonnés, d'être incapable de leur tendre un peu de pain ou d'eau, et impuissant à les aider à mourir.

Je distingue à peine, dans la nuit qui les emporte, la nuque inclinée d'une femme qui, repliée sous une *étoffe rouge*, laisse s'effondrer autour d'elle les parois du toukoul où elle s'est réfugiée, à Debre-Zeit : ces images vaines que la plume est tout juste bonne à dérouler, et ne poursuit que pour tenter de contenir la montée de la honte.

La vieille protestation triste s'est évanouie en moi et s'est mêlée aux chagrins usés. L'ancienne ardeur de révolte contre le sort, contre le ciel et l'éternité du soleil s'est éteinte ; il ne reste que l'envie de me fondre à eux, sous les lambeaux de toiles noires des tentes écroulées. Oui, n'être plus qu'un fragment de l'une des vagues de chair improbable que les vents de poussière confondent. Attendre, ainsi enseveli et sans mémoire. Comme s'il fallait recommencer à mourir.

⁂

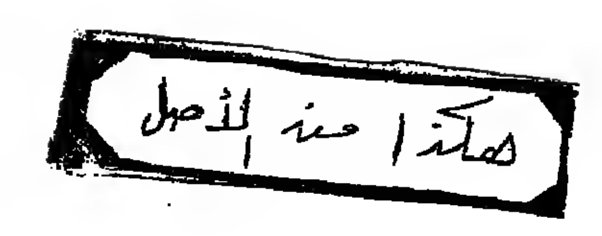
[Corse, né à Sétif en 1949, Jean-Noël Pancrazi a publié un roman inspiré par l'Ethiopie : Lalibela ou la mort nomade *(Ramsay, 1981). Son dernier livre –* l'Heure des adieux *– est sorti récemment au Seuil (*« Le Monde des livres » *du 1er mars)].*



as ?

omnambules

ins usés



LE MONDE DES LIVRES

● LE FEUILLETON

« Sebastian ou les Passions souveraines », de Lawrence Durrell

Manifeste du « durréalisme »

Par Bertrand POIROT-DELPECH

LES cycles romanesques, surtout lorsqu'ils brossent et brassent autant d'univers, de destins, de réflexions savantes, que ceux de Lawrence Durrell, appelleraient, si la place le tolérait, deux comptes rendus distincts, selon qu'on s'adresse aux initiés de la secte ou aux nouveaux venus.

Honneur à ces derniers, puisqu'ils occupent, au banquet de la lecture, la place des nécessiteux, que les anciennes règles de l'hospitalité voulaient la meilleure. Durrell est un anglo-irlandais né en Inde voici soixante-douze ans, longtemps diplomate autour de la *Méditerranée, fixé naguère* à Corfou et languedocien d'adoption, comme Stendhal était milanais.

Il attribue sa vocation au « séisme » Henry Miller. Son œuvre vérifie ce qu'ont *de subjectif les reconnaissances de dette* littéraires, et d'impénétrable les voies de l'influence : aux très physiques hantises des *Tropiques*, les sagas de Durrell opposent une obsession non moins tenace de la métaphysique.

Dans un essai brillant et enjôleur, que les néophytes gagneraient à lire en guise de préparation, ne serait-ce que pour mesurer l'érudition et les capacités d'abstraction requises, Vladimir Volkoff observe que, à part Stendhal et Proust, tous les écrivains de quelque qualité, dont Durrell et lui, interrogent en termes spiritualistes le cosmos et l'Homme avec un grand H (*Lawrence le Magnifique*, Julliard, 1984). Pour simplifier, Durrell serait appelé, selon Volkoff, à dominer le prochain siècle par son « relativisme » à la fois païen et religieux, propre à démonter et à réordonner le réel.

CETTE méditation était au cœur du « Quatuor d'Alexandrie ». Le thème central du « Quintette d'Avignon » qui a suivi et dont voici le quatrième volet serait plutôt : que reste-t-il des notions de réalité et d'individualité, et qu'en faire, dans un monde moderne aux valeurs en charpie ?

Le cycle d'Avignon *débutait, en 1976*, avec *Monsieur ou le prince des ténèbres*. A travers les amours tumultueuses d'Anglais et d'Egyptiens rassemblés dans le Vaucluse avant la guerre, *Durrell*, alias les *romanciers* Sutcliff et Blanford, méditait sur la chute des Templiers, le refus du monde par les gnostiques et l'avenir de l'âme à l'« occidentale ».

Le deuxième tome (*Livia* ou *l'enterrée vive*, 1984), histoire d'une grande névrosée morte borgne et nazie, se déroulait en grande partie sous une occupation allemande hautement fantaisiste. Il confirmait que l'histoire compte moins, pour les personnages durrelliens, que leurs rapports avec la marche des idées et le cheminement des mentalités. Le troisième volume, *Constance ou les pratiques solitaires*, était largement dominé par les amours de Constance, sœur de Livia et future présidente de la Croix-Rouge avignonnaise, avec l'Egyptien copte Affad-Sebastian.

SEBASTIAN met en scène les mêmes personnages, non plus dans le Midi de la France, où il est seulement question qu'ils passent leurs prochaines vacances, mais à Genève. Comme toujours chez Durrell, le cadre agit par sa charge symbolique, mythologique, plus que par son site ou l'environnement. Nous sommes au paradis présumé d'une certaine norme en matière de psychiatrie. Les questions religieuses sont éclipsées par celle d'une survie de l'âme ... selon Freud. On savait l'auteur sceptique devant les thérapies fondées sur l'inconscient et la cure analytique par transfert : *Sebastian* tend à en montrer les effets nuls ou catastrophiques.

Les deux thérapies entreprises par Constance se soldent par deux échecs. Le fils d'Affad, qu'elle soigne pour autisme, demeure enfermé dans son silence ; ce à quoi on pouvait s'attendre, les règles élémentaires du métier excluant de tels liens de parenté entre thérapeute et patient. Quant au psychopathe Mnemidis, elle n'obtient de lui que de précaires rémissions. On se doute très tôt qu'il passera à l'acte meurtrier avec la tranquillité des incurables.

Le nommé Schwarz, qui supervise les deux cures, n'est guère surpris de leur issue. L'homme est sans illusion sur son *savoir et sa pratique. Il est conscient de servir l'ordre social, par* la mise à l'écart des êtres qui le menacent, plus que ces êtres mêmes. Le savant, en lui, préfère le hasard à la nécessité. Il *aimerait que* la loi d'indéterminisme *énoncée par* les physiciens pour la matière pénètre les valeurs.

IL ne sait si la survie de l'humanité est à ce prix. Mais il ne désespère pas de cette survie. Pourquoi l'homme, seul animal à disposer de bon sens, serait-il le seul à ne pas se tirer d'affaire ? Existe-t-il dans l'univers un mouvement général vers l'anéantissement, sur le modèle de la dégradation de l'énergie (ce qu'on nomme le principe d'entropie, *si je ne m'abuse*), et faut-il s'y soumettre ou intervenir ?

Pour ce qui le concerne, Schwarz choisit le suicide. La mort volontaire rôde dans le monde *de Durrell. Le « Quintette » s'est* ouvert par un suicide. Schwarz a déjà essayé de se supprimer au revolver. Cette fois, il emploie la chimie. Les explications qu'il donne sont celles d'un pur esprit. *Les sensations et les affects* tiennent une place mystérieuse dans les analyses de Durrell. L'idée pure exclut les tremblements. C'est l'explosion de la libido, tant admirée chez Miller, ou rien. Devant la sensualité telle que la cultive son pays d'adoption, l'auteur reste dominé par ses origines anglaises. L'humour est toujours plus ou moins une *dérobade devant* l'*émotion*. Et le sous-titre du présent volume, *les Passions souveraines*, prend valeur d'antiphrase.

IMPOSSIBLE *de résumer un roman* de Durrell sans donner le sentiment d'un tohu-bohu de concepts noyant des intrigues accessoires et des psychologies arrêtées. Il y a de cela dans *Sebastian ;* de l'*essai romancé, un baroque bavard* qui se *moque* de nos habitudes de lecture et exige une information puissante. On devra souvent s'aider de lexiques spécialisés en philosophie, psychiatrie, *théologie*. Et pourquoi pas ? En nos temps d'appauvrissement accéléré du vocabulaire, qu'un livre, qu'un journal même, conduisent à feuilleter le dictionnaire, ce n'est une tare qu'aux yeux du *fast-food* culturel !

Au reste, Durrell peut aussi se lire de manière moins studieuse et active. L'auteur de *Révolte d'Aphrodite* laisse le lecteur libre de *« couler à pic ou de feuilleter les pages d'un doigt léger »*. Lu de cette dernière façon, *Sebastian* laisse l'impression d'une déambulation, comparable à celle du fou Mnemidis rôdant dans Genève, après son crime, déguisé en nonne. Comme *lui*, nous nous sentons gouvernés par les forces de l'incertitude totale que Schwarz appelle de ses vœux, dans l'état d'indécision et de disponibilité des *mystiques*.

Alors seulement la « réalité », maître-mot du livre, prend la consistance que lui trouve et veut lui conférer littérairement ce qu'on pourrait appeler le « durréalisme » ; morceaux de décors rescapés d'un désastre, fragments d'événements qu'on dirait survenus dans la pièce d'à côté, et avec lesquels l'artiste, c'est sa fonction glorieuse, compose puzzles et scénarios.

★ SEBASTIAN OU LES PASSIONS SOUVERAINES, de Lawrence Durrell, traduit de l'anglais par Paule Guivarch. Gallimard, 230 p., 75 F.

● UNE DÉCOUVERTE

L'étrange aventure du baron Bagge

La fulgurante nouvelle d'Alexander Lernet Holenia, un Autrichien inconnu qui pourrait être le petit-neveu de Nerval.

1915. Au pied des Carpates, cent vingt cavaliers galopent vers l'ennemi qui se dérobe. Parmi eux, le baron Bagge, qui, des années plus tard, raconte à Vienne cette histoire. L'escadron, sous les ordres d'un chef déraisonnable, va vers la mort. Mais cette grande course sombre, à l'instant de l'affrontement, se suspend, et, une infime fraction de seconde, le temps bascule.

Une porte s'ouvre sur une autre époque, la guerre n'existe plus, c'est la saison des bals et des fêtes. Le baron Bagge rencontre une jeune fille dont sa mère lui parlait autrefois, ils s'aiment, ils s'épousent. Pourtant demeure une sensation de *malaise, un engluement inexplicable.*

Puis, brutalement, tout reprend, *les gestes immobilisés* s'achèvent, les balles arrêtées sifflent à nouveau, les soldats tombent. L'escadron est décimé, Bagge blessé apprend à l'hôpital que les gens qu'il a croisés et la *femme* qu'il a épousée dans ce temps différent où il est entré ne sont plus depuis longtemps. Pourtant, jamais il ne se mariera.

On pourrait croire que cette brève et fulgurante nouvelle écrite en 1936 par un écrivain autrichien, à peu près inconnu en France, est une belle variation sur les temps parallèles. Mais ce n'est que son masque. Le fantastique, chez Lernet Holenia, se consacre uniquement à l'entre-deux. Il ne traverse pas la réalité pour rejoindre un univers qui seul serait authentique, il ne cherche pas à témoigner sur un monde contigu, il s'aventure là où le réel et l'imaginaire s'interpénètrent. Et l'impeccable beauté de ce conte tient précisément à ce que le « suspense » n'est pas où on l'attend. L'énigme véritable ne réside pas dans la contraction du temps qui fige l'assaut en cours, mais dans ce qui l'a rendue possible – l'infinie conjonction de la mémoire et du *présent*, le *pouvoir* du désir.

Ce qui arrive à Bagge, c'est *qu'il s'immobilise* sur la passerelle qui relie les événements extérieurs aux émotions qu'ils suscitent. Lernet Holenia déplisse d'un coup sec toutes les strates de notre temps intérieur.

Ce battement de l'éventail qui dans son déploiement se métamorphose sans pour autant devenir autre, c'est le vrai secret du livre. Ce qui arrive au baron Bagge n'a *rien de surnaturel ; il* s'est simplement avancé, le temps d'un battement de paupières ou *de cœur, du côté de ses songes* et de ses peines intimes : ceux-ci forment l'étoffe des scènes qu'il *va vivre, elles ne sont pas illusoires*, elles restaient simplement, jusqu'au choc du combat, dans *l'éventail fermé.*

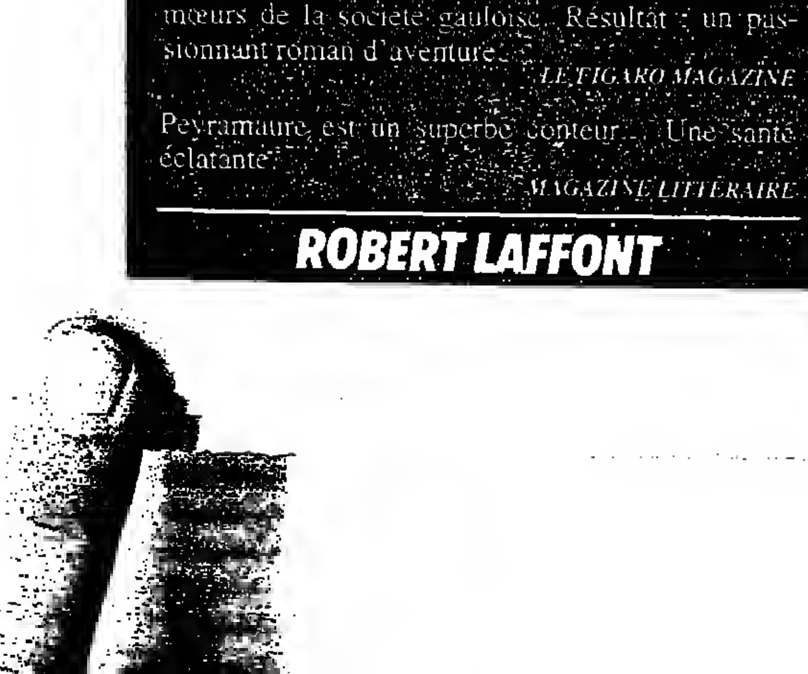
Les fantômes qui nous peuplent

Le baron n'a pas tenu étanche *la paroi qui sépare le dehors du* dedans. Il est allé vers ses ombres, et les a connues pour vivantes. Il est devenu un Orphée qui n'a pas besoin de se retourner pour perdre son amour, puisqu'il sait désormais que *tout est indissociablement* réel et rêvé, il sait que tout ce qui lui est arrivé, tandis qu'il arrêtait la vague du temps, est né de lui. Et qu'il le possède pour toujours, mais qu'il en reste à jamais éloigné.

Bagge a appris que se trouver face à ses propres désirs aveugle. Mieux vaut *replier* l'éventail. Seule la littérature et plus précisément le poème peuvent se *hasarder* à *capter* ces fugaces apparitions qui enferment la vérité de notre présence au *monde*. Où *le* paysage devient mental, et le mental paysage où se promener. Comme Gérard de Nerval, Lernet Holenia fait rayonner la brève tragédie de notre étrangeté, de notre ignorance devant les fantômes qui nous peuplent et nous meuvent. Avec une simplicité, une élégance rapide, qui font de ce récit entièrement dédié aux ombres un chef-d'œuvre de transparence.

EVELYNE PIEILLER.

★ LE BARON BAGGE, d'Alexander Lernet Holenia, adapté par François Dupuigrenet-Desroussilles. Le Sorbier, 84 p., illustrations, 72 F.



● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Chez Mme de Tencin

(Suite de la page 15.)

Il est vrai que, dans la bouche de Marmontel s'écriant : *« Ah ! la bonne femme ! »* pour qualifier Alexandrine, c'était un hommage. Elle venait de le conseiller sur la manière de réussir en littérature : *« Faites-vous des amies plutôt que des amis et plus que des maîtresses. »* Je laisse à nos modernes ambitieux le soin de méditer cette maxime.

Rêvons quelques moments. Imaginons que nous soyons invités dans le salon de Mme de Tencin. Nous allons y trouver Fontenelle, Marivaux, Montesquieu, l'abbé Prévost, *pour ne* citer que les plus notoires... Voulant justifier l'aimable légèreté des mœurs et des propos, Montesquieu déclare que *« la gravité est le bouclier des sots »*, tandis que Marivaux, faisant l'éloge d'Alexandrine, la remercie d'être belle sans blesser les regards. Il dit que, *« tempérant sa beauté sans la perdre »*, Mme de Tencin la *« déguise en grâces »*. Il lui reconnaît aussi toutes les sortes d'esprit.

Les ruses de la vanité

Un jeune poète ayant lu, rue de Rivoli, la comédie qu'il avait écrite, Alexandrine lui tiendra ce discours : *« Vous avez étudié le théâtre mais, heureusement pour vous, vous n'avez pas encore eu le temps d'étudier le monde. On ne fait point de portraits sans modèles. Répandez-vous dans la société ; l'homme ordinaire n'y voit que des visages, l'homme de talent y démêle des physionomies. »*

« Savez-vous, demandera-t-elle ensuite au jeune poète, *quel est le trait dominant de nos mœurs actuelles ?*

– Il me semble, madame, que c'est la galanterie.

– Non, c'est la vanité. Faites bien attention. Vous verrez qu'elle se mêle à tout, qu'elle gâte tout ce qui est grand, qu'elle dégrade les passions, qu'elle affaiblit jusqu'aux vices. Attachez-vous à relever les ruses, ou plutôt les bêtises de la vanité. »

Alexandrine avait du discernement et méritait sans nul doute les compliments qu'on lui adressait. Certains, pourtant, ne partageaient pas l'admiration qu'avaient pour elles les familiers de son salon. C'est ainsi que Diderot l'appelait *« la scélérate chanoinesse de Tencin »*. Jugement très sévère, mais il nous confirme qu'Alexandrine était fort éloignée de l'angélisme. Sous les masques du charme, elle laissait deviner son côté « voyou ».

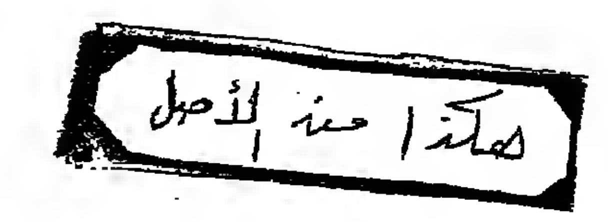
FRANÇOIS BOTT.

★ MÉMOIRES DU COMTE DE COMMINGE, roman de Mme de Tencin, préface de Michel Delon. Desjonquères, 94 p., 52 F. En 1983, le même éditeur a publié LE SIÈGE DE CALAIS, un autre récit de Mme de Tencin.

★ LE RÉGENT, de Jean Meyer. Ramsay, 282 p., 99 F. Gallimard réédite en Folio LE RÉGENT de Philippe Erlanger.

★ CES BONNES FEMMMES DU DIX-HUITIÈME. FLANERIES A TRAVERS LES SALONS LITTÉRAIRES, de Serge Grand. Pierre Horay, 302 p., 115 F. Le même éditeur reprend LE BALLET DE MA VIE, mémoires de Cléo de Mérode, avec une préface de Françoise Ducout (356 p., 300 illustrations, 140 F).

★ Signalons aussi l'étude de Claude Labrosse : LIRE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, « LA NOUVELLE HÉLOISE » ET SES LECTEURS (Presses universitaires de Lyon et CNRS, 280 p., 100 F). D'autre part, la collection « Bouquins » publie la biographie de Diderot par l'universitaire américain Arthur M. Wilson : DIDEROT, SA VIE ET SON ŒUVRE. Cet ouvrage avait paru aux Etats-Unis en 1972. Arthur Wilson est mort en 1979. (Laffont-Ramsay, préfaces de Georges May et Roland Desné, traduction de Gilles Chahine, Annette Lorenceau et Anne Villelaur, 810 p., 120 F.)


هكذا عن الأصل

culture

THÉATRE

« MERCEDES », de Thomas Brasch, au TNP

Enfants sans mémoire

A Villeurbanne, le TNP présente *Mercedes*, de Thomas Brasch mise en scène de Hans Peter Cloos, avec Tcheky Karyo, Marie Carré, Marc Chikly, dans un décor rouge de Jean Haas. Le rouge des lunes de Saturne sur la lèpre de murs laissés à l'abandon.

L'histoire se passe ici sur terre, sur la terrasse d'un immeuble désert où aboutissent la rampe en Plexiglas d'un escalator et, de temps en temps, un monte-charge qui ne transporte rien ni personne. Les portes sont béantes, le sol troué de trappes. En bas, c'est aujourd'hui, c'est l'autoroute où défilent les Mercedes. En haut, le temps oscille sans bouger, comme un radeau sur la mer étale. L'histoire, c'est un garçon (Tcheky Karyo) qui rencontre une fille (Marie Carré) et avec eux le fantôme paternel (Marc Chikly).

Les règles du futur

Le garçon et la fille sont jeunes et sans travail, avec, pour tout bagage, « *un paquet de temps libre. Ce n'est pas une pièce sur le problème social du chômage* », disait Thomas Brasch (*le Monde* du 11 avril) « *mais sur ce qu'il advient de soi quand personne n'a besoin de ce qu'on sait faire* ». Problème d'identité. La fille s'appelle Oï – « *Un nom comme ça* » –, et le garçon, Sakko – « *une idée de sa mère* ». La fille s'interroge sur « *les règles qui vous produisent et vous rendent superflus. Qui sont là... Maintenant, c'est vous, la règle. Maintenant vous pouvez démarrer* ». Elle s'amuse. Marie Carré est érotique à la manière des garces innocentes pour qui se damnent les mâles désabusés dans les premières « Séries noires ». Elle n'est pas garce mais dure. Une fille d'aujourd'hui, capable de se glisser dans des comportements de pute ou d'amoureuse sans rien perdre de sa transparence inflexible. Oï a fait l'impasse sur sa mémoire ; elle est totalement dépourvue de culpabilité, elle est libre. Sa liberté fait peur.

Sakko peut encore rêver à ce qu'il était quand il travaillait, quand son métier était d'amener des Mercedes aux clients. Une voiture si rapide, silencieuse, douce et confortable comme une maison maternelle. Sakko connaît les regrets, parfois, leur violence l'étouffe. Le passé lui arrive par vagues, porté dans la fantastique musique de Peter Ludwig, qui enveloppe, déchire les actions, traîne avec elle le fantôme silencieux (Marc Chikly), soldat vaincu, patron kidnappé, en faillite. Un gnome livide en queue de pie, en momie à bandelettes, qui endosse finalement un uniforme blanc suspendu *dans un placard où* traîne la voix de Goebbels.

« *Mes parents sont catholiques*, raconte Hans Peters Cloos *le discours de Hitler était trop brutal pour les convaincre, mais Goebbels savait les impressionner.* » Sakko et Oï crucifient le fantôme, restent pourtant désemparés. Ils n'ont pas su inventer les règles du futur. Sakko continue à compter les Mercedes qui défilent ; Oï le jette sous les roues, il revient, fantôme à son tour, attendant que tout recommence.

Mercedes traite d'un combat sans fin avec la mémoire. Thomas Brasch et Hans Peter Cloos sont allemands. L'un a quitté l'Est quand l'autre quittait l'Ouest. Mais le spectacle n'est pas enfermé dans un problème *national et historique*. Il décrit un monde sauvage – « *plus proche du Moyen Age que de la Renaissance* », dit Hans Peter Cloos – où les particularités habituelles ne veulent plus rien dire. Les personnages sont des déracinés sans frontières, ils cherchent un avenir qui ne doive rien au passé. Tcheky Karyo, fauve puissant, paisible, dégage un calme feutré plus redoutable que la force. Disponible, solide, il se ramasse autour de son personnage et le tient tout au long de cette pièce discontinue où le langage poétique intervient entre des scènes d'empoignade violemment sarcastiques, comme un commentaire des situations.

Thomas Brasch dévoile crûment les convulsions du monde contemporain, avec une vigueur si lucide et si directe qu'on écoute chacun de ses mots comme s'il devait apporter *la* solution. Ce qu'il ne fait pas, bien sûr. Il jette ses questions et ses peurs, et on s'y reconnaît. La pièce est admirable, elle est importante. Le spectacle lui apporte des tonalités lyriques, un dépouillement tendu, une beauté d'apocalypse et trois interprètres engagés corps et âme, avec, d'abord, Tcheky Karyo, un acteur rare, décidément.

COLETTE GODARD.

★ TNP, jusqu'au 4 mai.

■ « MACBETH » INTERROMPU. – A la suite d'un accident survenu à l'une des comédiennes, les représentations de « *MACBETH* », à la Resserre-Cité Internationale, sont interrompues et devraient reprendre le 7 mai.

« L'IMPRÉSARIO DE SMYRNE », de Goldoni

Les matins froids des comédiens

La vie des comédiens n'était pas plus sûre, ni plus heureuse, il y a deux siècles que de nos jours. Leurs inquiétudes étaient les mêmes. C'est ce que nous montre la pièce de Goldoni, *l'Imprésario de Smyrne*.

Le dernier acte présente cinq artistes de la scène, et une équipe de techniciens, qui ont été engagés pour une tournée à l'étranger. Nous sommes à Venise, et le bateau va partir ce matin pour la Turquie. Le jour est à peine levé, il fait frisquet, les acteurs se sont réveillés et habillés à la hâte, ils n'ont pas bonne mine. Sur les lieux du rendez-vous, il n'y a pas même une tasse de café.

Ils attendent une avance sur leur défraiement, qui leur a été promise, et qui leur permettrait, avant de s'embarquer, de laisser quelque chose à leur famille, ou de régler de petites dettes. Mais il n'y aura ni avance, ni cachet, ni tournée. L'homme d'affaires de Smyrne qui les avait engagés a déclaré forfait à la dernière minute, et a pris le large sans les attendre. Et les voilà sans un sou devant eux, sans un rôle, jusques à quand ?

Goldoni nous fait voir ce que ces acteurs avaient dû accepter de conditions de travail décevantes, de salaires maigres, de rôles pas exaltants. C'était à prendre ou à laisser. En fait, ce sont des chanteurs d'opéra que met en scène Goldoni, mais il est évident que toutes ces misères qu'il décrit sont celles de tous les théâtres. Les sursauts d'amour-propre que tel ou tel comédien de *l'Imprésario de Smyrne* manifeste de temps à autre, avec maladresse, sont bien peu de chose en comparaison des humiliations qu'il lui faut subir, et des incertitudes sur le présent et l'avenir.

Ce faisant, Goldoni, avec sa pénétration habituelle, trace les portraits singuliers de tout un monde de personnages qui vivent du théâtre ou qui gravitent autour. Cette pièce est l'une des plus justes qui aient été écrites sur ce métier et cet art du théâtre. Elle serait plus forte encore si Goldoni ne s'éternisait tout de même un peu trop sur une lutte de préséance entre trois cantatrices.

Jean-Luc Boutté met en scène *l'Imprésario de Smyrne*. Boutté est entré au Français il y a quatorze ans. Il avait donné des mises en scène remarquables du *Don Juan* de Molière, de *Marie Tudor* de Victor Hugo. Il met cette fois Goldoni en scène avec un souci évident de rigueur, dans des décors résolument simples. Tout repose ici sur l'intelligence et la maîtrise du texte par les actrices et acteurs de la Comédie-Française. Ce sont Christine Fersen, Catherine Hiegel, Claude Mathieu, Richard Fontana, Yves Gasc, Marcel Bozonnet, Simon Eine, Jean-Paul Moulinot, Jean-François Rémi, Roland Amstutz, Jacques Sereys.

Une belle pièce, qui apporte des informations restées neuves, et qui allie gaieté, surprises, émotion, en un mouvement endiablé de vie. Des comédiens d'une superbe imagination. Une traduction française honnête de Dominique Fernandez. Il semble qu'en toute modestie Jean-Luc Boutté ait voulu rendre un hommage au théâtre, à ses petits soldats, et ait voulu donner la preuve que « sa » Comédie-Française reste une incomparable maison.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, 20 h 30, en alternance.

EXPOSITION

GALERIES JACOB ET J. BUCHER

Les conquêtes d'Arpad Szenes

La mort d'Arpad Szenes (trois mois déjà !) n'a pas stoppé le rayonnement de son œuvre, que sa modestie innée n'avait pas réussi à estomper – une modestie allant de pair avec une merveilleuse gentillesse. Toute son énergie, son orgueilleuse énergie, il l'avait mobilisée à la conquête de l'univers. Ne voyez pas là une figure de style : c'est bien le monde visible, tangible qu'il a voulu restituer tel qu'il est sorti du chaos originel. Non sans mal. « *Cinquante ans de travail et de tourments* », disait-il, il y a une dizaine d'années.

Ce parcours, même abrégé et ramené à l'essentiel, deux galeries parisiennes ne sont pas de trop pour en faire mesurer la grandeur, pour mettre au jour la fécondité de ces incessants travaux d'approche. Arpad Szenes, on s'en aperçoit, n'avait nullement renié un passé plus « figuratif », sinon il en eût anéanti les vestiges comme, dans son exigence, il a détruit les toiles qui le laissaient insatisfait. Il a conservé, bien entendu, les portraits de Vieira da Silva et de lui-même, à tous les âges de leur intimité, et même, dans un autoportrait de 1928-1929 fort schématisé, on croit voir en surimpression la silhouette de la jeune fille. Mais elle ? Sa présence ne le quitte pas, qu'il la représente sous le voile comme une madone ou fasse émerger « *d'une tache Bichou* »... Et puis quelques-uns des admirables dessins tracés par la main de l'amour.



MARIE-HÉLÈNE crayon gras sur papier (1930).

Portraits et autoportraits sont indépendants de l'évolution du peintre, de la mutation qui s'opère vers 1955, lorsqu'il impose silence à sa palette, trop vive à son gré et qui pourtant faisait joyeusement vibrer la *Fanfare*, illuminait *l'Atelier de Saint Sylvestre*, voyait rouge dans *la Corrida*. Désormais le ciel, l'eau, le sable, requerront des couleurs assourdies, sans éclat, étymologiquement humbles, de même que les formes, volontiers cloisonnées, par le jeu des droites, des obliques, des losanges, se dilueront (en apparence ; l'armature secrète est toujours aussi rigoureuse) dans les vastes espaces, souvenirs peut-être des plaines du Danube, dans les labours, les falaises calcaires, les paysages enneigés, les étendues mouvantes des terres limoneuses/lumineuses, que les petits formats autant que les grands ouvrent sur l'infini. Calme, pacifiée, irradiante, la voilà, la synthèse à laquelle il aspirait, du « moi observateur » et du « moi caché ».

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine. Jusqu'au 10 mai.

★ Galerie Jacob, 28, rue Jacob. Jusqu'au 27 avril.

La vente « Florence Gould », à New-York

PRÈS DE 10 MILLIONS DE DOLLARS POUR UN VAN GOGH

La toile de Vincent Van Gogh *Paysage au soleil levant* a été vendue 9,9 millions de dollars, le 24 avril chez Sotheby's, à New-York, lors du premier jour de la vente aux enchères de la collection Florence Gould. Le précédent record pour un Van Gogh avait été établi en 1980, avec *Le Jardin du poète à Arles*, acquis pour 5,7 millions de dollars par Henry Ford.

D'autre part, *La Clownesse Cha-U-Kao*, une huile peinte sur carton de Toulouse-Lautrec, a été vendue 5,280 millions de dollars, ce qui constitue également pour ce peintre un record absolu. Le nom des acquéreurs des deux œuvres n'a pas été révélé.

■ CONCERT ROCK POUR PARKING 2 000. – Le Parking 2 000, ancien garage du dix-neuvième arrondissement, à Paris, devenu lieu de répétition, est menacé de fermeture pour raisons de sécurité. Les groupes de rock qui y travaillent régulièrement donneront un concert à l'Espace Balard, le 30 avril, à partir de 19 heures, en signe de protestation.

■ FÊTE A SCHILTIGHEIM. – Pour sa cinquième édition, le Festival de la chanson régionale de Schiltigheim (Bas-Rhin) accueille une trentaine de groupes et de chanteurs, les 25, 26 et 27 avril. Restaurateurs et commerçants sont associés à la fête. – *(Corresp.)*

CINÉMA

MORT DU RÉALISATEUR SOVIÉTIQUE SERGE YOUTKÉVITCH

Le réalisateur soviétique Serge Youtkévitch est mort mardi 23 avril à Moscou. Il était âgé de quatre-vingts ans. Cosmopolite, très francophile, il avait été l'ami d'Eisenstein, de Poudovkine et de l'écrivain Ilya Ehrenbourg.

Né à Saint-Pétersbourg le 15 septembre 1904, Serge Youtkévitch débute comme décorateur et metteur en scène de théâtre avant de fonder en 1922, avec Kozintsev et Trauberg, la Fabrique de l'acteur excentrique, et d'animer divers groupes d'avant-garde. Comme décorateur, il collabore avec Eisenstein. Il est aussi l'assistant d'Alexandre Room (Trois dans un sous-sol) *avant de réaliser lui-même son premier film, à la fin du « muet »* : les Dentelles. *L'œuvre décrit l'histoire d'un voyou qui devenait travailleur de choc dans une usine de dentelles mécaniques. Beaucoup de films de Youtkévitch vont ainsi montrer le changement de psychologie de personnages évoluant dans la jeune révolution soviétique* : Montagnes d'or, Contre-Plan et Ceux de la mine. *Avec* l'Homme au fusil, *Serge Youtkévitch montre un Lénine intime et mène le portrait avec un certain humour.*

Les propres recherches de Youtkévitch l'ont amené à combiner le drame et le comique, et c'est tout naturellement qu'il réalisa en 1943 les Nouvelles Aventures du brave soldat Schweik.

En 1945, Serge Youtkévitch tourne un documentaire (la France libérée), *puis des films de commande comme* Skander Beg, *fresque historique réalisée en Albanie, avant de mettre en scène* Othello *(1956). En 1958, Youtkévitch retrouve la veine de* l'Homme au fusil *pour évoquer une fois encore Lénine* (Trois Récits sur Lénine). *Il réalise ensuite un reportage sur le voyage de Nikita Khrouchtchev en France (1960)*



VARIÉTÉS

A L'OLYMPIA

Sacha Distel et ses tours de pendule

Sacha Distel est un dinosaure de la famille des « crooners » que la télévision avait retiré de la vitrine il y a plus de quinze ans et qu'elle a sorti de ses remises l'année dernière pour un nouveau tour de piste dominical.

Le première apparition de ce dinosaure est localisée au début des années 50 dans les clubs de jazz de Saint-Germain-des-Prés. Distel gratte de la guitare et donne l'image d'un jeune homme de bonne famille doué et discret.

Cinq ans plus tard, toujours aussi charmant avec son physique de jeune premier pour roman-photo, le visage bien rasé et le sourire d'une naïveté désarmante, on le retrouve dans la chanson, avec une onomatopée « *Scoo bi doo bi ooh ah* » qui, francisée « *Je vends des pommes, des poires et des... scoubidous* », est un succès foudroyant. D'autres réussites commerciales (*Personnalités, Mon beau chapeau*) semblent vouloir prolonger sur scène, et par personne interposée, la carrière de Maurice Chevalier, à une période où tout bascule dans la musique populaire sous la pression d'Elvis Presley et des premiers rockers américains.

La télévision des années 60 permet à Distel de trouver un refuge (« Sacha Show ») pour son savoir-faire et pour ses chansons, indigentes à faire pâlir d'envie Francis Lopez.

Ce nouvel Olympia, suite à son retour sur le petit écran, Sacha Distel l'a préparé jusqu'à concevoir un livre (*les Pendules à l'heure*) où l'on apprend que le chanteur a toujours eu un goût prononcé pour les costumes de flanelle et d'alpaga, et les couleurs sobres, avec le bleu en dominante.

Bien qu'il ne reste à l'affiche du music-hall qu'une petite semaine, Distel se ménage, cède la place, pour une chanson, à une de ses choristes, fait jouer son pianiste en solo sur un titre de Gershwin, s'entoure de son Amérique à lui, se plaque le sourire sur le visage, chante l'amour toujours et j'ai encore vingt ans, l'air de vouloir dire : « *A votre bon cœur, messieurs-dames* ».

CLAUDE FLÉOUTER.

★ L'Olympia, 20 h 30. *Les Pendules à l'heure*, éditions Claude Carrère.

ÉDITION

UNE DÉCISION DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

L'opération « Livres à prix européens » de la FNAC était illicite

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par le premier président, M. Jean Vassogne, a confirmé la décision de M. Pierre Drai, qui, statuant en référé en juin dernier, avait interdit à la FNAC de vendre des livres à « prix européens », avec des rabais de 20 % (*le Monde* du 6 juin 1984). Elle a ainsi donné raison aux quatorze éditeurs et aux syndicats de libraires, représentés par Me Georges Kiejman, selon lesquels cette opération avait pour but de tourner la loi du 10 août 1981 limitant les rabais à 5 %. La FNAC importait des livres de Belgique mais édités en France, arguant que ces ouvrages venant d'un pays européen relevaient des règles de concurrence communautaires établies par le traité de Rome, celui-ci ayant valeur supérieure à la législation nationale.

La Cour de justice européenne a validé la « loi Lang » le 10 janvier dernier tout en annulant deux dispositions sur l'importation susceptibles d'entraver la libre circulation des livres à l'intérieur de la Communauté. Toutefois, la réimportation des livres était illicite si des « éléments objectifs » permettaient d'établir qu'elle avait été effectuée dans le but de contourner la législation française.

S'appuyant sur des « éléments objectifs » versés au dossier – des bordereaux de commande montrant que la réimportation de livres effectuée par la FNAC avait coûté plus cher que des achats directs en France, – la cour d'appel a reconnu le caractère illicite de l'opération « prix européens ». Il y a eu « *création artificielle d'un « circuit commercial international »* dans le but d'offrir à la vente un certain nombre d'ouvrages sans être tenu d'observer la loi Lang.

Bernard-Henri Lévy n'est pas un contrefacteur

M. Bernard-Henri Lévy a été relaxé, mercredi 24 avril, par la dixième chambre correctionnelle de Paris, dans le procès en contrefaçon qui l'opposait à *une enseignante nantaise*, Mme Marie-France Barrier.

Mme Barrier, dont le manuscrit *Ecurie 60* avait été refusé par les Editions Grasset en 1982, accusait Bernard-Henri Lévy de s'en être inspiré pour son roman *le Diable en tête* (prix Médicis, 1984). Bien que M. Lévy dirige chez Grasset une collection d'essais, et non de fiction, c'est à lui que Mme Barrier avait envoyé son texte et de lui qu'elle avait reçu une réponse. Cela n'était nié par personne.

Le tribunal, que présidait M. Gaston Quilichini, avait entendu, à l'audience du 20 février, les arguments de Mme Barrier et de son avocat, Me Kersenty, ainsi que ceux de M. Lévy, de Grasset et de leurs défenseurs, Mes Thierry Lévy et Yves Attel, Il en a conclu que « *Bernard-Henri Lévy n'a contrevenu en aucune façon* » à la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire. « *Tout distingue les deux œuvres*, indique le jugement. *Le sujet, les personnages, les situations, ne se ressemblent pas. Le tribunal ne saurait s'arrêter aux similitudes alléguées par Mme Barrier à propos des écrivains cités dans le roman ou des noms des personnages. Mathilde n'est pas la première dans la littérature ; ni Benjamin, d'ailleurs.* » Quant à l'éphémère figure de « Dussard », il s'agit, ont estimé les juges, reprenant la thèse de M. Lévy, d'un « *hommage discret à Roselyne Dussard, qui a dactylographié le manuscrit du* Diable en tête. »

M. Lévy est donc relaxé. En outre, les magistrats reconnaissent son « *bon droit* » à demander des dommages-intérêts ainsi que la publication du jugement, Mme Barrier ayant agi « *avec extrême témérité* » « *en raison des profondes dissemblances entre le manuscrit* Ecurie 60 *et le roman* le Diable en tête. » M. Lévy obtient 5 000 F de dommages-intérêts et quatre publications dans les journaux de son choix.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

PLAY STRINDBERG : Théâtre 18 (226-47-47), 20 h 30 (en alternance avec Dialogue d'exilés).

LES VIOLETTES : Athénée (742-67-27), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Danse (voir rubrique Palais des Congrès).

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : École de danse.

☞ COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Hugo l'homme qui dérange.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Lui, de Y.-F. Lebéan ; mer., 21 h : Bossuet, lu par F. Chaumette ; 15 h : Céline, lu par Y. Pignot.

TEP (364-80-80). Théâtre : 20 h 30 : Macadam Quichotte.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-rencontres : 18 h : Exil : Une condition humaine ; 18 h 30 : Le musée d'art contemporain de Los Angeles ; 18 h 30 : l'Histoire du cinéma revisitée, animation de C.-J. Philippe ; de 21 h à 23 h : Sciences ; la notion de preuve aujourd'hui (avec P. Gil, D. Lecourt et J. Petitot) ; 18 h 30 : Musique de chambre avec les solistes de l'EIC (R. Strauss, Guézec, Dillon, Schoenberg) ; Cinéma-vidéo, nouveaux films BPI : 16 h, Italo Calvino, de O. di Caro, D. Pettigrew ; 19 h : Nathalie Sarraute, écrivain des mouvements intérieurs de L. de Vigan ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : 14 h 30 : l'Étrange Amour de Mania Becker, de M. Ahrwe ; 17 h 30 : les Enfants du placard, de B. Jacquot ; 20 h 30 : Neuf mois, de M. Meszaros ; Ciné-immatériaux. Danse : Aujourd'hui Ontario danse : 20 h 30 : Compagnie Dancemakers.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) Ballet : 20 h 30 : le concours (chorégraphie M. Béjart, musique : Percussions Adam, Tchaïkovski).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), Ballet de l'Opéra de Hambourg : 20 h 45 ; 6ᵉ Symphonie de Mahler.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ AMANDIERS (366-42-17), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

☞ ASTELLE-THÉÂTRE (238-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. Salle Louis-Jouvet : 21 h : les Violettes.

☞ BASTILLE (357-42-14), 20 h : Exils.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables. Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 ; Place de Breteuil.

CENTRE WALLONIE BRUXELLES (271-26-16), 21 h : la Cité radieuse.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), La Galerie 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le théâtre... 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : le Concile d'amour.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : la Folie de Don Quichotte.

☞ ESSAÏON (278-46-42), I. 19 h : La dame est folle ou le Billet pour nulle part ; II. 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher dans les maternités.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18) ; 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Mariée mise à nu par ses célibataires.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉÂTRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : les Contes de Chelm ; II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin. Petite salle 21 h 30 : C'est rigolo.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 19 h : l'Air du large ; 22 h : Savage Love ; 22 h : la Porte, la Crise.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye bye show biz.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Henri IV. – Petite salle 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU THÉÂTRE DE COLETTE (631-13-42, 354-53-79), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 21 h : Amphitryon 39.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Les trois hyènes.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : la Charrette de Caymans.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Sydney.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.

☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Transports en commun.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double Foyer.

☞ QUAI DE LA GARE (585-88-88), 21 h : le Concile d'amour ; 18 h 30 : l'Incendie.

RENAISSANCE (208-18-50, 03-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TAI THÉATRE DESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : l'Écume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dao au dac.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉÂTRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Gouverneurs de la rosée.

THÉÂTRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), 20 h 30 : le Grand Déménagement.

☞ THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : le Malade imaginaire.

THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Musica Musica ; Petite salle 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉÂTRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : la Collection.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : la Serre.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby ; 22 h 30 : Crazy cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 20 h 15 : la Grosse Bébête de maître Jean-Jean ; 21 h 15 : Y'en a marr... et vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Des gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Voilà volat.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

Le music-hall

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : P. Auberson.

☞ BERCY (346-12-21), 21 h : Julien Clerc.

☞ CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

☞ ELDORADO (208-23-50), 21 h : Anne Sylvestre.

☞ GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry le Luron.

☞ OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : S. Distel.

☞ STUDIO BERTRAND (783-64-66), 19 h 30 et 22 h : L'ouvreuse était presque parfait.

☞ LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : Pierjo : à 22 h 30 : V. Le Mame ; II : 21 h : Cl. Sovert ; à 22 h 30 : D. Pia.

☞ THÉÂTRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle, 21 h : L. Escudero.

☞ TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

☞ TROU NOIR (570-84-29), 21 h : M. Maria.

Les concerts

Église Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Le concert dans l'œuf (musique médiévale).

La Table verte, 21 h 30 : J.-M. Poupelin, M. Beckouche, (Donizetti, Schumann, Bach...).

Le spectacle *MACBETH*, qui est présenté au Théâtre de la Cité internationale par la Cᵉ Alain RAIS, est interrompu du fait d'un accident survenu à une comédienne.

Reprise le MARDI 7 MAI, à 20 h 30

Jeudi 25 avril

Centre Bösendorfer, 19 h : G. et Ch. Andranian.

Radio-France, grand auditorium, 18 h 30 : Quatuor à cordes l'ensemble, G. Causse (Stravinsky, Rolla, Dvorak...) ; 20 h 30 : G. Causse (Chausson, Schumann, Donatoni).

Sorbonne, grand amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur et orchestre Paris-Sorbonne, Chorale de l'UER de musicologie (Bach).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : H. Soudant (Haydn).

Centre culturel canadien, 20 h 30 : P. Lapointe, J.-J. Balet, J. Turcotte (C.P.E. Bach, Honegger, Morel...).

Salle Cortot, 20 h 30 : H. Tournier, M. Lierna (Fauré, Haendel, Bach...).

Centre musical Magne, 19 h : Duo de pianos (J. et J.-P. Carrière) Schubert, Saint-Saëns, Ravel.

Église Saint Médard, 21 h : B. Lhuissier (Bach) ; J.-M. Tavernier (Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz Sextet.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : E. Martinez and Friends.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (278-70-00), 20 h 30 : Cookolom.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : A. Gulbay ; 0 h 30 : M. Battlefield.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Cl. Luter.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : B. Porcelli, A. Jean-Marie, R. Del Fra, A. Levitt.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Lefranc.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Ch. Escoudé.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Hommage à D. Lean : 16 h : L'esprit s'amuse ; 19 h : Les amants passionnés ; 21 h : Carte blanche à J.-C. Tachella : Les comédiens, de G.-W. Pabst.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Une vie, de A. Astruc ; 17 h : 70 ans d'Universal : Nashville Lady, de M. Apted ; 19 h 15 : Cent jours du cinéma espagnol : El Ultimo Caballo, de E. Neville.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2ᵉ (742-97-52) ; Cinoches, 6ᵉ (633-10-82) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Studio 43, 9ᵉ (770-63-40). – V. f. Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Lucernaire, 6ᵉ (544-57-34).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Paramount City, 8ᵉ (562-45-76) ; Paramount Gobelins, 13ᵉ (707-12-28).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H. sp.), 15ᵉ (554-46-85).

AU-DELÀ DES MURS (Isr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) : UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16) ; Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3ᵉ (772-94-56) ; Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85).

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Paramount City, 8ᵉ (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14ᵉ (327-95-94).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Épée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont Ambassade, 8ᵉ (359-19-08).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8ᵉ (359-31-97).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Colisée, 8ᵉ (359-29-46).

LE COW-BOY (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2ᵉ (233-67-06).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (359-19-08). – V.f. : Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Bastille, 11ᵉ (305-54-40) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).

2010 (A., v.o.) : George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Ermitage, 8ᵉ (563-16-16) ; Escurial, 13ᵉ (707-28-04) ; Kinopanorama, 15ᵉ (306-50-50). V.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (574-94-94) ; Français, 9ᵉ (770-33-88).

DUNE (A., v.o. v.f.) : Espace Gaîté, 14ᵉ (327-95-94).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, 5ᵉ (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8ᵉ (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14ᵉ (544-43-14) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21).

EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Monte Carlo, 8ᵉ (225-09-83) ; Paris, 8ᵉ (359-53-99). – V.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8ᵉ (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (359-04-67) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Reflet Logos II, 5ᵉ (354-42-34).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (575-94-94) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8ᵉ (562-45-76) ; Biarritz, 8ᵉ (562-20-40). – V.f. : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Opéra, 2ᵉ (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01) ; Tourelles, 20ᵉ (364-51-98).

GREMLINS (A., v.f.) : Opéra Night, 2ᵉ (296-62-56).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2ᵉ (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.f.) : Maxéville, 9ᵉ (770-72-86).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5ᵉ (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17ᵉ (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11ᵉ (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (329-11-30).

HORS LA LOI (Fr.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Opéra, 2ᵉ (574-93-50) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (634-25-52).

LE JEU DU FAUCON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82). – V.f. : Lumière, 9ᵉ (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o) : Latina (H. sp.), 4ᵉ (278-47-86) ; Denfert, 14ᵉ (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6ᵉ (326-19-68).

LE KID DE LA PLAGE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; George V, 8ᵉ (562-41-46). – V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37) ; Images, 18ᵉ (522-47-94) ; Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Biarritz, 8ᵉ (562-20-40) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21). – V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Épée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) ; UGC Opéra, 2ᵉ (574-93-50) ; Olympic St-Germain, 6ᵉ (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) ; Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8ᵉ (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14ᵉ (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) ; George V, 8ᵉ (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56) ; Studio Galande, 5ᵉ (354-72-71) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40).

MARLÈNE (All., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (329-11-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11ᵉ (700-89-16).

MISSION NINJA (A., v.f.) (*) : Gaîté Rochechouart 9ᵉ (878-81-77).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Rialto, 19ᵉ (607-87-61).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40) ; Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : République Cinéma, 11ᵉ (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5ᵉ (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8ᵉ (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Opéra, 2ᵉ (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Normandie, 8ᵉ (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56) ; Studio 43, 9ᵉ (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Capri, 2ᵉ (508-11-69) : UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Épée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Opéra, 2ᵉ (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) ; UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Champs Elysées, 8ᵉ (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (257-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (232-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Normandie, 8ᵉ (563-16-16) : UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Ranelagh, 16ᵉ (288-64-44) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (544-28-80).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8ᵉ (561-94-95).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (359-19-08).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 9ᵉ (246-49-70) ; Paris Ciné, 10ᵉ (770-21-71).

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2ᵉ (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52).

SOLLERS/GODARD L'ENTRETIEN (Fr.) Studio 43, 9ᵉ (278-47-86).

STALINE (Fr.) ; Studio Cujas, 5ᵉ (354-89-22).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13ᵉ (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14ᵉ (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (326-80-25).

SUBWAY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; St-Germain Huchette, 5ᵉ (633-63-20) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8ᵉ (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Bastille, 11ᵉ (307-54-40) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; PLM St-Jacques, 14ᵉ (589-68-42) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; Victor Hugo, 16ᵉ (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18ᵉ (522-46-01) ; Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8ᵉ (561-94-95).

UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE (Franco-Canadien) : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; UGC Marbeuf, 8ᵉ (561-94-95) : Bienvenue Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02).

VIDAS (Portugais, v.o.) : Latina, 4ᵉ (278-47-86).

VOYAGE A CYTHÈRE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (326-48-18).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6ᵉ (326-12-12) : les Fraises sauvages.

50ᵉ ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.) : Action Rive Gauche, 5ᵉ (329-44-40) : Tant que soufflera la tempête ; Jack l'éventreur.

CLAUDE CHABROL : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) : la Ligne de démarcation.

G. CUKOR (v.o.), Le Champo, 5ᵉ (354-51-60) : Indiscrétions.

MARLÈNE DIETRICH (v.o.), Action Christine, 6ᵉ (329-11-30) : Ange ; 22 h : Marlène.

FILM ARABE (v.o.), Olympic, 14ᵉ (544-43-14), 20 h : Il était une fois à Beyrouth ; Lettre en temps de guerre ; 18 h, 22 h : les Cousins ; Dupont la Joie.

HOMMAGE A YOUSSEF CHAHINE, Olympic Entrepôt, 14ᵉ (544-43-14), 15 h, 20 h : le Fils du Nil ; 18 h, 22 h 10 : Gare centrale.

A. HITCHCOCK (v.o.), Reflet Logos, 5ᵉ (354-42-34), l'Homme qui en savait trop ; – Reflet Balzac, 8ᵉ (561-10-60), Mais qui a tué Harry ?

B. KEATON, Action Écoles, 5ᵉ (325-72-07), Sherlock Junior.

J.-P. MOCKY, Calypso, 17ᵉ (390-30-11), 16 h : Un drôle de paroissien ; 18 h : Un linceul n'a pas de poche ; 20 h 15 : la Grande Lessive ; 22 h : la Cité de l'indicible peur.

LES MONTY PYTHON ET GILLIAM (v.o.), Action-Écoles, 5ᵉ (325-72-07), Jabberwocky.

HOMMAGE A LA SÉRIE NOIRE A L'OCCASION DU 2000ᵉ NUMÉRO DE LA SÉRIE NOIRE (v.o.), Studio 43, 9ᵉ (770-63-40), 18 h : Mortelle randonnée ; 20 h : Coup de torchon ; 22 h : Série noire.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : les Produits Vecchiali, Denfert, 14ᵉ (321-41-01), 16 h : l'Étrangleur.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18ᵉ (606-36-07), Signé Charlotte.

LES FILMS NOUVEAUX

FASTER PUSSYCAT KILL KILL, (**) film américain de Russ Meyer, v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21). – V. f. : Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86).

MATA-HARI, (*) film américain de Curtis Harrington, v.o. : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; UGC Normandie, 8ᵉ (563-16-16). – V.f. : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).

MICKI ET MAUDE, film américain de Blake Edwards, v.o. : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; St-Germain Village, 5ᵉ (633-63-20) ; Publicis St-Germain, 6ᵉ (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (720-76-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Passy, 16ᵉ (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

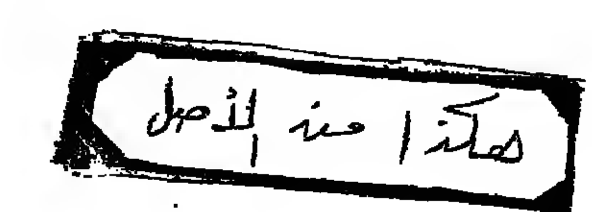
ONDE DE CHOC, (*) film américain de Nico Mastorakis, v.o. : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21). – V.f. : Lumière, 9ᵉ (246-49-07) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Convention St-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).

LE PACTOLE, film français de Jean-Pierre Mocky : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; St Lazare-Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01).

LA ROUTE DES INDES, film américain de David Lean, v.o. : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81). – V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; St-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18ᵉ (522-46-01).

TERMINATOR, film américain de James Cameron, v.o. : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (563-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Opéra, 2ᵉ (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Bastille, 11ᵉ (307-54-40) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (522-46-01) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).

THE BOSTONIANS, film britannique de James Ivory, v.o. : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06).



COMMUNICATION

MIP-TV' 85 — LE 21e MARCHÉ A CANNES

Entre la foire et la fête

De nos envoyés spéciaux YVES AGNÈS et ANNICK COJEAN

Cannes. – Le MIP-TV donne le tournis. Il grise les visiteurs, les presse, favorise les défis, relance la concurrence, prime l'audace, engendre les événements. Il faut s'y frayer un chemin, décoder ses usages et s'y faire reconnaître. Le MIP-TV est un vorace qui brasse, colporte, pompe les idées. Il les universalise et puis en redemande, car il lui faut toujours plus.

C'est un carrefour qui offre aux pays de la planète une chance de se rencontrer. L'Inde, depuis longtemps acheteuse, est devenue vendeuse. Et l'Afrique, timide encore, débarque, quand l'Australie s'impose, que l'Europe explose et que les États-Unis prospectent. Comment croire, en effet, que les Américains resteraient indifférents devant la perspective de création en France de télévisions privées ? La déclaration du président de la République au mois de janvier dernier a fait l'effet d'une bombe dans toute la profession. Un journal a titré « Quatre-vingts nouvelles chaînes en France », sans mettre de nuances et disant que c'était pratiquement décidé. Correspondants et distributeurs français ont dû leur expliquer les termes du débat, mais sans pour autant leur ôter de la tête l'idée qu'on aurait besoin d'eux pour fournir du programme, pour faire de l'expertise, voire pour investir.

Le MIP-TV, parfois, est aussi une fête. Il y en eut quelques-unes : française avec l'Alcazar de Paris, québécoise, japonaise et américaine... Une rencontre joyeuse également eut lieu mercredi midi sur la terrasse FR 3 où l'INA et Témoins, la société de Danièle Delorme, présentaient une cassette étonnante, préparée par Jean-René Godard, sur l'histoire du Tour de France. Un invité de marque, Eddy Merckx en personne, donnait à la rencontre un piment inattendu. *« L'important,* a-t-il répété, *était bien de gagner. »*

L'ÉVÉNEMENT

Au royaume du dessin animé le prince est un Français

Annonçons-le d'un trait, car l'histoire est trop belle : le prince du dessin animé sur le territoire de Disney est... un jeune homme français. Un garçon dans le vent, malin comme Astérix, rapide comme Peter Pan et barbu comme Ulysse. *Ulysse 31*, bien sûr, le personnage fétiche qu'il a conçu un jour avec Nina Wolmark et qui a fait depuis le tour du monde.

L'histoire commence à Tours, il y a environ dix ans. Jean Chalopin a vingt-cinq ans et travaille avec un ami qui ne l'a pas quitté – Bernard Deyries – pour la DIC, la filiale audiovisuelle du quotidien *la Nouvelle République*. Il y fait notamment de l'animation et des films publicitaires sur la région. Mais ses déplacements à Paris le mettent vite en contact avec M. Roland Dordhain, qui dirige alors Vidéogramme de France, filiale de l'ORTF et d'Hachette, dont le journal de Tours est aussi actionnaire. Il n'en fallait pas plus pour lui mettre un pied à l'étrier.

Assisté par Mme Jasmine Delacroix, issue de l'ORTF, il se lance avec succès sur le marché TV dit « institutionnel » : quelques films ou feuilletons sur la sécurité, le chômage, les vacances ; beaucoup d'animations (le pétrole, la santé, les retraités). Il fréquente donc le MIP et y pose des jalons. Avec les Japonais d'abord, avec qui il coproduit *Ulysse 31*, imaginé en France, fabriqué au Japon, plébiscité par le jeune public de FR 3. Fort de cette réussite, il prend d'autres contacts, notamment à Los Angeles où, en 1982, il ouvre un bureau.

Vidéogramme, entre-temps, a disparu, et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, devenue actionnaire de la DIC, jouera un rôle important dans son développement. Les commandes s'accumulent, tout comme les personnages que Jean Chalopin ne cesse de créer. *L'Inspecteur Gadget*, lancé sur FR 3 est diffusé, rediffusé aux États-Unis. Soixante épisodes font d'ailleurs l'objet d'une nouvelle commande et Chalopin se prépare à en faire un long métrage pour le cinéma. En 1984, la DIC approvisionne en dessins animés les trois grands réseaux américains. A la demande d'ABC, la société adapte une série télévisée pour le grand écran. Le risque est d'importance, mais le pari gagné : en quatre semaines, *The Littles* (traduit sur Canal Plus par *les Minipouss)* rapportent 5 millions de dollars et figure toujours en tête du box-office américain.

Aujourd'hui, Chalopin a trente-cinq ans et la DIC occupe trois bureau : celui de Paris, qui reste la tête de pont pour les tâches administratives et commerciales ; celui de Los Angeles, qui emploie une large équipe franco-américaine et travaille à la confection des dessins animés et à la vente sur le marché américain (la DIC affirme qu'elle fournit aujourdhui 60 % des dessins animés destinés aux chaînes de télévision américaines) ; celui de Tokyo, enfin, fabrique les dessins ou sous-traite à Taiwan. Neuf filiales de post-productions, deux cents salariés en permanence, deux mille cinq cents à certaines périodes de l'année.

Son allure d'étudiant émeut les américains, toujours admiratifs pour la jeunesse intrépide, et ses passages éclair au stand de la DIC à Cannes sont significatifs. Il fonce comme un bolide, car il a des projets : passer au film de prise de vues réelles et travailler toujours à destination des jeunes (*« c'est le public que je préfère, de loin, mais cela ne rend pas glorieux »*).

Et puis ouvrir en Europe des parcs d'attractions. A Paris, à Lyon, à Marseille, à Londres aussi, et peut-être Bruxelles. Des *« endroits pour enfants »* et faciles d'accès aux jeunes handicapés. Des lieux dans la ville, anciens marchés couverts ou théâtres désaffectés dans lesquels il recréerait un univers de rêve comme les aimait Disney. L'objectif prioritaire est Paris, les discussions avancent. Et, avec un peu de chance, Ulysse, Gadget ou Isodore pourraient débarquer en renfort... l'an prochain pour Noël.

A. Co.

Le cabas de Canal Plus

Canal Plus, la quatrième chaîne française, se distingue des trois autres. D'abord parce qu'elle ne produit pas elle-même. Elle achète donc – environ 30 % de sa programmation – des émissions françaises et étrangères : variétés, documents, mini-séries, feuilletons quotidiens, séquences pour enfants. Ensuite parce qu'elle est cryptée et ne compte encore que trois cent mille abonnés. Elle peut donc obtenir des prix de beaucoup inférieurs à ceux des grandes chaînes. D'autant qu'elle s'engage à diffuser ces émissions dans un délai de six mois à un an, alors que les autres chaînes achètent des droits pour trois et parfois quatre ans.

Ainsi, malgré la modestie de son stand, Canal Plus a tenu sa place dans ce vingt-et-unième MIP-TV. *« L'important, c'est de décider vite »*, confie Françoise Reymond, directrice des achats de programmes. Bien sûr, tout ne se passe pas au Palais des festivals de Cannes. Mais on peut, en un temps record, nouer des contacts, visionner des productions, concrétiser un contrat. Ce qui a fait le succès du MIP, année par année.

Dans le cabas de Françoise Reymond, une douzaine de téléfilms. *« Je cherche de beaux sujets, grand public, agréables à regarder, avec une belle distribution. »* Ce sera le cas pour un téléfilm britannique (acheté à ITC), qui conte l'histoire des deux plus célèbres commères de Hollywood ; en vedette : Liz Taylor. Les mini-séries aussi intéressent la quatrième chaîne : on verra bientôt « Une clé pour Rebecca » (quatre fois une heure), produite par Worldvision.

Les achats étrangers ne risquent-ils pas de transformer l'image de Canal Plus ? La chaîne s'en défend. Elle est, avec le câble, l'un des deux piliers du fonds de soutien à la production audiovisuelle française. Son engagement en pré-achat, aux côtés des autres chaînes (avec une diffusion préalable dans un délai de six mois), favorise les productions ou les coproductions, en garantissant l'aide publique. Ainsi du « Tiroir secret » (FR 3), une série sur Colette (Télé-Hachette, TF 1), de films d'animation « 100 % français » *(Robot Story, de Belokopi)*. Un système qui permet d'envisager des productions très lourdes financièrement (jusqu'à cinq millions de francs l'heure).

Tout cela demande du temps. Le feuilleton « T'as le bonjour d'Albert », acheté à Filmation et francisé avec Carlos, a été négocié au MIP 84. Il passe actuellement sur l'antenne, et le chanteur a fait une apparition éclair à Cannes, avec sa chemise bariolée, son bandeau et sa jovialité. Pas totalement désintéressée : le disque du générique sort la semaine prochaine...

Y.A.

Le pédago de la Croisette

« Je n'ai pas de concurrent ici ! » Richard Wolff, président de Coronet International, affiche sa satisfaction. Les ventes marchent bien. Une cinquantaine de pays sont intéressés par certains des trois mille cinq cents films qu'a produits sa société. De quoi conforter un chiffre d'affaires annuel qui avoisine déjà les 30 millions de dollars.

Qu'on ne s'abuse pas : rien à voir avec le projet avorté de satellite américano-luxembourgeois de M. Clay Whitehead (*« Qui donc ? Nous allons lui faire un procès pour usurpation de raison sociale »*) (1). La respectable maison cinquantenaire de la banlieue de Chicago, rachetée le 28 février 1984 par la multinationale Gulf and Western (*« Vous pensez si je me rappelle la date exacte »*), ne veut pas qu'on la confonde avec qui que ce soit. L'homonymie a quand même du bon : elle a permis à un plus grand nombre de Français de s'arrêter au stand 16-23.

Que propose Coronet ? Une multitude de programmes éducatifs et sociaux.

Les clients sont surtout des entreprises, des établissements scolaires, des organisations sociales, des collectivités publiques. Mais aussi des télévisions du monde entier : Richard Wolff n'a pas traversé l'Atlantique (c'est son sixième MIP) pour rien. Les chaînes françaises elles-mêmes sont venues visionner certaines des nouveautés : *Touch*, sur l'abus sexuel des enfants et *Sometimes I wonder*, une histoire tendre de deux gosses confrontés aux mystères de la naissance.

Y.A.

(1) M. Clay Whitehead vient de vendre tous les actifs de la société Coronet à la Société d'exploitation du satellite (SES), récemment créée par le gouvernement luxembourgeois. Tous les intérêts américains, notamment ceux de la chaîne payante Home Box Office, se sont donc retirés du projet de satellite du Grand-Duché.

Clips

● *Frustrés comblés.* – Claire Brétecher avait toujours refusé l'adaptation de sa célèbre bande dessinée, véritable étendard du *Nouvel Observateur*. Mais la dessinatrice a craqué devant les marionnettes d'Alain Duverne, le créateur du « Bébête show » : poses alanguies, dialogues intellos pour anciens babas soixante-huitards. Voilà donc *les Frustrés* en route pour le petit écran, grâce à Christophe Izard, qui en coproduit avec Antenne 2 et le ministère de la culture une série de cent épisodes. Les Italiens se disent intéressés. *Va bene.*

● *Quick et Flupke à Antenne 2.* – La deuxième chaîne française a confirmé son prêt-achat d'une série d'aventures de Quick et Flupke, les héros un peu oubliés de Hergé. Casterman, la maison d'édition belge, a présenté les premiers épisodes au MIP. C'est la RTBF qui coproduit cette série de deux cent soixante séquences de huit minutes. Diffusion sur Antenne 2, en principe à l'automne 1986.

● *6 millions de dollars et dix-sept sociétés.* – Un des plus gros contrats du MIP-TV : « Frontière », une coproduction intéressant dix-sept sociétés de télévision d'Allemagne, Italie, Suisse, Pays-Bas, Grande-Bretagne, France (Télécip), Canada. Une fresque historique en six épisodes de cinquante-cinq minutes. 6 millions de dollars de budget, début du tournage en septembre au Canada. Adaptation et dialogues signés Didier Decoin, réalisation de Victor Vicas.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 25 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Série : le Canon paisible.**
Coup de chance pour Léon et Emile qui apprennent que la bretelle de l'autoroute va passer devant leur habitation. Dernier épisode d'une histoire bien de chez nous à la philosophie moyenne.

21 h 40 **Les jeudis de l'information : Questions à domicile.**
Une émission de P.-L. Séguillon, A. Sinclair et A. Tarta.
M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, en direct de Chanonat.

22 h 55 **Journal.**

23 h 5 **Etoiles à la une.**

23 h 15 **Cinéma : Jeanne d'Arc.**
Film américain de V. Fleming (1948), avec I. Bergman, J. Ferrer, F.-L. Sillivan, (v.o. sous-titrée. Rediff.).
En 1428, une paysanne lorraine, sur une inspiration divine, entreprend de chasser les Anglais hors de France et de replacer le dauphin sur le trône. Curieuse interprétation d'Ingrid Bergman, dans un film sur notre héroïne nationale tiré d'une pièce de Maxwell Anderson.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Cinéma : la Grande Vadrouille.**
Film français de G. Oury (1966), avec Bourvil, L. de Funès, T. Thomas, C. Brook. (Redif.).
En 1942, un peintre en bâtiment et un chef d'orchestre sont amenés, malgré eux, à conduire en zone libre trois aviateurs anglais tombés à Paris. Un classique de Gérard Oury et du tandem Bourvil-de Funès.

22 h 40 **Carte de presse : La folie en douce.**
Magazine proposé par H. Chabalier et M. Honorin.
Dans le Cher, près de deux mille cinq cents malades mentaux, psychotiques, schizophrènes et délirants sont placés en milieu familial chez des nourrices. Ce maternage constitue une véritable industrie du département. Exploitation de la maladie?

23 h 40 **Numéro dix spécial.**
Résumé des matches de Coupe d'Europe de football.

0 h 5 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Cinéma : la Vie devant soi.**
Film français de M. Mizrahi (1977), avec S. Signoret, S. Ben Youb, C. Dauphin, G. Jabbour.
L'amitié, l'affection d'une vieille juive de Belleville, ancienne prostituée et déportée, et d'un gamin nord-africain sans famille. Etude populiste, en narration objective, d'après le roman d'Emile Ajar (Prix Goncourt 1975) écrit à la première personne. Simone Signoret et son jeune partenaire sont magnifiques.

22 h 20 **Journal.**

22 h 50 **Document : Chagall, le peintre à la tête renversée. Réal. D. Raimbaud.**
Hommage au peintre disparu le 28 mars dernier à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans. De Vitebsk, sa ville natale russe, à Saint-Paul-de-Vence, où il mourut, en passant par la grande rétrospective du Centre Georges-Pompidou, en 1984. La lumière mystique.

23 h 40 **Musiclub.**

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Tour de France gourmand (la cuisine des mousquetaires) ; 17 h 15, Oum le dauphin ; 17 h 25, Quoi de neuf ? (actualité du livre et du disque) ; 17 h 40, Fraggle rock ; 18 h 5, Série : Dynastie ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, L'homme du Picardie ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, la Diagonale du fou, film de R. Dembo ; 22 h 15, les Anges du mal, film de P. Nicolas ; 23 h 50, le Braconnier de Dieu, film de J.-P. Darras ; 1 h 25, Gala d'investiture du président Reagan ; 2 h 5, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Point de rupture », d'Emmanuelle Weisz. Avec N. Klein, P. Michaël, J.-L. Moreau...

21 h 30 Vocalyse : libre-parcours voix ; journal d'un disparu.

22 h 30 Nuits magnétiques : reportage.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : *Pièce pour alto et piano*, de Chausson ; *Marchenbilder*, de R. Schumann ; *Première suite en sol*, de Bach ; *Harold en Italie*, de Berlioz et Liszt, par Gérard Caussé, alto.

23 h Les soirées de France-Musique : un clarinettiste, Michel Lethiec.

Vendredi 26 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 **ANTIOPE 1.**

11 h 45 **La Une chez vous.**

12 h **Feuilleton : la Porteuse de pain.**

12 h 30 **La bouteille à la mer.**

13 h **Journal.**

13 h 50 **A pleine vie.**
Série : l'Education sentimentale ; 14 h 40 la maison de TF 1 ; 15 h 20 Temps libres... au café-théâtre ; 16 h Série : Aventures dans les îles ; 16 h 45 Le temps de lire ; 17 h Voyages ; à 17 h 15 Cinéma et vidéo.

17 h 30 **La chance aux chansons.**

18 h **Nounours.**

18 h 5 **Le village dans les nuages.**

18 h 25 **Mini-journal pour les jeunes.**

18 h 35 **Série : Cœur de diamant.**

19 h 10 **Jeu : Anagram.**

19 h 40 **Feuilleton : Les Bargeot.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Variétés : le jeu de la vérité.**
De P. Sabatier. *Invitée : Linda de Suza.*

21 h 50 **Téléfilm : Lames de fond.**
Réal. Youri, avec M. Dubois, F. de Pasquale, X. Saint Macary...
Deux couples, profitant d'un peu de liberté, s'embarquent sur un petit voilier pour une traversée en direction des Baléares. La méfiance entre les passagers s'installe. Une promenade qui devient un huis clos tragique.

23 h 20 **Journal.**

23 h 40 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

8 h 45 **Télématin.**

10 h 30 **ANTIOPE.**

12 h **Journal et météo.**

12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**

12 h 45 **Journal.**

13 h 30 **Feuilleton : Bergeval et fils.**

13 h 45 **Aujourd'hui la vie.**

14 h 50 **Série : Drôles de dames.**

15 h 40 **La télévision des téléspectateurs.**

16 h 5 **Reprise : Les jours de notre vie.**

17 h **Itinéraires. De Sophie Richard.**

17 h 45 **Récré A 2.**

18 h 30 **C'est la vie.**

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19 h 15 **Emissions régionales.**

19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Feuilleton : Châteauvallon.**
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec C. Nobel, R. Pellegrin, L. Merenda...
Affolement : Florence Berg disparaît ! A la Dépêche républicaine, *Travers décide de prendre la responsabilité de publier toute l'histoire. Communiqué de Florence à l'AFP.*

21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les intellectuels et la politique », sont invités : Jean-Claude Barreau (Que vive la France), *Yvan Blot* (les Racines de la liberté), *Laurent Cohen-Tanugi* (le Droit sans l'Etat), *André Glucksmann* (la Bêtise), *Frédéric Grendel* (Quand je n'ai pas de bleu, je mets du rouge).

22 h 50 **Journal.**

23 h **Ciné-club (cycle burlesque) : Chercheurs d'or.**
Film américain d'E. Buzzel (1940), avec les Marx Brothers, J. Carroll, D. Lewis, (v.o. sous-titrée, N.).
Le titre de propriété d'un terrain que doit acheter une compagnie de chemin de fer passe de main en main, à cause des fantaisies des Marx.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 30 **Spécial Thalassa.**
En direct de La Trinité-sur-Mer, le « Trophée des multicoques » et le « Master Equinoxe ».

17 h **Télévision régionale.**

19 h 55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**

20 h 5 **Les jeux.**

20 h 35 **Série. Agatha Christie : les Associés contre le crime : les Faussaires.**
L'inspecteur Marriott sollicite l'aide de Tuppence et de Tommy pour démasquer une bande de faussaires qui opèrent dans les clubs de jeux de la haute société.

21 h 30 **Vendredi : les médicales.**
Magazine d'André Campana et Igor Barrère.
Danger, virus ! Autour des nouvelles maladies issues des modifications écologiques, qui sont dernièrement apparues, comme la fièvre de Corée. Avec le professeur Jo Mac Cormick, et l'équipe de l'hôpital Claude-Bernard, dirigée par le professeur Pocidalo.

22 h **Journal.**

22 h **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, L'homme du clan, film de T. Young ; 11 h, Le temps de la revanche, film d'Aristarain ; 12 h 35, Cabou Cadin ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 45, Superstars ; 14 h, Y a-t-il un Français dans la salle ? film de J.-P. Mocky ; 15 h 45, Le Troisième homme, film de C. Reed ; 18 h, Jeu : 4 C + ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Superstars ; 21 h, Les as d'Oxford, film d'Goulding ; 22 h 5, Stryker, film de C.-H. Santiago ; 23 h 30, Les Anges du mal, film de P. Nicolas ; 1 h, Mort d'un pourri, film de G. Lautner ; 3 h, Boxe ; 4 h, Caligula, film de T. Brass.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : François Guizot, du libéralisme au conservatisme (et à 10 h 50 : herbes des saints, herbes du diable) ; 9 h 05, Matinée du temps qui change ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs : l'école et l'entreprise, vue de l'entreprise ; 11 h 30, Feuilleton : La ballade du café triste ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, On commence... deux auteurs contemporains à l'Athénée ; 14 h, Un livre, des voix : « La Nartelle », de Frédéric Vitoux ; 14 h 30, Sélection prix Italia : « Le Soldat Dioclès », de J. Audiberti ; 15 h 30, L'échappée belle : en Côte-d'Ivoire, la fête des masques à Man ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct des Sables-d'Olonne ; 18 h, Subjectif : Agora ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : le laser ; 20 h, Musique, mode d'emploi : résonance du piano-forte.

20 h 30 Le grand débat : crise et avenir du syndicalisme, avec Edmond Maire, Jacques Pommatau, Alain Touraine et Michel Noblecourt.

21 h 30 Black and blue : un Américain à Chicago, avec Jimmy Gourley.

22 h 30 Nuits magnétiques : redécouverte.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Vienne, de Mozart à Schubert ; 7 h 10, L'imprévu ; 9 h 08, Le matin des musiciens : la critique musicale dans la presse française de 1870 à 1914 – *Jacques Rivière et la NRF* ; 12 h 05, Le temps du jazz ; 12 h 30, Concert : œuvres de Karkoschka, Berio, Doprez, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. P. Eötvos ; 14 h 02, Repères contemporains : musique contemporaine roumaine, A. Sinoe ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : grands espaces – la Sibérie ; 15 h, Verveine-Scotch : pastiches et postiches ; 17 h, Histoire de la musique ; 18 h 02, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : dernière édition ; 19 h 15, Les muses en dialogue ; 20 h 4, Les sonates de Scarlatti par Scott Ross ; 20 h 15, Avant-concert.

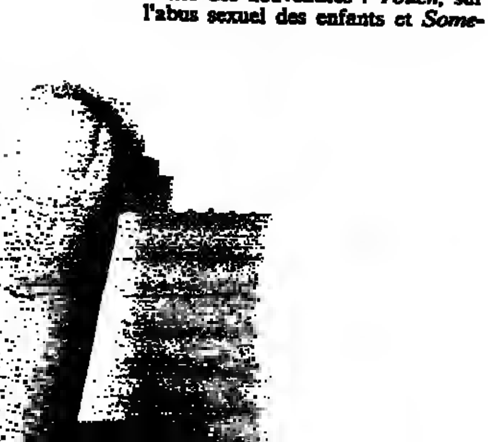
20 h 30 Concert : *Symphonie n° 8 en ut mineur*, de Bruckner par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G. Kuhn.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 24 h., musique traditionnelle, musique du Burkina-Faso.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 26 AVRIL

– *M. Roland Leroy*, membre du bureau politique du PCF, directeur de *l'Humanité*, est l'invité de l'émission « Parlons vrai » d'Europe 1, à 8 h 15.





LE CARNET DU Monde

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Georges BRIAND,
préfet honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec Palmes,
rosette de la Résistance,

survenu le 14 avril 1985 à Nantes, dans sa quatre-vingt-unième année.

Selon sa volonté, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le vendredi 19 avril à Nantes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Pas de condoléances.

Pompes funèbres privées,
9, rue du Général-Leclerc,
44000 Nantes. Tél : (40) 47-43-19.

– Clermont-Ferrand.

On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Isabelle CHATELAIN,

survenu le 23 avril 1985.

Ses obsèques civiles auront lieu le vendredi 26 avril, à 14 h 15, au cimetière des Carmes.

– Mlle Elisabeth Couteau,
Mme Claudine Couteau,
Mlle Paule Couteau,
Le docteur Jeanne-Marie Lagarde,
Leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis COUTEAU,
professeur de philosophie,

survenu le 18 avril 1985 à Paris, à l'âge de soixante et un ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité à Miramont-de-Guyenne.

7, rue Murillo,
75008 Paris.
« Bonhomme », Cinq-Mars-la-Pile,
37130 Langeais.
Résidence Aspin-III 64000 Pau.

– Garches. Paris.

Mme Daniel Denain,
son épouse,
Pierre-Henri et Cécile,
ses enfants,
Mme Raoul Denain,
sa mère,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel DENAIN,

survenu le 23 avril 1985, dans sa cinquante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 avril, à 15 heures, en l'église Saint-Louis de Garches.

L'inhumation se fera dans l'intimité, au cimetière de Garches.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Eliane Mont,
son épouse,
Nicolas Mont,
son fils,
Mme veuve Claude Mont,
sa mère,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Daniel MONT,
maître de conférences
à l'université Lyon-II,

le 19 avril 1985.

22 *ter*, rue des Essarts,
69500 Bron.

– M. et Mme Malifaud,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Labourie,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur cousin germain,

Jean OTIER,
ancien secrétaire général
de Nord-Aviation,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 avril 1985, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Montreuil dans l'intimité.

95, boulevard Jourdan,
75014 Paris.
20, rue Alsace-Lorraine,
76000 Rouen.

Anniversaires

– Il y a dix ans disparaissait

Jean-Paul LEHR.

Sa femme et ses enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé de se joindre à eux dans le souvenir.

Remerciements

– Mme Jacques Varangot,
Guillaume Varangot,

très touchés par les témoignages d'affection et d'amitié qu'ils ont reçus après le décès du

professeur Jacques VARANGOT,

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grande peine.

– Aujourd'hui, il y a dix ans,

Michel WARREN
nous quittait.

Il est toujours présent pour ses amis et pour moi.

Gösta Claesson.

Communications diverses

– « Architectures, sciences, philosophies ». Des séminaires internationaux sur ce thème sont organisés par le Centre Georges-Pompidou à l'occasion de l'exposition « *Les immatériaux* ». Ils se termineront par des séances ouvertes au public (petite salle, premier sous-sol, à 21 heures).

Le 25 avril : « La notion de preuves dans les sciences contemporaines », avec MM. Fernando Gil, Dominique Lecourt, Jean Petitot.

Le 26 avril : « La notion de matière dans les philosophies contemporaines », avec MM. Jean-François Lyotard, Paul Ricoeur, Gianni Vattimo.

– L'Association universitaire pour l'entente et la liberté (AUPEL) organise, le 27 avril, à l'Ecole normale supérieure à Paris, un colloque « Formation universitaire, recherche et professionnalisation ». Des représentants du monde économique et des entreprises ainsi que des organismes nationaux (CEREQ, ONISEP, CELSA et ANPE) participeront à ces débats. AUPEL, 15, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-V, mardi 30 avril, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Khemaies Taamallah : « Population et emploi en Tunisie. »

– Université Paris-VII, vendredi 3 mai, à 14 h 30, salle des Thèses, M. Jean Richard : « Le paysage, analyse et synthèse. Contribution à l'étude des milieux tropicaux (savanes et forêts de Côte-d'Ivoire). »

– Université Paris-III, vendredi 3 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Bruno Dagens : « Les monuments indiens, théorie et réalité (du texte au monument bâti et illustré). »

LE SOCIOLOGUE PAUL PASCON EST MORT

Le sociologue d'origine française Paul Pascon est mort dans un accident de la route, dans la nuit du dimanche 21 au lundi 22 avril, entre Nouakchott et Sami, en Mauritanie. Un autre chercheur marocain, M. Arif, a trouvé la mort dans le même accident.

Né à Fès en 1932, Paul Pascon était parmi les rares Français qui se firent naturaliser après l'indépendance du Maroc. Sociologue et agronome, il était un homme de terrain. Directeur du département des sciences humaines à l'institut agronomique et vétérinaire Hassan II, il avait dirigé plusieurs enquêtes sur la société rurale marocaine.

Sa thèse d'Etat, soutenue à la Sorbonne en avril 1975, porte sur l'histoire sociale et les structures agraires de la région du Haouz de Marrakech.

En 1969, il dirigea, avec une dizaine de sociologues marocains, une enquête sur la jeunesse des campagnes pour le compte de l'UNICEF, « Ce que disent deux cent quatre-vingt-seize jeunes ruraux ». Entre 1975 et 1977, il publia, en collaboration avec MM. Mammoudi, Bouderbala et Chraïbi, deux ouvrages consacrés à *la Question agraire au Maroc*.

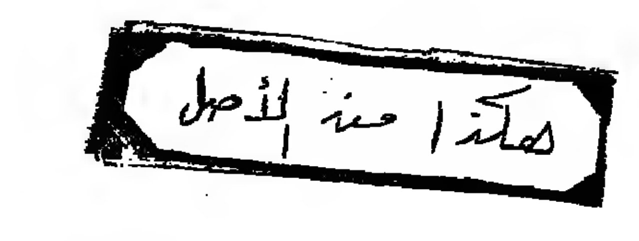
En 1983, il publia, en collaboration avec Herman Van der Wusten, de l'université d'Amsterdam, un essai d'écologie sociale d'une vallée du Rif, *le Béni Bou Frah*.

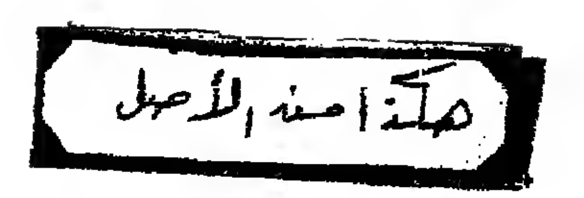
En janvier 1985, les éditions SMER (1) publièrent *la Maison d'Iligh et l'histoire sociale du Tazerwalt*, qui retrace la vie d'un village judéo-berbère marocain, dont le dernier juif est parti en 1962.

Il y a dix ans, sa fille et son fils, âgés de dix-huit et vingt ans, avaient disparu dans le sud marocain, alors qu'ils revenaient avec d'autres camarades d'un séjour au-delà de Tan-Tan.

T. B. J.

(1) 3, rue Ghaza, Rabat.





économie

REPÈRES

Dollar : plus calme à 9,50 F

En forte hausse mardi et mercredi, le dollar a consolidé sa reprise jeudi 25 avril, revenant de 9,56 F à 9,50 F et de 3,1350 DM à 3,11 DM. La veille, il s'était élevé brutalement de 9,26 F à 9,56 F et de 3,05 DM à 3,1350 DM. Le fait du jour est la fermeté du franc français vis-à-vis du deutschemark, dont le cours, à Paris, a glissé un moment au-dessous de 3,05 F, avant que la Banque de France n'intervienne pour le soutenir. Mercredi, elle aurait déjà dû acheter 1 milliard de deutschemarks (3 milliards de francs).

Nationalisées : Pechiney « sort du rouge » et fait des bénéfices

Le groupe nationalisé Pechiney est « sorti du rouge » en 1984. Son bénéfice net consolidé s'est élevé à 546 millions de francs, contre una perta de 483 millions en 1983. La marga bruta d'autofinancement de 3,17 milliards de francs, représentant 8,9 % du chiffre d'affaires (35,5 milliards de francs), contre 3,3 % en 1983, est le signe le plus significatif du redressement du groupe spécialisé dans la production d'aluminium et des métaux non ferreux. Son PDG, M. Bernard Pache, a attribué ce redressement à l'action engagée par M. Besse, devenu, depuis lors, patron de Renault, et marqué par une amélioration de 80 % de la productivité du travail. Cependant, Pechiney a aussi profité d'une conjoncture favorable sur le marché de l'aluminium.

Déficit de 7,8 milliards de francs pour Usinor

Le groupe sidérurgique nationalisé Usinor devrait afficher un déficit consolidé d'environ 7,8 milliards de francs pour 1984 (les comptes définitifs ne sont pas arrêtés), contre 5,45 milliards en 1983. Cette dégradation globale masque une amélioration des comptes courants en pertes d'environ 3,7 milliards, contre 4,7 milliards en 1983. Cela reflète une meilleure activité industrielle du groupe : le chiffre d'affaires (38,7 milliards) est an progression de 19 %. Mais Usinor, comme Sacilor, a dû « provisionner » 4,15 milliards de francs, dans son bilan 1984 (contre 836 millions en 1983), de dépenses exceptionnallas dues aux charges des futures suppressions d'emplois et à des dévalorisations d'actifs de filiales. Au total, les deux groupes sidérurgiques auront affiché des pertes de 15,9 milliards de francs en 1984.

Papier : déficit commercial accru en 1984

Le déficit commercial de la France pour les pâtes, papier et carton s'est creusé en 1984, passant de 8,94 milliards de francs en 1983 à 8,56 milliards (+ 23 %). Pourtant, le secteur a connu une « amélioration relative » de sa situation : sa production a atteint, en 1984, le nouveau record de 5,8 millions de tonnes, couvrant 81,7 % de la consommation nationale. La consommation moyenne par tête en 1984 a atteint près de 124 kilos de papier, indique la Fédération française des pâtes à papier.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,5060	9,5075	+ 155	+ 170	+ 300	+ 330	+ 690	+ 790
$ can.	6,9554	6,9616	+ 12	+ 33	+ 41	+ 78	+ 57	+ 154
Yen (100)	3,7865	3,7886	+ 130	+ 147	+ 250	+ 274	+ 745	+ 800
DM	3,0492	3,0507	+ 113	+ 122	+ 229	+ 244	+ 654	+ 697
Florin	2,6960	2,6972	+ 76	+ 84	+ 151	+ 164	+ 464	+ 501
F.B. (100)	15,1418	15,1478	+ 78	+ 132	+ 183	+ 284	+ 482	+ 725
F.S.	3,6597	3,6617	+ 147	+ 162	+ 304	+ 325	+ 893	+ 955
L (1 000)	4,7757	4,7788	– 114	– 92	– 243	– 211	– 855	– 761
£	11,6496	11,6609	– 267	– 201	– 481	– 387	–1 041	– 843

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 13/16	8 15/16
DM	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8	5 15/16	6 1/16
Florin	6 3/4	7	6 3/4	6 7/8	6 3/4	6 7/8	6 13/16	6 15/16
F.B. (100)	9 1/4	9 3/4	9 9/16	9 13/16	9 5/8	9 7/8	9 11/16	9 15/16
F.S.	1 3/4	2 1/4	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16
L (1 000)	12 1/2	13	12 5/8	13 1/8	13	13 1/2	13 7/8	14 1/4
£	12 7/8	13 1/8	12 7/8	13	12 3/4	12 7/8	12 5/16	12 7/16
F. franç.	9 1/4	9 1/2	10 3/8	10 5/8	10 7/16	10 11/16	10 3/4	11

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Relèvement des allocations-chômage à compter du 1er avril

Plusieurs des allocations de chômage sont revalorisées à compter du 1er avril à la suite de décisions prises par le bureau de l'UNEDIC (organisme paritaire) et d'une décision du gouvernement.

Au bureau de l'UNEDIC, réuni le mercredi 24 avril, les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour relever de 2,45 % le salaire de référence – la base de calcul – et pour porter de 41,40 francs à 42,80 francs par jour (+ 3,38 %) la partie fixe de l'allocation de base. Le minimum garanti de l'allocation est augmenté de 3,55 %, passant de 98,50 francs à 102 francs. L'allocation des chômeurs en « fin de droits » est portée de 41,40 francs à 43 francs, soit + 3,5 %. L'ensemble doit coûter 600 millions de francs sur 1985, dont 100 millions pour les « fin de droits ».

De son côté, le ministère du travail a décidé d'augmenter l'allocation d'insertion versée à certaines catégories de chômeurs (femmes seules avec enfants, détenus libérés...) en la portant au niveau de celle des « fin de droits ».

L'accord intervenu à l'UNEDIC entre le patronat et quatre syndicats (FO, CFDT, CFTC, CGC) est contesté par la CGT qui y voit une « *capitulation devant les exigences du patronat* ». De leur côté, les partenaires de l'accord ont souligné, par la bouche de M. André Bergeron, président de l'UNEDIC, que « *le problème des fins de droits n'est pas résolu* » par les augmentations décidées. Celles-ci « *doivent donc être considérées comme une sorte d'« à valoir » sur les décisions que le gouvernement doit prendre avant le 30 juin* ».

Le gouvernement propose une solution pour certains chômeurs âgés

Il y a également du nouveau dans l'affaire, compliquée et délicate, née des suites de l'accord conclu à l'UNEDIC le 10 octobre 1984 permettant d'étendre le bénéfice de la garantie à certains chômeurs âgés qui en avaient été écartés (*le Monde* du 13 octobre 1984).

Après avoir longuement tergiversé, et donc rendu impossible l'application de cette mesure attendue par près de dix mille personnes, le gouvernement a enfin décidé de faire connaître sa position. Dans une lettre adressée aux partenaires sociaux (patronat et syndicats), M. Michel Delebarre, ministre du travail, et Mme Georgina Dufoix, ministre de la solidarité nationale, expliquent pourquoi « *il n'apparaît pas possible d'agréer ce texte dans sa forme actuelle aussi longtemps que le mode de financement retenu n'est pas précisé* ».

Bien que les partenaires sociaux aient tendance à interpréter cette réponse comme une fin de non-recevoir, la proposition pourrait constituer une relative ouverture. Telle qu'elle avait été adoptée par le conseil d'administration de l'UNEDIC, la mesure avait pour effet d'opérer un transfert intégral, vers les ressources de l'Association pour la structure financière (ASF), qui supporte les frais des garanties de ressources et des préretraites, des chômeurs qui sont souvent indemnisés par l'assurance-chômage. Il en aurait coûté de 500 à 600 millions de francs. En outre, fait-on observer au ministère du travail, l'opération aurait conduit à rouvrir de nouveaux droits à la « garantie de ressources », alors que ce dispositif coûteux avait été fermé en juillet 1983.

Pour ces deux raisons, les ministres concernés se sont donc opposés à la proposition de l'UNEDIC. En revanche, ils admettraient volontiers toute autre formule qui permettrait d'atteindre le même objectif par un montage financier différent. Ils seraient disposés à accepter, par exemple, un transfert partiel des charges ; le système d'assurance-chômage pourrait supporter le coût des indemnités versées actuellement ; l'ASF, pour sa part, financerait une allocation complémentaire dont le montant permettrait d'atteindre le niveau de la garantie de ressources. Dans ces conditions, estime-t-on au ministère, le surcoût pour l'ASF, qui reçoit une dotation de l'État, pourrait être de 100 à 150 millions de francs.

ALAIN LEBAUBE.

LA PRÉPARATION DE LA NOUVELLE CONVENTION MÉDECINS-SÉCURITÉ SOCIALE

La quadrature du cercle des tarifs médicaux

Les généralistes qui limiteraient volontairement le nombre de leurs actes médicaux pourraient-ils recevoir un « bonus » sous forme d'une prime annuelle versée par la Sécurité sociale ? L'hypothèse avancée au cours d'une rencontre au ministère des affaires sociales avec les représentants des syndicats médicaux (et évoquée avec des chiffres précis par *le Quotidien du médecin* du mercredi 24 avril), créé un certain remue-ménage parmi les « parties signataires » qui préparent la nouvelle convention entre les médecins et la Sécurité sociale.

Un tel système présenterait des difficultés techniques certaines : par exemple, comment établir une limite chiffrée au nombre d'actes compte tenu de leur variété, et de la diversité de la situation des médecins ? Surtout, même si l'ombre de l'autorité de tutelle pèse sur les négociations en cours, celles-ci sont menées par les « parties signataires » (syndicats médicaux et caisses d'assurance-maladie), qui n'aiment pas se voir souffler des solutions. Certains parlent déjà d'un « *chantage* » du gouvernement : des sacrifices acceptés par les médecins en échange d'une revalorisation satisfaisante des tarifs médicaux...

Mais l'hypothèse du « bonus » élaborée, parmi d'autres, par les services du ministère cherche à répondre à plusieurs questions que tout le monde se pose en fait : comment maintenir (voire améliorer) la qualité de la médecine de « première ligne », assurée par les généralistes libéraux, et revaloriser dans la mesure du possible la situation de ceux-ci, qui se sentaient défavorisés par les derniers relèvements tarifaires, et par l'évolution générale de la médecine... Le tout sans accroître les charges de la Sécurité sociale.

L'ensemble peut apparaître comme la quadrature du cercle. D'autant qu'il faut y ajouter les répercussions d'un relèvement des tarifs médicaux sur l'indice des prix : faire passer la consultation du généraliste de 70 F à 80 F par exemple entraînerait sur l'année une augmentation de 0,20 point de l'indice. Chiffre peut-être peu important aux yeux des profanes, mais non négligeable dans la politique actuelle de stabilisation des prix. M. Bérégovoy avait déjà brandi la menace d'inclure la revalorisation de 2,2 % de la visite au domicile des malades dans l'augmentation « en masse » accordée pour 1985.

La préoccupation a été exprimée par Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, vendredi 19 avril au congrès du Centre national des professions de santé réuni à Marseille : « *Pourquoi ne pas envisager un système plus fin, qui permette au médecin de choisir dans sa pratique quotidienne entre la quantité et la qualité des soins, la meilleure manière de servir le malade et de définir son revenu ?* » Mais ce souci n'est pas le monopole du ministre. En effet, l'augmentation de l'activité des médecins – entraînée en grande partie par l'accroissement considérable de leur nombre, au rythme de 4 % l'an ces dernières années – a un effet multiplicateur sur les dépenses de santé et de protection sociale : la dépense induite pour la Sécurité sociale par une visite ou une consultation (médicaments, examens complémentaires, arrêts de maladie, etc.) est trois fois plus importante que le remboursement des honoraires médicaux.

Les dispositions prévues par la convention de 1980 pour une « *maîtrise concertée des dépenses de santé* » ne se sont pas montrées très efficaces : les dépenses de pharmacie en particulier ont monté encore plus vite ces dernières années que les honoraires médicaux.

D'où la recherche d'un système qui, sans rétablir l'« *enveloppe globale* » (honoraires plus prescriptions) évoquée en 1980, et honnie des syndicats médicaux, intéresserait d'une façon quelconque les praticiens à la modération des dépenses. « *La liberté de prescription suppose une discipline librement consentie. Je ne suis pas convaincu que la progression de 11,3 % des dépenses de pharmacie en 1984 soit parfaitement justifiée* », nous déclarait en février dernier M. Maurice Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés.

GUY HERZLICH.

AGRICULTURE

LES ORGANISATIONS AGRICOLES PROTESTENT CONTRE LES STATISTIQUES DES COMPTES DE LA NATION SUR LES REVENUS

Les organisations agricoles ont claqué la porte lors de la réunion de la commission de l'agriculture des comptes de la Nation, mercredi 24 avril, pour protester « *contre une présentation du revenu agricole qui ne traduit pas la réalité* ». La Commission annonce une hausse de 4,5 % en 1984 en francs constants (*le Monde* du 25 avril), et néglige, disent les responsables de ces organisations dans un communiqué commun, de signaler l'alourdissement de l'endettement, l'accroissement des cotisations sociales impayées et la chute de l'investissement.

De plus, les professionnels soulignent que la réduction du cheptel bovin (abattage et vente d'animaux à cause des quotas laitiers) ressort comme un revenu. De leur côté, le ministère de l'agriculture et le ministère de l'économie, des finances et du budget soulignent que, en quatre ans, le revenu moyen par exploitation a progressé de 13 % en pouvoir d'achat, soit en moyenne 3,1 % par an, alors qu'il avait baissé de 10 % au cours des quatre années précédentes.

Ces résultats sont dus au volume des livraisons de l'agriculture (+5,9 %) en raison notamment des récoltes records de céréales et d'oléagineux et de la croissance des abattages de gros bovins, malgré la nécessaire stabilisation de la production laitière, précise le communiqué des deux ministères.

INDUSTRIE

M. GRANGETTE A ÉTÉ NOMMÉ ADMINISTRATEUR DES CHARBONNAGES DE FRANCE

M. Francis Grangette a été nommé, par décret publié au *Journal officiel* du 24 avril, administrateur des Charbonnages de France (CDF). Le processus de nomination à la tête de CDF de M. Grangette, jusqu'ici président de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE), est maintenant engagé après un blocage de plus d'un mois (*le Monde* daté 21-22 avril).

Pour sa part, le directeur général des Charbonnages, M. Michel Hug, entre aussi au conseil d'administration de CDF, aux termes d'un autre décret paru au même *Journal officiel*. Cette nomination a été rendue possible par le départ du conseil de M. Christian Maurin, un des représentants de l'État, M. Claude Allègre, déjà membre du conseil, ayant été nommé à sa place.

● **Sidérurgie : Finsider remporte un contrat en URSS.** – Le groupe sidérurgique italien Finsider, contrôlé par l'État, vient de remporter un contrat de près de 2 milliards de dollars pour la livraison en URSS de 6 millions de tonnes d'acier (essentiellement des tubes) entre 1986 et 1990. Ce contrat double les quantités fournies chaque année par Finsider à l'URSS depuis un premier accord signé en 1974. Les Soviétiques paieront « cash » et en dollars, ce qui sera bien utile pour le groupe italien en difficile restructuration et en pertes de 6,9 milliards de francs l'an passé.

ÉTRANGER

LA RÉFORME DU RÉGIME DES RETRAITES EN ESPAGNE

Les syndicats mobilisent massivement contre le projet gouvernemental

De notre correspondant

La réforme de la sécurité sociale, et plus particulièrement du régime des retraites, est en train de provoquer un affrontement d'une dureté sans précédent entre le gouvernement socialiste et les syndicats en Espagne.

Pour protester contre les projets du ministère du travail, les commissions ouvrières, la centrale proche du Parti communiste, ont annoncé pour le mois de juin une grève générale, la première, pour des raisons strictement syndicales, depuis la restauration de la démocratie. Pour sa part, la centrale socialiste, l'UGT (Union générale des travailleurs), a décidé d'organiser des mobilisations massives dans tout le pays.

Madrid. – L'attitude des Commissions ouvrières n'a guère surpris : ses relations avec le gouvernement sont en effet particulièrement tendues depuis plus d'un an. L'UGT, en revanche, avait jusqu'ici tenté, dans la mesure du possible, de défendre dans les milieux ouvriers les mesures d'austérité, souvent impopulaire, prises par le « parti frère ». Cette fois, un texte rejetant le projet de limitation des retraites élaboré par le gouvernement a été adopté par le comité fédéral de la centrale, par cent neuf voix sur cent vingt-cinq.

Face à ces remous, on fait valoir au ministère du travail que la situation de la sécurité sociale deviendra très rapidement *« insoutenable »*, si des mesures énergiques ne sont pas prises immédiatement. C'est dans le domaine des pensions (retraite, invalidité et veuvage), qui représentent à elles seules près de 60 % du total des dépenses de la sécurité sociale, que le gouvernement entend opérer les premières coupes.

Entre 1977 et 1984, les frais de pension ont augmenté en valeur à un rythme de 24 % par an, soit neuf points de plus que le produit national brut à prix courants. Cette croissance rapide a complètement déséquilibré le système, obligeant l'Etat à compenser l'insuffisance des cotisations. En raison notamment du chômage croissant et du vieillissement de la population, le nombre de pensionnés n'a cessé d'augmenter, alors que diminuait celui des actifs.

Le gouvernement propose d'abord de durcir les exigences pour l'octroi de la retraite, en faisant passer de dix à quinze le nombre minimum d'années de cotisations requises, ensuite de réduire le niveau des retraites en calculant leur montant initial d'après la moyenne des salaires perçus pendant les huit dernières années, et non plus durant les deux dernières comme c'est le cas actuellement. En échange, le ministère du travail s'engage à revaloriser automatiquement les retraites en fonction du coût de la vie.

L'UGT hausse le ton à un moment où la politique économique semble susciter un sérieux débat au sein du parti au pouvoir. Le nouveau train de mesures, d'inspiration néo libérale, que vient d'annoncer le ministre de l'économie, M. Miguel Boyer, a apparemment provoqué certaines réticences, y compris au sein du gouvernement (*le Monde* du 18 avril). Certes, M. Boyer dispose toujours de l'appui direct du président du gouvernement, M. Gonzalez, et ses adversaires semblent, à l'heure actuelle, incapables d'élaborer une politique d'ensemble différente de la sienne.

Il n'en reste pas moins que les « pleins pouvoirs » dont le ministre de l'économiedispose inquiètent les dirigeants syndicaux, qui se sentent injustement tenus à l'écart. Et leurs critiques risquent de rencontrer un certain écho au sein du Parti socialiste.

THIERRY MALINIAK.

LES VILLES AMÉRICAINES A PARIS

Boniment

Atlanta-Paris le 1er avril. Dallas-Fort-Worth-Paris le 13. Les villes américaines défilent à Paris à la fréquence de l'inauguration des nouvelles lignes aériennes de leurs compagnies. Elles y sont accueillies par un public de plus en plus nombreux. Mais la réussite de ces missions commerciales dépend du « boniment », reconnaît M. Andrew Young, maire d'Atlanta, qui tente même d'emporter la vente en engageant l'assistance à ne plus se contenter de lire les prospectus, mais à aller voir sur place.

En atterrissant la première, Delta Air Lines, la compagnie aérienne installée à Atlanta, a gagné la course qui l'opposait à American Air Lines, sa rivale de Dallas-Fort-Worth. La concurrence entre les deux villes, et entre leurs compagnies d'aviation respectives, rappelle aux Français non seulement que les Etats-Unis ne se limitent pas à *New-York et à la Californie, les classiques de l'implantation française, mais que les cinquante* Etats ne sont pas toujours unis.

Par-delà leur concurrence commerciale acharnée, Texas et Georgie se retrouvent d'ailleurs pour dénoncer les Etats du Nord, qui ont une croissance économique plus faible et des réflexes protectionnistes. Au contraire, la Ceinture du soleil (Sun Belt) a l'avenir devant elle. D'après le président de la chambre de commerce de Dallas, M. John Johnson, miser sur le Texas, c'est miser sur l'État dont le poids électoral dépassera bientôt celui de l'Etat de New-York, préfigurant le glissement politique du nord vers le sud. Quant au maire d'Atlanta, c'est au contraire sa ville qu'il considère comme *« la prochaine grande ville mondiale... comme Paris aujourd'hui »*.

Le boniment, en l'occurrence, comporte de bons arguments. Dans le Sud, il fait bon vivre. Et les entreprises profitent, en plus, d'impôts moins élevés, de prix intéressants dans l'immobilier et... d'un taux de syndicalisation moindre – donc d'un coût du travail moins élevé – que dans le reste du pays.

Silicon Prairies

Atlanta comme Dallas se considèrent déjà comme des « nouveaux Silicon Valley », du nom de la banlieue de San-Francisco. Des Silicon Prairies associent aussi entreprises de haute technologie et universités, dont la qualité des professeurs est assurée à grand renfort de capitaux. Les deux villes sont d'autant plus ouvertes sur les échanges internationaux qu'elles sont spécialisées dans les activités de services. Dallas est le principal centre de distribution du monde et vient même d'ouvrir le premier marché de commerce de produits de haute technologie, Infomart. Les deux régions sont des nœuds de transport : Atlanta, la seizième ville des Etats-Unis par la population, possède le premier aéroport du monde (39 millions de passagers par an) ; Dallas, la dixième ville américaine, abrite le quatrième (32,2 millions de passagers l'an).

Texans et Georgiens proposent aux Français d'investir dans ces États qui *« pratiquent le commerce à deux voies »*, libre et réciproque. Ils se disent intéressés par l'achat éventuel du TGV, du métro ou d'Airbus. Mais, aux importations de produits français, ils préfèrent l'investissement direct : ils invitent tous leurs hôtes à venir s'installer chez eux – créant même une zone franche à Dallas – pour être sur place au cas où le nord du pays, irrité par un déficit commercial croissant, imposerait des barrières aux échanges.

En contrepartie de ces investissements directs, Dallas et Atlanta proposent les « dollars vacances », les revenus du tourisme américains en France. Delta et American, les deux compagnies à l'origine des missions commerciales, envisagent de prendre en charge ce courant, *businessmen* français contre touristes américains.

Voilà le marché proposé aux Français, qui ont déjà pris du retard sur leurs concurrents occidentaux. A Atlanta, Anglais, Allemands et aussi Japonais sont déjà deux fois plus nombreux qu'eux. Aux Français de comprendre qu'*« Autant en emporte le vent a été emporté par le vent »*, selon le mot même du maire d'Atlanta. Rhett Butler copie J.R., et, plus efficace que le cinéma, la télévision change l'image de marque de Dallas. Les feuilletons aussi font partie du *« baratin »* commercial.

DOMINIK BAROUCH.

Le Club de Paris accorde à l'Equateur un rééchelonnement portant sur trois années d'échéances

Pour la première fois, le Club de Paris qui réunit les représentants (hauts fonctionnaires du Trésor) des pays créanciers, a accordé à un pays débiteur un rééchelonnement portant sur les échéances de plusieurs années. L'Equateur a obtenu des pays créditeurs – dont la France – un étalement sur huit ans, dont une « période de grâce » (délai de carence) de trois ans, pour la totalité de ses pertes « publiques » – c'est-à-dire assortie d'une garantie du Trésor du pays dont le prêteur est ressortissant – échues en 1985 (et au deuxième semestre 1984), pour 85 % des dettes publiques à échoir en 1986 et 70 % de celles à échoir en 1987. Ce communiqué, publié à Paris, qui donne ces précisions ne chiffre pas le montant qui s'élèverait, selon des sources équatoriennes, à un total d'environ 400 millions de dollars.

A partir de mars 1986, le rééchelonnement consenti par le Club de Paris demeure soumis à la reconduction régulière par le FMI de l'accord de confirmation (crédit *stand-by*) à Quito. En d'autres termes, c'est du feu vert donné chaque année par le Fonds à la politique de redressement engagée par l'Equateur que dépend l'application effective de l'accord d'étalement. *« C'est un bon accord pour un bon élève »*, mais les conditions posées le rendent *« relativement dissuasif »* pour les débiteurs latino-américains plus importants, comme le Brésil ou l'Argentine, a déclaré à l'AFP un haut fonctionnaire proche du Club de Paris. L'accord, qui avait été précédé par l'octroi d'un crédit du FMI, devrait amener les banques commerciales à consentir à leur tour de larges délais de paiement à l'Equateur pour quelque 4,3 milliards de dollars de dettes échues ou à échoir.

Le Club de Paris a accordé des délais de paiement encore plus larges – dix ans dont une période de différé de cinq ans – au Costa-Rica, mais seulement pour les dettes publiques de 1984-1985 (environ 190 millions de dollars).

Aux Pays-Bas

Les salariés ont perdu la bataille des trente-six heures

De notre correspondant

Pour le moment au moins, les syndicats néerlandais ont perdu la bataille en faveur de la semaine de trente-six heures. Une série d'arrêts de travail dans un grand nombre d'industries-pilotes n'ont pas suffi ces dernières semaines à faire céder les organisations patronales.

Amsterdam. – Depuis le début de 1985, la grande majorité des Néerlandais travaillent trente-huit heures par semaine. Le syndicat, socialiste FNV (près d'un million de membres) et le syndicat protestant CNV (300 000) s'étaient fixés comme objectif d'obtenir la semaine de trente-six heures pour 1986 afin de créer davantage d'emplois – le pays compte plus de 800 000 chômeurs, soit 16,5 % de la population active.

Pendant les négociations sur de nouvelles conventions collectives, les entreprises les plus importantes, dont Philips, Akzo et les Hauts Fourneaux, ont seulement promis qu'une réduction plus importante de la semaine de travail *« fera l'objet d'études »*.

En limitant leurs pressions à de brefs arrêts de travail, et non à des grèves, les Néerlandais n'ont guère montré d'enthousiasme pour la semaine de trente-six heures, qui implique une baisse de salaire en faveur de la création d'emplois.

Ces cinq dernières années, le pouvoir d'achat des salariés a été en baisse constante. Bon nombre de travailleurs ont préféré accepter la modeste augmentation de salaires qu'offrait le patronat. Un dirigeant de la FNV devait avouer : *« Les résultats* [des négociations sur les conventions collectives] *sont bons pour ceux qui ont du travail, mais mauvais pour les chômeurs. »*

RENÉ TER STEEGE.

ÉTRANGER

Modernisation à l'allemande

III. — *La Ruhr tourne la page*

L'industrie ouest-allemande possède aussi ses *Silicon Valley*, en Bavière et dens le Bade-Wurtemberg. Le sud de la RFA apparaît comme la terre d'élection des petites et moyennes entreprises porteuses des nouvelles technologies. Le Japon recule, dit-on à Munich (*le Monde* des 24 et 25 avril).

De notre envoyé spécial HENRI DE BRESSON

Essen. — Région-phare de l'industrie allemande, le bassin de la Ruhr *poursuit lentement*, mais avec application, sa mutation. Avec 15 % de taux de ehômage, une croissance inférieure, depuis plusieurs années, à celle de l'ensemble de l'Allemagne fédérale, *son image* a *pâli* de la comparaison avec le sud, la Bavière ou le Bade-Wurtemberg, dont les industries, plus modernes, ont mieux su traverser la crise. A l'instar des vieilles maisons traditionnelles, comme Krupp et Thyssen, qui ont su entamer à temps leurs reconversions, la Ruhr est cependant en train peu à peu de tourner la page du charbon et de l'acier.

S'il y a une chose qui ne va pas encore, c'est le moral. Même si les puits de mine ont fermé massivement, même si les hauts fourneaux se sont faits plus rares, la Rubr reste, d'une eertaine manière, la région maudite. L'alerte au *smog* du mois de janvier — due à une concentration de pollution sous certaines conditions atmosphériques défavorables — a été ressentie comme une profonde injustice. D'autres régions allemandes, où les contrôles ne sont pas si sévères, n'avaient pas été épargnées non plus, mais e'est pourtant là que toute la presse nationale et internationale s'est précipitée.

Il est vrai qu'avec l'incroyable *imbrication de ses agglomérations* sans grâce, de ses kilomètres d'autoroutes, la Ruhr, même sans ses crassiers, continue à effrayer. C'est aussi sa force qui explique vraisemblablement que, eontrairement à des régions similaires dans le monde, comme la Lorraine française ou la Wallonie belge, elle ait trouvé assez de ressources pour éviter de sombrer avee la erise du cbarbon et de l'acier.

Si l'on fait le tour des responsables économiques, on se rend en effet très vite compte que, quels que soient les problèmes bien réels qui continuent à se poser, le « Revier » (le bassin) reste bien vivant. Sans doute des villes comme Duisbourg, Dortmund, Gelsenkirchen, avec des taux de chômage supérieurs à 16 %, ne savent plus très bien à quels saints se vouer pour se tirer d'affaire. Mais il reste une base économique solide sur laquelle les responsables régionaux peuvent compter pour bâtir le futur.

Après avoir longtemps tenté de lutter contre une évolution inéluctable, ees derniers s'aebarnent eujourd'hui à rattraper le temps perdu. Contrairement aux régions du sud, qui ont attiré après la guerre les industries nouvelles, en raison à la fois de meilleures conditions d'accueil et de salaires moins élevés, la Rubr souffre surtout d'être sous-représentée dans les secteurs porteurs comme l'informatique, l'aéronautique, ete. Sa strneture industrielle est également encore trop dominée par de grandes firmes, alors que tout le monde commence à se rendre compte de l'importance que les petites et moyennes entreprises ont eue ailleurs pour le dynamisme de l'économie et la stabilité de l'emploi.

Charbon et acier en déclin

L'emploi ! Tel est le maître mot d'une région qui, après avoir été l'un des pôles d'attraetion de l'Europe entière, a perdu au cours des vingt dernières années *400 000* habitants sur 5 millions, et qui continue de caracoler en tête dans les statistiques du ehômage et de la régression *démographique*. Cette *évolution* était — eu moins partiellement — inéluctable. Il n'y a plus maintenant que 25 puits de mines en exploitation contre 140 dans les années 50.

Malgré une stabilisation du marebé du ebarbon, ces derniàres années, les licenciements se sont poursuivis au rythme des épuisements et des *mesures de rationalisation*. La situation est à peu près identique dans la sidérurgie, la production d'acier étant tombée de 32,2 millions de tonnes en 1974 à 19,9 millions neuf ans plus tard. Ce sont bien évidemment à chaque fois des centaines d'emplois en moins dont la perte se répercute d'autant plus dramatiquement que ces deux secteurs représentent aujourd'hui encore, à eux seuls, 40 % de la main-d'œuvre industrielle de la région.

Le renouvellement du tissu industriel n'a pas réussi à suivre cette évolution, d'autant que les restructurations dans les autres secteurs n'ont pas épargné, elles non plus, la main-d'œuvre. *L'industrie régionale* a perdu au total 250 000 emplois depuis 1970. Les grandes firmes traditionnelles ont su tirer à temps leur épingle du jeu, mais cela n'a pas suffi. Leur diversification s'est souvent opérée en dehors dn « Revier » lui-même.

Là où Krupp employait 60 000 personnes à Essen, il n'en reste plus aujourd'hui que 10 000. Près de 30 % du ehiffre d'affaires du groupe est maintenant réalisé dans le secteur des services et du commerce. Si le secteur tertiaire, qui représente aetuellement près de 50 % de l'emploi, a pu éponger une partie de la perte des emplois industriels, sa croissance se heurte également à des limites.

Les autres *secteurs*, *comme* la ehimie, l'électromécaniqne, la machine-outil on l'industrie des biens de consommation, ont connu une évolution comparable à l'ensemble du pays. *Là aussi* on a *rationalisé* et modernisé, en attendant une reprise qui n'a commencé à faire véritablement sentir ses effets qu'à partir du deuxième semestre de 1983. *Les* bons résnltats de la ehimie et des biens de production, qui représentent à eux seuls près de la moitié du produit industriel de la région, n'avaient pu que très modérément compenser, en 1983, le marasme qui se manifestait encore ailleurs (– 13,7 % pour l'électrotechnique, – 21,9 % pour les équipements industriels). Malgré le boom des exportations de 1984, dont la Ruhr a eu sa part en raison de sa bonne position dans la chimie et la machine-outil, on attend toujours *une reprise des investissements intérieurs* qui ne se dessine qu'avec retard.

Niveau international

Après les années noires de la période 1976-1981, il semble néanmoins que l'industrie régionale ait maintenant plus ou moins réussi à consolider sa base et puisse espérer voir arriver le bout du tunnel. Le taux de croissance s'est rapproché du niveau fédéral dont il avait décroché. « *On ne peut plus parler de retard technologique dans la Ruhr. Nos produits sont de niveau international* », estime le responsable de la chambre de commerce d'Essen, M. Thoma.

Le problème est maintenant d'élargir la palette des fabrications, de susciter un nouvean dynamisme, notamment ebez les petites et moyennes entreprises. Habituées à vivre de la sous-traitanee des grandes entreprises, et plus spécialement des mines et de la sidérurgie, les PME ont à fournir un gros effort de reconversion. « *Notre but est de les aider à diminuer cette dépendance et à développer de nouveaux produits* », indique M. Krebs, responsable de la planification du gouvernement Rhénanie du Nord-Westphalie.

A cet égard, l'évolution est en retard sur les régions du sud, où les autorités ont su jouer à temps la carte de la modernisation et où il y a *eu davantage* de *stimulation entre* les firmes elles-mêmes. Malgré des symptômes de cbengements, le grand marché pour l'informatiqne restait jusqu'à ces derniers temps dans le sud. Si tant est, comme le pense M. Peter Dietz, fondateur d'une petite entreprise d'ordinateurs et président du Zénith (organisme ehargé d'aider à l'innovation, à Mulheim-sur-Ruhr), qne l'ouverture aux nouvelles technologies est souvent affaire de climat et de mentalité, la prise de conscience, aussi bien *des responsables régionaux que* des intéressés eux-mêmes, ne date que des dernières années.

Si certains croient pouvoir affirmer au gouvernement de Rhénanie dn Nord-Westphalie que « *le dynamisme du « Revier » est prêt à exploser* », dans un délai de trois à quatre ans, les industriels se montrent nettement moins optimistes. « *Le problème de la réanimation du « Revier » est difficile à résoudre et demandera du temps* », affirme un document publié par l'Assemblée des chambres de commerce de la région au début de cette année. « *Il n'en est que plus urgent de prendre immédiatement les décisions nécessaires et de mettre en œuvre les mesures adéquates sans plus d'hésitations. Compte tenu de la dimension particulière du problème, de ses dangers et de son importance économique, la solution dépasse largement pour le moment les seules forces de la région* ».

Siège de 57 des 500 plus grandes entreprises allemandes, la Ruhr a des atouts décisifs pour s'engager avec foi dans l'avenir. Elle se trouve au centre du plus vaste marché de l'Allemagne fédérale, la Rhénanie du Nord-Westphalie — 17 millions d'habitants, 20 000 entreprises. Elle a un accès direct à tout le nord de la Communauté européenne. Son réseau de voies de communication, — fluviales avec le Rhin, ferroviaires ou autoroutières — est particulièrement bien développé. C'est également un centre universitaire important, notamment dans les disciplines techniques. Elle dispose enfin d'une nombreuse main-d'œuvre qualifiée.

Toutefois les contraintes sont importantes. D'abord un manque de place : les anciens terrains industriels laissés vacants exigent généralement des frais de réhabilitation considérables, alors que les zones encore à peu près intactes font l'objet de mesures de protection de l'environnement de plus en plus draconiennes. En outre, le niveau des salaires est paradoxalement, malgré le ehômage, plus élevé qu'ailleurs. Autant d'obstacles que les responsables régionaux qui appartiennent au Parti social-démocrate se voient prier avec insistance d'aplanir en priorité.

FIN

C'était à Hambourg

Premier port de RFA, puissante par ses maisons de commerce et ses nombreux médias, la ville-Etat de Hembourg n'échappe pas au lent déplacement du centre de gravité industriel de l'Allemagne vers le sud. La troisième ville de RFA, où l'on se flatte parfois que l'anglais ne soit pas une langue étrangère, découvre avec amertume qu'il ne suffit plus d'être la porte vers le grand large pour réussir.

Les piliers de son industrie traditionnelle, les chantiers navals et la pétrochimie, n'ont pas résisté à la concurrence du tiers-monde. Il a fallu fermer les radouba, reconvertir les sous-traitants, licencier, ce qui se traduit par un taux de chômage qui, s'il n'est pas celui de la Ruhr, n'en est pas moins supérieur à la moyenne nationale, 11,3 % contre 10,2 % au mois de décembre 1984.

L'industrie locale, qui ne représente que 27 % de l'emploi, dispose pourtant de quelques beaux fleurons, comme MBB (Messerschmitt-Bölkow-Blohm), qui construit une partie de l'Airbus, ou Philips, qui fabrique des *microchips*. Beaucoup de firmes traditionnelles ont également reconverti leurs activités maritimes pour se lancer dans le fin du fin de l'optique ou de la mécanique de précision. Des entreprises comme Hauny, premier fabricant mondial de machines-outils pour l'industrie du tabac, qui exporte 87 % de sa production, n'ont de leçon à recevoir de personne pour la qualité de leurs produits à la pointe de la technologie. Des investissements importants sont consacrés à la recherche.

Même si la restructuration est maintenant en grande partie réalisée, comme le constate le secrétaire général de la chambre de commerce, M. Peter Cordes, les chiffres montrent que la croissance de la production industrielle de Hambourg a continué en 1984 à prendre du retard par rapport à la moyenne nationale. Comme dans beaucoup d'autres régions similaires, on a rationalisé, modernisé ce qui existait, mais les industries capables d'innover pour s'étendre restent rares.

Les industries porteuses dans le secteur électronique investissent davantage dans le sud que dans le nord. Les efforts faits pour tenter d'attirer de nouvelles firmes se heurtent, comme dans tous les anciens pôles industriels, à des problèmes de place et d'environnement, quand ce n'est pas à des hommes politiques locaux qui n'ont pas toujours su comprendre à temps d'où venait le changement. La méfiance des sociaux-démocrates — avant l'arrivée de l'actuel bourgmestre, M. Klaus von Dohnany — envers les expériences de câblage et les nouveaux médias n'a pas permis à la ville de saisir la chance qui s'offrait à elle dans un domaine où elle aurait dû être aux avant-postes.

H. de B.

AUTOMOBILE

La stratégie américaine de Renault sera poursuivie

« Du temps et du silence », c'est ce qu'a réclamé M. Besse, le nouveau président de Renault, à ses administrateurs qui se sont empressés... de parler. Et Mme Cresson n'a pas tardé, à l'Assemblée nationale, à définir ce que sera la stratégie du groupe : *« L'amélioration sera progressive. L'exemple de Chrysler et de Fiat montre que le rétablissement passe par une série de mesures prises au jour le jour. »*

De ces mesures au jour le jour on a déjà eu quelques idées avec le refus de la Régie de participer au redressement de l'entreprise de machines-outils HES (Hernault Somua), ou de réaliser les études pour la modernisation de l'usine soviétique Moskvitch, avec la décision de ne pas investir dans la tôlerie de Maubeuge et de ne plus être le chef de file français de la céramique ou des cristaux liquides.

Mais lors du conseil d'administration du 23 avril, M. Besse a été un peu plus précis. C'est ainsi que Renault restera aux Etats-Unis. Une lettre du président de Renault à celui d'American Motors, lue lors de l'assemblée générale d'actionnaires d'AMC, le 24 avril, confirme que *« les intentions de Renault restent inchangées – malgré les difficultés actuelles de la Régie »*. – et sont bien de poursuivre la stratégie à long terme engagée avec AMC. Preuve supplémentaire de cette intention, Renault a apporté sa garantie à l'emprunt réalisé par sa filiale américaine pour construire une usine à Brampton, au Canada, un investissement de 675 millions de dollars approuvé par les autres actionnaires d'AMC.

L'usine mexicaine de moteurs ne sera pas non plus fermée, comme cela avait été suggéré. Les vingt mille voitures vendues au Mexique, les 9 % de pénétration sur ce marché et l'intérêt porté par l'Elysée à ce pays ne sont pas étrangers à ce maintien.

Pour le reste chaque décision sera prise site par site (Douai subira quatorze jours de chômage technique d'ici à la fin du mois de juin pour résorber les stocks), entreprise par entreprise (on cherche des partenaires européens pour suppléer Tenneco dans la reprise d'IH France), cas par cas y compris pour les suppressions d'effectifs. Cela suffira-t-il à désarmorcer l'opposition syndicale et à dédramatiser le cas Renault ?

B.D.

PRÉCISION. – Dans le tableau présentant les résultats de Renault, publié dans nos éditions du 25 avril, le chiffre d'affaires était énoncé en millions et non en milliards comme cela était indiqué.

CITROEN : LE MINISTÈRE DU TRAVAIL REFUSE LE LICENCIEMENT DES SALARIÉS PROTÉGÉS

Le ministère du travail a refusé d'autoriser le licenciement de 31 salariés protégés des établissements Citroën que l'entreprise avait demandé en 1984 dans le cadre du licenciement économique concernant au total 1950 personnes dans ses usines d'Ile-de-France.

Citroën avait, après refus de l'inspecteur du travail, introduit des recours hiérarchiques (concernant plusieurs usines entre décembre 1984 et février 1985) auprès du ministère pour 37 salariés protégés (délégués du personnel, délégués syndicaux), pour qui les procédures de licenciement sont différentes de celles des autres salariés. Le ministère estime qu'il *« est apparu, à l'examen du dossier, que six salariés n'étaient pas ou n'étaient plus protégés et ne relevaient plus de la procédure en cours »*. *« En ce qui concerne les 31 restants*, indique le ministère, *il est apparu qu'il existait une discrimination syndicale et que, dans ces conditions, leur licenciement ne pouvait être autorisé. »*

UNE « TABLE RONDE » SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Assureurs, médecins, constructeurs automobiles joignent leurs efforts pour lutter contre les accidents

Les compagnies d'assurances semblent décidées à supprimer la surprime (qui peut atteindre 150 %) imposée aux jeunes conducteurs lorsque ceux-ci choisiront le système du permis probatoire impliquant deux ans de conduite accompagnée. Cette nouvelle a été annoncée le 24 avril par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, à la fin de la « table ronde » sur la sécurité routière, qui a réuni, à Paris, cinq cents participants.

Cette rencontre avait pour but d'associer à la recherche de solutions concrètes tous ceux qui se sentent concernés par les 11 600 tués que l'on recense chaque année sur la route. Trois sujets étaient au centre des débats : comment l'assurance automobile peut-elle développer le sens des responsabilités des conducteurs? Les professions de santé ont-elles les moyens de prévenir les accidents de la route? Comment rendre moins agressive l'image de l'automobile véhiculée par les médias?

Dans chacun de ces domaines, les intervenants ont apporté leurs propositions. Des assureurs se disent désormais prêts à financer des appareils de contrôle de l'acuité visuelle. D'autres se proposent de prêter à des taux réduits les fonds nécessaires à la construction de circuits d'apprentissage de la conduite.

Les professions de santé, pour leur part, ont décidé qu'un manuel destiné au médecin généraliste informerait celui-ci sur les rapports entre l'état du patient et la conduite. Les laboratoires pharmaceutiques vont être invités à préciser les effets des médicaments (calmants, anti-allergiques, analgésiques) sur les capacités du conducteur.

Enfin, les constructeurs automobiles ont promis qu'ils ne violeraient plus l'accord du mois d'avril 1984 par lequel ils s'engageaient à ne pas fonder leur publicité sur la vitesse de leurs véhicules.

M. Quilès s'est déclaré optimiste sur l'application de ces propositions et s'est réjoui des meilleurs résultats enregistrés sur la route pendant le week-end de Pâques : *« Malgré une circulation plus importante de 15 %, il n'a été enregistré, que quatre-vingt et un tués, soit trente-sept de moins qu'à Pâques 1984*, a-t-il déclaré. *C'est la première fois depuis 1964 que l'on descend en dessous de cent morts. La pente est bonne. Il faut s'efforcer de l'accélérer. »*

Al. F.

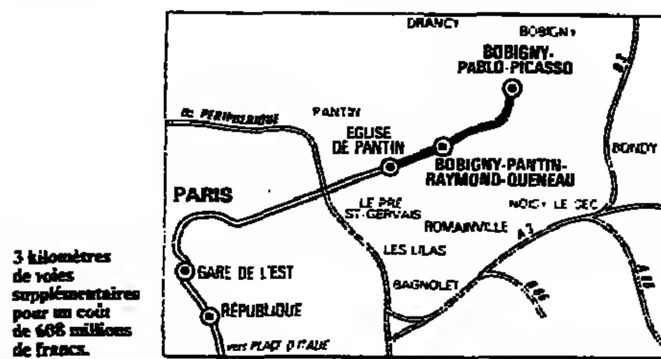
LA CHINE ACHÈTE 200 LOCOMOTIVES AMÉRICAINES ET 10 AVIONS BRITANNIQUES

Le gouvernement chinois continue d'acheter des matériels destinés à améliorer les transports intérieurs dans le pays. Il a conclu, le 24 avril, un contrat avec l'américain General Electric pour la livraison de deux cents locomotives diesel d'un montant de 210 millions de dollars (2 milliards de francs).

Un autre accord a été signé, le même jour, avec le constructeur British Aerospace pour la livraison de dix avions court-courrier BAC-146 de quatre-vingt-six places qui seront livrés à partir du mois de juin 1986. Le montant de cette commande s'élève à 150 millions de dollars (1,4 milliard de francs).

TRANSPORTS

La ligne de métro n° 5 est prolongée jusqu'à Bobigny (Seine-Saint-Denis)



3 kilomètres de voies supplémentaires pour un coût de 608 millions de francs.

M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports, a inauguré, le 25 avril, le prolongement de la ligne de métro n° 5 (Place-d'Italie/Eglise de-Pantin) jusqu'à Bobigny (Seine-Saint-Denis).

La ligne n° 5 comporte désormais un peu plus de 3 kilomètres de voies supplémentaires qui desservent, au-delà d'Eglise-de-Pantin, les stations Bobigny-Pantin-Raymond-Queneau et Bobigny-Pablo-Picasso. Les prévisions tablent sur un trafic annuel de 11,6 millions de voyageurs. Le coût de l'opération s'élève à 608 millions de francs.

La station Bobigny-Pablo-Picasso est installée entre la préfecture, le centre commercial, la trésorerie générale et l'hôtel des postes. Elle est reliée à un parc de liaison de trois cents six places, d'un coût de 15,1 millions de francs, financé en commun par la région Ile-de-France et le syndicat des transports parisiens (STP). Le stationnement est réservé aux utilisateurs des transports en commun avec une priorité accordée aux détenteurs de la carte orange. Bobigny-Pablo-Picasso comporte aussi un terminus de bus qui a coûté 17 millions de francs.

La mise en service du prolongement de la ligne n° 5 à Bobigny entraînera, à partir du 26 avril, une restructuration du réseau de bus de ce secteur.

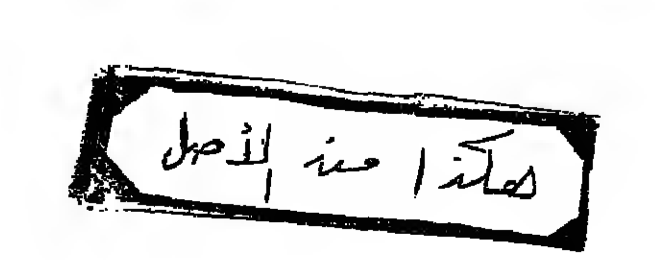
AU COURS DES VINGT PROCHAINES ANNÉES

Airbus Industrie prévoit de vendre 2 600 avions

Les compagnies aériennes du monde entier achèteront, d'ici à l'an 2005, 9 100 avions pour un montant de 470 milliards de dollars. La dernière étude de marché d'Airbus Industrie, qui fait apparaître ces résultats, table sur une croissance moyenne du trafic passager de 5,6 % par an. Cette évolution provoquera un triplement du trafic en vingt ans et nécessitera un doublement du parc mondial des appareils.

Pour répondre à la croissance et remplacer les avions anciens de 205 compagnies, il faudra, selon l'étude, plus de 4 150 appareils court-moyen-courriers de 100 à 180 places, environ 3 650 court-moyen-courriers de plus de 200 places, et 1 300 appareils long-courriers. Ces prévisions incluent les 650 avions en commande chez les constructeurs mais pas encore livrés.

Airbus Industrie espère se tailler une part de marché substantielle. Le consortium européen pense vendre au total 2 600 appareils (122 milliards de dollars) et obtenir 24 % du marché des court-moyen-courriers de petite capacité grâce à l'A 320, 32 % dans la catégorie des court-moyen-courriers grâce à l'A 310, et 16 % des long-courriers. Ce dernier pourcentage laisse à penser qu'Airbus Industrie parie sur le lancement de son quadriréacteur long-courrier de 250 places, actuellement dénommé TA 11. Il croit pouvoir en vendre 300 exemplaires.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BFA C.M.

L'Assemblée générale ordinaire de la Banque française de l'agriculture et du crédit mutuel (BFACM), *réunie le 24 avril dernier*, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1984, qui se soldent par un bénéfice net de 16,45 millions de F contre 3,3 millions de F pour l'exercice précédent. Le résultat brut d'exploitation progresse, quant à lui, de 24,4 millions à 62,4 millions.

Le Conseil d'administration a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 1984, un dividende de 5,25 F par action (dont 1,75 F d'avoir fiscal) soit un coupon net de 3,50 F. La mise en paiement de ce dividende s'effectuera à partir du 15 mai prochain.

Le Carnet des Entreprises

● SODETEG

M. Patrick LAPORTE,

quarante ans, ingénieur de l'École de l'Air, vient de rejoindre la société d'ingénierie SODETEG (groupe Thomson), où il succède à M. Michel Rouyer à la direction de la division « Défense-Espace ».

En 1983 et 1984, M. Laporte a commandé la 2e escadre de chasse de Dijon, première unité de l'Armée de l'Air française à être équipée du Mirage 2000.

Outre ses activités traditionnelles (étude et réalisation d'infrastructures militaires, de système de défense, d'infrastructures de transport, formation et assistance technique) la division « Défense-Espace » de SODETEG entend faire porter, en 1985, *tout particulièrement* ses efforts sur le marché de l'ingénierie spatiale.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-85-33.

BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

79-81, boulevard Haussmann
75382 Paris Cedex 08

L'assemblée générale ordinaire réunie *le 24 avril 1985* en présence de M. Y.A. Ivanov, président de la Banque pour le commerce extérieur de l'URSS et premier vice-président de la Banque d'État de l'URSS, a approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Les résultats ont été jugés satisfaisants. Le produit net d'exploitation bancaire *enregistre une progression de 17 %* sur l'exercice précédent pour atteindre 473 millions de francs. Les dotations nettes aux comptes de provisions, constituées essentiellement pour faire face aux risques « pays », totalisent près de 240 millions de francs contre 174 millions de francs en 1983. Le bénéfice net après amortissements, provisions et impôts s'établit à 60 281 000 F contre 56 310 000 F en 1983.

Le bilan au 31 décembre 1984 s'équilibre à 41,25 milliards de francs contre 35,5 milliards de francs au 31 décembre 1983.

L'assemblée a décidé, comme les années précédentes, de ne pas distribuer de dividende et d'incorporer le bénéfice aux réserves afin de renforcer les fonds propres.

D'autre part, l'assemblée a renouvelé, pour trois ans, les mandats d'administrateurs de MM. Bernard Dupuy et Viatcheslav Simakov.

forinter

(Société d'investissement
Ordonnance du 2-11-1945)

Au 31 mars 1985, la valeur liquidative de Forinter se situait à F 1 115,53, *le cours du dollar-titre retenu pour cette* évaluation étant de 9,73. Ces chiffres étaient respectivement de F 1 168,43 et 10,63 à fin février.

La répartition des actifs par monnaies était la suivante : franc français 18 %, deutschemark 4 %, yen 13 %, BCU 2 %, franc suisse 1,4 %, livre sterling 0,1 %, dollar US 61,5 %. La répartition par nature de titres était : obligations convertibles 7 %, obligations à taux fixes classiques 38 %, obligations à taux variables 25 %, obligations à coupon zéro 5 %, divers 3 %, liquidités 22 %.

VEUVE CLICQUOT

Le conseil d'administration s'est réuni le 18 avril 1985 pour arrêter les comptes 1984 de la société (devenue société holding à la suite de l'apport fait le 29 juin 1984 de son activité «champagne» à une nouvelle société Veuve Clicquot Ponsardin) ainsi que les comptes consolidés.

Les comptes consolidés font apparaître les éléments suivants :

	1983	1984
	(en millions de francs)	
Chiffre d'affaires (hors taxes)	804,51	903,47
Résultat courant avant impôt	162,71	161,03
Bénéfice net comptable :		
– résultant de l'opération d'apport	–	269,87
– propre à l'exercice	80,20	60,39
Bénéfice net ajusté (1)	77,20	86,28
Marge brute d'autofinancement	100,96	125,21

(1) *C'est-à-dire après élimination de l'incidence* des provisions à caractère purement fiscal.

Le bénéfice net comptable propre à l'exercice a été obtenu après, entre autres, accroissement de 16,82 millions de francs des provisions pour hausses des prix et constitution d'une provision fiscale pour investissements à l'étranger de 37,19 millions de francs.

Il sera proposé, à l'assemblée générale convoquée pour le 25 juin 1985, la distribution d'un dividende net unitaire de 38 F (contre 33 F) aux 606 498 actions composant le capital social au 31 décembre 1984.

De Beers

Extraits de l'allocution du Président Julian Ogilvie Thompson pour 1984

A la fin de 1984, Monsieur H. F. Oppenheimer a quitté la présidence de De Beers, poste qu'il occupait depuis 27 ans, mais continue de siéger au conseil. Julian Ogilvie Thompson lui succède et Nicholas Oppenheimer devient vice-président.

A la fin de 1984, quelques jours après le 50ème anniversaire de son entrée au conseil d'administration, M. Harry Oppenheimer a quitté la présidence de De Beers, poste qu'il occupait depuis 27 ans. Son père, Sir Ernest, auquel il succédait, avait siégé au conseil pendant 31 ans, dont 28 en tant que président. Il est rare qu'une société puisse se prévaloir pendant si longtemps des services d'un père et d'un fils.

De Beers devait, sous la présidence de Harry Oppenheimer, connaître une prodigieuse croissance de ses activités, dont des investissements importants et diversifiés hors du secteur diamantaire. C'est d'ailleurs en grande partie grâce à ces actifs que De Beers a pu fournir les moyens financiers qui ont permis à notre industrie de traverser ce que Monsieur Oppenheimer a appelé la crise la plus grave des 50 dernières années.

Bien qu'en 1984 les ventes de bijoux en diamant enregistrent chez les détaillants un nouveau record, les difficultés persistent sur le marché du brut. Exprimées en dollars des Etats-Unis, monnaie dans laquelle sont fixés les prix des diamants bruts, les ventes de la CSO ne progressent, à US$1 613 millions, que de 1 % par rapport à 1983.

Ventes de diamants bruts

L'exercice avait démarré de façon encourageante, les ventes du premier semestre progressant de 7 % ; toutefois, les ventes du deuxième semestre devaient chuter brutalement, le climat s'étant dégradé dans les centres de taille. Il y a à cela trois raisons principales. Tout d'abord, l'escalade marquée et persistante du dollar des Etats-Unis par rapport aux autres devises a *majoré de fait le prix des* diamants dans le reste du monde. En deuxième lieu, à la suite des pertes qu'elles ont accusées en finançant le secteur *diamantaire, les banques ont continué de* rationaliser leurs octrois de crédits, d'où un alourdissement des contraintes financières pesant sur certains fabricants et *diamantaires. En troisième lieu, il s'est* produit à Anvers un afflux temporaire de diamants taillés, qui, importés à un moment et à des prix critiques, ont eu une incidence perturbatrice sur tous les centres de taille.

La CSO poursuit sa politique de stabilisation

La CSO a donc dû poursuivre sa politique de stabilisation, en n'écoulant pas sur le marché les grosseurs et les qualités supérieures. Pourtant, les stocks du Groupe n'accusent, en termes réels, qu'une hausse relativement modeste, de R191 millions, pour l'ensemble de l'exercice.

Si l'on tient compte de tous ces facteurs, j'estime que les résultats obtenus par De Beers l'an dernier sont aussi satisfaisants qu'on pouvait l'espérer. Le bénéfice répartissable net, à l'exclusion de la quote-part des bénéfices réservés et des bénéfices exceptionnels des sociétés associées, augmente de 8 %, à R 332,5 millions, soit 92,4 cents par action. En tenant compte de notre part des bénéfices réservés des associées, le bénéfice progresse de 28 %, à R677,7 millions, soit 188,4 cents par action. La quote-part qui nous revient des bénéfices exceptionnels des associées s'élève à R56,2 millions, contre R5,7 millions en 1983. Le dividende a été maintenu à 40 cents par action, et absorbe R143,9 millions.

Le réalisable et disponible net progresse de R185 millions, passant à R282 millions, et le passif à moyen et long terme s'accroît de R465 millions, ce qui laisse apparemment une augmentation nette du financement de R280 millions. Ce chiffre

La demande de diamants bruts se diversifie-les ventes de joaillerie diamantaire des détaillants atteignent un nouveau record

est toutefois inférieur à l'augmentation de R349 millions qui aurait résulté de *l'application de la nouvelle parité* rand/dollar aux éléments de passif et d'actif reportés à nouveau. Les emprunts restent bien en deçà du total des facilités offertes à notre Groupe.



Un brillant ovale de belle qualité

Les participations hors du secteur diamantaire se sont appréciées de R409 millions au cours de l'exercice et ressortent à R3 657 millions (1 024 cents par action) ; elles ont rapporté R153 millions, contre R162 millions pour l'exercice précédent.

Aux Etats-Unis les ventes de bijoux en diamant des détaillants ont progressé de non moins de 19 % en 1984. Ailleurs, elles n'ont augmenté que légèrement en *monnaies locales. Dans l'ensemble, les* acheteurs de bijoux en diamant sont plus nombreux que jamais et l'augmentation des ventes des détaillants exprimées en dollars est, au plan mondial, de l'ordre de 6 %. Il apparaît donc que les ventes de joaillerie diamantaire dépassent de nouveau, de façon marquée, la valeur correspondante des diamants bruts vendus aux centres de taille (grâce à la politique de la CSO qui est de conserver les qualités *peu demandées), ce qui réduit de nouveau* très nettement les volumes en transit entre la CSO et le consommateur final.

La forte augmentation qu'accusent depuis quelques années nos stocks, passés de US$936 millions en 1980 à US$1 930 millions en 1984 est bien entendu la contrepartie inéluctable de la réduction des volumes en transit qu'a provoquée notre politique. Nous estimons que pendant ces 5 années les stocks des centres de taille ont baissé de US$5 milliards, soit le quintuple de l'augmentation enregistrée par nous.

Les stocks actuellement détenus par les centres de taille sont donc faibles, comme *en témoigne le fait que leur endettement* auprès des banques se ramène désormais à un niveau plus raisonnable. Les stocks des fabricants et détaillants de bijoux ont *également beaucoup baissé. De ce fait, si* l'économie mondiale continue de croître, tout porte à croire que les ventes de diamants bruts pourraient de nouveau s'inscrire à la hausse.

Aux trois premières vues de 1985, lors desquelles la CSO a maintenu sa politique d'attribution sélective, les acheteurs ont heureusement manifesté un intérêt plus diversifié et les ventes de gros diamants se sont accrues. Le total des ventes a cependant pâti de la décision des diamantaires indiens de ne pas importer de brut pendant une période recouvrant la vue de février, à la suite de leurs difficultés d'ordre fiscal avec les autorités de Bombay. Reste à savoir si les ventes perdues de ce fait par la CSO seront rattrapées pendant le *reste de l'exercice.*

Côté industriel, l'exercice est de nouveau satisfaisant. On constate une amélioration sensible des ventes de grains naturels, mais les ventes de produits de forage restent frappées par la crise de la prospection. Les ventes de diamants synthétiques et de produits polycristallins, qui avaient franchi la barre des US$100 millions l'an dernier, ont encore progressé de 15 %, et les trois usines de synthèse du *diamant voient leur profitabilité progresser* à nouveau, grâce, entre autres, aux nouvelles techniques mises au point par le Diamond Research Laboratory. Nous estimons que le marché des grains naturels et synthétiques et des pierres de forage absorbe désormais environ 150 millions de carats par an dans le monde non-communiste. La croissance de la demande de diamants industriels est particulièrement encourageante du fait que la nouvelle mine australienne d'Argyle, qui produira beaucoup de diamants industriels et de forage, devrait fonctionner à plein rendement d'ici la fin de l'exercice. La commercialisation de la production de cette mine est à l'étude et nous cherchons activement de nouveaux emplois pour les grains de diamant naturel.

Barème salarial unique

Il y a déjà près de six ans que le Groupe applique un barème *salarial* unique dans ses mines d'Afrique du Sud et du Sud-Ouest africain/Namibie, et les importants programmes de formation et de promotion que nous offrons à nos effectifs, à tous les niveaux, ont permis d'accomplir de nouveaux progrès dans la mise en oeuvre de notre politique d'octroi des postes en fonction du mérite. Nous accueillons avec satisfaction le recrutement des travailleurs de notre Division du *Namaqualand par le Syndicat national* des mineurs, dont les négociations avec la direction des mines concernant un accord de reconnaissance officielle sont en bonne voie. Cet accord permettra d'accroître la participation des travailleurs à la négociation des salaires et des conditions d'emploi, ce qui correspond à notre désir de favoriser dans nos mines une représentation syndicale responsable.

L'Urban Foundation

Nous avons *maintenu* nos contributions au Chairman's Fund, qui consacre une bonne partie de ses efforts à accroître et à améliorer la formation technique, et à l'Urban Foundation, dont l'aide a permis l'an dernier en Afrique du Sud de remarquables réalisations en matière de développement socio-économique. Nous estimons que par l'intermédiaire de ces organismes, entre autres, notre Groupe continue de contribuer à l'instauration d'une société plus juste et plus équitable en Afrique du Sud.

Lors de la dernière assemblée générale ordinaire, Monsieur Oppenheimer a évoqué avec émotion le décès dans un accident d'avion, du Dr Louis Murray, qui était administrateur depuis 1975. Il fut pendant près de 20 ans chargé de nos activités de prospection au plan mondial, et c'est sous son impulsion qu'ont été faites les importantes découvertes du Botswana. En novembre, *Monsieur Alex Barbour, administrateur de* la Diamond Trading Company, est entré au conseil d'administration.

Le texte intégral de l'allocution du président figure dans le Rapport annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 1984, qui a été adressé aux actionnaires nominatifs le *24 avril 1985.*

De Beers Consolidated Mines Limited

Siège social
36 Stockdale Street, Kimberley, Afrique du Sud.
Bureau de Londres
40 Holborn Viaduct, Londres, EC1P 1AJ.

De Beers
Le nom propre du diamant

OFFICIER MINISTÉRIEL
VENTE PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS LE JEUDI 9 MAI 1985 A 14 H.

DEUX ATELIERS

Avec un entrepôt au rez-de-chaussée des bâtiments *B* et *C* dans un immeuble sis

à PARIS-11e

8 et 10, cité Popincourt

MISE A PRIX .... 50 000 F

S'ad. à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat, 17, avenue de Lamballe à PARIS 16e
Téléphone : 524.46.40

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS LE JEUDI 9 MAI 1985 A 14 H.
EN UN SEUL LOT

UN STUDIO

au 3e étage dans un immeuble

à PARIS-20e

50, rue d'Avron

MISE A PRIX .... 30 000 F

S'adresser pour tous renseignements à la SCP SCHMIDT et DAVID, avocats au Barreau de Paris, demeurant même ville (75017) 76, av. de Wagram, Tél. : 766-16-69 du lundi au vendredi entre 10 h et 12 h. Sur les lieux pour visiter. Pour connaître les jours et heures de visite tél. au 766-16-69 du lundi au jeudi de 10 h à 12 h.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de PARIS
le jeudi 2 mai 1985 à 14 heures

IMMEUBLE A VILLEPINTE (91)

Comprenant MAISON avec BOUTIQUE, arrière-boutique, w.-c., jardin.
Avenue de la Gare, numéro 31

MISE A PRIX .... 100 000 F

S'adresser à Me B. MALINVAUD, avocat, 1 *bis*, place de l'Alma, 75116 PARIS tél. : 723-73-70 – Me GOURDAIN, syndic, 174, bd St-Germain, 75006 PARIS et tous avocats près Tribunal de Paris

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de PARIS le *jeudi 2 mai 1985 à 14 heures* – En un seul lot

DIVERS LOCAUX COMMERCIAUX

au rez-de-chaussée, portant les numéros 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31

UN LOCAL COMMERCIAL

au premier sous-sol portant le numéro 42, servant de réserves dans immeuble 48 à 52, rue des Meuniers et 36 à 40, rue de Wattignies à

PARIS-12e arrt – LIBRES

MISE A PRIX : .. 100 000 F

AVEC OBLIGATION POUR L'ADJUDICATAIRE DE PAYER L'ARRIÉRÉ DES CHARGES DE COPROPRIÉTÉ s'élevant AU 31/12/1984 à la SOMME DE 98 181,09 F – S'adresser à Me LYONNET DU MOUTIER, avt, 182, rue de Rivoli, PARIS-1er, Tél. : 260-48-09 – Me B. MEILLE, syndic, 41, rue du Four, PARIS-6e – Au greffe des criées du TGI de PARIS où le cahier des charges est déposé – Sur les lieux pour visiter.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS LE JEUDI 2 MAI 1985 A 14 H. – EN DEUX LOTS.

2 APPARTEMENTS A PARIS-18e

de trois pièces principales chacun, l'un au premier étage, escalier A, l'autre au sixième étage, escalier B, dans un ensemble immobilier. 88-98-92, rue Philippe-de-Girard

MISE A PRIX 100 000 F chaque lot

S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat, 17, avenue de Lamballe à PARIS 16e
Téléphone : 524.46.40

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS LE JEUDI 9 MAI 1985 A 14 HEURES EN UN SEUL LOT

LOCAL à usage COMMERCIAL

Loué (loyer trimestriel 17 500 F).
Emplacement de voiture dans un immeuble 27 à 31, avenue Mozart

à PARIS 16e arrondissement

MISE A PRIX .... 300 000 F

s'adresser pour tous renseignements à la SCP SCHMIDT et DAVID, avocats, à Paris-17e, 76, av. de Wagram, Tél. : 766-16-69 du lundi au vendredi de 10 h à 12 h. Sur les lieux pour visiter. Pour connaître les jours et heures de visite, téléphoner au 766-16-69 du lundi au jeudi de 10 h à 12 h.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PONTOISE

LE JEUDI 9 MAI 1985 A 14 H. – EN UN SEUL LOT

UN IMMEUBLE à ARGENTEUIL (95)

40, rue Kléber

MISE A PRIX : 1 000 000 F

S'adresser : Me R. FOUCHET, avocat, 11, rue Louis-Lebrun à SARCELLES (95) - Téléphone : 990-42-03 – Tous avocats au Barreau de Pontoise – Au Greffe du TGI de PONTOISE où l'enchère est déposée.

VENTE SUR SURENCHÈRE DU DIXIÈME – Au Palais de Justice de PARIS

LE JEUDI 9 MAI 1985 A 14 H. – EN UN LOT

UN ENSEMBLE IMMOBILIER à IVRY-sur-SEINE (94)

à usage INDUSTRIEL et d'HABITATION

91 à 99, rue Mirabeau, 1 à 11, rue René-Villars et 9 rue Mohamed-Bouzaceur

MISE A PRIX : 4 950 000 F

S'ad. Me Michel MAAREK *avocat au Barreau de PARIS,* 5, rue Marguerite, PARIS-17e. Tél. : 227-11-36

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 avril

Dassault décolle Peugeot freine

L'événement mercredi à la Bourse de Paris a été le décollage de l'action Avions Marcel Dassault (+ 8,4 %), parvenue à son plus haut de toujours (1 540 F). L'événement ? Il serait plus exact de parler des événements, car il y en eut un deuxième : un coup de frein de Peugeot (– 2,2 %).

Quoi qu'il en soit, d'une façon générale, le marché avait meilleure allure. Une reprise très sélective s'est produite, et, en fin de séance, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,66 %.

Parmi les élus de la journée, figuraient pêle-mêle : Manurhin, Presses de la Cité, Casino, Moulinex, Club Méditerranée, Lafarge, Primagaz, Navigation Mixte, UCB, Redoute, Compagnie bancaire, Leroy-Somer, Moët. « La Bourse aurait-elle fait une erreur en feuilletant le calendrier ? », demandait un habitué.

« La hausse aurait dû avoir lieu hier, premier jour de liquidation » ajoutait-il, en concluant : « Rien n'est plus comme avant ». En fait, le marché semble avoir été un peu stimulé par le redressement de Wall Street, et le raffermissement du dollar, bien que fragile, a atténué les craintes que sa faiblesse suscitait. Mais tout cela n'a pas été très loin. Les vendeurs de mardi ont repris quelques positions. Mais le plus grand nombre des opérateurs sont restés dans l'expectative.

La devise-titre est remontée dans le sillage du dollar et s'est échangée entre 9,74 F et 9,78 F contre 9,53 F (9,60 F).

L'or, en revanche, a baissé : 322,60 dollars l'once à Londres (contre 326,65 dollars).

A Paris, l'effet dollar l'a emporté et le lingot a gagné 800 F à 98 050 F. Le napoléon a reproduit son précédent cours de 575 F. Le volume des transactions a diminué : 7,45 millions de francs contre 8,55 millions de francs.

NEW-YORK

Très hésitant

Wall Street n'a pas tenu ses promesses. Mercredi, après la bonne performance réalisée la veille, le marché s'est remis à patauger de plus belle dans l'irrégularité. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 278,49, soit à 0,22 point en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée est, toutefois, resté légèrement positif. Sur 1 984 valeurs traitées, 783 ont monté, 744 ont baissé et 457 n'ont pas varié.

Le seul événement de la journée a été la hausse des valeurs pétrolières sur lesquelles d'importants achats institutionnels ont été enregistrés. Selon les analystes, les actions de ces entreprises offrent actuellement, avec celles des « services », les meilleurs rendements. D'une façon générale, les résultats trimestriels des compagnies pétrolières ont été meilleurs ou moins mauvais que ceux annoncés par les autres sociétés.

Certains spécialistes triomphaient, qui, mardi, avaient prédit que le marché serait incapable de poursuivre son avance en raison de la confusion créée dans les esprits par les statistiques économiques pour le moins contradictoires. D'autres, pour expliquer ce retour à la stagnation, évoquaient la baisse de confiance dans la politique menée par le président Reagan et les difficultés que son plan de réduction du déficit budgétaire rencontrerait pour être adopté au Congrès.

L'activité s'est ralentie et 99,60 millions de titres ont changé de mains, contre 108,92 millions la veille.

VALEURS	Cours du 23 avril	Cours du 24 avril
Alcoa	32	32 1/4
A.T.T.	21 1/2	21 1/2
Boeing	61 3/4	82 1/2
Chase Manhattan Bank	55	54 3/8
Du Pont de Nemours	57 3/4	87 1/2
Eastman Kodak	66	66 1/2
Exxon	52 1/4	52
Ford	43 3/8	43 1/4
General Electric	61	60 5/8
General Foods	64	64 1/4
General Motors	71	70 3/8
Goodyear	28 3/4	28 5/8
I.B.M.	129	128 5/8
I.T.T.	33 1/8	33 3/4
Mobil Oil	28 1/2	30 3/8
Pfizer	44 7/8	45
Schlumberger	40 1/4	41
Texaco	39	39 1/8
U.A.L. Inc.	42 3/8	41 1/4
Union Carbide	38 1/4	38 1/8
U.S. Steel	28 3/4	28 1/4
Westinghouse	30 1/2	31
Xerox Corp.	47 1/8	45 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BAYER. – Comme attendu (*le Monde* du 25 avril), la firme chimique de Leverkusen a, elle aussi, après BASF et Hoechst, décidé de relever son dividende pour 1984 en le portant de 7 DM à 9 DM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE HOECHST (SFH). – L'année 1984 a été exceptionnelle pour cette entreprise du groupe allemand Hoechst, la plus industrialisée de toutes les filiales chimiques étrangères installées en France (près de 40 % de ses ventes proviennent de ses fabrications locales). Son chiffre d'affaires s'est accru de 19 %, pour atteindre 5,2 milliards de francs. Son résultat net, consolidé pour la première fois avec les Laboratoires Hoechst et Hoechst-Behring, progresse de 26,4 % et atteint 110 millions de francs. C'est la deuxième année consécutive que la SFH est bénéficiaire, après de nombreux exercices déficitaires.

M. Monod, président du directoire, ne cachait pas sa satisfaction en présentant ses comptes. Sa fierté était surtout de voir, désormais, la SFH figurer au quatrième rang du classement des plus grosses firmes chimiques françaises. De fait, maintenant que Hoechst lui a repassé sa majorité de contrôle (54,5 %) dans Roussel-Uclaf, la SFH aligne un chiffre d'affaires consolidé de 17 milliards de francs (+ 16 %), qui la place derrière CdF-Chimie. Bref, la SFH a pris de l'embonpoint et s'en porte bien, si bien même qu'elle accélère ses investissements (950 millions de francs pour la période 1984-1988, dont 174 millions en 1984, soit trois fois ce qui avait été fait les trois précédentes années).

Pour 1985, M. Monod est prudent, mais pas pessimiste. Le chiffre d'affaires du premier trimestre est supérieur de 1,5 % à ce qu'il était l'an dernier à pareille époque. Son pronostic pour l'exercice entier est de 5,6 milliards de francs (+ 7,5 %). Mais les profits pourraient être moins gras. En 1983 et 1984, la SFH a profité d'un crédit d'impôt (145 millions de francs). C'est fini.

CIBA-GEIGY. – Si le premier trimestre 1985 a été plat pour la SFH, pour le groupe suisse, en revanche, il s'est révélé excellent. Les ventes mondiales ont augmenté de 17 %, à 5,74 milliards de francs suisses. Ciba-Geigy s'attend, néanmoins, à un ralentissement pour l'exercice entier.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	23 avril
Valeurs françaises	112,5
Valeurs étrangères	185,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 avril	24 avril
Indice général	213	213,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 avril .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 avril	25 avril
1 dollar (en yens)	250,10	250,65

BOURSE DE PARIS Comptant 24 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 24/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

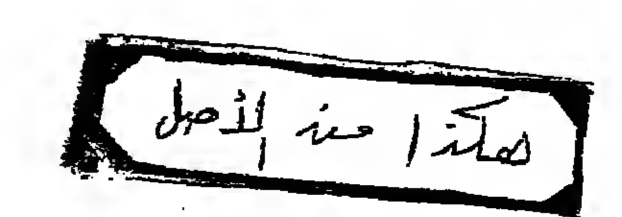
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1703	4,5 % 1973	1720	1735	1735	+ 0 87
4156	C.N.E. 3 %	4166	4200	4198	+ 0 33
1468	Electricité T.P.	1480	1480	1480	....
530	Esso S.A.F.	528	530	533	+ 0 94
1210	Eurafrance	1250	1251	1248	– 0 08
980	Euromarché	970	990	990	+ 2 06
885	Europe n° 1	886	910	910	+ 2 82
142	Gencor	141 20	138 90	138 80	– 1 62
290	Gén. Belgique	296	298	298	+ 0 67
585	Gén. Occid.	581	608	608	+ 4 64
665	Gen. Motors	683	693	693	+ 1 46
69	Goldfields	70 50	68 80	68 10	– 3 40
35	Gd Metropolitan	35	35 05	35 10	+ 0 28
156	Harmony	156 90	154 20	155	– 1 21
31	Hitachi	31 35	31 90	31 95	+ 1 81
680	Hoechst Akt.	684	668	675	– 1 31
95	Imp. Chemical	95 50	93 60	93 60	– 1 98
130	Inco. Limited	131 30	133 30	132	+ 0 53
1220	IBM	1233	1274	1278	+ 3 64
1730	Siemens A.G.	1741	1730	1728	– 0 74
163	Sony	165	168 80	168 80	+ 2 38
305	T.D.K.	209	213 60	213 60	+ 2 20
15	Toshiba Corp.	16 05	15 46	15 80	+ 3 65
975	Unilever	969	970	978	+ 0 62
365	Unt. Techn.	372	391	395	+ 6 18
965	Vaal Reefs	967	960	959	– 0 82
450	West Deep	452	448	448	– 0 98
340	West Hold.	340	335	339	– 0 29
430	Xerox Corp.	443	458	458	+ 3 38
1 90	Zambia Corp.	2 06	1 98	1 88	– 3 88
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 257	9 560	9 200	9 600
ECU	6 828	6 830	....	....
Allemagne (100 DM)	305 200	305 020	294	314
Belgique (100 F)	15 140	15 137	14 700	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	269 550	269 600	260	280
Danemark (100 krd)	84 830	85 050	80	98
Norvège (100 k)	105 300	105 750	102	105
Grande-Bretagne (£ 1)	11 772	11 713	11 350	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 020	7 056	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 773	4 788	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	368	365 750	3 560	3 730
Suède (100 krs)	104 450	105 140	102	106
Autriche (100 sch)	43 420	43 450	42 600	44 800
Espagne (100 pes.)	5 456	5 467	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 390	5 390	5 300	5 100
Canada ($ can. 1)	6 818	6 995	6 700	7 050
Japon (100 yens)	3 725	3 798	3 670	3 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/4
Or fin (kilo en barre)	97000	98200
Or fin (en lingot)	97250	98050
Pièce française (20 fr)	575	575
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	561	561
Pièce latine (20 fr)	558	565
Souverain	692	712
Pièce de 20 dollars	4025	4025
Pièce de 10 dollars	2020	2030
Pièce de 5 dollars	1525	.....
Pièce de 50 pesos	3625	3600
Pièce de 10 florins	578	578



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉBATS

ÉTRANGER

CFM 89
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Jeudi 25 avril, à 18 h 45
M. Reagan face aux défis sud-américains
MANUEL LUCBERT
répond aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé
par FRANÇOIS KOCH

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES LIVRES

CULTURE

ÉCONOMIE

Le numéro du « Monde » daté 25 avril 1985 a été tiré à 441 294 exemplaires

A B C D F G H

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

M. Perez de Cuellar a été reçu par M. Mitterrand

M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, en visite officielle à Paris depuis mardi 23 avril (*le Monde* du 24 avril), devait regagner New-York ce jeudi.

La journée de mercredi a été consacrée à différents entretiens et visites protocolaires. Il a notamment été reçu à l'Elysée par M. Mitterrand, avec lequel il a eu un échange de vues sur la situation internationale, en particulier les tensions en Amérique centrale, la guerre Iran-Irak, la dette du tiers-monde, le Liban, l'Afghanistan et le Sud-Est asiatique et la Namibie. Il a également rencontré M. Laurent Fabius à Matignon.

Le secrétaire général des Nations unies a, en outre, été entendu par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, dont le président, M. Claude Estier, a indiqué que M. Perez de Cuellar était revenu de son récent voyage à Téhéran un peu moins pessimiste sur l'éventualité de la fin du conflit avec Bagdad.

Après avoir pris part à un déjeuner offert en son honneur à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Jacques Chirac, et s'être entretenu avec le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, et celui du Sénat, M. Alain Poher, M. Perez do Cuellar a participé mercredi soir à un dîner au Quai d'Orsay. A cette occasion, le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, lui a demandé « *que la langue française soit maintenue dans ses droits* » aux Nations unies.

Avant de quitter Paris, jeudi matin, M. Perez de Cuellar a annoncé qu'il avait envoyé en mission, à Jérusalem et à Beyrouth, M. F.-T. Liu, sous-secrétaire général de l'ONU, pour s'entretenir du problème de la FINUL avec les autorités israéliennes et libanaises. M. Perez de Cuellar voudrait en effet que les forces des Nations unies se déploient le long de la frontière israélo-libanaise, sans tenir compte d'une zone de sécurité qui serait contrôlée par l'armée du Liban-Sud, milice créée par Israël. Ce projet se heurte jusqu'à présent à l'hostilité de Jérusalem.

● *Les partis socialistes des pays de l'OTAN et la sécurité européenne.* – Une nouvelle rencontre entre partis socialistes de pays membres de l'alliance atlantique, faisant suite à celle qui avait eu lieu à Lisbonne eo mars dernier, sera organisée l'automne prochain à Bonn, à l'invitation de M. Willy Brandt, président du SPD, a indiqué, mardi 23 avril, M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat national du PS, chargé des questions internationales.

DEUX OFFICIERS SANCTIONNÉS POUR AVOIR INFLIGÉ UN GARDE-A-VOUS DE VINGT-DEUX HEURES

Deux officiers de l'armée de terre sont aux arrêts et passeront devant un conseil de discipline pour avoir laissé leur section (enviroo une quarantaine d'hommes) au garde-à-vous durant vingt-deux beures d'affilée à la suito d'un vol.

Les incideots se sont produits les 15 et 16 mars dernier au 11e régiment d'artillerie de marine stationné à La Lande-d'Ouée (Ille-et-Vilaine), et ils o'ont été connus qu'à l'issue des coquêtes diligeotées, pour le compte du ministre de la défense, par le commandement local, le contrôle général des armées et la gendarmerie. A la suite d'uo vol de 600 francs dans une sectioo d'eogagés volontaires de dix-sept à dix-huit ans, deux officiers du régiment ont décidé, pour faire avouer le coupable, de laisser treote-neuf de leurs hommes eu garde-à-vous durant vingt-deux beures sans discontinuité, y compris pendant une ouit complète.

Après enquête, ces deux officiers du 11e régiment d'artillerie de marine, dont l'identité o'a pas été révélée, ont été mis aux arrêts et ils seront traduits devant un conseil de discipline, seule instance habilitée à proposer au ministre de la défense des sanctions maximales, comme, *par exemple*, des *sanctions statutaires* (l'exclusion de l'armée). Pour un officier, les arrêts s'effectueot à son domicile et peuvent durer un maximum de quarante jours.

M. Charles Hernu, ministre de la défense, a indiqué qu'il était décidé à punir « *impitoyablement* » tout *manquement à la discipline dans des* affaires du type de celle-ci.

LE PRIX DE LA LIBERTÉ 1985 AU « REFUZNIK » YOURI TARNOPOLSKY

Le prix de la Liberté, décerné chaque année à un écrivain qui, dans son pays, défend la liberté de pensée et d'expression, a été attribué pour 1985 au poète juif soviétique Youri Tarnopolsky, un « refuznik » purgeant actuellement une peine de trois ans de camp en URSS.

Agé de quarante-neuf ans, Youri Tarnopolsky, docteur en chimie organique et ancien professeur à l'Institut polytechnique de Krasnoïarsk, avait été radié de l'enseignement et perdn tout emploi après avoir déposé, en 1976, une demande de visa pour Israël.

Fondateur en 1980, à Kharkov, d'nne « université libre » destinée aux enfants des « refuzniks », il avait été arrêté en mars 1983 après avoir mené une grève de la faim pour attirer l'attention sur le sort des juifs soviétiques auxquels est refusée l'autorisation d'émigrer en Israël, et pour avoir écrit à ce sujet un article publié en Occident.

Condamné à trois ans de camp pour « *diffamation de l'Etat soviétique* », il a été envoyé an camp de Tchita, en Sibérie orientale. Il est l'auteur d'un recueil de poèmes inédits en URSS et publié en France à l'initiative du comité constitué pour sa défense, *lo Clairière dans la pinède.*

Le prix de lo Liberté, créé en 1980 et parrainé par le Pen Club français, est attribué par un jury présidé par Eugène Ionesco et comprenant MM. Georges-Emmanuel Cloncier, Emmanuel Leroy-Ladurie, André Lwoff, Dimitri Stolypine, René Tavernier et Vercors.

TÉLÉ-MONTE-CARLO S'INTÉRESSE AU PROJET D'EUROPE 1 ET DE PUBLICIS

Télé-Moote-Carlo eovisage un rapprochement avec le projet de chaîne privée préparée par Europe 1 et Publicis. Le conseil d'administration de la station a délégué deux observateurs auprès de la société TV Publicis-Europe 1 qui conduit les études. La présence de la SOFIRAD dans le capital d'Europe 1 et de Télé-Monte-Carlo o'est certes pas étrangère à ce rapprochement.

De son côté, M. Maurice Lévy, président-directeur général de Publicis Conseil, a souvent déclaré qu'il *souhaitait* un *regroupement* aussi large que possiblo de tous les partenaires autour du projet de chaîne privée.

TV Publicis-Europe 1 cherche d'autres partenaires régionaux, notamment auprès de la presse écrite. Des négociations sont en cours avec *le Provencal, la Dépêche du Midi* et *l'Est républicain.* L'équipe d'une trentaine de personnes qui travaille sur le projet vieot de s'adjoindre la collaboratioo du producteur de cinéma, M. Christian Feebner. TV Publicis-Europe 1 songe aussi à engager Christine Ockrent pour s'occuper de l'information.

● *Répit pour* le Progrès. – La chambre commerciale de la Cour de cassation a cassé, mercredi 24 avril, la décision de 1981 de la Cour d'appel de Lyoo eondamnaot M. Jean-Charles Lignel, PDG dn *Progrès* de Lyon, à payer des arriérés estimés à 12 millions de francs à l'agence Aigles, société commune au *Progrès* et au *Dauphiné libéré* du temps de leur accord. En mars dernier, ce jugement avait failli entraîner la vente aux encbères publiques de deux rotatives de l'imprimerie de Chassieu. L'affaire devra être rejugée par la cour d'eppel de Dijon.

Sur le vif

Noblesse

Je suis fière d'être journaliste, vous *ne pouvez pas savoir*. C'est le plus beau, le plus noble des métiers. Moi, il y a des confrères, surtout dans la presse populaire, qui m'en mettent plein la vue. Prenez la façon dont ils couvrent l'affaire du petit Grégory. Quelle délicatesse ! Quelle générosité ! Quelle discrétion ! C'est vrai, ils *méritent un grand coup de chapeau*...

Surtout les photographes. Acheter des jouets le jour de Noël et les apporter aux parents pour qu'ils puissent aller les déposer, sous les flashes, sur la tombe de l'enfant, il fallait y penser quand même. C'est formidable. Et Laroche sur son lit de mort, qu'est-ce qu'ils n'ont pas donné – des fortunes ! – pour être le premier à *offrir* ce poignant souvenir à sa veuve.

C'est ça qui me frappe le plus, c'est leur absence de cynisme, leur humanité, leurs efforts, *largement déployés à la une des* journaux, pour atténuer la portée des déclarations des personnes impliquées, pour calmer le jeu, pour ne pas exciter l'une contre l'autre Marie-Ange et Christine, pour dédramatiser un drame dont les protagonistes sont devenus, grâce à eux, les superstars de l'actualité. Tenez, cette semaine encore *le Canard enchaîné* a relevé, ému, des exemples, en gros titre, de cette délicatesse pleine de tact et de retenue. « Marie-Ange : je m'étonne qu'on ne fasse pas d'ennuis à Christine », ou bien « *Christine : comment nous avons piégé Laroche* ».

Ce qui m'épate aussi, c'est la totale objectivité des postes périphériques. Ils ne prennent jamais parti. Simplement, question de pure sympathie absolument désintéressée – chacun a sa protégée, celle qui, se sentant en confiance, lui ouvrira sa porte et son cœur à l'exclusion de l'autre.

Ce qui est navrant, voyez-vous, c'est qu'on ne leur est pas assez reconnaissant, là-bas, à Lépanges, de ces trésors de gentillesse et de ces preuves d'attachement. C'est un collègue qui raconte : le mois dernier, je vois Laroche et je lui demande s'il me reconnaît. Il me dit : oui, oui, très bien, c'est vous qui m'avez piqué mon album de famille. Sur un ton ! Incroyable ! A croire qu'il est rancunier !

Et le jour où l'un d'entre eux a volé le médaillon destiné à fixer pour l'éternité, au cimetière, l'adorable sourire de la petite victime, certains ont eu le front de s'indigner. Je comprends pas. C'est par amour qu'il a fait ça. Il devait l'adorer, ce gamin. Et puis un journaliste qui trimbale, en plus de sa pointe Bic, un tournevis, quelle belle conscience professionnelle !

CLAUDE SARRAUTE.

Accord de principe entre la presse écrite belge et RTL

L'assemblée générale d'« Audiopresse » – qui regroupe la quasi-totalité des éditeurs de la presse écrite quotidienne francophone belge – s'est réunie le 24 avril pour arrêter sa position concernant sa collaboration avec les chaînes de télévision et sa participation aux bénéfices publicitaires qui en découlent. L'assemblée a voté à l'unanimité le principe d'« *un accord de collaboration et de participation avec RTL-télévision* ». Cette décision met fin momentanément aux négociations en cours depuis deux ans avec la télévision publique francophone – la RTBF.

Reste évidemment à signer l'accord. Important. Si cela se fait, comme prévu, les éditeurs d'« Audiopresse » collaboreront dès le 16 septembre à un quart d'heure d'information, dans le cadre du journal télévisé du soir assuré par RTL. « Audiopresse » sera représenté par un rédacteur en chef qui travaillera en équipe avec son homologue de RTL.

En ce qui concerne la publicité, RTL garantit à « Audiopresse » un chiffre d'affaires minimum pour une année de 120 millions de francs belges, si dans un premier temps, « Audiopresse » n'obtient pas suffisamment de publicité par lui-même.

Le cadre juridique dans lequel s'insérera ce nouvel accord a été précisé. « Audiopresse » prendra une participation de 34 % dans une société de droit belge aux côtés de RTL.

Dès le 24 avril au soir, M. Jean-Charles Dekeyser pour RTL, s'est réjoui de la position d'« Audiopresse ». L'accord entrerait en application le 16 septembre pour une durée indéterminée, mais au moins égale à cinq ans – avec un préavis de deux ans en cas de rupture.

● *Le Sénat et l'attribution des fréquences sur la FM.* – Proposée par MM. Marcel Lucotte, Michel Miroudot, Pierre-Christian Taittinger, Philippe de Bourgoing, tous quatre Républicains indépendants, la constitution d'une commission chargée de contrôler les critères techniques qui président à l'attribution des fréquences sur la bande FM a été décidée, mercredi 24 avril, par lo Sénat.

